



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

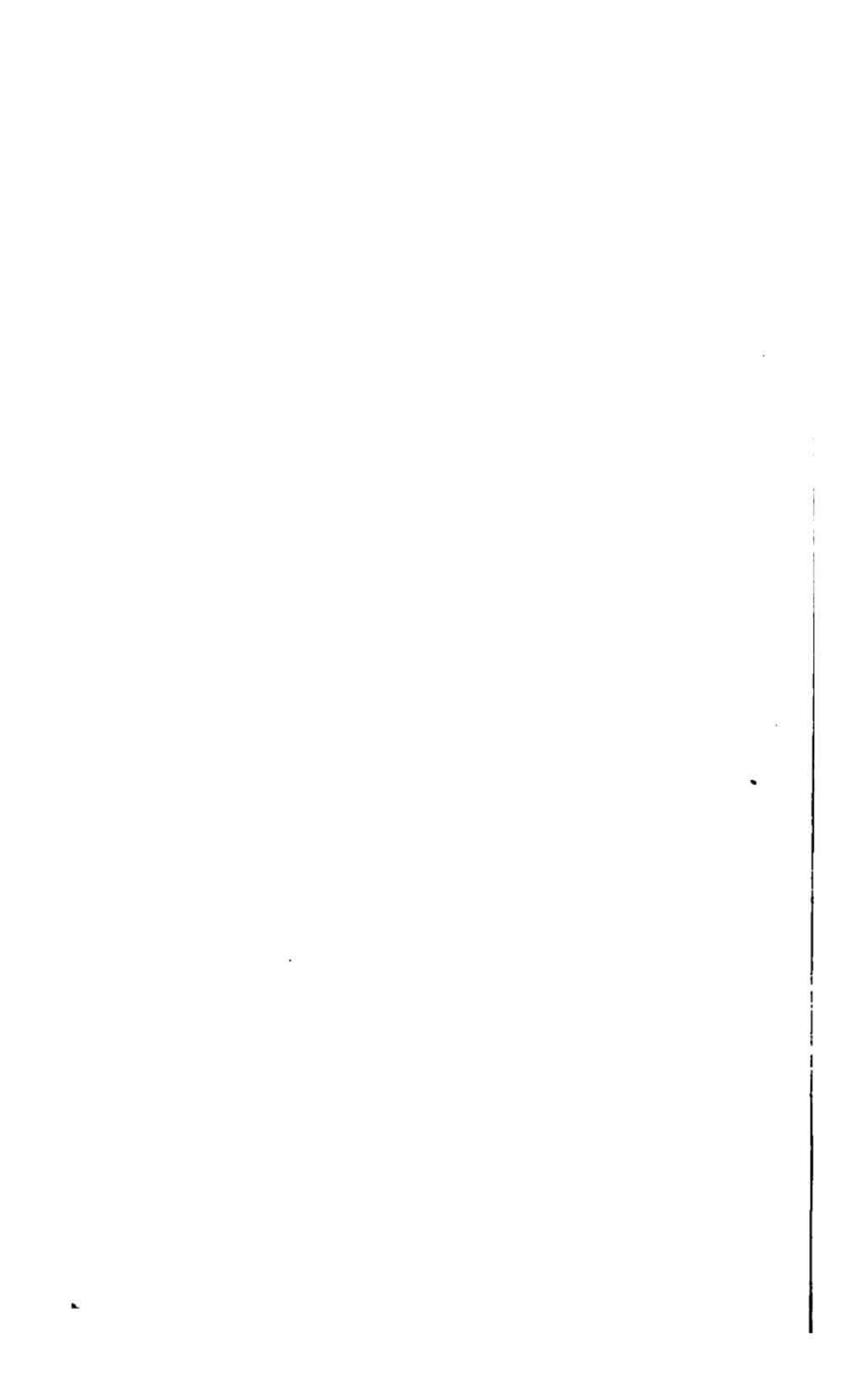
Nous vous demandons également de:

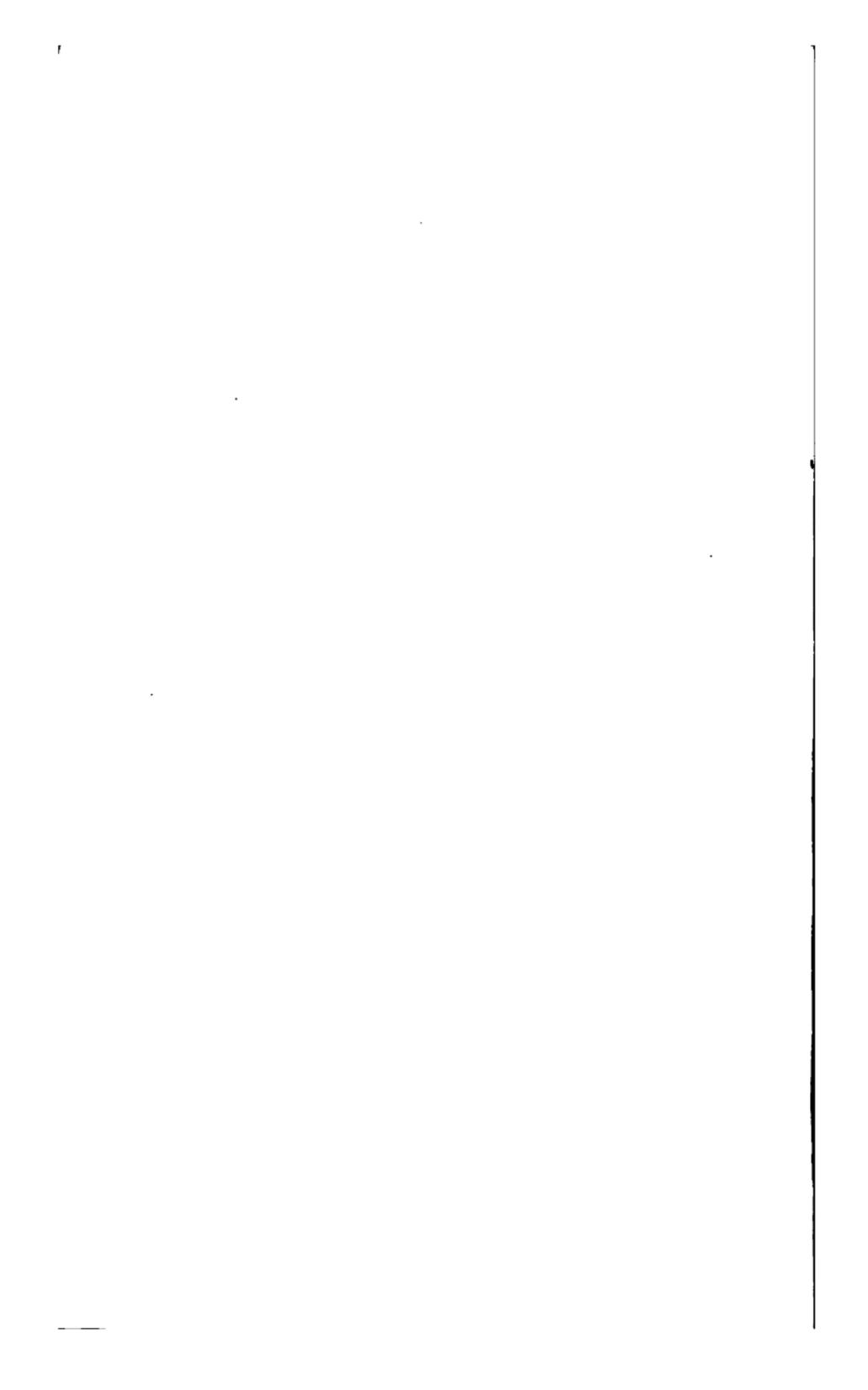
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







CAMILLE DESMOULINS

ET

ROCH MARCANDIER.

LAON. — IMP. ÉD. FLEURY ET AD. CHEVERGNY,
Rue Sérurier, 22.

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES.

CAMILLE DESMOULINS

4818

ET

ROCH MARCANDIER.

LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.

Par **Éd. FLEURY.**

DEUXIÈME ÉDITION.



TOME II.

PARIS..

CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE,
13, quai des Augustins.

—
MDCCCLII.

Nisim



CAMILLE DESMOULINS

ET

ROCH MARCANDIER.

LAON. — IMP. ÉD. FLEURY ET AD. CHEVERGNY,
Rue Sérurier, 22.

ÉTUDES RÉVOLUTIONNAIRES.

CAMILLE DESMOULINS

4818

ET

ROCH MARCANDIER.

LA PRESSE RÉVOLUTIONNAIRE.

Par Éd. FLEURY.

DEUXIÈME ÉDITION.



TOME II.

PARIS..

CHEZ DUMOULIN, LIBRAIRE,
13, quai des Augustins.

—
MDCCLII.

New York



CAMILLE DESMOULINS.

X.

C'en est fait. Meilhan l'a dit : les Exagérés de tout à l'heure vont se transformer en partisans de la modération, du Modérantisme pour nous servir de l'expression du temps, expression qui tue. La Terreur est à l'ordre du jour.

Nous entrons dans une nouvelle phase de la vie de Camille Desmoulins. L'agresseur ardent va en être réduit à se défendre. Le club des Jacobins lui confère une dernière preuve de confiance, en le nommant, le 9 mai, secrétaire et rédacteur des séances de la Convention pour le journal de la Société ; mais bientôt le soupçon, le doute vont l'atteindre. Le temps des succès va fuir pour jamais. Il descend à grands pas la déclivité rapide de sa réussite,

courte route qui a commencé par la misère et se terminera par le supplice.

La Gironde peuple les prisons ou les chemins de l'exil. La Montagne domine en maîtresse absolue, sous les ordres de Robespierre et de Danton. Ces deux grands ambitieux aspirent secrètement à absorber, chacun pour soi tout seul, la toute puissance, cette maîtresse dont deux rivaux ne partagèrent jamais également les faveurs, jamais du moins sans jalousie. Ces deux hommes marchent à la tête de nombreux partisans. Entre ses deux amitiés, Camille Desmoulins a choisi celle de Danton.

Accouplés pour le même effort contre les Girondins, Robespierre et Danton se portaient ombrage, se craignaient réciproquement, ne furent jamais de sincères alliés. Ils n'avaient fait qu'ajourner, jusqu'après leur succès, la haine et la division. Ils savaient tous les deux qu'à un jour plus ou moins rapproché il leur faudrait en venir aux mains, et, en prévision de cette lutte inévitable, tous deux ils cherchaient partout des amis et des appuis, même parmi les hommes de la trempe de Marat qui, décidés à ne pas se sacrifier à Robespierre, devaient, comme Ronsin et Hébert, leurs frères en exagération, se défier de l'hypocrisie d'un faux allié; tous deux aussi ils voulaient se rendre maîtres de l'armée à l'aide des généraux.

Dans ces tentatives de captation, Camille fut d'un grand secours pour Danton. On se souvient que depuis longtemps il avait noué des relations assez suivies avec Arthur Dillon, ce lieutenant de La Fayette, que la Conven-

tion par un décret lava du reproche de trahison , et qui, plus tard accusé de travailler à la délivrance du Dauphin emprisonné, fut dénoncé par les clubs, abandonna l'armée du Nord dont il commandait un corps considérable, accourut à Paris, demanda à se justifier à la barre de la Convention, et fut jeté en prison sans qu'on voulût l'entendre. Dillon arrêté s'était recommandé des noms les moins suspects alors en fait de patriotisme, Camille Desmoulins, Drouet le maître de poste de Varennes, Chabot le capucin. Il avait demandé à les voir ; mais le Comité de salut public avait persisté à le retenir au secret, et c'était avec bien de la peine que Dillon avait pu faire parvenir à Desmoulins, le 8 juillet 1793, une lettre où il lui affirmait sa complète innocence et le priait de vouloir bien faire en sa faveur d'actives démarches auprès du Comité de salut public, seul auteur de son arrestation.

Camille saisit avec empressement l'occasion qui s'offrait pour lui d'être utile d'abord à un ami, ensuite à son parti qui plus tard pourrait exiger une large part de reconnaissance du général qu'il allait essayer de rendre à la liberté et à son armée.

C'était le 10 juillet ; un représentant du peuple, tout en rendant au Comité de salut public justice pour ses efforts inouis en ces temps de malheurs, de défaites et de dangers, demanda l'exécution de la loi qui voulait le renouvellement mensuel et intégral de ce Comité. Camille savait que le Comité de salut public avait juré la perte des généraux royalistes, Biron, Custines, Menou, Dillon,

et de tant d'autres qui pour la plupart payèrent de leur tête l'honneur d'avoir servi la République. Camille eut l'audace d'attaquer le Comité tout-puissant.

« Je sais, » dit-il à la tribune, « qu'il y a au Comité de
» salut public des patriotes ; ils ont toute ma vénération ;
» mais cependant on ne peut se dissimuler que c'est
» sous son règne que sont arrivés les désastres les plus
» humiliants pour la République ; je vais vous le prouver.
» Depuis à peu près trois semaines, sur quatre-vingt-onze
» pièces de canon qui étaient à l'armée de Vendée ,
» soixante-dix sont tombées au pouvoir des rebelles ;
» l'armée du Nord , campée à Famars au nombre de
» quarante mille hommes , a été surprise par huit colon-
» nes d'ennemis qui marchaient à petites journées et
» dont l'approche ne pouvait pas être ignorée ; car je
» vous demande s'il est possible que huit colonnes enne-
» mies marchent pendant trois jours sur notre territoire
» sans qu'on en soit informé ; eh bien ! le fait est arrivé
» au camp de Famars. A trois heures du matin , l'ennemi
» avait déjà surpris trois redoutes. L'armée entière était
» livrée au sommeil ; et si , par un heureux hasard , les
» Autrichiens n'eussent été reconnus par le 7^e régiment
» de dragons qui avait été commandé cette nuit pour une
» expédition , si ce brave régiment ne se fût fait presque
» entièrement tuer pour arrêter pendant quelque temps
» la marche de l'ennemi , notre armée entière eût été
» détruite. Cette même armée a perdu cinquante-deux
» pièces de canon. Je vous demande si ces événements
» ne supposent pas une complication de trahison pour

» laquelle je n'accuse pas les intentions du Comité, mais
» que son incapacité n'a pu déjouer. Je conclus au renou-
» vellement du Comité, et je demande qu'il ne s'érige
» plus en chambre haute et qu'il ne royalise plus ses
» fonctions. »

« — Il sied bien à Camille de venir dénoncer le Comité,
» lui qui n'assiste jamais à vos séances ! » dit Lacroix.
Bazire ajouta en portant à Desmoulins un coup plus sen-
sible : « Je demande qu'on entende le Comité ; on a bien
» entendu en silence les diatribes de Camille que je pour-
» rais même taxer d'aristocratie. » — « Si le Comité est
» mauvais, » dit encore Jean-Bon-Saint-André, « anéan-
» tissez-le ; mais si vous le conservez ne l'avilissez pas ;
» voilà la réponse que je voulais faire à Camille. »

Un des anciens membres du Comité de salut public, Bréard, intervint dans le débat pour le mieux préciser. Jusqu'ici, le nom du général Dillon, cause de ce débat qui s'envenime et tourne au désavantage de Desmoulins, n'a point encore apparu. Bréard le prononce et le met en cause. « Je ne suis plus, » dit-il, « membre du Comité
» de salut public ; mais je dois faire connaître Camille et
» le motif de sa haine contre le Comité. Camille s'absente
» fréquemment de l'Assemblée, et ses liaisons les plus
» intimes sont avec des aristocrates, et lorsqu'on lui en
» fait le reproche, il répond ridiculement que c'est afin
» de connaître leur façon de penser et de les dévoiler.
» Citoyens, vous connaissez tous Arthur Dillon ; je vous
» demande s'il mérite la confiance de la nation ? (*Plusieurs voix* : Non ! non !) Eh bien ! Camille a proposé

» au Comité de donner à ce général le commandement
» de l'armée du Nord. Sans cet homme, dit-il, nous ne
» pouvons vaincre nos ennemis. Le Comité n'a point ob-
» tempéré à sa proposition ; et c'est là le motif de la
» haine qu'il vient de faire éclater contre lui. »

Ainsi formellement attaqué, Camille Desmoulins sentit la nécessité de donner quelques explications sur ses relations avec le général Dillon. Elles sont évidemment gênées, embarrassantes et embarrassées. « Bréard vient de » dire que mes liaisons avec des aristocrates m'empê- » chaient de me rendre à mon poste ! » s'écrie-t-il avec humeur. « Citoyens, il est vrai que, depuis six semaines, » je suis peu venu à l'Assemblée ; mais une maladie » qui m'a retenu plus d'un mois dans mon lit en a » été la cause. Si vous exigez un certificat de médecin, » je vous l'apporterai. Bréard a ajouté que ma haine » contre le Comité de salut public venait de ce qu'il avait » refusé à Dillon le commandement de l'armée du Nord » que j'avais demandé pour lui. Citoyens, j'ai partagé » votre opinion sur Dillon ; j'avoue que j'ai eu de la peine » à lui accorder ma confiance, et ma liaison avec lui ne » date que de six mois. Vous devez même vous rappeler » que, lorsque Carra vint proposer de le mettre en liberté, » je me levai contre cette proposition, uniquement parce » que Carra l'avait faite, et que ce côté-ci (désignant le » côté droit) l'appuyait. (On rit.) »

Alors Camille s'anime et parle avec chaleur de son ami. » Dillon, » dit-il, « est un homme de talent qui a de gran- » des vues. Il y a six mois qu'il m'a prédit tout ce qui vous

est arrivé ; et si on eût suivi son avis, on aurait prévenu bien des maux. Dillon est un homme qui n'est ni royaliste, ni aristocrate, ni républicain. (On rit.) Quoi ! citoyens, c'est moi qu'on accuse d'être aristocrate ; moi qui, depuis 1789, n'ai pas cessé de prêcher le républicanisme ; mes écrits l'attestent. Bréard ne peut me pardonner de ce que, dans mon dernier ouvrage, j'ai osé mal parler du Comité dont il a été membre ; l'opinion que j'ai émise dans cet écrit est le résultat de plusieurs conférences que j'ai eues avec un homme très-instruit dans l'art militaire. Il m'a prouvé, la carte à la main, que l'ineptie et l'ignorance seules avaient combiné les plans de campagne adoptés par le Comité de salut public.

Au commencement de l'institution du Comité de salut public, un de ses membres dit à Dillon : Vos talents militaires sont connus ; mais votre patriotisme ne l'est pas de même. Faites un plan militaire ; je le présenterai au Comité ; il en demandera l'auteur, je vous nommerai, et alors son opinion à votre égard changera.

Dillon fit ce travail ; j'en fus enthousiasmé ; le député à qui je le confiai en donna lecture au Comité, où l'on avait convoqué tous les généraux. Tous disent : Mais vous avez donc dans votre Comité des hommes bien instruits dans l'art militaire ? Alors le membre qui lisait, au lieu de dire que le travail était de Dillon, s'en fit passer pour l'auteur ; et, sur la surprise qu'on montra de ce qu'à son âge il avait combiné un plan aussi sage, il répondit en se rengorgeant : Oui, cela n'est pas

» étonnant ; dès mes plus jeunes ans, j'ai étudié Turenne
» et Montécuculli. »

A cette accusation de plagiat , Bréard s'indigne et s'écrie : « Je t'interpelle , Camille. Est-ce moi dont tu » parles ? » — « Non , répond celui-ci , « ce député n'est » pas Bréard. » — « Ce n'est pas moi non plus, » reprend Lacroix ; « dites-le , car vous faites plaisir à ces messieurs » de la droite qui me font déjà l'honneur de me désigner » par leurs ricaneries. » Camille nomme le député Delmas et ajoute : « Je finis par cette observation : Homme » de bonne foi , n'ai-je pas pu être indigné de me voir désigné » comme un aristocrate ? Je vous le demande, est-ce » un crime , lorsque tant de plébéiens ou ci-devant tels, » ont trahi la patrie (et Brissot , Guadet , Buzot , etc., en » offrent un exemple), est-ce un crime d'avoir pensé qu'un » noble pouvait la sauver ? Je le répète en terminant : » l'ignorance du Comité de salut public nous a fait beau- » coup de mal. »

Lacroix voulut ensuite repousser de dessus le Comité la responsabilité morale des défaites nombreuses et de l'incurie qui avait amené la surprise de Famars ; cependant il fut décidé que le Comité de salut public serait renouvelé pendant la séance du soir.

Le 11 juillet , Cambon dénonça formellement Dillon à la tribune de la Convention ; il lui reprocha de s'être mis, avec douze autres officiers-généraux , à la tête d'un complot royaliste qui avait pour but d'aller, le 15 juillet, enlever à la Tour du Temple le fils de Capet , de proclamer Louis XVII , de forcer la Convention à le reconnaître

pour roi, et d'acclamer l'ex-reine Marie-Antoinette comme régente : « Il n'y a rien d'absurde comme la fable que » l'on vient de vous débiter ! » s'écria de sa place le bouillant Camille au milieu des plus violents murmures. Mais Cambon, dédaignant cette interruption, continua le rapport qu'il avait commencé de lire et conclut en proposant à l'Assemblée d'approuver les mandats d'arrêt que le Comité de salut public avait décernés contre les principaux conspirateurs. La Convention ordonna de séparer le jeune prince de sa mère et décréta d'arrestation définitive plusieurs généraux, au nombre desquels elle maintint Arthur Dillon. En vain, Camille réclama-t-il la parole pour protester contre ce décret. « Je demande que la » Convention ne permette pas à Camille de se déshonorer, » s'écria Levasseur. — « Si Desmoulin veut devenir le défenseur officieux de Dillon, » ajoute le boucher Legendre, « qu'il aille au tribunal révolutionnaire ; » et l'Assemblée refusa d'entendre Camille Desmoulin.

Furieux de n'avoir pu se faire écouter, Camille courut à sa plume qu'il saisit, qu'il trempa dans son encre la plus corrosive, qu'il aiguisa en stilet. Avec l'ardeur qu'il a déployée contre la royauté, il se précipite dans la réaction.

Dillon venait, à la date du 26 juillet, de lui écrire cette lettre :

« Madelonnettes, 26 juillet. 7 heures du soir.

» Ma monstrueuse affaire devenue si simple, grâce à » votre amabilité, à votre courage et surtout à votre

» loyauté, ne tient plus qu'à un fil qui s'allonge furieu-
» sement par la paresse de votre cousin Fouquier-Tin-
» ville. Depuis trois jours le président du tribunal le
» presse de faire son rapport ; le terme fatal à lui accordé
» est demain samedi. Voyez-le, je vous prie, engagez-le
» à finir comme il m'a promis ; il connaît mon innocence ;
» ma requête est digne de vous, mon aimable et honnête
» défenseur. Il ne faut plus qu'un mot à votre cousin.
» Voyez-le demain de grand matin ; qu'il le dise, et qu'il
» rende à la République un homme qui sans fiel n'aspire
» qu'à la sauver des armes des tyrans qui s'avancent à
» grands pas.

» DILLON. »

Dès le lendemain, une brochure de Camille Desmoulius est annoncée dans les colonnes du *Moniteur* sous ce titre :

« *Réponse de Camille Desmoulius, député de Paris à la Convention, au général Dillon, en prison aux Madelonnettes avec cette épigraphe :*

» Le tailleur d'Henri IV lui ayant parlé d'affaires, celui-ci dit qu'on allât chercher le chancelier pour lui prendre mesure d'un habit. C'était un propos insolent et d'un aristocrate ; il faut que le tailleur parle à son tour à la Section ou à la Convention ; mais il ne faut pas qu'il fasse taire les autres ; et puisqu'on m'ôte la parole, à moi mon écritoire ! »

» Brochure de 58 pages. A Paris chez Migneret, rue Jacob, faubourg Saint-Germain, n° 40 ; et chez tous les marchands de nouveautés. »

Cette brochure nous fournira quelques extraits qui d'abord compléteront la fameuse séance où l'on refusa d'entendre Camille Desmoulins, et ensuite nous apprendront comment il devint impopulaire, suspect, comment il se perdit.

« Afin de faire monter ma réponse par les airs et à travers les barreaux jusque dans votre chambre, » dit Camille à Dillon en débutant, « j'ai recours à un moyen infallible : c'est de faire crier dans les rues *Grande trahison découverte et correspondance de Camille avec le général Dillon*. Vous demanderez cette feuille qui, sans doute, ne vous sera pas refusée par notre excellent maire Pache; elle vous instruira de ce qui vient de se passer à votre sujet dans deux séances et offrira un nouveau point de vue à la Convention; ou plutôt, lorsque les journaux ne vous montrent que ce qui se passe sur le théâtre, elle vous montrera, ce qui est bien plus important, ce qui se passe dans les coulisses et le jeu des machines. »

Camille alors raconte ses sujets de querelle avec Bréard qu'il avait attaqué dans une note de son *Histoire des Brissotins*, note qu'il détruisit sur la prière de Robespierre, auquel il soumet déjà ses articles, à ce qu'il parait, et note que Bréard connut cependant. Il raconte la seconde séance du 11 juillet; il nous en énumère les incidents que nous connaissons déjà, et nous apprend que ce n'était pas de l'arrestation du général Dillon qu'il se plaignait; ce qu'il venait dénoncer, c'était seulement sa longue détention au secret, et il ajoute ces renseignements curieux et contés avec tant de verve et d'esprit :

« Malheureusement, dans le bouillonnement de mes
» idées, mon premier mot fut l'idée qui me frappait da-
» vantage : le ridicule de l'accusation. Je commençai par
» m'écrier que c'était un conte à dormir debout. On sut
» bien profiter de cet exorde maladroit et de la défaveur
» du nom d'Arthur Dillon. De ce moment, il me fut im-
» possible de me faire entendre. Inutilement j'étais
» accouru à la tribune, et, m'appuyant contre l'oreille
» gauche du président, je lui criais mon projet de décret.
» Sans doute Thuriot est sourd de cette oreille, ou bien
» il faudrait avouer qu'il avait pris admirablement la balle
» au bond pour venger le Comité de ma sortie de la veille.
» J'avais beau m'égosiller et lui crier : *Citoyen président !*
» *je ne viens pas défendre Dillon. Citoyen président ! que*
» *je dise un seul mot ! le décret d'accusation.* Plus je lui
» criais que je lui demandais le décret d'accusation, plus
» fort il sonnait, et se servait en même temps de la su-
» périorité de ses poumons pour étouffer la faiblesse de
» ma voix, et accompagnait le tout de gestes paternels
» qui disaient aux tribunes et à l'Assemblée que je vou-
» lais absolument défendre Dillon, et que lui, soignant
» ma popularité, ne voulait absolument pas qu'un des
» enfants de la Montagne ternît sa vie en se chargeant
» d'une si mauvaise cause. Il fallait être en colère comme
» je l'étais, pour ne pas rire moi-même du comique de
» la situation, et de cet à *part* dans lequel je criais au
» président pour demander que vous fussiez traduit au
» tribunal, et ce président rendait à l'Assemblée que je
» prenais votre défense, et que lui prenait soin de mon

» honneur en sonnant de toutes ses forces. Dans la Con-
» vention, les uns, mes amis, jugeant, par la gaucherie
» de mon exorde, et par les gestes de Thuriot, que j'al-
» lais me faire votre patron, et les autres, qui entraient
» dans la pensée du président, et bien aises de me bris-
» soter mon peu de popularité, tous secondaient la son-
» nette par un sabbat à la fois malévole et officieux. Jugez
» si j'ai pu me faire entendre, lorsqu'il n'y avait que
» quelques voix qui perçassent comme celle de Legendre
» et de Billaud-Varennés qui criaient : Il ne faut pas lais-
» ser Desmoulinés se déshonorer. » Aussi, pourquoi avez-
» vous dit, en présence de maints députés, que lorsque
» Billaud était commissaire du pouvoir exécutif, au mois
» de septembre, dans votre armée, il avait eu un jour
» une si belle peur, qu'il vous avait requis de tourner le
» dos, et qu'il vous avait toujours depuis regardé de tra-
» vers et comme un traître, pour lui avoir fait voir l'en-
» nemi. Jugez si ce bilieux patriote vous pardonnera plus
» d'avoir dit cette plaisanterie qu'il ne me pardonnera
» de l'avoir répétée; mais pour mon compte, je m'en
» moque, et ma réponse est prête.

» Pourquoi m'attaque-t-il? Tout agresseur a tort. Je
» viens donc à ma place avec le témoignage de ma cons-
» cience, mais non pas avec celui de mes collègues.
» Quoi ! me disais-je, en descendant de la tribune, il y
» avait 44,000 offices dans l'ancien régime, qui sont
» supprimés; est-ce donc qu'il n'y en a plus pour tout
» le monde? Et d'où peut venir à quelqu'un de mes con-
» frères cette joie d'escamoter une réputation à un pa-

» triote, comme si c'était une succession ? Mais non, ce
» n'était point cette raison, et c'était le patriotisme mé-
» fiant qui, du fond des cœurs jacobins, avait élevé
» contre moi une prévention presque générale, à laquelle
» il n'y avait que ceux qui me connaissaient à fond qui
» eussent pu résister. Tous me regardaient de cet œil in-
» quiet et irrité dont l'histoire dit que les chevaliers ro-
» mains regardaient, au sortir du Sénat, César suspecté
» d'avoir trempé dans la conjuration de Catilina. Au
» fond, je ne haïssais pas cette défiance de la crête de
» la Montagne. Je veux qu'on se défie de tout le monde
» et de moi-même ; mais encore faut-il avoir le sens
» commun des oreilles, et ne pas juger comme Claude,
» sans avoir entendu, et sur le bruit de la sonnette.

» David me regardait fixement. Puis : Pour hier, passe ;
» mais aujourd'hui la récidive est trop forte. Oui, disait
» un autre, tu deviens suspect. Je croyais être chez les
» Abdéritains après la tragédie d'Andromède, et en-
» tendre tous ces fous s'écrier, en gémissant sur la fra-
» gilité des vertus humaines : *O amour ! tyran des Dieux*
» *et des hommes !* »

Ce n'est pas assez que Camille ait besoin de se dé-
fendre contre l'accusation de corruption exercée par un
bon dîner. Il faut que son honneur conjugal soit aussi
sali dans cette affaire. Le passage suivant est écrit avec
une bonhomie charmante et qui fait peine en même
temps. Camille continue en s'adressant à son ami Dil-
on :

« Votre table ne paraissant point aux bons esprits une

» cause suffisante de ma défection, on cherchait à la
» Montagne contre quel écueil avait pu se briser le pa-
» triotisme d'un journaliste si longtemps incorruptible.
» Enfin, par les conversations d'un député grave et d'un
» age mûr, qui vint se placer à côté de moi à la séance
» du soir, je compris la dernière idée à laquelle s'étaient
» attachés ceux qui prenaient part à cette affaire. — Et
» vous aussi, me dit-il, en s'asseyant de mon côté, et
» avec l'air de la plus profonde douleur, vous voilà
» perverti ! Quel si grand intérêt prenez-vous donc à
» Dillon ?

» De cette église, êtes-vous sacristain ?

« L'intérêt que je prends, comme l'un des fondateurs
» de la République, à ce qu'on ne la déshonore point
» par ingratitude ; comme citoyen, à ce qu'on ne com-
» mette point une injustice envers un citoyen. — Mais con-
» naissez-vous bien Dillon ? — Il faut bien que je le con-
» naisse pour que je me sois fait de si rudes affaires à
» mon corps défendant. — Votre femme le connaît mieux
» que vous. — Bon ! que voulez-vous dire ? — Je crains
» de vous affliger. — N'ayez pas peur. — Votre femme
» voit-elle souvent Dillon ? — Je ne crois pas qu'elle l'ait
» vu quatre fois en la vie. — Un mari ne sait jamais cela
» (et comme je ne paraissais pas ému) ; puisque vous
» prenez la chose en philosophe, sachez que Dillon vous
» trahit aussi bien que la République. Vous n'êtes pas
» un joli garçon. — Tant s'en faut. — Votre femme est
» charmante ; Dillon est encore vert ; le temps que vous

» passez à la Convention est bien favorable, et les
» femmes sont si volages ! du moins quelques-unes. J'en
» suis fâché pour vous, car je vous aimais pour vos *Ré-*
» *volution*s qui faisaient les délices de ma femme à la
» campagne. — Mais, mon cher collègue, d'où êtes-
» vous si bien instruit ? — C'est le bruit public, et cinq
» cents personnes me l'ont dit ce matin. — Ah ! vous
» me rassurez ; déjà comme les filles de Phœtus :

« *In lavio quærebam cornua fronte.*

» On me croit donc du royaume de Bizot, ce qui est
» bien pis que d'en être, au témoignage de Lafontaine ;
» mais que votre amitié pour moi se rassure ; je vois
» bien que vous ne connaissez pas ma femme, et si
» Dillon trahit la République comme il me trahit, je ré-
» ponds de son innocence.

» Une autre comédie m'attendait au sortir de la
» séance. L'Assemblée était sortie ; il ne restait plus que
» les derniers bancs des tribunes, quand Legendre, me
» rencontrant et haussant la voix pour y retenir des
» spectateurs, eut avec moi cette scène dont je ne re-
» tranche que les jurements et la fureur, et d'abord avec
» le ton de l'indignation, et comme s'il eût eu encore
» les bras retroussés : « Va donc dîner avec les aris-
» tocrates. » Puis, se reprochant ce tutoiement, reste de
» l'ancienne familiarité, et qui n'était pas assez dans le
» rôle qu'il se donnait devant le public, d'un magister
» irrité qui tance son écolier : Je vous ai défendu hier,
» mais je vous abandonne aujourd'hui ! » — Vois donc,

» mon cher Legendre , que les tribunes ont défilé ; qu'il
» ne reste plus personne pour entendre la rude leçon
» que tu me donnes , reconnaître ta supériorité sur tes
» collègues , et voir que tu les mènes comme des bœufs.
» — Parce que vous connaissez le latin , vous me répon-
» dez maintenant. C'est dans la Convention qu'il faudrait
» parler ; mais vous n'y ouvrez la bouche , une fois en
» six semaines , que pour nous dire des impertinences
» et nous appeler des ignorants. Qu'est-ce que vous
» faites ici , f... paresseux ? — Mais , mon cher Le-
» gendre , tout le monde n'a pas tes poumons. — Si
» vous n'avez pas de poumons , il fallait le dire au
» peuple qui aurait donné vos 18 francs à un homme qui
» en eût. — Sans doute , Legendre , il faut des parleurs
» dans une Assemblée , et , après l'achèvement de la
» Constitution , nous avons été trop heureux de trouver
» dans la présidence de Thuriot le prodige d'un robinet
» si intarissable de paroles , pour répondre aux compli-
» ments des quarante-huit sections ; mais où en serions-
» nous s'il y avait sept cents robinets semblables ? Et
» s'il n'y avait pas des députés consultants , tels que
» Bounier , Jay , etc. , etc. , qui laissent couler l'eau tiède ,
» le moyen de s'entendre ? C'est un grand point que
» d'avoir la voix forte ; mais tu sais bien que , parmi les
» animaux , celui à qui la nature a donné la voix la plus
» retentissante ne serait pas le plus propre à faire des
» lois. — Au moins , il fallait écrire ; nous vous avons
» fait f..... 18 fr. par jour pour payer l'imprimeur ; mais
» depuis vous avez quitté l'écrtoire , et vous n'avez fait

» que vous étendre ici sur un banc. — Eh ! comment
» veux-tu que je fasse un journal ? Et quel écrivain peut
» être assez abandonné et des hommes et des femmes
» pour passer son temps à transmettre tous les jours à
» la postérité les harangues de Legendre ? Quand j'aurais
» quitté mon écritoire, comme tu le dis, toi, n'as-tu
» pas quitté ta boutique ? Mais je retourne assez souvent
» à ma plume, témoin mes discours dans les procès du
» tyran ; je vais encore donner au public notre dialogue,
» puisque tu veux que j'imprime, et je n'ai point quitté
» ma rue des Boucheries ; mais, toi, te voilà dans la rue
» de Baune, et tu ne retourneras plus à Poissy.

» Je sens que j'affaiblis le dialogue, et que dépouiller
» la partition de Legendre, de ses jurements, et de ses
» gestes colériques, c'est ôter le nerf de son discours de
» cette après-dînée ; mais nous ne sommes pas encore
» assez républicains pour que la presse souffre cer-
» taines expressions. Un présage heureux, cependant
» que nos mœurs changeront, et la preuve qu'elles ont
» déjà pris un caractère républicain, c'est que la con-
» versation supporte froidement ces explications, et que
» nous nous acheminons tranquillement en nous disant
» ces douceurs, comme les deux consuls Cicéron et An-
» toine s'en disaient au sortir du Sénat. Jusqu'à ce que
» notre langue se soit faite à cette effronterie romaine,
» je ne puis rendre fidèlement que la partie du ridicule
» dans le discours de Legendre. Piqué jusqu'au vif et se
» relevant sur les pieds : — Où en seriez-vous sans moi ?
» A quoi sert-il que le peuple ait nommé tous les gens

» d'esprit de la s.... députation de Paris? Il n'y a que
» moi, moi seul, et un peu Billaud-Vareannes, qui pre-
» nions la parole; c'est Thuriot et moi qui portons le
» poids des affaires. (Et imaginant en ce moment que la
» tribune le regardait encore, quoique nous fussions
» déjà sur le Pont-Royal, et s'éventant avec son mou-
» choir :) Je n'en puis plus ! Quelles mesures avez-vous
» jamais données, vous autres ! Je vous dénoncerai tous
» pour votre paresse, et toi le premier, dès demain,
» aux Jacobins, aux Cordeliers, à la société fraternelle,
» au corps électoral. — Vraiment, tu as pris de belles
» mesures dans ta commission à Lyon, dont tu n'as pas
» eu au moins le bon esprit de te faire rappeler, en
» voyant que tu étais trop bête pour y prévenir la guerre
» civile et la contre-révolution. Je te rends justice ; je t'ai
» vu quelquefois de beaux mouvements d'une éloquence
» brute ; j'ai cru entendre le paysan du Danube ; mais
» ce n'est pas quand tu faisais à des femmes de Lyon,
» en leur montrant tes culottes, cette harangue qu'on
» ne peut écrire : « Mesdames ! nous ne sommes pas
» comme ces muscadins, nous autres Cordeliers ; vous
» voyez que nous avons des c....., et vous serez con-
» tentes de nos mesures, » si j'en crois le député qui
» nous racontait cette anecdote. N'y-a-t-il pas de quoi
» mourir de rire de t'entendre parler des grandes me-
» sures de salut public que tu donnes à la Convention ?
» Il y a huit mois que nous autres, observateurs taci-
» turnes du haut de la Montagne, nous vous avons mon-
» tré où tendaient les Brissotins ; nous nous sommes

» tués de vous dire qu'ils voulaient ou le Fédéralisme ,
» ou le retour de la Royauté par le démembrement de
» la République ; on n'en a tenu compte. Maintenant
» que le mal est fait , et lorsque les nouvelles en ar-
» rivent , vous vous levez quatre ou cinq pour demander
» le décret d'accusation contre tel , le décret que telle
» ville soit déclarée en état de rébellion , le décret que
» tel chef de rebelles est hors la loi : on crie *bravo* , et
» vous appelez cela des mesures , et vous voilà à vous
» rengorger , et à passer devant nous le nez haut , parce
» que nous vous avons laissé la priorité et la gloire diffi-
» cile de deviner et de dire qu'il faut couper la jambe
» quand la gangrène s'y est mise ! Les mesures qui vous
» feraient honneur auraient été de l'empêcher de s'y
» mettre. Mais n'as-tu pas honte , Legendre , avec tes
» menaces , de te regarder comme l'*Atlas* de la Conven-
» tion ? Et n'est-ce pas ce qu'il pourrait y avoir de plus
» désespérant , si tu étais le pilote de la République ?

» Nous étions arrivés à la porte de Legendre. Je lui
» souhaitai le bonsoir , et à la femme qui l'accompagnait ,
» et , repassant dans mon esprit tout ce que depuis deux
» jours j'avais essuyé de mauvais propos que je supprime
» parce qu'il n'est pas besoin de mettre tant de patriotes
» en scène , je rentrai chez moi , en reconnaissant le
» sens profond du mot de Démade à Phocion.

» Un jour qu'il était passé chez lui à l'heure du dîner ,
» et qu'il l'avait trouvé mangeant le bouilli et une côte-
» lette : « Eh quoi ! Phocion , c'est pour faire de sem-
» blables diuers que vous suiez sang et eau à la tribune ,

• que vous prenez tant de souci de la défaite de notre
• flotte, et que vous livrez votre vie au caprice et à
• l'ingratitude des Athéniens ? » Ce Démade était un épi-
• curien qui ne concevait pas le plaisir que Phocion
• trouvait, comme Marat et moi, à dire des vérités
• dures au Comité de salut public d'Athènes et aux
• neuf Archontes. »

Voilà comment l'imprudent jeune homme osa publi-
quement railler les chefs des Terroristes, les jeter en
pâturage à la risée du peuple, les défier, les atteindre
dans leur amour-propre, l'amour-propre qui pardonne
si rarement : Saint-Just devait le lui prouver.

Dans sa conversation avec Camille, Legendre, bouffi
d'orgueil, fier de son importance de faiseur, avait pré-
tendu qu'il était l'homme utile, l'homme important,
l'homme Atlas de la députation de Paris. Camille, qui
s'est cruellement moqué de ses prétentions dans le corps
de son récent pamphlet, ne croit point encore avoir as-
sez fait et flagelle durement son ennemi dans une note
que nous trouvons au bas d'une page de la *Réponse à
Dillon*. Puis tout-à-coup, il se ravise : d'une note il veut
tuer deux ennemis. A propos de l'orgueil que vient de
dévoiler Legendre, il s'en prend à l'orgueil et à la
morgue de Saint-Just. Encore une de ses anciennes ami-
tiés qu'il renie ! Cette fois, il paiera cher son incons-
tance ! Nous appelons l'attention sur cette simple note
dont les biographes n'ont jamais cité qu'une phrase, tra-
dition qu'ils se sont transmise et qui jusqu'ici est
restée incomplète.

« Après Legendre, » dit Camille qui sans doute n'ajouta qu'après coup ce dernier paragraphe ; « après Legendre, le membre de la Convention qui a la plus grande idée de lui-même, c'est Saint-Just. On voit dans sa démarche et son maintien qu'il regarde sa tête comme la pierre angulaire de la République, et qu'il la porte sur ses épaules avec respect et comme un Saint-Sacrement. »

Le dogmatique Saint-Just ne répondit qu'un mot bref et dur comme le texte d'un ancien oracle : « Ah ! il prétend que je porte ma tête comme un Saint-Sacrement !... » Je lui ferai porter la sienne comme un Saint-Denis !... »

Pour expliquer la rancune haineuse et longtemps sourde et contenue de Saint-Just contre son ancien ami Desmoulins, des auteurs ne se sont pas contentés de la raillerie de Camille. A leurs yeux, cette cause de colère et de vengeance plus tard est plus que puérile et insuffisante. Il en est même qui, tout en racontant les phrases hostiles des deux jeunes gens, les transposent, placent le mot de Saint-Just comme attaque, et le mot de Desmoulins comme riposte. Nous le verrons : M. Matton, qui fait souvent autorité, raconte une conversation entre Brune et Camille ; ce dernier appelle la menace de Saint-Just « une mauvaise plaisanterie, » et il ajoute : « Ma réponse valait beaucoup mieux. » Ces écrivains, à la rage de Saint-Just, cherchent donc une autre cause qu'un sarcasme qui ne serait qu'une juste riposte, la conséquence d'une menace, et la trouvent dans l'amour-

propre du poëte et de l'auteur; car Saint-Just avait écrit un poëme.

Ce poëme, il l'avait composé au sortir du collège et l'avait nommé *Organt*. C'était une mauvaise, pitoyable, indigeste, immorale production de la triste école qui produisit la *Pucelle* de Voltaire, la *Guerre des Dieux* de Parny, et tant d'autres saletés et impiétés de la dernière moitié du dix-huitième siècle. C'était une épopée burlesque en vingt-quatre chants, où l'empereur Charlemagne, les pairs, l'évêque Turpin, les Dieux de la mythologie payenne, les démons d'invention italienne, les enchanteurs, des moines ribauds, des femmes perdues, apparaissent en de piètres vers de dix syllabes, qui n'ont d'autre curiosité que l'invention de l'enjambement réinventé de nos jours par une école qui finit. C'était, en un mot, un livre obscène écrit par un libertin de vingt ans. Ce livre, presque introuvable aujourd'hui et qui pour tout mérite a celui d'être l'œuvre du farouche Saint-Just qui, trois ans plus tard, feindra l'austérité la plus sévère, la chasteté des mœurs les plus exagérément républicaines, parut en 1789 et fut puni par la chute la plus complète. Les écrivains dont nous parlons prétendent que, pour humilier son sage ami, Camille déterra ce poëme, en fit des gorgées-chaudes, le colporta partout, le commenta même avec cette verve railleuse dont il n'était point peut-être assez avare. Si on les en croit, Desmoulin aurait dit que le poëme d'*Organt* avait échappé « même » à la loupe microscopique des auteurs du *Petit Almanach des Grands Hommes*, lesquels, bien qu'ils eussent

» découvert les plus petits cirons en littérature, n'avaient
» point aperçu le poème en vingt-quatre chants de Saint-
» Just. » .

Voici les véritables paroles de Desmoulins. Nous les extrayons textuellement de la note que au bas de sa *Lettre à Dillon* il décoche à Saint-Just.

« Ce qu'il y a d'assommant pour la vanité de celui-ci,
» c'est qu'il avait publié, il y a quelques années, un
» poème épique en vingt-quatre chants, intitulé *Organt*.
» Or, Rivarol et Champcenets, au microscope de qui il n'y
» a pas un seul vers, pas un hémistiche en France qui
» ait échappé et qui n'ait fait coucher son auteur sur l'*Al-*
» *manach des Grands Hommes*, avaient eu beau aller à la
» découverte, eux qui avaient trouvé sous les herbes jus-
» qu'au plus petit ciron en littérature, n'avaient point vu
» le poème épique en vingt-quatre chants de Saint-Just.
» Après une telle aventure, comment peut-on se mou-
» trer ? »

Cette anecdote n'a pas encore les honneurs de la tradition ; si ce n'est là la cause de la rupture, si ce n'est pas la vraie cause, elle revêt toutes les apparences de la vraisemblance. Les poètes ne pardonnent pas plus que les Dieux. Camille connaissait *Organt* ; car dans son numéro 6 des *Révolutions de France et de Brabant*, il avait fait l'annonce de ce livre parmi d'autres livres qui venaient de paraître. Ce numéro doit être du 12 au 15 décembre 1789. S'il a connu ce livre, il l'a apprécié, et cette appréciation il a dû ne pas la taire, tout comme Saint-Just a dû s'en promettre une terrible vengeance. Ils sont là

tous deux dans la vérité, dans l'essence de leur caractère.

Camille Desmoulins n'eut pas plutôt livré sa brochure à la publicité qu'une grande tristesse s'empare de son esprit. Un secret pressentiment lui répète incessamment qu'il vient de consommer sa ruine, que c'en est fait de lui, qu'il périra dans cette lutte que, pour une amitié problématique, il a entamée contre de plus puissants que lui. Ses deux frères sont morts, l'un en Vendée, l'autre au siège de Maëstricht. Une voix intérieure lui crie que bientôt il les rejoindra. Ces pressentiments prophétiques, qu'on ne nous les attribue pas ; qu'on ne croie pas que nous les inventions pour jeter de la tristesse sur le drame qui se prépare. Ils sont réels ; Camille les a consignés dans une de ses précieuses lettres : « Mon très-cher père, » je suis bien fâché de vous avoir parlé de mon frère Sé- » mery, mort en combattant pour la patrie, » écrit-il le 10 août 1793. « Je n'avais d'autre certitude d'une perte » si affligeante pour vous que l'indice de son long si- » lence, et je saisis avec avidité vos doutes sur sa mort » pour y rattacher mes espérances. Puisse-t-il vous être » rendu par les ennemis entre les mains desquels il est » peut-être tombé prisonnier ? J'ai éprouvé encore plus » tout-à-l'heure, en voyant mon fils, combien ce coup » avait dû être sensible à votre cœur. Ma femme et moi » avons été touchés vivement de l'intérêt que vous témoi- » gnez pour cet enfant si aimable et que nous aimons » tant, que j'ai une crainte horrible de le perdre. La vie » est si mêlée de maux et de biens en proportion, et de-

» puis quelques années le mal se débordé tellement au-
» tour de moi sans m'atteindre, *qu'il me semble toujours*
» *que mon tour va arriver d'en être submergé.* »

Puis il s'effraie du bruit que produit sa *Lettre au général Dillon*. « Je vous fais passer une brochure que je
» viens de publier, » poursuit-il ; « son succès prodigieux depuis deux jours me fait craindre que je ne me
» sois trop vengé. J'ai besoin de descendre au fond de
» mon cœur et d'y trouver toujours le même patriotisme
» pour m'excuser à mes yeux, en voyant rire ainsi les
» aristocrates ; aussi pourquoi m'attaquait-on avec cette
» indignité ! Je me redis avec Horace :

» *Si quis atrà dente petiverit,*
» *Inultus ut flebor puer.*

» On a dit qu'en tout pays absolu, c'était un grand
» moyen pour réussir que d'être médiocre. Je vois que
» cela peut être vrai aussi des pays républicains. Que
» m'importerait de réussir ? Mais je ne puis soutenir la
» vue des injustices, de l'ingratitude, des maux qui s'a-
» moncèlent. Qu'est-ce que la peste, sinon une mortalité
» épouvantable ? Que ne puis-je être aussi obscur que je
» suis connu ? *O ubi campi, Guisienne*. Où est l'asile, le
» souterrain qui me cacherait à tous les regards avec ma
» femme, mon enfant et mes livres ? Je ne saurais m'em-
» pêcher de penser sans cesse que ces hommes qu'on tue
» par milliers ont des enfants, ont aussi leurs pères. Au
» moins je n'ai aucun de ces meurtres à me reprocher,
» ni aucune de ces guerres contre lesquelles j'ai toujours

» opiné, ni cette multitude de maux, fruits de l'ignorance
» et de l'ambition aveugle assises ensemble au gouver-
» nail. Adieu. Je vous embrasse. Ménagez votre santé
» pour que je puisse vous serrer contre ma poitrine, *si*
» *je dois survivre à cette Révolution*, quoiqu'il y ait des
» moments où je suis tenté de m'écrier comme le lord
» Falkland et d'aller me faire tuer en Vendée ou aux
» frontières pour me délivrer du spectacle de tant de
» maux et d'une Révolution qui ne me paraît pas avoir
» ramené le sens commun dans le conseil de ceux qui
» gouvernent la République, et dans laquelle je ne vois
» guère que l'ambition à la place de l'ambition et la
» cupidité à la place de la cupidité. »

« Si je dois survivre à cette révolution ! » Voilà l'unique
pensée de Camille Desmoulius, comme ce devait être là
aussi la constante préoccupation de tous les hommes
politiques d'alors, à quelque parti, à quelque nuance
qu'ils appartenissent ; car la Terreur était à l'ordre du
jour, la Terreur que Camille avait prêchée, la Terreur
qu'il n'avait jamais prévue aussi exagérée et surtout se
retournant pour les dévorer sur ceux qui l'avaient créée.
« J'avais cru qu'il était bon, » écrit-il dans son *Vieux*
Cordelier, « de mettre la Terreur à l'ordre du jour et
» d'user de la recette de l'Esprit Saint, que *la crainte du*
» *Seigneur est le commencement de la sagesse*, et de la re-
» cette du bon sans-culotte Jésus qui disait : Moitié gré,
» moitié force, convertissez-les toujours ; *compelle eos in-*
» *trare*. Personne n'a prouvé la nécessité des mesures
» révolutionnaires par des arguments plus forts que je
» n'ai fait. »

Ses enseignements avaient été écoutés et mis à profit. L'armée révolutionnaire est décrétée et , sous les ordres de Ronsin , part pour les provinces où elle va faucher les têtes avec la guillotine qu'elle emporte pour bagage. Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes, sont à feu et à sang. Les prisons de Paris regorgent de suspects. Custines est mort. Dillon est toujours en prison. La Reine est mise en jugement et va périr sur l'échafaud. « Robespierre, » s'il faut en croire l'auteur des Girondins, « Robespierre, si » acharné contre le Roi, aurait voulu sauver la Reine. » Camille Desmoulins cherchait à deviner les instincts de » la multitude, afin de lui plaire en la servant. Il n'osa » défendre la Reine. » Pourquoi cette accusation de peur contre un seul homme ? M. de Lamartine, trop habitué à tout sacrifier à son héros de prédilection, Robespierre, commet là une injustice gratuite en appelant l'attention sur la lâcheté du seul Camille Desmoulins, lâcheté qu'il fait servir de piédestal à Robespierre fort étonné de se savoir si humain, si touché du malheur de Marie-Antoinette. Ce n'était pas un homme seul qui pouvait la défendre. Quelque courage qu'il se fût senti au cœur, quelque talent qu'il eût apporté dans cette entreprise chevaleresque, qu'eût-il obtenu ? Nous aurions aimé voir Camille se dévouer à la Reine, comme il s'était dévoué à Dillon ; s'il ne l'a pas fait, est-il le seul coupable ? Mais, au moment où Camille va combattre Robespierre et les hommes de violence, M. de Lamartine éprouve le besoin de le jeter humilié, coupable, sous les pieds de l'homme qu'il préfère : injustice évidente qui trouve son contre-

poids dans l'admiration outrée que M. Thiers professe pour Desmoulins et Danton. La vérité ne se peut trouver ni dans le livre de l'un , ni dans le livre de l'autre. Les Robespierristes et les Dantonistes sont tous de grands coupables à maudire pour le mal qu'ils ont causé , pour leur ambition qui les a mis aux prises sur le corps de la patrie par eux foulée aux pieds et qui faillit périr. Si les uns réagirent contre les autres qui les décimèrent , il ne faut pas croire que l'horreur du sang versé fût la seule cause de l'opposition qui causa leur perte. Il y allait de leur pouvoir.

Seul cette fois parmi eux tous , Camille fut sincère. Les cruautés de la Montagne, le sang qui coulait à flots sur la place de la Révolution, les procès iniques que dirigeait l'infâme Fouquier sous l'inspiration de Saint-Just et de Robespierre, le jetèrent parmi les réactionnaires avec Hérault de Séchelles , avec Lacroix , avec Danton qui , lui, se défendait contre les attaques personnelles de son rival. On raconte que , pendant les tueries judiciaires du mois d'octobre 1793, ces quatre hommes se rencontrèrent à la même table avec quelques-uns de leurs amis, avec Lucile , avec M^{me} Danton , que son mari aimait autant que Camille aimait sa femme. Comme toujours, la politique envahit cette réunion de famille. On parla de ces victimes qui tombaient par centaines, de cet échafaud en permanence et dont la maigre et hideuse silhouette annonçait des exécutions qui s'arrêteraient Dieu savait où ! Les femmes frémissaient et pleuraient ; les hommes s'indignaient. On parla de pitié, de clémence. Une sainte

ligue fut débattue , arrêtée , magnifique opposition que nous voulons louer et admirer , nous qui tenons en horreur les oppositions.

C'est là ce qu'on appela la conspiration de Danton ; c'est là ce qui perdit Danton , Camille , et tous leurs amis , qui se séparèrent pour toujours alors d'avec les jeunes Cordeliers , les Momoro , les Ronsin , les Hébert , les Vincent , les Chaumette.

Parmi les nombreuses brochures que nous avons eues entre les mains , que nous avons consultées et qui nous ont aidé à reconstruire à peu près complète la vie de Camille Desmoulins , il en est une où nous avons trouvé de très-curieux et surtout très-intéressants détails sur la conspiration de Danton , puisque nous tenons à conserver ce nom historique à ce que nous n'aurions jamais songé à nommer conspiration , mais bien sainte réaction , sublime entreprise , même quand elle est égoïste et tentée dans un intérêt personnel , lutte de l'humanité qui reprend ses droits contre la violence et l'esprit de carnage. Ce sont les *Mémoires* du ministre de la justice Garat , Garat qui , Girondin au fond du cœur , vécut avec les Montagnards de toutes nuances et de loin suivait de ses vœux Danton et Camille qu'il préférait à Robespierre et à Saint-Just.

Garat raconte que Danton se voyait trop menacé par la peur qu'il faisait pour ne pas s'occuper de sa défense. « Il se crut , il se vit , et fut toujours menacé , et pour se sauver , lui et les siens , il franchit toutes les barrières , tous les Rubicon de la morale sociale. Il chercha son

› asile et ses défenseurs dans des mesures détestables ,
› parce que c'était les seules , par la nature des choses ,
› que lui présentaient son parti. Chef de l'insurrection
› de la démocratie , il en provoqua tous les excès , il en
› alluma les passions effrénées et le délire. Par lui furent
› demandés le tribunal révolutionnaire , l'armée révolu-
› tionnaire , les comités révolutionnaires , les quarante
› sous payés aux Sections ! Il frappa de tous les côtés
› avec son trident , et toutes les tempêtes furent soule-
› vées. Quand le sort réservé aux vingt-deux parut iné-
› vitable , Danton entendit déjà , pour ainsi dire , son
› arrêt de mort dans le leur. Toutes les forces de cet
› athlète triomphant de la démocratie succombèrent
› sous le sentiment des crimes de la démocratie et de
› ses désordres. Il ne pouvait plus parler que de la cam-
› pagne ; il étouffait ; il avait besoin de fuir les hommes
› pour respirer. A Arcis-sur-Aube , la présence de la
› nature ne put calmer son âme qu'en la remplissant de
› résolutions généreuses et magnanimes. Alors il revint
› portant dans son cœur la conspiration qu'il avait for-
› mée réellement dans le silence des champs et de la
› retraite.

› Tous ses amis y entrèrent Le but et le plan de la
› conspiration de Danton , quoiqu'on prit assez de soin
› de les cacher , étaient très-clairs tous les deux.

› Le but était de ramener le règne des lois et de la
› justice pour tous , celui de la clémence pour les enne-
› mis ; de rappeler dans le sein de la Convention tous
› ceux de ses membres qui en avaient été écartés , en

» leur accordant et en leur demandant amnistie ; de
» soumettre aux examens les plus approfondis des repré-
» sentants de la France elle-même et de l'Europe cette
» Constitution de 1793 , rédigée par cinq ou six jeunes
» gens dans cinq ou six jours ; d'offrir la paix aux puis-
» sances de l'Europe en continuant à les battre ; de rele-
» ver le commerce et l'industrie de leurs ruines par une
» liberté sans limites , les arts et les sciences de leurs
» débris par des encouragements magnifiques ; d'anéan-
» tir toutes les barrières qui séparent les départements
» des départements , toutes les inquisitions qui cherchent
» dans des portefeuilles et sur des cartes les preuves
» d'un civisme qui ne peut être réel que dans des âmes
» affranchies de toute inquisition ; de regarder comme
» les uniques cartes de sûreté de la République les
» bonnes lois , un bon gouvernement , nos armées et
» leurs victoires. »

Si nous laissons parler si longuement un homme qui se vante d'avoir été l'ami de cette conspiration, qui a dû par conséquent, après avoir eu plusieurs entretiens avec Danton, pénétrer à fond ses idées, ses plans, ses projets, ce n'est pas tant pour bien faire connaître des événements auxquels Camille Desmoulins prit part, que pour faire honneur à celui-ci d'être entré dans une pareille entreprise dont la seule pensée, rien que la tentative et l'essai, suffisent pour faire expier bien des erreurs, bien des entraînements, bien des fautes. Voyons maintenant quelle était la part réservée à Camille par Danton dans ses grands projets.

C'est encore Garat qui nous fournit nos renseignements : « Les mesures d'exécution de la conspiration de Danton, c'était de préparer un heureux changement dans les esprits par des feuilles telles que celle de Camille Desmoulins ; d'ouvrir des communications et des intelligences entre le côté gauche et ce qui restait de membres du côté droit de la Convention pour faire cesser cette division qui les livrait tous au despotisme de deux Comités ; de ne regarder comme attachés sans retour au système exterminateur que Saint-Just, Collot et Billaud ; de tenter de séparer d'eux Barrère en parlant à ce qu'on lui croyait d'humanité, Robespierre en parlant à ce qu'on lui connaissait d'orgueil et d'attachement pour la liberté. »

Ce passage des Mémoires de Garat nous donne l'intelligence des nombreux appels que, dans ses pages éloquentes du *Vieux Cordelier*, Camille adressait sans cesse à Robespierre, appels que les uns ont attribués à la peur, les autres à un souvenir d'ancienne amitié, et qui maintenant peuvent peut-être s'interpréter comme l'expression d'un système de conduite, la réalisation d'un plan convenu entre Danton et son ancien secrétaire du ministère de la justice.

« Voilà, » continue Garat, « de cette conspiration, qui a conduit tant de citoyens à l'échafaud, ce que j'ai pu voir ou savoir ; et si, dans les communications intimes des hommes, il existe pour eux quelque moyen de démasquer la sincérité de l'imposture, les intentions malignes des intentions petites et personnelles, l'uni-

» que ambition de Danton à cette époque fut de réparer,
» par un bien immense et durable fait au genre humain,
» les maux terribles et passagers qu'il avait faits à la
» France ; d'étouffer sous une démocratie organisée avec
» une haute et profonde sagesse , le délire et les désas-
» tres de la sans-culotterie ; de faire expirer la Révolution
» sous un gouvernement républicain assez puissant et
» assez éclatant pour rendre éternelle l'alliance de la
» liberté et de l'ordre ; d'assurer le bonheur à sa patrie ;
» de donner la paix à l'Europe et de s'en retourner à
» Arcis-sur-Aube vieillir dans la paresse au milieu de ses
» enfants et de sa ferme.

» C'est à cette hauteur de sentiments et de vues qu'a
» vait été élevée l'âme de Danton par cette même conspi-
» ration qui avait élevé le talent de Camille à côté des
» pensées profondes et sublimes de Tacite ; et ceux qui
» en seront étonnés déclareront par leur étonnement
» qu'ils ignorent ce que peuvent , dans une âme qui n'a
» pas cessé d'appartenir aux affections tendres de la
» nature, les reproches de la conscience pour embrasser
» la vertu comme l'autel où tout s'expie , et ce que peut
» une seule vue inspirée par la vertu pour créer et agran-
» dir le génie. »

Voilà à quelle œuvre se dévoua Camille avec un entraî-
nement , une ardeur qu'il apporta dans toutes ses entre-
prises , avec une honnêteté que nous croyons sincère et
complète, avec un désintéressement et une abnégation de
personnalité qui doit faire oublier , nous l'avons dit,
beaucoup de ses erreurs , bien de ses torts et de ses

fautes. Voilà le plan auquel il concourut, et pour l'exécution duquel nous le verrons bientôt fonder le *Vieux Cordelier*, l'œuvre la plus hardie, la plus audacieuse de ces temps où l'école de Danton portait écrite sur son drapeau cette devise : Audace, de l'audace, toujours de l'audace.

Voilà cette conspiration où la mort tragique des Girondins, les maux de la patrie et l'intérêt aussi de la conservation poussèrent Danton, Camille et leurs amis. Le procès des Girondins et leur exécution avaient tristement impressionné Desmoulins surtout.

Le 28 juillet 1793, la Convention avait déclaré traîtres à la patrie les vingt-et-un Girondins qui, le 31 mai, avaient été décrétés d'arrestation et avaient été les uns arrêtés, les autres assez heureux pour fuir. Le 31 mai contenait en germe le 31 octobre. Ce dernier jour, sur le rapport du Montagnard Amar que nous retrouverons dans la conspiration de Babœuf, la Convention ordonna que Brissot si longtemps poursuivi par la haine de Camille, que Sillery, Condorcet, Ducos, Isnard, Gensonné, Grangeneuve, Philippe d'Orléans, toute la Gironde en masse enfin, seraient traduits devant le tribunal révolutionnaire. Vingt-et-un députés étaient livrés en une seule fois à Fouquier-Tinville et à ses jurés de choix ; sur cent vingt-sept que la Montagne aurait voulu atteindre, quelques-uns avaient déjà péri en fuyant, d'autres sur les échafauds en province ; d'autres avaient été réservés pour une seconde hécatombe, comme l'ex-duc d'Orléans.

Camille voulut assister à ce procès ; si le remords n'é-

tait point encore entré dans son âme, il dut y pénétrer douloureusement à la lecture du réquisitoire de Fouquier-Tinville qui ne fut, le 24 octobre, que le plagiaire de Camille Desmoulins et de son pamphlet de mai contre les Brissotins. « C'était, » dit un historien, « l'histoire de » la calomnie écrite par le calomniateur et revue en témoignage par le bourreau. »

On sait toutes les infamies de ce procès, les Montagnards seuls appelés en témoignage contre les Girondins, les violences et les exagérations de l'accusation, la partialité révoltante du président Hermann, le même qui enverra Camille à la mort; la clôture prématurée des débats, comédie épouvantable à une seconde représentation de laquelle Camille n'assistera plus cette fois comme témoin seulement, mais comme acteur et victime.

Jusqu'au bout, Desmoulins suivit les péripéties de ce drame dont chaque scène le pénétrait de plus de regrets et de douleur, mais dont chaque scène aussi lui enfonçait plus profondément au cœur la résolution de se jeter en travers de tous ces excès, au risque d'y périr broyé.

M. de Lamartine a écrit une page de roman sur la présence de Camille au procès de Brissot, de Vergniaud et de leurs amis. Voici le huitième paragraphe de son quarante-septième livre *des Girondins*. Les condamnés s'étonnent, remplissent la salle de leurs malédictions; Valazé se poignarde, Vergnaud écrase les juges de son méprisant silence. « A ce moment, un cri s'élève du » milieu de la foule, » dit M. de Lamartine; « un jeune

» homme se débat dans un groupe de spectateurs et
» s'efforce vainement de se faire place à travers les
» rangs pressés pour s'enfuir vers la porte. « Laissez-moi
» fuir; laissez-moi me dérober à ce spectacle, » s'écrie-
» t-il en se voilant les yeux de ses deux mains. « Misé-
» rable que je suis! C'est moi qui les tue! c'est mon
» *Brissot dévoilé* qui les accuse et qui les juge! Je ne
» puis supporter la vue de mon ouvrage! Je sens les
» gouttes de leur sang rejaillir sur cette main qui les a
» dénoncés! » Ce jeune homme était Camille Desmoulins,
» inconséquent dans sa pitié comme dans sa haine, et
» dont la légèreté, tour à tour perverse ou puérile, cé-
» dait aux larmes comme elle provoquait le sang. La
» foule indifférente ou dédaigneuse le retint et le fit taire
» comme un enfant. » Nous aimons mieux la version sui-
» vante; elle est moins apprêtée, plus simple, et de plus
» a le grand mérite d'avoir été écrite par un témoin *de visu*.

Un des prétendus amis de Camille, Villate, un des jurés de Robespierre et qui, sur la prière de Desmoulins auquel il supposait sans doute quelque pouvoir encore, quelque influence, devait dans le mois de novembre suivant faire acquitter par le jury révolutionnaire deux prévenus auxquels s'intéressait Camille; Villate, disons-nous, raconte, dans des mémoires qu'il écrivit en prison pendant la réaction thermidorienne, le désespoir auquel se livrait Desmoulins aux dernières heures du procès des Girondins. Cette scène est déchirante et pleine d'intérêt.

« Camille était assis près du banc des jurés » ; écrit

Villate. « Ceux-ci revenant des opinions, Camille s'élan-
» pour parler à Antonelle qui rentrait l'un des derniers.
» Surpris de l'altération de sa figure, il lui dit assez haut :
» Ah ! mon Dieu, je te plains bien ! Ce sont des fonctions
» bien terribles ! Puis entendant la déclaration du jury il
» se jette tout-à-coup dans mes bras , s'agitant , se tour-
» mentant : « Ah ! mon Dieu, ah ! mon Dieu, c'est moi qui
» les tue ; c'est mon *Brissot dévoilé* ! Ah ! mon Dieu , c'est
» moi qui les tue ! » A mesure que les accusés rentrent
» pour entendre leur jugement, les regards se tournent
» vers eux ; le silence le plus profond régnait dans toute
» la salle. L'accusateur public conclut à la peine de mort.
» L'infortuné Camille, défait, perdant l'usage de ses
» sens, laissait échapper ces mots : Je m'en vais, je
» veux m'en aller, et il ne pouvait sortir. A peine le
» mot : mort, est prononcé, Brissot laisse tomber ses
» bras, et sa tête se penche subitement sur sa poitrine.
» Gensonné, pâle et tremblant, demande la parole sur
» l'application de la loi et prononce des mots que l'on
» n'entend pas. Boileau étonné, élevant en l'air son cha-
» peau, s'écrie : je suis innocent , et se tournant vers le
» peuple avec véhémence, il l'invoque ; les accusés se
» lèvent spontanément. Nous sommes innocents, peuple,
» on vous trompe, s'écrient-ils. Le peuple reste immo-
» bile ; les gendarmes les forcent à se rasseoir. Valazé
» tire de sa poitrine un stylet et se l'enfonce dans le
» cœur ; il tombe renversé et il expire. Sillery laisse tom-
» ber ses deux béquilles en s'écriant, le visage plein de
» joie et en se frottant les mains : C'est le plus beau jour

» de ma vie. L'heure avancée de la nuit, les flambeaux
» allumés, les juges et le public fatigués d'une longue
» séance, car il est minuit, tout donnait à cette scène un
» caractère sombre, imposant, terrible; la nature souf-
» fait dans toutes ses affections; Camille Desmoulins se
» trouvait plus mal. »

Regrets tardifs et impuissants! Quand on lui apprit les détails de l'exécution du 31 octobre, Camille s'écria que le Comité de salut public *mettait la Convention en coupe réglée*. Le mot était d'une effrayante justesse; mais pourquoi ne pas s'être allié avec la Gironde comme elle le proposait le 31 mai, au lieu de l'envoyer à sa perte, au lieu de s'exposer à pleurer inutilement sur elle? Que n'écrasait-il plus tôt, comme il va le faire bientôt et vainement, la Montagne de ses sarcasmes, de ses accusations, de ses colères? Versatile, inconstant, tiraillé en tout sens par ses inspirations prime-sautières, que ne sut-il vouloir, être fort! en était-il capable? entrer sans hésiter dans la bonne voie, sans avoir essayé de tous les sentiers détournés et dangereux?

Le chroniqueur Montgaillard a écrit : « L'on a vu entre
» les mains de Camille Desmoulins, alors fanatique admi-
» rateur et complice de l'incorruptible Robespierre, une
» liste de proscription envoyée à ce dernier par un per-
» sonnage de l'émigration. Les noms les plus respec-
» tables y étaient dénoncés; les personnages les plus re-
» marquables par leur attachement aux principes consti-
» tutionnels y étaient inscrits. Deux condisciples de Ca-
» mille Desmoulins au collège Louis-le-Grand, qui existent

» encore et qui jouissent d'une haute réputation de
» loyauté, ont vu aussi ces listes de proscription en-
» voyées de l'étranger, et l'on pourrait ici invoquer leur
» témoignage, si l'honneur ne faisait un devoir de taire
» leur nom. »

Ce sont là des contes à dormir debout. Il est assez de reproches à faire à Camille sans encore lui adresser celui d'avoir vendu et livré sa conscience à un parti qu'il ne poursuit que trop par ses écrits. Calomnier ses adversaires, même des adversaires politiques, est une mauvaise action d'abord, une maladresse ensuite. A force d'exagération, on s'expose à ne plus être cru et à les rendre intéressants. Camille, en prêchant la République, obéissait à une impulsion directe et énergique de sa conscience qui se trompa de route; au moins, c'est là notre avis. Mais c'est parce qu'il était mu par une conviction, — qu'on l'appelle criminelle ou exagérée, c'est toujours une conviction, — c'est parce qu'il agit avec conscience qu'il mérite dans l'histoire une place que ne lui assurerait pas son talent seul. Par son mépris des vengeances personnelles, Camille était mal placé dans la Montagne; ses instincts de modération lui marquaient son rang parmi les Girondins et les modérés, qu'il se repentait trop tard d'avoir combattus, quand il reconnut qu'il s'était mépris sur eux et qu'il avait imprudemment porté secours à ceux avec lesquels il ne s'était jamais trouvé en parfaite communication d'idées.

A partir de la mort des Girondins, Camille Desmoulin a complètement changé de système. Il est entré à

pleines voiles dans les eaux de la réaction. A la Convention, il s'indigne que les exagérés veuillent faire mettre hors la loi tout prévenu qui se serait par la fuite soustrait à un décret d'arrestation. « Je me rappelle, » dit-il avec bon sens, « un proverbe consacré dans le code » de tous les peuples et sanctionné par la sagesse de » toutes les nations : A tort ou à raison, on ne va pas en » prison. »

Même à la tribune des Jacobins à l'oreille desquels il était dangereux de faire parvenir les accents de la raison, il se hasarde à heurter en face la popularité au profit de la vérité. Un jour, on s'occupait des moyens de se procurer du pain et des armes. Un énergième, qui avait été à Saint-Domingue secrétaire du mulâtre Rigaud, prononça cette harangue digne de Caraïbes cannibales :

« Des armes ! c'est dans la bourse des aristocrates que » nous en trouverons pour les immoler jusqu'au dernier. » Si le pain manque, nous les tuerons, nous les sa- » rons et nous les mangerons. Citoyens, à Saint-Do- » mingue, un noir, chef de bande, qu'on avait surnom- » mé *Viande à Blanc*, assurait que rien n'était plus dé- » licat que la chair humaine. A son exemple, j'en ai » usé et j'ai trouvé qu'il avait raison. Ces noirs, que l'on » dit si peu avancés, nous ont donné là une leçon de » civilisation. Au besoin, sachons les imiter. Mourir de » faim au milieu de l'abondance des champs de bataille, » c'est absurde. »

« Citoyen, » répliqua Desmoulins, « ce que tu dis là » n'est pas très-fraternel. Le pain manque, c'est vrai ;

» mais je demande que la proposition soit ajournée
» jusqu'au moment où la disette ne nous laissera plus
» l'option entre des croûtes de pâté et la chair des aris-
» tocrates. »

Cette exagération et cette ironie mirent fin à cette horrible discussion. On sent que ce n'est déjà plus là l'homme qui disait en pleine Convention que la société était divisée en deux sortes de gens : les Messieurs et les Sans-Culottes : ceux-ci auxquels il fallait prendre leur bourse, ceux-là à qui il fallait donner des armes.

XI.

Nous touchons au moment où naquit le *Vieux Cordelier*, ce cri sublime de l'humanité qui expire. Les mémoires du temps nous apprennent comment la création de ce journal fut résolue. Il y avait quelques mois déjà que le projet en avait été débattu entre Danton et Desmoulins qui paraissait hésiter. Danton, Souberbielle et Camille se désolaient et s'effrayaient de tout ce sang que versait le trop docile tribunal révolutionnaire. « Que puis-je, moi ? » dit Souberbielle ; je ne suis qu'un patriote obscur. Ah ! si j'étais Danton ! — « Danton dort ; tais-toi ! » répliqua Danton d'une voix sombre ; il se réveillera quand il en sera temps. Tout cela commence à me faire horreur. Je suis un homme de Révolution ; je ne suis pas un homme de carnage. Mais toi, Camille, pourquoi gardes-tu le silence ? — « Moi, » fit Camille avec exaltation ; « j'en suis las, du silence ! la main me pèse ; j'ai quelquefois envie d'aiguiser ma

» plume en stylet et d'en poignarder ces misérables.
» Qu'ils y prennent garde ! Mon encre est plus indélébile
» que leur sang. Elle tache pour l'immortalité ! — « Com-
» mence donc dès demain ! » s'écria Danton. « C'est toi
» qui as lancé la Révolution ; c'est à toi de l'enrayer. »
— Camille quitta ses amis sur cette parole pour tailler sa
plume et écrire sa nouvelle et dernière œuvre. M. de La-
martine, qui emprunte cette scène aux documents du
temps, en fixe la date aux premiers jours de janvier
1794. C'est une erreur. Les entretiens de Sèvres, où Dan-
ton, Camille, Fabre d'Églantine, Bourdon de l'Oise,
inaugurèrent la réaction au choc des verres, à la lu-
mière des flambeaux, au jet éblouissant des pensées de
Danton illuminées de toute la verve de Desmoulins ; ces
dîners et la conversation avec Souberbielle précèdent
l'année 1794 et la naissance du *Vieux Cordelier*.

Des écrivains ont avancé que la pensée du *Vieux Cor-
delier* appartient à Robespierre qui voulait perdre les
exagérés et pour cela se servit de la plume et du talent
de Camille Desmoulins qu'il exploitait avant de le préci-
piter dans l'abîme à son tour. L'auteur de la *Conjuration
de Robespierre*, livre déjà plusieurs fois cité par nous, s'ex-
prime positivement à ce sujet. « Une personne, » dit-il
» qui connaissait particulièrement Desmoulins, m'a as-
» suré tenir de lui qu'il avait reçu de Robespierre la
» mission de montrer à nu l'âme hideuse du folliculaire
» Hébert, et que Robespierre lui envoyait les articles
» qu'il insérait dans son journal, de sorte que son mi-
» nistère se bornait à les rédiger. » Nous ne pouvons

admettre cette version. Robespierre connut la projet de Camille, l'approuva tacitement, mais ne l'inspira point ; il en profita, c'est vrai ; mais il ne lui fournit jamais d'articles. Nous le prouverons par les faits.

Ce fut le 5 décembre 1793 (quintidi de la deuxième décade de frimaire an 2,) que Camille Desmoulins publia son premier numéro du *Vieux Cordelier*, journal qui parut à intervalles inégaux et n'eut que six numéros, le dernier daté du 30 décembre 1793 (18 nivôse an 2.) Le septième, qui porte, dans l'édition de M. Matton, la date du 3 février 1794. (quintidi pluviôse, deuxième décade), ne parut pas ; nous en chercherons la raison.

En parlant de l'époque où fut publié le *Vieux Cordelier*, M. Matton, dans sa notice sur Camille Desmoulins, a commis deux erreurs matérielles qu'il importe essentiellement de relever. Il avance d'abord que ce fut au mois de mars 1794 que Camille reprit « la plume de journaliste qu'il avait quittée depuis qu'il ne pouvait faire l'éloge de Robespierre et qu'il créa le *Vieux Cordelier*. » Il ne faut que ouvrir un calendrier révolutionnaire pour voir que le 15 frimaire an 2, correspond au 5 décembre 1793 (style esclave). Nous montrerons ensuite comment Camille fit plus d'une fois l'éloge de Robespierre, et, soit amitié, soit frayeur plutôt, encensa son ancienne idole.

M. Matton prétend encore que Desmoulins fut arrêté avant d'avoir envoyé à l'imprimeur l'épreuve corrigée de son septième numéro. Or, cette épreuve est datée de quintidi pluviôse, 2^e décade (3 février 1794), et Camille

ne fut arrêté que le 31 mars suivant. L'auteur eut plus de temps qu'il ne fallait pendant ces deux mois pour revoir une épreuve.

Camille s'occupait d'écrire une histoire de la Révolution, quand les nécessités de son parti et de sa propre défense contre les ignobles et incessantes insultes dont l'abreuvait l'infame Hébert dans les colonnes de son *Père Duchêne*, le forcèrent à rentrer dans la périlleuse carrière du journalisme. Bien que la création de ce journal fût entrée comme moyen de réaction dans le plan de conspiration des Dantonistes, c'est plutôt là un mémoire que Camille écrit pour Camille, un plaidoyer personnel, un pamphlet comme ses ennemis particuliers et intimes, qu'un journal proprement dit et surtout un journal de parti, d'opinion, où l'auteur se sacrifie à sa faction derrière laquelle toute son individualité disparaît, à laquelle il s'identifie, en faveur de laquelle il discute, condamne et exécute les principes qu'elle repousse. Ici, le *moi* apparaît à chaque phrase. L'intérêt du parti n'est traité qu'en seconde ligne. Il faut reconnaître aussi, pour expliquer cette constante apparition du *moi*, que Desmoulins, placé par les siens à l'extrême avant-garde, avait nécessairement, fatalement, appelé sur lui l'attention de la Montagne, personnifiait admirablement l'esprit de résistance et devait supporter les premières et les plus furieuses attaques.

Pour n'en donner qu'une première preuve, nous allons conduire nos lecteurs à une séance des Jacobins. Le 1^{er} frimaire, Robespierre demande « qu'il soit fait un

» scrutin épuratoire à la tribune, pour reconnaître et
» chasser tous les agents des puissances étrangères qui
» se seraient introduits dans cette Société. » Le 6 frim-
maire, (26 novembre 1793), le farouche Hébert, qui se
sent menacé par Robespierre, paie d'audace et rappelle
au club qu'il doit bientôt s'occuper du scrutin épuratoire
de ses membres. « Les intrigants fourmillent partout, »
dit-il; « le mal presse; il faut que, séance tenante, la
» Société arrête le mode de cet épurement. »

Camille Desmoulin se lève et demande que toute la
Société soit appelée à voter et ne constitue pas un Comité
qui agirait en secret: Quand un homme est proscrit par
» l'opinion publique, » répondit-il à Hébert; « il est à
» moitié chemin de la guillotine. Or, l'opinion des Jaco-
» bins est celle de tous les bons républicains. Il ne se-
» rait pas juste de confier à un Comité secret, à un pe-
» tit nombre d'hommes le droit d'en exclure un autre de
» la Société. Je demande que le scrutin ait lieu à la tri-
» bune et non dans un Comité. »

Il se doutait déjà que le scrutin épuratoire le désigne-
rait bientôt aux baisers de la guillotine, ainsi qu'il le
pronostiquait hautement.

Voici comment on procéda à cette épuration dont les
conséquences étaient ou une reconnaissance publique
d'un entier *civisme*, ou une déclaration de suspicion
et une exclusion qui précédaient toujours la sentence du
tribunal révolutionnaire. Le président lisait le tableau
où étaient inscrits les noms des sociétaires et proclamait
un certain nombre de ces noms; c'étaient sur ceux-là

qu'on procédait à l'opération de l'épurement. Prenait la parole celui qui s'opposait ou concluait à la réception.

Le 1^{er} décembre, (11 frimaire,) il ne s'agissait point encore du vote à émettre sur Camille, quand un clubiste nommé Deschamps, après avoir réclamé l'expulsion d'un sociétaire, demanda, en raison d'une absence qui ne lui permettait pas d'assister aux séances suivantes, l'autorisation de présenter « ses observations sur diffé- » rents autres membres, » et de suite il entama contre Camille Desmoulins l'action où s'engageraient bientôt tant d'autres de ses ennemis. « J'accuse, » dit-il, « Ca- » mille Desmoulins comme un homme qui, ayant bien » servi la Révolution, a fini par être on ne peut pas plus » indifférent sur ses progrès. »

C'est probablement à cette première attaque que Camille répond dans son premier numéro du *Vieux Cordelier*, quand il dit en s'adressant à Pitt : « Tu as vu que » tu échouerais éternellement, si tu ne l'attachais à » perdre dans l'opinion publique ceux qui, depuis cinq » ans, ont déjoué tous tes projets. Tu as compris que ce » sont ceux qui t'ont toujours vaincu qu'il fallait vaincre ; » qu'il fallait faire accuser de corruption précisément » ceux que tu n'avais pu corrompre, et d'attiédissement » ceux que tu n'avais pu attiédir. »

A part cette insinuation toute personnelle, ce numéro n'offre rien d'intéressant qu'un passage où l'auteur s'indigne à la pensée que sa plume, arrêtée par la Terreur, n'oserait pas revendiquer pour elle la liberté, la prétendue liberté des Anglais qui cependant n'ont pas la liberté

indéfinie de la presse. « Voyez, » s'écrie-t-il, « avec quelle
» hardiesse le *Morning Chronicle* attaque Pitt et les opéra-
» tions de la guerre! Quel est le journaliste, en France,
» qui osât relever les bévues de nos Comités, et des gé-
» néraux, et des Jacobins, et des ministres, et de la
» Commune, comme l'opposition relève celle du ministère
» britannique? Et moi, Français, moi, Camille Desmou-
» lins, je ne serais pas aussi libre qu'un journaliste an-
» glais! Je m'indigne à cette idée. Qu'on ne dise pas que
» nous sommes en Révolution, et qu'il faut suspendre la
» liberté de la presse pendant la Révolution. Est-ce que
» l'Angleterre, est-ce que toute l'Europe n'est pas aussi
» en état de Révolution? Les principes de la liberté de
» la presse sont-ils moins sacrés à Paris qu'à Londres,
» où Pitt doit avoir une si grande peur de la lumière?
» Je l'ai dit il y a cinq ans: ce sont les fripons qui
» craignent les réverbères. Est-ce que, lorsque d'une
» part la servitude et la vénalité tiendront la plume, et
» de l'autre, la liberté et la vertu, il peut y avoir le
» moindre danger que le peuple, juge dans ce combat,
» puisse passer du côté de l'esclavage? Quelle injure ce
» serait faire à la raison humaine, que de l'appréhender!
» Est-ce que la raison peut craindre le duel de la sottise?
» Je le répète, il n'y a que les contre-révolutionnaires,
» il n'y a que les traîtres, il n'y a que Pitt, qui puissent
» avoir intérêt à défendre, en France, la liberté même
» indéfinie de la presse; et la liberté, la vérité, ne
» peuvent jamais craindre l'écritoire de la servitude et
» du mensonge. »

Camille proclame alors qu'il va déclarer la guerre à l'intrigue, aux méchants, sans crainte comme sans relâche. « Que les bons citoyens, » écrit-il, « ne craignent » point les écarts et les intempérances de ma plume. J'ai » la main pleine de vérités, et je me garderai bien de » l'ouvrir en entier; mais j'en laisserai échapper assez » pour sauver la France et la République une et indivi- » sible.

» Mes collègues ont tous été si occupés et emportés par » le tourbillon des affaires, les uns dans des Comités, les » autres dans des missions, que le temps leur a manqué » pour lire, je dirai presque pour méditer. Moi qui n'ai » été d'aucune mission, d'aucun Comité où l'on eût » quelque chose à faire; qui, au milieu de cette sur- » charge de travaux de tous mes collègues montagnards » pour l'affermissement de la République, ai composé, » presque à moi seul (qu'ils me passent l'expression), » leur Comité de lecteurs et de penseurs, me sera-t-il » permis, au bout d'un an, de leur présenter le rapport » de ce Comité, de leur offrir les leçons de l'histoire, le » seul maître, quoi qu'on en dise, de l'art de gouverner, » et de leur donner les conseils que leur donneraient » Tacite et Machiavel, les plus grands politiques qui » aient jamais existé? »

Ce début était bien hardi et paraissait promettre bien des scandales, bien des révélations, bien des attaques. La Montagne s'en émut, ainsi que de l'attention immédiatement soulevée par la témérité de Desmoulins dont le premier numéro se vendit à un nombre incroyable de

feuilles; on dit que son journal se tira jusqu'à cinquante mille exemplaires. Robespierre, étonné, voulut voir son ancien ami, l'avertir du danger qu'il courait, le prévenir qu'il assumait sur lui une effrayante responsabilité, lui donner des conseils. Il fut convenu entre eux, le fait est historique et se constatera publiquement tout-à-l'heure, que Desmoulins soumettrait à Robespierre, avant de les confier à l'imprimeur, les épreuves de chacun de ses numéros.

Aussi cette influence de Robespierre se reconnaît-elle parfaitement dans le numéro 2 du *Vieux Cordelier*, publié le 10 décembre (20 frimaire). Robespierre redoutait moins alors les Dantonistes que les Exagérés, Danton que Hébert. Il avait résolu d'en finir tout d'abord avec les Hébertistes, qui lui avaient servi de moyen, s'étaient usés à déblayer le terrain pour lui, mais paraissaient commencer à comprendre qu'il les avait exploités et complotaient sa perte. Camille, dirigé par Robespierre, attaque, au profit de celui-ci qu'il comble d'éloges, les exagérés et leurs excès. Il les appelle hypocrites de patriotisme, aristocrates dans l'Assemblée. Il leur reproche de proscrire et de persécuter tous les cultes. Il regrette d'avoir autrefois loué Marat. Il raille Anacharsis Cloutz qui, « plus patriote que Robespierre, plus philosophe que Voltaire, se riait de cette maxime si vraie: Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer; » et qui força l'évêque Gobel, « qu'il courut un jour réveiller à onze heures du soir, à se dépêtriser solennellement le lendemain à la barre de la Convention. » Robespierre,

qui préparait la reconnaissance et le culte d'un Etre-Suprême, aurait écrit ce numéro du *Vieux Cordelier* qu'il ne l'eût point autrement écrit. Aussi n'osons nous blâmer ce jugement sévère que cette conduite de Camille dicte à MM. Buchez et Roux et qu'ils ont consigné dans leur *Histoire parlementaire de la Révolution française* :

« Camille, homme sans convictions et sans caractère, grand coureur de repas et ami de quiconque était son hôte ou son commensal, comprit que si la sévérité du Comité de salut public n'était point contredite et tempérée, il ne tarderait pas à avoir avec lui un démêlé fâcheux. Imitateur très spirituel du style, du scepticisme et de la fausse bonhomie de Montaigne, il cachait avec beaucoup d'art, sous l'aveu plein d'abandon de peccadilles très-vénielles, des fautes très-répréhensibles chez un représentant du peuple. Mû par l'instinct de son propre danger et monté par Danton et par Fabre d'Eglantine, il écrivit son *Vieux Cordelier*. Camarade de collègue de Robespierre et son prôneur enthousiaste pendant la Révolution, les Dantonistes fondaient un grand espoir sur cet intermédiaire pour fléchir et amollir l'*incorruptible*. Sans des imprudences capitales, ils auraient peut-être réussi à se sauver. »

A cette sentence sévère, souvent injuste, il ne manque que la reconnaissance d'un mérite qu'on ne peut contester à Desmoulins : celui d'avoir osé le premier saisir corps à corps un parti très-puissant, très-dangereux et qui avait pour triompher presque autant de chances alors que Robespierre et ses amis. Mais, comme

M. de Lamartine, MM. Buchez et Roux avaient entrepris l'œuvre difficile de la réhabilitation, de la glorification de Robespierre, et, pour le faire apparaître avec plus de grandeur, ils diminuent la taille de ses adversaires et lui sacrifient complètement et Danton et Desmoulins.

Avant de continuer l'analyse du remarquable journal de Camille, il nous faut donner quelques explications sur la séance où les Jacobins, occupés de leur épuration, voèrent l'admission de Desmoulins. Son ami Fabre d'Églantine venait d'être reçu sans conteste; le club était dans un de ses bons jours. Camille fut appelé à la tribune et interpellé, d'abord sur ses liaisons avec le général Dillon dont il avait pris la défense, sur la dénonciation ensuite faite contre lui par Deschamps, relativement au propos que Camille aurait tenu au Tribunal révolutionnaire au moment où les Girondins venaient d'être condamnés. On lui demanda si réellement il avait dit que c'étaient là de véritables républicains et qu'ils mouraient en Brutus.

Nous regrettons de ne pouvoir cacher que, courageux chez lui et la plume à la main, Desmoulins se montra misérable et tremblant à la tribune. Il renia presque son amitié avec Dillon et prétendit « qu'il avait bien fallu » qu'il le vit dans sa prison. » Autrefois il avait cru reconnaître de grands talents dans cet homme de guerre; mais, trompé sur son compte depuis trois mois, il n'avait plus parlé de lui ni en bien ni en mal.

« A l'égard du mouvement de sensibilité, » dit-il ensuite, « que j'ai fait paraître lors du jugement des vingt-

» deux, je déclare que ceux qui me font ce reproche
» étaient loin de se trouver dans la même position que
» moi. Je chéris la République; je l'ai toujours servie,
» mais je me suis trompé sur beaucoup d'hommes tels
» que Mirabeau, les Lameth, etc., que je croyais de vrais
» défenseurs du peuple, et qui néanmoins ont fini par
» trahir ses intérêts. Une fatalité bien marquée a voulu
» que de soixante personnes qui ont signé mon contrat
» de mariage il ne me reste que deux amis, Robespierre
» et Danton. Tous les autres sont émigrés ou guillotins.
» De ce nombre étaient sept d'entre les vingt-deux. Un
» mouvement de sensibilité était donc bien pardonnable
» dans cette occasion; cependant j'atteste n'avoir pas dit :
» *Ils meurent en républicains, en Brutus*; j'ai dit : *Ils*
» *meurent en républicains, mais républicains fédéralistes*;
» car je ne crois pas qu'il y eut beaucoup de royalistes
» parmi eux.

» J'ai toujours été le premier à dénoncer mes propres
» amis; du moment où j'ai vu qu'ils se conduisaient mal,
» j'ai résisté aux offres les plus brillantes, et j'ai étouffé
» la voix de l'amitié que m'avaient inspirée de grands
» talents. »

Un sociétaire prit en pitié toute cette honteuse misère et proposa, puisque Desmoulins venait d'avouer ingénument qu'il avait mal choisi ses amis, de lui prouver, en l'accueillant avec empressement, que les Jacobins savaient mieux choisir les leurs.

Robespierre avait encore besoin de Camille et de Danton, celui-ci qu'il avait fait recevoir à l'épuration, après

avoir échangé avec lui le baiser de Judas , celui-là qu'il croyait bien employer à la ruine des Hébertistes, avant de les sacrifier tous deux à son ambition. Il vint puissamment en aide à Camille, mais après lui avoir adressé de dures et magistrales paroles d'admonestation. « Il faut, » dit-il, « considérer avec Camille Desmoulins ses vertus et ses » faiblesses. Quelquefois faible et confiant, souvent courageux et toujours républicain, on l'a vu successivement l'ami de Lameth, de Mirabeau, de Dillon ; mais « on l'a vu aussi briser ces mêmes idoles qu'il avait » censées. Il les a sacrifiées sur l'autel qu'il leur avait » élevé, aussitôt qu'il a reconnu leur perfidie. En un » mot, il aimait la liberté par instinct et par sentiment, » et n'a jamais aimé qu'elle, malgré les séductions puissantes de tous ceux qui la trahissent.

« J'engage Camille Desmoulins à poursuivre sa carrière, » mais à n'être plus aussi versatile, et à tâcher de ne » plus se tromper sur le compte des hommes qui jouent » un grand rôle sur la scène politique. »

Dans les papiers saisis en Thermidor, nous trouvons une liste dressée par Robespierre ; elle contient en regard des noms des révolutionnaires une appréciation courte, dure, sentencieuse.

« Pauvre homme.... ! » écrit Robespierre, en regard du nom de Camille. Son discours des Jacobins n'est qu'une méprisante paraphrase de sa pensée pleine d'un mépris si concisément, si énergiquement exprimé.

« De nombreux applaudissements annoncent l'admission de Camille Desmoulins, » lisons-nous au *Moniteur*.

Détournons nos regards de cette triste page ; un spectacle plus attrayant force notre attention.

Tout le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, qui parut le 13 décembre 1793, est un chef-d'œuvre de courage, de pensée et de style. Jamais Camille ne s'est élevé à cette hauteur de conception. Une fois dans sa vie, une sainte inspiration l'a conduit au sublime. La vérité avec ses sévères révélations, avec ses vertueux enthousiasmes, lui a été plus utile pour sa gloire que ses paradoxes à la façon de Voltaire, que ses railleries, que tout son esprit, que toute sa verve des mauvais jours.

Camille Desmoulins veut porter le coup suprême au Terrorisme qui sévit alors dans toute son exagération de violence, dans toute sa rage ; il veut le dénoncer à l'indignation des bons citoyens. Il va le peindre à grands traits dans un accès d'héroïque imprudence. C'est sous le voile transparent de la tyrannie des empereurs romains qu'il va esquisser la tyrannie des diverses fractions de la Montagne, de ces fractions qui composent cet horrible ensemble connu dans l'histoire sous le nom de la Terreur. C'est Tibère, c'est Néron, c'est l'ignoble Claude dont sa satire emprunte les noms ; c'est Robespierre, c'est Hébert qu'il expose au pilori. « Je préviens » que d'un bout à l'autre, ce numéro n'est qu'une traduction littérale des historiens, « écrit-il dans une note. « J'ai cru inutile de le surcharger des citations. » Toutefois, au risque de passer pour pédant, je citerai » parfois le texte, afin d'ôter tout prétexte à la malignité d'empoisonner mes phrases et de prétendre ainsi

» que ma traduction d'un auteur mort il y a quinze cents
» ans est un crime de contre-révolution. Voici le pas-
» sage : Tacite. Annales, livre 4, chapitre 72. *Nam*
» *legem majestatis reduxerat, cui nomen apud veteres*
» *idem, sed alia in judicium veniebant : si quis proditione*
» *exercitum, aut plebem seditionibus, denique malè gestâ*
» *Respublicæ majestatem populû romani minuisset. Facta*
» *arguebantur, dicta impunè erant. Primus Augustus co-*
» *gnitionem de famosis libellis specie legis ejus tractavit.* »

Mais personne ne s'y méprendra, ni Hébert, ni Robespierre, ni la Convention, ni Barrère, le rapporteur inféodé de tous ceux qui triomphent.

« Vous comptez, » dit Camille à son lecteur, « sur la
» franchise de ma plume, et vous vous faites un malin
» plaisir de la suivre esquissant fidèlement le tableau de
» ce dernier semestre ; mais je saurai tempérer votre
» joie et animer les citoyens d'un nouveau courage.
» Avant de mener le lecteur aux Brotteaux et sur la
» place de la Révolution et de les lui montrer inon-
» dées du sang qui coula, pendant six mois, pour l'é-
» ternel affranchissement d'un peuple de vingt-cinq mil-
» lions d'hommes et non encore lavées par la liberté et
» le bonheur public, je vais commencer par reporter les
» yeux de mes concitoyens sur les règnes de César et sur
» ce fleuve de sang. »

Et de suite il entre en matière en s'écriant :

« Après le siège de Pérouse, disent les historiens,
» malgré la capitulation, la réponse d'Auguste fut : *N-*
» *vous faut tous périr.* Trois cents des principaux ci-

« toyens furent conduits à l'autel de Jules César, et là,
» égorvés le jour des Ides de Mars; après quoi le reste
» des habitants fut passé pèle-mêle au fil de l'épée, et la
» ville, une des plus belles de l'Italie, réduite en cendres,
» et autant effacée qu'Herculanum de la surface de la
» terre. Il y avait anciennement à Rome, dit Tacite, une
» loi qui spécifiait les crimes d'état et de lèse-majesté,
» et portait peine capitale. Ces crimes de lèse-majesté,
» sous la République, se réduisaient à quatre sortes : si
» une armée avait été abandonnée dans un pays ennemi;
» si l'on avait excité des séditions ; si les membres des
» corps constitués avaient mal administré les affaires et
» les deniers publics ; si la majesté du peuple romain
» avait été avilie. Les empereurs n'eurent besoin que de
» quelques articles additionnels à cette loi pour envelop-
» per et les citoyens et les cités entières dans la pros-
» cription. Auguste fut le premier extendeur de cette loi
» de lèse-majesté, dans laquelle il comprit les écrits
» qu'il appelait contre-révolutionnaires. Sous ses suc-
» cesseurs et bientôt, les extensions n'eurent plus de
» bornes, dès que des propos furent devenus des crimes
» d'Etat ; de là, il n'y eut qu'un pas pour changer en
» crimes les simples regards, la tristesse, la compassion,
» les soupirs, le silence même.

» Bientôt ce fut un crime de lèse-majesté ou de contre-
» révolution à la ville de Nursia, d'avoir élevé un mo-
» nument à ses habitants morts au siège de Modène, en
» combattant cependant sous Auguste lui-même, mais
» parce qu'alors Auguste combattait avec Brutus, et
» Nursia eut le sort de Pérouse.

» Crime de contre-révolution à Dibon Drusus, d'avoir
» demandé aux diseurs de bonne aventure s'il ne possé-
» derait pas un jour de grandes richesses. Crime de con-
» tre-révolution au journaliste Cremutius Cordus, d'avoir
» appelé Brutus et Cassius les derniers des Romains. Crime
» de contre-révolution à un des descendants de Cassius,
» d'avoir chez lui un portrait de son bisaïeul. Crime de
» contre-révolution à Mamercus Scaurus, d'avoir fait
» une tragédie où il y avait tel vers à qui l'on pouvait
» donner deux sens. Crime de contre-révolution à Tor-
» quatus Silanus, de faire de la dépense. Crime de contre-
» révolution à Petreïus, d'avoir eu un songe sur Claude.
» Crime de contre-révolution à Appius Silanus, de ce
» que la femme de Claude avait eu un songe sur lui.
» Crime de contre-révolution à Pomponius, parce qu'un
» ami de Séjan était venu chercher un asile dans une
» de ses maisons de campagne. Crime de contre-révo-
» lution d'être allé à la garde-robe sans avoir vidé ses
» poches, et en conservant dans son gilet un jeton à la
» face royale, ce qui était un manque de respect à la fi-
» gure sacrée des tyrans. Crime de contre-révolution
» de se plaindre des malheurs du temps, car c'était faire
» le procès du gouvernement. Crime de contre-révola-
» tion de ne pas invoquer le génie divin de Caligula.
» Pour y avoir manqué, grand nombre de citoyens
» furent déchirés de coups, condamnés aux mines ou
» aux bêtes quelques-uns même sciés par le milieu du
» corps. Crime de contre-révolution à la mère du con-
» sul Fusius Geminus, d'avoir pleuré la mort de son fils.

› Il fallait montrer de la joie de la mort de son ami, de son parent, si l'on ne voulait s'exposer à périr soi-même. Sous Néron, plusieurs dont il avait fait mourir les proches allaient en rendre grâce aux dieux ; ils illuminaient. Du moins il fallait avoir un air de contentement, un air ouvert et calme. On avait peur que la peur même ne rendit coupable.

› Tout donnait de l'ombrage au tyran. Un citoyen avait-il de la popularité, c'était un rival du prince, qui pouvait susciter une guerre civile. *Studia civium in se verteret et si multi idem audeant, bellum esse.* Suspect.

› Fuyait-on au contraire la popularité, et se tenait-on au coin de son feu ; cette vie retirée vous avait fait remarquer, vous avait fait donner de la considération. *Quanto metu occultior, tanto famæ adeptus.* Suspect.

› Etiez-vous riche ; il y avait un péril imminent que le peuple ne fût corrompu par vos largesses. *Auri vim atque opes Plauti principi infensas.* Suspect.

› Etiez-vous pauvre ; comment donc ! invincible empereur, il faut surveiller de plus près cet homme. Il n'y a personne d'entreprenant comme celui qui n'a rien. *Sylla inopem, indè præcipuam audaciam.* Suspect.

› Etiez-vous d'un caractère sombre, mélancolique, ou mis en négligé ; ce qui vous affigeait, c'est que les affaires publiques allaient bien. *Hominem bonis publicis mazstum.* Suspect.

› Si, au contraire, un citoyen se donnait du bon temps et des indigestions, il ne se divertissait que

» parce que l'empereur avait eu cette attaque de goutte
» qui heureusement ne serait rien ; il fallait lui faire sen-
» tir que sa majesté était encore dans la vigueur de
» l'âge. *Reddendam pro intempestivâ licentiâ mæstam et*
» *funebrem noctem quâ sentiat vivere Vitellium et impe-*
» *rare.* Suspect.

» Etait-il vertueux et austère dans ses mœurs ; bon !
» nouveau Brutus , qui prétendait par sa pâleur et sa
» perruque de Jacobin , faire la censure d'une cour ai-
» mable et bien frisée. *Gliscere æmulos Brutorum vultûs*
» *ridigi et tristis quo tibi lasciviam exprobrent.* Suspect.

» Etait-ce un philosophe , un orateur ou un poète ; il
» lui convenait bien d'avoir plus de renommée que ceux
» qui gouvernaient ! Pouvait-on souffrir qu'on fût plus
» d'attention à l'auteur , aux quatrièmes , qu'à l'empereur dans sa loge grillée ? *Virginum et Rufum claritudo*
» *nominis.* Suspect.

» Enfin s'était-on acquis de la réputation à la guerre ;
» on n'en était que plus dangereux par son talent. Il y a
» de la ressource avec un général inepte. S'il est traître,
» il ne peut pas si bien livrer une armée à l'ennemi qu'il
» n'en revienne quelqu'un. Mais un officier du mérite de
» Corbulon ou d'Agricola , s'il trahissait , il ne s'en sauverait
» pas un seul. Le mieux était de s'en défaire. Au moins ,
» seigneur , ne pouvez-vous vous dispenser de l'éloigner
» promptement de l'armée. *Multa mititari samâ metum*
» *fecerat.* Suspect.

» On peut croire que c'était bien pis si on était petit-
» fils ou allié d'Auguste ; on pouvait avoir un jour des

› préentions au trône. *Nobilem et quod tunc spectaretur è
› Cæsarum posteris ! Suspect.*

› Et tous ces suspects, sous les empereurs, n'en
› étaient pas quittes, comme chez nous, pour aller aux
› Madelonnettes, aux Irlandais, ou à Sainte-Pélagie. Le
› prince leur envoyait l'ordre de faire venir leur méde-
› cin ou leur apothicaire, et de choisir, dans les vingt-
› quatre heures, le genre de mort qui leur plairait le
› plus. *Missus centurio qui maturaret eum.*

› C'est ainsi qu'il n'était pas possible d'avoir aucune
› qualité, à moins qu'on n'en eût fait un instrument de
› la tyrannie, sans éveiller la jalousie du despote et sans
› s'exposer à une perte certaine. C'était un crime d'avoir
› une grande place, ou d'en donner sa démission ; mais
› le plus grand de tous les crimes était d'être incorrup-
› tible. Néron avait tellement détruit ce qu'il y avait de
› gens de bien, qu'après s'être défait de Thræsea et de
› Soranus, il se vantait d'avoir aboli jusqu'au nom de
› vertu sur la terre. Quand le Sénat les avait condamnés,
› l'empereur lui écrivait une lettre de remerciement de
› ce qu'il avait fait périr *un ennemi de la République* ; de
› même qu'on avait vu le tribun Clodius élever un *autel*
› *à la liberté* sur l'emplacement de la maison rasée de
› Cicéron, et le peuple crier : *Vive la liberté !*

› L'un était frappé à cause de son nom et de celui de
› ses ancêtres ; un autre, à cause de sa belle maison d'Al-
› be ; Valérius Asiaticus, à cause que ses jardins avaient
› plu à l'impératrice ; Statilius, à cause que son visage
› lui avait déplu ; et une multitude sans qu'on en pût de-

» viner la cause. Toranius , le tuteur , le vicil ami d'Auguste , était proscrit par son pupille sans qu'on sût pourquoi , sinon qu'il était homme de probité et qu'il aimait sa patrie. Ni la préture , ni son innocence ne purent garantir Quintus Gellius des mains sanglantes de l'exécuteur ; cet Auguste dont on a vanté la clémence , lui arrachait les yeux de ses propres mains. On était trahi et poignardé par ses esclaves , ses ennemis ; et si l'on n'avait point d'ennemi , on trouvait pour assassin un hôte , un ami , un fils. En un mot , sous ces règnes , la mort naturelle d'un homme célèbre , ou seulement en place , était si rare que cela était mis dans les gazettes comme un événement , et transmis par l'historien à la mémoire des siècles. Sous ce Consulat , dit notre annaliste , il y eut un pontife , Pison , qui mourut dans son lit ; ce qui parut tenir du prodige. »

» La mort de tant de citoyens recommandables semblaient une moindre calamité que l'insolence et la fortune scandaleuse de leurs meurtriers et de leurs dénonciateurs. Chaque jour , le délateur sacré et inviolable faisait son entrée triomphale dans le palais des morts , et recueillait quelque riche succession. Tous ces dénonciateurs se paraient des plus beaux noms , se faisaient appeler Cotta , Scipion , Régulus , Cassius , Severus. La délation était le seul moyen de parvenir , et Régulus fut fait trois fois consul pour ses dénonciations. Aussi tout le monde se jetait-il dans une carrière de dignités si large et si facile , et pour se signaler par un début illustre , et faire ses caravanes de délateur , le

› marquis Seranus intentait une accusation de contre-
› révolution contre son vieux père , déjà exilé ; après
› quoi il se faisait appeler fièrement Brutus.

› Tels accusateurs , tels juges. Les tribunaux , protec-
› teurs de la vie et des propriétés , étaient devenus des
› boucheries où ce qui portait le nom de supplice et de
› confiscation n'était que vol et assassinat.

› S'il n'y avait pas moyen d'envoyer un homme au
› tribunal , on avait recours à l'assassinat et au poison.
› Celer , Célius , la fameuse Locuste , le médecin Anicet ,
› étaient des empoisonneurs de profession , patentés ,
› voyageant à la suite de la cour , et une espèce de
› grands officiers de la couronne. Quand ces demi-mesu-
› res ne suffisaient pas , le tyran recourait à une pros-
› cription générale. C'est ainsi que Caracalla , après avoir
› tué de ses propres mains son frère Géta , déclarait
› ennemis de la République tous ses amis et ses parti-
› sans , au nombre de vingt mille ; et Tibère , ennemis de
› la République tous les amis et les partisans de Séjan ,
› au nombre de trente mille. C'est ainsi que Sylla , dans
› un seul jour , avait interdit le feu et l'eau à soixante-
› dix mille Romains. Si un lion empereur avait eu une
› cour et une garde prétorienne de tigres et de panthè-
› res , ils n'eussent pas mis plus de personnes en pièces
› que les délateurs , les affranchis , les empoisonneurs et
› les coupe-jarrets des Césars ; car la cruauté causée par
› la faim cesse avec la faim , au lieu que celle causée par
› la crainte , la cupidité et les soupçons des tyrans , n'a
› point de bornes. Jusqu'à quel degré d'avilissement et

» de bassesse l'espèce humaine ne peut-elle pas descen-
» dre ? Quand on pense que Rome a souffert le gouverne-
» ment d'un monstre qui se plaignait que son règne ne
» fût point signalé par quelque calamité, peste, famine,
» tremblement de terre; qui enviait à Auguste le bonheur
» d'avoir eu, sous son empire, une armée taillée en piè-
» ces, et au règne de Tibère, les désastres de l'amphi-
» théâtre de Fidènes, où il avait péri cinquante mille
» personnes; et, pour tout dire en un mot, qui souhai-
» tait que le peuple romain n'eût qu'une seule tête, pour
» le mettre en masse à la fenêtre ! »

Tous ces crimes, toutes ces abominations, Camille Desmoulin les attribue à la royauté. Mais qu'on ne s'y trompe pas ! C'est là une de ces nécessités de position, une de ces précautions oratoires, qui n'ont de mystères pour personne. Pérouse, c'est Lyon dont les massacres ne trouvent nulle part d'équivalent dans le passé. Le portrait de Cassius saisi chez son petit-fils compromis par une peinture, c'est l'histoire des portraits de nos Rois compromettant les malheureux qui ne les ont pas portés aux feux de joie des fêtes patriotiques. Se plaindre des malheurs des temps a perdu plus de citoyens sous l'affreux régime de 93 que sous tous les empereurs romains à la fois. « Un citoyen avait-il de la popularité, » c'était un rival du prince et qui pouvait susciter une » guerre civile. » Si Tacite a écrit cette pensée traduite par Camille, Tacite avait prédit le sort de Dumouriez, de Dillon, de Biron, de Custines, qui ont menti aux traditions de loyauté, se sont condamnés à vaincre les enne-

mis de la République, les amis de leur Roi, et ont été dévorés par la Montagne qui les jalousait. Les riches sous les tyrans ont-ils couru plus de dangers que sous la République? qu'on le demande au savant et millionnaire fermier-général Lavoisier, pour ne citer qu'un seul exemple. Et les philosophes? Condorcet répondra pour eux. La Gironde, ce sont les orateurs conduits au supplice. Roucher, Chénier, ce sont les poètes dont parle Camille, qui peut-être a songé à lui-même en frémissant. C'est sans nul doute son affaire avec les Jacobins lui reprochant d'avoir dit que les Girondins étaient morts martyrs, en hommes de courage, qu'il a eu en vue dans » cette phrase : « Crime de contre-révolution au journa- » liste Cremutius Cordus d'avoir appelé Brutus et Cas- » sius les derniers des Romains. » Et la délation? et la trahison des amis, des hôtes, en quel temps fut-elle mieux qu'en 1793 honorée, commandée par la loi? « Un homme mourut dans son lit, ce qui parut tenir du » prodige. » Qu'on nous cite un homme de quelque valeur qui soit mort autrement que sur l'échafaud. Le tribunal révolutionnaire, avec ses avidités, ses condamnations iniques, sommaires, sans discussion, sans liberté, n'est-il pas admirablement dépeint?

Et cette dernière phrase : « Quand on pense, pour tout » dire en un mot que Rome a souffert le gouvernement » d'un monstre qui souhaitait que le peuple romain n'eût » qu'une seule tête pour le mettre en masse à la fenêtre! » N'est-ce pas un mot digne de 1793, de Marat? un mot qui, s'il n'a pas été littéralement prononcé, a été, ce qui est pire, presque à la lettre réalisé!

Sous la transparence de l'allégorie, chacun se reconnut, il n'y eut jamais place pour la négation, même un seul instant. Le 6 nivôse (jeudi 28 décembre 1793), Barrère, au nom du Comité de salut public, voulut répondre à la tribune aux attaques indirectes de Camille Desmoulins. « Je viens, » dit-il, dans un de ces discours qu'on appela des Carmagnoles, « je viens, au milieu de nos victoires » sur nos ennemis extérieurs, vous proposer d'en emporter une autre sur nos ennemis de l'intérieur. L'aristocratie, » — Camille Desmoulins accusé d'aristocratie ! — « nous accuse d'injustice, parce que les aristocrates » ne sont pas libres d'arrêter nos succès ! »

Alors Barrère justifie et innocente la loi des suspects. Paragraphe par paragraphe, il prend, sans le nommer, le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, le combat, le terrasse. On demande où sont les suspects ! « Les généraux traîtres, les députés parjures, les fédéralistes incorrigibles, l'intrigue, le faux patriotisme, la trahison, l'étranger étaient partout. » Les suspects ! ils commandaient nos armées ; c'est Biron, c'est Dillon. Ils réchauffaient ou attiédissaient à leur gré la Vendée ; c'est Ronsin. Ce sont les nobles, ce sont les ouvriers prévaricateurs, ce sont des femmes même. Ce sont les magistrats, « ou » robins. »

Les suspects ! « Je dirai », s'écrie alors Barrère en attaquant son adversaire, « oui je dirai avec plus de raison et de politique que les écrivains périodiques qui, sans le savoir et le vouloir peut-être, ravivent la » contre-révolution et réchauffent les cendres de l'aris-

» tocratie ; je dirai : Noble , suspect ; prêtre , homme de
» cour , homme de loi , suspect ; banquier , étranger ,
» agitateur connu , citoyen déguisé d'état et de forme
» extérieure , suspect ; homme plaintif de tout ce qui se
» fait en Révolution , suspect ; homme affligé de nos
» succès à Maubeuge , à Dunkerque et dans la Vendée ,
» suspect. Oh ! la belle loi que celle qui eût déclaré sus-
» pects tous ceux qui , à la nouvelle de la prise de Tou-
» lon , n'ont pas senti battre leur cœur pour la patrie ,
» et n'ont pas eu une joie prononcée ! Que n'a-t-on pu
» pénétrer ce jour-là dans les salons dorés , dans ce
» que la vanité appelle des hôtels , dans les clubs aris-
» tocratiques , dans les cafés inciviques , dans les groupes
» salariés , dans les confidences des complis du despo-
» tisme ! C'est là que les Comités de surveillance eussent
» frappé sans erreur , et incarcéré sans remords.

» De telles arrestations , » continue Barrère en reve-
nant sur Camille , « n'eussent pas motivé une nouvelle
» traduction de Tacite qui n'écrivait que contre les ty-
» rans sans Révolution et non contre les tyrans révo-
» lutionnaires ; Tacite qui ne burinait les traits hideux
» de la tyrannie que lorsque la tyrannie était passée , et
» non pas lorsque nous attaquons les vieux amis , les in-
» corrigibles sectaires de la tyrannie..... Je suis loin
» d'attaquer les intentions d'un de nos collègues dont je
» connais le patriotisme et les talents qui ont plusieurs
» fois servi la liberté. » Plus loin , faisant allusion à *la*
lettre à Dillon , Barrère désigne clairement Camille
Desmoulin qu'il appelle : « Pétitionnaire des maisons
» d'arrêt , envoyé par l'aristocratie. »

Pour que personne ne se trompe à l'anonyme méprisant dans les plis duquel Barrère et le Comité de salut public cherchent à ensevelir leur ennemi, le *Moniteur* publie une courte note, commentaire explicatif du silence calculé gardé sur les noms propres par Barrère à la tribune. « Nous devons à nos lecteurs, » lisons-nous « dans le *Moniteur* du 8 nivôse an 2, (28 décembre 1792) » quelques observations pour l'intelligence de cette partie du rapport de Barrère.

» Camille Desmoulins, dans un journal qu'il vient d'entreprendre sous le nom de *Vieux Cordelier*, s'élève » avec chaleur contre la mesure de l'arrestation des gens » suspects. On a vu avec quelque étonnement ce représentant du peuple devenir tout à coup aussi indulgent » envers les ennemis de la liberté qu'il leur était autrefois terrible ; car il faut ou prétendre qu'il n'existe » plus de contre-révolutionnaires, ou préserver de leurs » trahisons le berceau de la République, en s'assurant » de leurs personnes. Son troisième numéro a été dénoncé dans toutes les Sociétés populaires de Paris. Ce » n'est pas que nous pensions que le tableau qu'il a fait, » sous le titre de *Traduction de Tacite*, de la tyrannie » des Césars, puisse fournir aucun moyen de parallèle » avec la mesure précautionnelle de l'arrestation momentanée des hommes suspects. Les couleurs et les expressions dont il s'est servi dans la rédaction de cet article, plutôt que les faits exposés dans sa nomenclature des victimes de la cruauté soupçonneuse des tyrans romains, ont pu donner lieu aux applications

» perfides de l'aristocratie. Mais combien il serait néces-
» saire que les écrivains politiques eussent attention de
» ne jamais servir la malignité de ces hommes accoutu-
» més à saisir avec avidité tout ce qui peut discréditer
» les mesures que la prudence et la vigueur révolution-
» naire commandent !

» Sans doute le Romain libre, persécuté par un tyran
» usurpateur, le préteur patriote Quintus Gelius, à qui
» Auguste arracha les yeux de sa propre main, avant de
» le livrer au bourreau, ne doivent pas être assimilés
» à l'aristocrate français condamné par le salut public au
» sacrifice momentané de sa liberté ; sans doute le peuple
» français, exerçant enfin le droit d'une juste méfiance
» contre les riches égoïstes qui l'ont si longtemps trahi
» et opprimé, ne sera pas non plus comparé à Néron,
» qui déclarait *suspects*, dit Desmoulin, ou condamnait
» à mort tous les citoyens riches, pour envahir leurs
» biens. Mais pourquoi ces tableaux ont-ils été environ-
» nés par l'artiste de couleurs qui sembleraient faites
» pour indiquer aux ennemis de la liberté des points de
» ressemblance qui fournissent déjà un nouvel aliment
» à leurs calomnies ? Il n'est pas permis d'attaquer la
» pureté des intentions d'un écrivain qui n'a cessé de
» montrer un patriotisme prononcé ; mais la joie que
» tous les hommes et toutes les Sociétés connues par leur
» aristocratie, ont témoignée sur la publication des deux
» derniers numéros de ce journal, qui fait en ce moment
» le texte de toutes les conversations, a été le thermo-
» mètre sur lequel les patriotes ont jugé cette produc-
» tion. »

Par ironie, Desmoulins, nous l'avons déjà vu, avait à l'avance protesté contre des rapprochements dont il n'avait pas eu l'idée, affirme-t-il. Evidemment, c'est là de l'ironie. C'est encore de l'ironie sanglante que ces mots par lui ajoutés à sa fulminante apostrophe : « Qu'on ne dise pas, par exemple, que, dans ce numéro trois et dans ma traduction de Tacite, la malignité trouvera des rapprochements entre ces temps déplorables et le nôtre ! Je le sais bien ; et, c'est pour faire cesser ces rapprochements, c'est pour que la liberté ne ressemble pas au despotisme, que je me suis armé de ma plume. » — « Je n'ai point prétendu faire d'application à personne dans ce numéro, » ajoutait-il plus loin, et il assure que ce n'est point sa faute, si les Terroristes, qu'il personnifie dans Vincent et Anacharsis Clootz, que tout à l'heure il va crucifier dans la personne d'Hébert et de Ronsin, de Chaumette et de Momoro, « jugent à propos de se reconnaître à certains traits » dans les portraits qu'il vient de tracer.

Mais ce n'était pas seulement ces héros de bas étage qu'il avait voulu marquer à jamais des sillons ineffaçables du fouet de sa satire. Bien qu'il eût plusieurs fois pris la précaution de flatter Robespierre, et sans besoin de parler de lui, de prononcer son nom, double jeu dont nous n'osons point trop le blâmer ; bien qu'il eût appelé sublime le manifeste de Robespierre à l'Europe, il ne se faisait pas illusion : Robespierre avait dû prendre pour lui certains passages de la prétendue traduction libre de Tacite. Nous l'avons dit : Camille

communiquait ses épreuves à son ancien camarade de Louis-le-Grand. A la lecture muette et rapide de quelques citations, peut-être avait-il aperçu Robespierre ou fronçant ses sourcils, ou mordant ses lèvres minces, ou froissant le papier par un geste de colère promptement réprimée. Robespierre se serait-il reconnu? Tout à l'heure, aux Jacobins, Robespierre, à qui Camille en appellera, prétendra ou qu'il n'a pas reçu communication des épreuves de tous les numéros du journal incriminé, ou qu'il n'a pas tout lu, ou qu'il a conseillé des rectifications, des retranchements promis et non exécutés. N'a-t-il donc pas eu connaissance de ce fameux troisième numéro? Est-ce dans celui-là qu'il demandait d'importantes modifications?

On savait si bien, en 1794, que Camille s'était perdu par ses hardies allusions de son troisième numéro, que le Conventionnel Courtois, dans son rapport sur les papiers trouvés chez Robespierre après Thermidor, écrit cette phrase stéréotypée dans tous les esprits à cette époque : « Camille guillotiné pour avoir commenté Ta- » cite. »

Dans l'intervalle qui s'écoula entre le troisième numéro du *Vieux Cordelier* paru le 15 décembre 1793, et le quatrième daté du 20 du même mois, le scandale fut extrême. Comme nous l'apprend la note du *Moniteur*, tous les clubs s'emparèrent de ce numéro; on le lut à la tribune; on le commenta dans les rares Sociétés modérées pour en tirer d'heureux présages de réaction prochaine, dans les Sociétés démagogiques pour maudire et

menacer le courageux écrivain. Aux Cordeliers surtout, la rage fut portée à son comble. Ce fut tout un événement politique que l'apparition de ce numéro magnifique, le plus bel écrit de la Révolution.

Le quatrième numéro du *Vieux Cordelier* donna un digne pendant à celui qui l'avait précédé. Ce n'est plus à mots couverts que Camille dénonce la Terreur, les Terroristes, leurs fureurs et leurs folies. « Quelques personnes ont improuvé mon numéro trois où je me suis plu, disent-elles, à faire des rapprochements qui tendent à jeter de la défaveur sur la Révolution et les patriotes; elles devraient dire sur les excès de la Révolution et des patriotes d'industrie, » dit Camille Desmoulins en débutant. Plus décidé qu'il y a cinq jours, cette fois, on le voit, il rejette les voiles d'une allusion gênante.

Ces peureux qui le blâment croient l'embarrasser en reconnaissant que l'ère sous laquelle on vit n'est pas celle de la liberté, mais en exhortant à la patience par cette promesse qu'un jour, bientôt, la liberté viendra. « La liberté! la liberté! » s'écrie le journaliste, « n'a ni vicillesse, ni enfance; elle n'a qu'un âge, celui de la force et de la vigueur. Cette liberté que j'adore n'est point inconnue. Nous combattons pour défendre des biens dont elle met sur-le-champ en possession ceux qu'elle invoque; ces biens sont la déclaration des Droits, la *douceur* des maximes républicaines, la fraternité, la sainte égalité, l'inviolabilité des principes. Voilà les traces des pas de la Déesse; voilà à quels traits je

» distingue les peuples au milieu de qui elle habite. »

Mais Camille n'a pas longtemps conservé sa naïve illusion. « Cette liberté, ne serait-ce qu'un vain nom ? » se demande-t-il avec découragement. La liberté, ce n'est pour tout ce peuple stupide qu'une femme, une prostituée, la Maillart ou la Momoro, ou bien encore un colosse de pierre pour lequel le peintre David a révé cinquante pieds de haut. « Si par la liberté, » continue le *Vieux Cordelier*, « vous n'entendez pas comme moi » les principes, mais seulement un morceau de pierre, » il n'y eut jamais d'idolâtrie plus stupide et plus coûteuse que la nôtre. O mes chers concitoyens, serions-nous donc avilis à ce point de nous prosterner devant » de telles divinités ? Non, la liberté, cette liberté descendue du Ciel, ce n'est point une nymphe de l'Opéra, » ce n'est point un bonnet rouge, une chemise sale ou » des haillons. La liberté, c'est le bonheur, c'est la raison, » c'est l'égalité, c'est la justice. »

D'avance, Desmoulin combat Barrère et sa manie furieuse de voir partout des suspects. « Voulez-vous que » je la reconnaisse, cette liberté, » s'écrie-t-il ; « voulez-vous que je tombe à ses pieds, que je verse tout mon » sang pour elle ? Ouvrez les prisons à ces deux cent mille » citoyens que vous appelez suspects ; car, dans la Déclaration des Droits, il n'y a point de maison de suspicion, il n'y a que des maisons d'arrêt. Le soupçon » n'a point de prisons, mais l'accusateur public ; il n'y a » point de gens suspects, il n'y a que des prévenus de » délits fixés par la loi ; et ne croyez pas que cette me-

› sure serait funeste à la République, ce serait la mesure
› la plus révolutionnaire que vous eussiez jamais prise.
› Vous voulez exterminer tous vos ennemis par la guillo-
› tine ! Mais y eut-il jamais plus grande folie ? Pouvez-
› vous en faire périr un seul à l'échafaud sans vous faire
› dix ennemis de sa famille ou de ses amis ? Croyez-vous
› que ce soient ces femmes, ces vieillards, ces caco-
› chymes, ces égoïstes, ces traînants de la Révolution
› que vous enfermez, qui sont dangereux ? De vos en-
› nemis, il n'est resté parmi vous que les lâches et les
› malades ; les braves et les forts ont émigré ; ils ont péri
› à Lyon ou dans la Vendée : tout le reste ne mérite pas
› votre colère. Cette multitude de Feuillants, de rentiers,
› de boutiquiers, que vous incarcérez dans le duel entre
› la Monarchie et la République, n'a ressemblé qu'à ce
› peuple de Rome, dont Tacite peint ainsi l'indifférence
› dans le combat entre Vitellius et Vespasien :

› Tant que dura l'action, les Romains s'assemblaient
› comme des spectateurs curieux autour des combattants,
› et, comme à un spectacle, ils favorisaient tantôt ceux-
› ci et tantôt ceux-là par des battements de mains et des
› acclamations, se déclarant toujours pour les vain-
› queurs, et, lorsqu'un des deux partis venait à lâcher
› pied, voulant qu'on tirât des maisons et qu'on livrât à
› l'ennemi ceux qui s'y sauvaient. D'un côté, l'on voyait
› des morts et des blessés ; de l'autre, des comédies et
› des restaurateurs remplis de monde. N'est-ce pas l'i-
› mage de nos modérés, de nos chapelains, de nos si-
› gnataires de la fameuse pétition des huit mille et des

› vingt mille, et de cette multitude immobile entre les
› Jacobins et Coblentz, selon les succès criant : Vive La
› Fayette et son cheval blanc ! ou portant en triomphe le
› buste de Marat, et le nichant dévotement à la place de
› la Notre-Dame du coin et entre les deux chandelles ! On
› voit que les bourgeois de Paris, l'an 2 de la République,
› ne ressemblent pas mal à ceux de Rome, du temps de
› Vitellius, comme à ceux d'Athènes du temps de Platon,
› dont ce philosophe disait, dans sa République imagi-
› naire, qu'il n'avait rien prescrit pour eux, cette classe
› étant faite pour suivre aveuglément l'impulsion du
› gouvernement et des plus forts. On se battait au Car-
› rousel et au Champ-de-Mars, et le Palais-Royal étalait
› ses bergères et son Arcadie. A côté du tranchant de la
› guillotine, sous lequel tombaient les têtes couronnées,
› et sur la même place, et dans le même temps, on
› guillotinaut aussi Polichinelle, qui partageait ainsi l'at-
› tention. Ce n'était pas l'amour de la République qui
› attirait tous les jours tant de monde sur la place de la
› Révolution, mais la curiosité, et la pièce nouvelle, qui
› ne pouvait avoir qu'une seule représentation. Je suis
› sûr que la plupart des habitués de ce spectacle se
› moquaient, au fond de l'âme, des abonnés de l'Opéra
› et de la tragédie, qui ne voyaient qu'un poignard de
› carton et des comédiens qui faisaient le mort. Telle
› était, dit Tacite, l'insensibilité de la ville de Rome, sa
› sécurité dénaturée et son indifférence parfaite pour
› tous les partis. Mais Vespasien, vainqueur, ne fit point
› embastiller la multitude. »

Et pour mieux faire prendre en horreur tout ce sang versé, toutes ces vengeances personnelles, toutes ces cruautés, ce joug de fer sous lequel la patrie courbe son noble front, la Terreur enfin, Camille célèbre avec enthousiasme la Clémence, mot si doux, mot si complètement oublié. Le premier de tous, il sollicite un comité de clémence, la clémence dont le nom seul est une insulte, une trahison, un nom qui tue. « Que de béné-
» dictions s'élèveraient de toutes parts ! Je pense bien
» différemment de ceux qui vous disent qu'il faut laisser
» la Terreur à l'ordre du jour. Je suis certain, au con-
» traire, que la liberté serait consolidée et l'Europe
» vaincue, si vous aviez un comité de clémence. C'est ce
» comité qui finirait la Révolution ; car la clémence est
» aussi une mesure révolutionnaire, et la plus efficace
» de toutes, quand elle est distribuée avec sagesse. Que
» les imbécilles et les fripons m'appellent modéré s'ils le
» veulent, je ne rougis pas de n'être pas plus enragé que
» M. Brutus ; or voici ce que Brutus écrivait : *Vous seriez*
» *mieux, mon cher Cicéron, de mettre de la vigueur à*
» *couper court aux guerres civiles qu'à exercer de la colère*
» *et poursuivre vos ressentiments contre des vaincus* (1). On
» sait que Thrasybule, après s'être emparé d'Athènes à
» la tête des bannis, et avoir condamné à mort ceux des
» trente tyrans qui n'avaient point péri les armes à la
» main, usa d'une indulgence extrême à l'égard du reste

(1) *Acrius prohibenda civilia bella quam in superatis iracundia exercenda.*

» des citoyens , et même fit proclamer une amnistie gé-
» nérale. Dira-t-on que Thrasybule et Brutus étaient des
» Feuillants , des Brissotins ? Je consens à passer pour
» modéré , comme ces grands hommes. La politique leur
» avait appris la maxime que Machiavel a professée de-
» puis : que , *lorsque tant de monde a trempé dans une*
» *conjuratiou , on l'étouffe plus sûrement en feignant de*
» *l'ignorer qu'en cherchant tous les complices.* C'est cette
» politique , autant que sa bonté , son humanité , qui
» inspira à Antonin ces belles paroles aux magistrats qui
» le pressaient de poursuivre et de punir tous les citoyens
» qui avaient eu part à la conjuration d'Attilius : *Je ne*
» *suis pas bien aise qu'on voie qu'il y a tant de gens qui ne*
» *m'aiment pas.*

» Je ne puis m'empêcher de transcrire ici le passage
» que l'*Anti-Fédéraliste* a cité de Montesquieu , et qui
» est si bien à l'ordre du jour. On verra que le génie de
» César ne travaillait pas mieux que la sottise de nos
» *ultra-révolutionnaires* à faire détester la République et
» à frayer le chemin à la Monarchie.

» Tous les gens qui avaient eu des projets ambitieux
» avaient conspiré à mettre le désordre dans la Répu-
» blique. Pompée , Crassus et César y réussirent à mer-
» veille ; et comme *les bons législateurs* cherchent à rendre
» leurs concitoyens meilleurs , ceux-ci cherchaient à les
» rendre pires. Ces premiers hommes de la République
» *cherchaient à dégoûter le peuple de son pouvoir , et à de-*
» *venir nécessaires , en rendant extrêmes les inconvénients*
» *du gouvernement républicain.* Mais lorsque Auguste fut

» devenu maître , il travailla à rétablir l'ordre , pour faire
» sentir le bonheur du gouvernement d'un seul. »

Phélippeaux , représentant envoyé en mission , revenait de Vendée , ce malheureux pays livré à la guerre civile , à Ronsin , à Rossignol , à Carrier. Saisi d'horreur , Phélippeaux avait publié des lettres où il attaquait énergiquement non pas les instruments , mais le bras et la pensée qui les dirigeaient , non pas seulement Ronsin et Carrier , mais le Comité de salut public. Desmoulin lut ces brochures avec indignation. Pénétré de haine contre les Hébertistes , il cherchait à exciter contre eux la colère générale , en faisant passer la sienne dans toutes les âmes. A tous ses amis , il allait répétant : « Avez-vous lu Phélippeaux ? » — « Et je le dis » , écrit-il , « avec autant d'enthousiasme que La Fontaine demandait : Avez-vous lu Baruch ? » (1) Dans son numéro quatre , il emprunte à Phélippeaux d'éloquents passages contre Ronsin. Il l'appelle l'Alexandre des bourreaux. Il lui compose une biographie qui passera à la postérité. Il le flagelle de ses anciennes et humiliantes bassesses devant la monarchie , devant La Fayette.

Puis , sa colère soulagée , il revient encore à son idée d'un Comité de Clémence. « Ce Comité » , écrit-il en se

(1) Camille Desmoulin se plagiait lui-même. Dans son numéro trente-deux des *Révolutions de France et de Brabant* , en parlant de Marat , il avait déjà écrit cette phrase : « A propos , comme La Fontaine disait à Racine : Avez-vous lu Baruch ? je dis à tout le monde : » Avez-vous lu Marat , le divin Marat ? »

laissant aller au cours de son inspiration, « me paraît une
» idée grande et digne du peuple français, effaçant de sa
» mémoire bien des fautes, puisqu'il en a effacé le temps
» même où elles furent commises et qu'il a créé une nou-
» velle ère de laquelle seule il date sa naissance et ses
» souvenirs. A ce mot de Comité de Clémence, quel pa-
» triote ne sent pas ses entrailles émues? Car le patrio-
» tisme est la plénitude de toutes les vertus et ne peut
» par conséquent exister là où il n'y a ni humanité, ni
» philanthropie, mais une âme aride et desséchée par
» l'égoïsme. »

Alors par une inspiration sublime, dans un élan admi-
rable de spontanéité, de tendresse, d'amitié, il se tourne,
les yeux illuminés, les mains jointes, vers Robespierre
qu'il sait tout-puissant, le seul, le vrai maître de la situa-
tion, et il lui dit : « O mon cher Robespierre ! c'est à toi
» que j'adresse ici la parole ; car j'ai vu le moment où
» Pitt n'avait plus que toi à vaincre, où sans toi le navire
» Argo périssait, la République entraînait dans le chaos, et
» la société des Jacobins et la Montagne devenaient une
» tour de Babel. O mon vieux camarade de collègue ! toi
» dont la postérité relira les discours éloquentes ! souviens-
» toi de ces leçons de l'histoire et de la philosophie : que
» l'amour est fort, plus durable que la crainte ; que l'ad-
» miration et la religion naquirent des bienfaits ; que les
» actes de clémence sont l'échelle du mensonge, comme
» nous disait Tertullien, par lesquels les membres des Co-
» mités du salut public se sont élevés jusqu'au Ciel, et
» qu'on n'y monta jamais sur des marches ensanglan-

» téés. Déjà tu viens de t'approcher beaucoup de cette
» idée dans la mesure que tu as fait décréter aujourd'hui,
» dans la séance du décadi 30 frimaire. Il est vrai que
» c'est plutôt *un Comité de Justice* qui a été proposé.
» Cependant pourquoi la clémence serait-elle devenue
» un crime dans la République ? Prétendons-nous être
» plus libres que les Athéniens , le peuple le plus démoc-
» crate qui ait jamais existé , et qui avait élevé cet *autel*
» à la *Miséricorde*, devant lequel le philosophe Demonax,
» plus de mille ans après , faisait encore prosterner les
» tyrans ? Je crois avoir bien avancé la démonstration
» que la saine politique commande une semblable institu-
» tion. Et notre grand professeur Machiavel, que je ne me
» lasse point de citer , regarde cet établissement comme
» le plus important et de première nécessité pour tout
» gouvernement , le souverain devant plutôt abandonner
» les fonctions de Comités de sûreté générale que celles de
» Comités de Secours. *C'est à lui seul surtout , recom-*
» *mande-t-il , que le dépositaire de la souveraineté doit ré-*
» *server la distribution des grâces et tout ce qui concilie*
» *la faveur , laissant aux magistrats la disposition des*
» *peines, et tout ce qui est sujet aux ressentiments.*

» Depuis que j'ai commencé mon cours de politique
» dans le *Vieux Cordelier* , un si grand nombre de mes
» collègues m'a encouragé par des abonnements , et m'a
» fait l'honneur d'assister à mes leçons , que , me trou-
» vant au milieu de tant de députés , je me suis cru cette
» fois à la tribune même du peuple français. Fort des
» exemples de l'histoire et des autorités de Thrasybule ,

» Brutus et Machiavel , j'ai transporté au journaliste la
» liberté d'opinion qui appartient au représentant du
» peuple à la Convention. J'ai exprimé par écrit mon
» opinion sur le meilleur mode de révolutionner , et ce
» que la faiblesse de mon organisation et mon peu de
» moyens oratoires ne me permet pas de développer si
» bien. Si ce mot de jubilé , que j'ai risqué pour ne pas
» être plus impitoyable que Moïse , qui cependant était
» un fier exterminateur et une machine infernale du
» calibre de Ronsin ; si, dis-je, mon Comité de Clémence
» paraît à quelques-uns de mes collègues mal sonnante ,
» et sentant le modérantisme , à ceux qui me reproche-
» ront d'être modéré dans ce numéro quatre je puis ré-
» pondre, dans le temps qui court , comme faisait Marat,
» quand , dans un temps bien différent , nous lui repro-
» chions d'avoir été exagéré dans sa feuille : *Vous n'y*
» *entendez rien ; eh mon Dieu ! laissez-moi dire : on n'en*
» *rabattrà que trop.* »

C'en était fait. Si vivement , si directement attaqués , les ultra-démagogues et leur chef Hébert , ne connurent plus de retenue. Le *Père Duchêne* eut chaque matin des numéros pleins d'insultes et de menaces contre Camille Desmoulins. Robespierre , nettement interpellé , se laissa aller , dans son intimité , à de sourdes menaces. Ces appels intempestifs à sa clémence , lorsque son double ennemi , l'exagération avec Hébert , le modérantisme avec Danton , lui paraissait gênant , entravaient sa direction d'action. Il se plaignait de ces ennuis.

S'il avait autrefois beaucoup aimé Camille , si du moins

il l'avait aimé autant que Robespierre pouvait aimer quelqu'un , depuis quelque temps il se sentait contre lui des rancunes , du mécontentement.

Les écrivains qui veulent idéaliser Robespierre , l'élever au-dessus de tous ses rivaux qu'ils lui sacrifient , donnent à la froideur qui marqua les derniers rapports de Robespierre avec Desmoulins un singulier motif. On sait quels liens serrés unissaient Robespierre à la famille du menuisier Duplay , son hôte et son ami. Duplay avait trois filles , jeunes , belles , enthousiastes , qui s'éprirent de Robespierre comme d'un Dieu. Fut-ce là de la passion purement platonique et qui tenait de la tête plutôt que du cœur ? Robespierre, l'austère, fut-il l'heureux possesseur , comme on le croyait en 1794 , de ces trésors de jeunesse et de grâce cachés dans l'humble atelier de la rue Saint-Honoré ? C'est ce que nous n'avons point à décider ; ce qui reste certain c'est que le despote du Comité de salut public veillait , avec toute la vigilance d'un père ou d'un amant , sur ces jeunes filles qui ne sortaient qu'avec lui , qui ne recevaient que ses amis , qui vivaient enfin fort retirées. S'il faut en croire les historiens dévoués à Robespierre, Desmoulins, qui fréquentait assidûment la maison de Duplay et peut-être avai senti quelque désir soulevé dans son cœur par les attraits d'Elisabeth , la plus jeune de ses filles , épia le moment où cette enfant se trouva seule et lui remit un livre qu'il la pria de garder pour elle seule. Lui parti et prise de curiosité, Elisabeth ouvrit le volume et laissa errer son regard sur quelques gravures qu'il renfermait ; la rougeur de la

puceur blessée couvrit son beau visage ; d'indignation sa main laissa tomber le livre. C'était un recueil infame de ces images impudiques qu'à leur honte éternelle ont prodiguées les artistes du dernier siècle payés chèrement pour illustrer les petites maisons et les bibliothèques des grands seigneurs. Quand Robespierre rentra , il trouva son amie profondément triste. Il sut bientôt la cause de ses larmes. Il aurait eu alors une explication avec Camille Desmoulins qu'on ne revit plus que rarement chez le menuisier Duplay.

Quel que soit le mérite de cette anecdote et son authenticité, c'est ainsi qu'on explique le mécontentement de Robespierre et le commencement de la rupture, dont peut-être on pourrait faire remonter la cause première au jour où M^{me} Duplessis, peut-être inspirée par Camille, repoussa l'amour de Robespierre pour sa seconde fille Adèle.

La publication du *Vieux Cordelier*, les appels de Camille à la clémence augmentèrent encore cette sourde colère. L'ami blessé, ou l'amant soupçonneux, influença le politique jaloux qui se plaignit alors, non seulement se plaignit, mais laissa échapper de sourdes paroles de colère.

Dès le mois d'octobre 1793, si l'on en croit Meillan, les affidés de Robespierre à Bordeaux avaient annoncé déjà et tout haut la ruine très prochaine du parti de Danton.

Ces menaces de Robespierre qui se sentit atteint jusque dans le Comité de salut public par les hardiesses

du *Vieux Cordelier*, ces menaces que plus tard Villate rapportera à Desmoulins, ne sont que trop vraisemblables pour nous qui avons sous les yeux le rapport de Courtois sur les papiers de Robespierre, et qui dans ces papiers trouvons une sorte de catéchisme politique où Robespierre a buriné ces aphorismes, ces sentences écrites en lettres de sang :

« Il faut éclairer le peuple, mais quels sont les obstacles à l'instruction du peuple? *Les écrivains mercenaires qui l'égarerent par des impostures journalières et impudentes.*

» Que faut-il conclure de là? *Qu'il faut proscrire les écrivains comme les plus dangereux ennemis de la patrie.*

Et plus loin encore : « *Proscription des écrivains perfides et contre-révolutionnaires.* »

Evidemment, s'il n'était pas seul désigné par la vengeance du tyran, le nom de Camille comptait avec le nom de Hébert au nombre de ceux que Robespierre réservait à son exécuteur des hautes-œuvres, le sanguinaire Fouquier-Tinville. Et cependant, habile comme tous les ambitieux, Robespierre, qui venait dans les propositions de Camille de trouver une idée, s'empara de la création du Comité de clémence pour la faire sienne sous le nom d'un Comité de justice qu'il proposa à la Convention et fit décréter par elle, décret bientôt rapporté sous l'influence des Comités de salut public et de sûreté générale qui virent là un danger, un obstacle, « une mesure impossible à réaliser. »

XII.

La lutte va s'engager terrible et suprême. De la nuée le premier éclair va jaillir, sombre précurseur de la tempête où périront englouties les dernières idées d'humanité et de sagesse.

La soirée du 21 décembre 1793 (1^{er} nivôse an 2) est triste, sombre, pluvieuse. La salle des Jacobins s'illumine. Il y a grande séance, promesse d'intéressants débats. Aussi les tribunes publiques sont-elles encombrées; tous n'ont pu y trouver accès, et des places réservées se sont vendues à l'enchère à la porte, fort cher et jusqu'à vingt-cinq francs. Les sociétaires se pressent nombreux et animés. Dans les groupes, l'on cause avec chaleur du numéro du *Vieux Cordelier* paru la veille. On s'inquiète de ces efforts tentés pour arrêter le torrent qui déborde. On sait que des interpellations se préparent; on se demande où elles aboutiront. Les violents menacent; les

modérés n'osent se prononcer et désertent lâchement la cause de Camille ; quelques-uns plus courageux osent le plaindre , mais en regrettant , pour ne pas se compromettre , qu'un homme si utile à la Révolution se perde ainsi inutilement et de gaité de cœur.

Le président Bouquier monte au bureau. Le silence se fait. Levasseur passe à l'épuration ; il est admis. Collot-d'Herbois, qui a reçu la difficile mission de purger le Midi de tous les contre-révolutionnaires qui l'infestaient , arrive après deux mois d'absence et rend compte de sa conduite à Lyon , ou plutôt à *Commune Affranchie*. On l'a accusé d'être un antropophage, parce qu'il a commandé les exécutions en masse ! « J'ai fait foudroyer » deux cents coupables d'un coup , et c'est une marque de ma sensibilité , » s'écrie-t-il. Et c'est un raisonnement facile à saisir. Quand on guillotine vingt coupables , le dernier exécuté meurt vingt fois ; tandis que ces deux cents conspirateurs ont péri d'un coup. O homme sensible ! et que tu peux bien réclamer l'honneur de passer pour « vertueux , compatissant , humain , généreux ! »

Quand les tribunes ont bien applaudi , l'épuration recommence.

On se souvient que , le 11 du même mois de décembre, Camille a été admis. Depuis , il a démerité , on va le lui prouver.

Un Jacobin demande la parole. C'est Nicholas , l'imprimeur du Comité de salut public , l'un des plus farouches parmi les farouches. Dès les premiers mots , on a deviné

où il voulait en venir ; car il a négligé toute circonlocution ; il court droit au but.

« Citoyens, je prends la parole pour dénoncer Camille Desmoulins, » dit-il. « Je l'accuse d'avoir fait un libelle avec des intentions criminelles et contre-révolutionnaires. J'en appelle à ceux qui l'ont lu ; Camille Desmoulins frise depuis longtemps la guillotine, et pour vous le prouver, voici une dénonciation formelle que je fais contre lui, indépendamment de la première. »

« Je suis membre du Comité de surveillance du département de Paris. Camille est venu plusieurs fois à notre Comité pour demander l'élargissement d'un nommé Vaillant, ci-devant seigneur de Fresne, arrêté par nous d'après les ordres des Comités de salut public et de sûreté générale, comme lié très-étroitement avec les aristocrates ; et d'avoir, au mépris de la loi, logé et recueilli clandestinement le contre-révolutionnaire Nantouillet, ainsi que d'autres conspirateurs. »

« Desmoulins a obsédé et menacé le Comité de le dénoncer auprès du Comité de sûreté générale, s'il ne rendait pas la liberté audit Vaillant : il s'est même permis des réflexions aristocratiques sur les mesures révolutionnaires, en disant, entre autres choses, qu'elles amèneraient la contre-révolution en bonnet rouge. »

Et ses conclusions sont abruptes et dures comme son début. « D'après ces faits, je demande sa radiation du sein de la Société. » Par un restant d'impartialité, la Société renvoya la demande de Nicholas à ses deux Comités réunis d'épurement et de présentation.

Mais tout n'est pas terminé pour si peu. Un homme à l'aspect sale et sinistre, aux cheveux en désordre et couverts du hideux bonnet rouge, apparaît à la tribune. C'est Hébert, *le vrai Père Duchêne*. Il va dénoncer : c'est sa spécialité. « Il existe des conspirateurs, » dit-il en pesant sur chacune de ses paroles ; « nous ne pouvons » nous le dissimuler. C'est à déjouer leurs complots que » nous devons travailler sans relâche. Il faut vous nom- » mer les masques ; j'en aurai le courage, dussé-je vous » parler pour la dernière fois. »

On écoute en silence ; tous les yeux se suspendent à ses lèvres. Il dénonce Bourdon de l'Oise ; il dénonce Philippeaux si admiré de Camille ; il dénonce Fabre d'Églantine, l'ami de Camille. Qui dénoncera-t-il encore, si ce n'est Camille lui-même ? Pour celui-là, il réserve tous les artifices de sa rhétorique. « Il est un homme », dit-il avec une affectation de regret hypocrite ; « il est un » homme qui, dans les premiers temps de la Révolution, » a rendu de grands services, auquel vous avez pardonné » ses inconséquences ; depuis, il a épousé une femme » riche, il n'a plus vécu qu'avec les aristocrates, dont » il a été souvent le protecteur. Il a écrit en faveur de » Dillon qu'il a comparé à Turenne, et il n'a pas tenu » à lui que la Convention lui confiât le commandement » de toutes les armées de la République. Camille Des- » moulins a repris la plume, et dans un journal il s'oc- » cupe à tourner en ridicule les patriotes. Dans son troi- » sième numéro, il a l'infamie de dire que Georges Bou- » chotte est gouverné par Pitt-Vincent ! Bouchotte, qui

» n'a jamais respiré que pour le bonheur de ses conci-
» toyens ; Bouchotte auquel on ne peut reprocher la plus
» légère faute ; Bouchotte, auquel nous devons la nomi-
» nation des généraux sans-culottes qui vont enfin nous
» délivrer des rebelles de la Vendée , se voir comparé à
» un imbécille , au roi Georges ! »

Hébert sait que Bourdon, que Phélippeaux, que Fabre, que Desmoulin ne sont pas dangereux seuls et loin de leurs chefs ; aussi ose-t-il les attaquer de front. Mais Danton , mais Robespierre savent se venger. Il les hait à la mort , et parce qu'il les redoute , il va les flatter , duplicité misérable dont Robespierre ne sera pas la dupe et qui ne l'attendrira point. Hébert reprend : « il est deux » hommes qui ont toute mon estime et ma confiance : » c'est Danton et Robespierre, les deux colonnes de la » Révolution. Je les engage à ne plus se laisser circonve- » nir par des pygmées qui veulent s'élever à l'ombre de » leur patriotisme. Qu'ils soient seuls, ils seront grands, » et qu'ils écrasent avec nous ces reptiles qui ont juré » de perdre la liberté !

» Je connais mes ennemis , » continué-t-il ; « je sais » combien ils sont puissants ; j'expose ma vie en les ac- » cusant : mais rien ne pourra jamais m'intimider, et » toujours je serai soutenu par les Jacobins, qui ne » m'ont point abandonné quand j'étais sous le couteau » de l'aristocratie. Si mes ennemis m'accusent , s'ils ont » assez de pouvoir pour enchaîner ma liberté, Jacobins , » je vous supplie de demander mon prompt jugement , » afin que , si je ne succombe pas, je puisse encore scr- » vir le peuple qui a besoin de moi. »

Alors il se retourne brusquement sur les hommes qu'il vient de dénoncer tout à l'heure et conclut en demandant que Camille Desmoulins, Bourdon, Phélippeaux et Fabre d'Eglantine soient chassés de la Société; qu'il soit fait une pétition à la Convention pour obtenir le prompt jugement des complices de Brissot et le rapport d'Amar sur la fameuse conspiration dénoncée par Chabot et Bazire; et qu'enfin la Société déclare que Vincent et Ronzin diffamés par Phélippeaux n'ont point perdu sa confiance.

Après une discussion animée, la Société arrêta que Fabre d'Eglantine, Bourdon (de l'Oise) et Camille Desmoulins seraient invités à se rendre à la prochaine séance pour répondre aux dénonciations portées contre eux.

Le 23 décembre, aux Jacobins, il s'éleva quelques réclamations sur la rédaction du procès-verbal de la dernière séance, ce qui fournit à un clubiste l'occasion de déclarer que le Modérantisme causerait des effets désastreux. « On a passé, » dit ce personnage, « au scrutin » épuratoire sur Camille Desmoulins, cet homme qui osa » dire un jour qu'il s'était apitoyé sur le sort des Girondins! Le jour où on l'admit fut un jour de calamité publique.... Je propose d'arrêter qu'on *demande le jugement de tout homme* qui s'attendrirait sur le sort des » *conspirateurs.* »

Un autre membre demanda que « les trois accusés » : Fabre d'Eglantine, Bourdon et Camille, fussent entendus et jugés sans désespérer. Mais la Société attendait le rapport de ses deux Comités et passa à l'ordre du jour.

La journée du 24 décembre fut marquée par trois faits importants : un article d'un journal dévoué au Comité de salut public et qui passait pour son organe officiel, l'expulsion de Camille Desmoulins par le club des Cordeliers, et un nouveau numéro du *Vieux Cordelier*.

Le Comité de salut public, par l'intermédiaire de sa feuille, annonçait au peuple que le gouvernement révolutionnaire s'organisait « avec une activité vraiment effrayante pour tous les ennemis de la Révolution, et que la France, animée d'un seul esprit, dirigée par une seule volonté, allait marcher à grands pas vers l'affermissement de la liberté et de l'égalité. » Ces menaces posées en termes généraux recevaient une application spéciale dans cette phrase à l'adresse des Dantonistes : « Le modérantisme aux larmes feintes, toujours disposé à beaucoup promettre quand il est poursuivi, et à perdre l'esprit public quand on lui donne un seul moment de relâche. »

Comme nous l'avons dit quelques lignes plus haut, les jeunes Cordeliers, exagérés enragés, partisans d'Hébert et de Ronsin, chassèrent Camille et rayèrent son nom de leur tableau. Au mois de février 1794, la même humiliation lui sera infligée par le club exalté des *Droits de l'Homme* pour avoir, « par ses abominables écrits et ses actions criminelles, entrepris de faire exécuter le plan de conspiration que la scélérate faction girondine a imaginé. » Cette Société, qui siège dans le Temple de la « Raison, » c'est-à-dire dans la magnifique cathédrale de Paris transformée en halle populaire, en club des clubs,

déclare que Camille Desmoulins, « Vieux Cordelier suivant lui, et suivant elle jeune modéré, a perdu sa fiancée, elle le regarde comme traître à la patrie, le trouve indigne de siéger dans la Représentation Nationale et surtout parmi les habitants de la Montagne qu'e le regarde pour lui comme la Roche Tarpéienne, du haut de laquelle il sera un jour précipité ! »

Avant de l'expulser, le club des Cordeliers avait fait défendre à Desmoulins de prendre le titre de *Cordelier* qu'on l'accusait de déshonorer, de traîner dans la fange. C'est en demandant pardon à la fameuse Société s'il se pare encore du titre de *Vieux Cordelier*, que Camille commencera tout-à-l'heure son cinquième numéro, daté, nous l'avons dit, du 24 décembre.

S'il y eut pour Camille une compensation possible à l'inquiétude que durent lui causer ces menaces, ces discussions violentes, ces affronts publics, il la trouva sans nul doute dans le succès de son journal auprès du peu d'honnêtes gens restés à Paris et dans le concert de bénédictions qui s'entendit au sein des prisons encombrées et où son journal fit pénétrer comme un rayon d'espoir qui en illumina les sombres profondeurs. « J'ai reçu hier soir, » lui écrivait un détenu le 24 décembre 1793, « le numéro quatre de votre *Vieux Cordelier*; je l'ai vu avec un plaisir extrême. Tous les détenus qui en ont entendu la lecture vous comblent de bénédictions; il leur paraît comme à moi que les moyens qu'il était réservé à votre génie de proposer opéreraient le bien et ramèneraient tous ceux qui sont capables d'aimer vé-

» ritablement la patrie. J'ai dit qu'il faudrait inventer un
» nouveau supplice pour ceux qui se conduiraient mal,
» après avoir obtenu leur liberté par le moyen de votre
» Comité de clémence, et chacun s'est rangé de mon
» avis.

» Il ne conviendrait pas que je vous engageasse à con-
» tinuer ; vous aimez et vous connaissez trop bien l'in-
» térêt de la République pour rester en si beau chemin.
» Vous jouirez délicieusement du bonheur que vous aurez
» procuré à vos concitoyens, et votre nom ira glorieu-
» sement à la postérité. J'ai appris avec joie ce matin
» que Toulon est repris. Ceci prouve évidemment que la
» République n'a plus rien à craindre de ses ennemis
» extérieurs, et je suis intimement convaincu que votre
» système mis en pratique consommera en peu de jours
» la réduction entière de la Vendée. Il me tarde de vous
» faire compliment de vive voix et de dévorer vos nu-
» méros au sortir de la presse. »

Voici une lettre encore d'un autre prisonnier ; elle
peint admirablement la reconnaissance que se sentirent
pour le courageux adversaire de la Terreur, ces malheu-
reux qui ne profitèrent point, hélas ! du généreux dé-
vouement de Camille Desmoulins, et dont plusieurs
purent trop tôt le remercier de « vive voix, mais « sans
» avoir recouvré leur liberté, » comme l'écrivait et l'eût
désiré le signataire de la lettre que l'on va lire :

« Quintidi nivôse (25 décembre 1793).

» Grâces immortelles te soient rendues pour ta noble

» et touchante idée d'un Comité de clémence. Mais hélas;
» *ils n'en rabaltront que trop*. Au moment où on m'apporta
» hier ton quatrième numéro, je lisais le chapitre neuf
» du traité de la clémence de Sénèque le philosophe, et
» j'en étais précisément à ces mémorables paroles d'Auguste : « *Vitam tibi, Cinna, iterum do, prius hosti, nunc insidiatori ac parricidæ.* » Citoyen non moins
» éclairé que vertueux, quand tu leur dis que ce Comité
» de clémence finirait la Révolution, la preuve en est
» dans ce même chapitre de Sénèque : « *Post hæc nullis amplius insidiis bis ullo petitus est.* » Puisse le génie de
» l'humanité qui t'a inspiré un si beau commentaire du
» *soyons amis, Cinna*, convaincre ceux qui nous gouvernent qu'il ne peut y avoir de Constitution sans morale, et que la seule bonne politique est de se montrer
» juste ! Ah ! s'ils avaient le courage de dire à ces 200,000
» citoyens qu'on appelle *suspects : soyons amis*, ces deux
» mots sauveraient bien plus sûrement la République que
» le million d'hommes armés pour la défendre. Si je recouvre ma liberté, le premier usage que j'en ferai sera
» d'aller embrasser un ami que le malheur m'aura donné ;
» mais j'en désespère, s'il faut que nous soyons trainés de
» Comité en Comité, et la Convention n'abrège pas
» dans sa justice et sa sagesse les longueurs de ce dédale
» de procédures. »

« Tous les citoyens, pressés dans l'étau de la peur,
» étonnés qu'un homme fût assez hardi pour parler de
» clémence et d'humanité, formaient des vœux pour
» l'intéressant Camille, » lisons-nous dans *l'Histoire de la*

Révolution par Deux-Amis. « On tremblait pour lui ; les » bénédictions de tout un peuple courbé sous la hache » des licteurs s'élevaient en sa faveur. Les Conventionnels » qui n'étaient pas dévoués aux assassins du Comité de » salut public , mélaient leur assentiment secret aux vœux » étouffés des Français. »

Le 24 décembre , il parut un cinquième numéro du *Vieux Cordelier* ; mais celui-là n'était plus marqué au coin du même courage , de la même énergie , du même désintéressement. Comme nous l'avons dit déjà : c'est un plaidoyer de Camille pour Camille. Il y raconte ses anciens triomphes de la Bastille , comment il a toujours conspiré avec Robespierre et Danton contre les tyrans , conspiré dans la *France Libre* , conspiré dans le *Discours de la Lanterne aux Parisiens* , conspiré dans les *Révolutions de France et de Brabant* , dans la *Tribune des Patriotes* , contre les Royalistes , contre les Feuillants , contre les Brissotins , contre les Fédéralistes. « J'ai toujours eu » six mois et même dix-huit mois d'avance sur l'opinion » publique. »

En ce moment , Camille possède le don de double vue ; il prophétise ; il annonce l'avenir , et nous verrons que l'avenir se chargera de lui donner raison quand il s'écrie , en s'adressant aux Jacobins et aux Cordeliers , ses proscriptionnaires : « Je les ai encore ces six mois d'avance , et » j'ajourne à un temps moins éloigné votre changement » d'opinion sur mon compte. » Le grand maître des Templiers ajournant à un an le roi de France est peut-être une fiction de l'histoire ; Camille prédisant la chute

de la Terreur et l'ajournant à six mois, est admirable de vérité. Peut-être l'avenir n'a-t-il plus de mystères pour ceux qui vont mourir.

Puis, le *Vieux Cordelier* s'affaisse tout-à-coup. Il n'a plus ni inspiration, ni élan, ni force. Camille s'excuse presque d'avoir défendu Dillon. On demande partout la réimpression du magnifique numéro où, sous le prétexte d'une traduction de Tacite, Desmoulins dépeignait la Terreur à traits si ressemblants qu'elle même avait dû s'y reconnaître. « Provisoirement, les patriotes vont être » contents de moi, » dit Desmoulins; « car, après cette » censure solennelle du Comité de salut public, j'ai fait » comme Fénelon, montant en chaire pour célébrer » le bref du pape qui condamnait les *Maximes des Saints*, » et les lacérant lui-même; je suis prêt à brûler mon » numéro trois, et déjà j'ai défendu de le réimprimer au » moins sans le cartonner. » Et plus loin : « Sans doute » j'ai pu me tromper :

» Et quel auteur, grands Dieux ! ne va jamais trop loin !

» Il y a plus; dès que le Comité de salut public a im-
» prouvé mon numéro trois, je ne serai point un am-
» bitieux hérésiarque, et je me soumetts à sa décision,
» comme Fénelon à celle de l'église. »

Puis ce sont de grandes colères contre des hommes secondaires, contre Barrère à cause de son rapport à la Convention, contre l'imprimeur Nicholas à cause de sa violente attaque aux Jacobins, contre Hébert à cause des infamies du *Père Duchêne*. « Attends-moi, Hébert, je

» suis à toi dans un moment ! » Desmoulin croit aller droit à la Terreur et il s'égare en chemin. La Terreur, c'est Robespierre et non pas Hébert. Hébert va tomber, et la Terreur ne tombera pas. Avec Robespierre, la Terreur régnera en souveraine. Et cependant, Desmoulin non-seulement n'attaque pas Robespierre, mais il le ménage, le flatte et l'adule. Bien plus, il se ment à lui-même, il ment à ses précédents, en appelant le Comité de salut public « *le Comité sauveur*. » Ces mots sont par lui soulignés, afin de frapper l'attention, de la forcer, de rendre éloquente la palinodie que la frayeur inspire. Quel étonnant mélange de peur et de courage !

On a beaucoup admiré, dans ce cinquième numéro, toute une philippique contre Hébert, contre l'infame *Père Duchêne*, que le *Vieux Cordelier* accuse d'avoir été marchand de contre-marques à la porte d'un théâtre, d'avoir été chassé pour vol, d'avoir indignement exploité la République en vendant cent quatre-vingt dix mille rancs quelques centaines de milliers d'exemplaires de sa feuille répandue dans l'armée pour la *colérer* sans doute. Mais le mal n'était pas là ; la gangrène était autre part. C'était à la tête qu'il fallait viser. C'est là une querelle de détail, une rencontre de partisans, et non une attaque contre le principal ennemi. Camille a peur, peur de s'être trop avancé, peur pour sa vie, sentiment que nul n'oserait blâmer, mais sentiment qui, s'il ne détruit pas toute sa gloire, l'atténue, la diminue, la laisse moins pure. Et la peur, en temps de Révolution, ne compromet pas moins que l'énergie et la lutte. Ce qui apparaît avec

persistance dans ce numéro, c'est un pressentiment de mort prochaine. Les lugubres pensées s'y lisent à chaque page. Camille raille Nicholas de ses dîners spartiates, de sa frugalité d'apparat. « Plût à Dieu, » s'écrie-t-il comme malgré lui, « que dans une cabane, ignoré au fond de » quelque département, je fisse avec ma femme de sem- » blables repas ! » — « Si moi, pour avoir demandé la » liberté de mon parent emprisonné pour une peccadille, » je frise la guillotine, que ferez-vous donc à André » Dumont qui l'a accordée ? » — « Occupons-nous, mes » collègues, non pas à défendre notre vie comme des » malades, mais à défendre la liberté et les principes » des républicains ! Et quand même, ce qui est impos- » sible, la calomnie et le crime pourraient avoir sur la » vertu un moment de triomphe, croit-on que, même » sur l'échafaud, soutenu de ce sentiment intime que j'ai » aimé avec passion ma patrie et la République, soutenu » de ce témoignage éternel des siècles, environné de » l'estime et des regrets de tous les vrais républicains, » je voulusse changer mon supplice contre la fortune de ce » misérable Hébert, qui, dans sa feuille, pousse au » désespoir vingt classes de citoyens et plus de trois » millions de Français, auxquels il dit anathème et qu'il » enveloppe en masse dans une proscription commune ; » qui, pour s'étourdir sur ses remords et ses calomnies, » a besoin de se procurer une ivresse plus forte que celle » du vin, et de lécher sans cesse le sang au pied de la » guillotine ? Qu'est-ce donc que l'échafaud pour un pa- » triote, sinon le piédestal des Sidney et des Jean de

» Witt ? Qu'est-ce , dans un moment de guerre où j'ai eu
» mes deux frères mutilés et hachés pour la liberté, qu'est-
» ce que la guillotine , sinon un coup de sabre , et le plus
» glorieux de tous , pour un député victime de son cou-
» rage et de son républicanisme ? »

Tout le reste de ce regrettable numéro cinq témoigne haut d'un affaissement incroyable , si nous n'en fournissions les preuves. Camille se plaint d'être d'avance convaincu de Modérantisme , de Feuillantisme , de Brisotisme , et d'être aussi à l'avance perdu , condamné.

« Et cependant , « s'écrie-t-il dans toute l'amertume de son âme , « quel tort avais-je , sinon d'être las d'en
» avoir eu , d'être las d'avoir été poltron , et d'avoir
» manqué du courage de dire mon opinion , fût-elle
» fausse. Je ne crains pas que la Société me blâme d'avoir
» fait mon devoir ; mais si la cabale était plus forte , je le
» dis avec un sentiment de fierté qui me convient : si
» j'étais rayé , ce serait tant pis pour les Jacobins ! Quoi !
» vous m'avez commandé de dire à la tribune ce que je
» crois de plus utile pour le salut de la République ! Ce
» que je n'ai pas les moyens physiques de dire à la tri-
» bune , je l'ai dit dans mes numéros , et vous m'en feriez
» un crime ? Pourquoi m'avez-vous arraché à mes livres ,
» à la nature , aux frontières , où je serais allé me faire
» tuer comme mes deux frères , qui sont morts pour la
» liberté ? Pourquoi m'avez-vous nommé votre repré-
» sentant ? Pourquoi ne m'avez-vous pas donné des ca-
» hiers ? Y aurait-il une perfidie , une barbarie semblable
» à celle de m'envoyer à la Convention , de me demander

» ainsi ce que je pense de la République, de me forcer
» de le dire, et de me condamner ensuite, parce que je
» n'aurais pas pu vous dire des choses aussi agréables
» que je l'eusse souhaité? Si l'on veut que je dise la vé-
» rité, c'est-à-dire la vérité relative, et ce que je pense,
» quel reproche a-t-on pu me faire, quand même je serais
» dans l'erreur? Est-ce ma faute si mes yeux sont ma-
» lades et si j'ai vu tout en noir à travers le crêpe que
» les feuilles du *Père Duchêne* avaient mis devant mon
» imagination.

» Suis-je si coupable de n'avoir pas cru que Tacite,
» qui avait passé jusqu'alors pour le plus patriote des
» écrivains, le plus sage et le plus grand politique des
» historiens, fût un aristocrate et un radoteur? Que dis-je,
» Tacite? Ce Brutus même dont vous avez l'image, il faut
» qu'Hébert le fasse chasser comme moi de la Société;
» car si j'ai été un songe-creux, un vieux rêveur, je l'ai
» été non seulement avec Tacite et Machiavel, mais avec
» Loustalot et Marat, avec Thrasybule et Brutus.

» Est-ce ma faute s'il m'a semblé que, lorsque le
» département de Seine-et-Marne, si tranquille jusqu'à
» ce jour, était si dangereusement agité depuis qu'on n'y
» messait plus; lorsque des pères et mères, dans la sim-
» plicité de l'ignorance, versaient des larmes, parce
» qu'il venait de leur naître un enfant qu'ils ne pou-
» vaient pas faire baptiser, bientôt les catholiques
» allaient, comme les calvinistes du temps de Henri
» II, se renfermer pour dire des psaumes et s'allumer
» le cerveau par la prière; qu'on dirait la messe dans

» des caves quand on ne pourrait plus la dire sur les
» toits : de là des attroupements et des Saint-Barthé-
» lemi ; et que nous allions avoir l'obligation , principa-
» lement aux feuilles b.... patriotiques du *Père Duchêne*,
» colportées par Georges Bouchotte, d'avoir jeté sur
» toute la France ces semences si fécondes de séditions
» et de meurtres ?

» Est-ce ma faute enfin s'il m'a semblé que des pouvoirs
» subalternes sortaient de leurs limites et se débordaient ;
» qu'une Commune, au lieu de se renfermer dans l'exé-
» cution des lois, usurpait la puissance législative en
» rendant de véritables décrets sur la fermeture des
» églises, sur les certificats de civisme, etc. Les Aris-
» tocrates, les Feuillants, les Modérés, les Brissotins ont
» déshonoré un mot de la langue française par l'usage
» contre-révolutionnaire qu'ils en ont fait. Il est malaisé
» aujourd'hui de se servir de ce mot. Cependant, frères
» et amis, croyez-vous avoir plus de bon sens que tous
» les historiens et tous les politiques, être plus répu-
» blicains que Caton et Brutus, qui tous se sont servis de
» ce mot, tous ont répété cette maxime : L'anarchie, en
» rendant tous les hommes maîtres, les réduit bientôt à
» n'avoir qu'un seul maître. C'est ce seul maître que j'ai
» craint ; c'est cet anéantissement de la République, ou
» du moins ce démembrement. Le Comité de salut public,
» *ce Comité SAUVEUR*, y a porté remède ; mais je n'ai pas
» moins le mérite d'avoir le premier appelé ses regards
» sur ceux de nos ennemis les plus dangereux, et assez
» habiles pour avoir pris la seule route possible de la

» contre-révolution. Ferez-vous un crime, frères et amis,
» à un écrivain, à un député, de s'être effrayé de cette
» confusion, de cette décomposition du corps politique,
» où nous allions avec la rapidité d'un torrent qui nous
» entraînait nous et les principes déracinés; si, *dans son*
» *dernier discours sur le gouvernement révolutionnaire*,
» Robespierre, tout en me remettant au pas, n'eût jeté
» l'ancre lui-même aux maximes fondamentales de notre
» Révolution, et sur lesquelles seules la liberté peut être
» affermie et braver les efforts des tyrans et du temps? »

Deux jours plus tard, c'est-à-dire le 26 décembre 1793, c'était encore séance aux Jacobins. Hébert, qui ne se contentait ni d'injurier Desmoulins dans sa feuille fangeuse et sanglante, ni de la remplir de dénonciations, voulut faire encore servir la tribune à sa vengeance. Il dénonça au club une prétendue conjuration que des individus « voulant armer les citoyens les uns contre les autres » tenaient secrètement dans le faubourg Saint-Antoine. Parler du faubourg de Gloire, c'était indiquer Camille qui y était tout puissant. Dénoncer Phélippeaux qui voulait perdre Ronsin, c'était indiquer Camille admirateur passionné de Phélippeaux et qui n'avait attaqué Ronsin qu'avec les armes fournies par Phélippeaux. L'allusion était transparente. A Hébert succéda Robespierre. Les flatteries, les attentions de Desmoulins ne l'ont point touché. Comme Hébert, il s'occupe du complot ourdi contre Ronsin dans le faubourg Saint-Antoine; il annonce que la Convention voudra connaître la vérité tout entière; bientôt on distinguera le crime de la vertu;

quel que soit le coupable, la punition sera terrible, et les patriotes qui seront purs pourront se réunir contre leurs ennemis connus. Fidèle à son système de pondération, ambigu comme un oracle de Delphes, Robespierre n'a nommé ni Hébert, ni Camille, ni les exagérés, ni les *réagisseurs*. Dans les replis de ses phrases, chacun, suivant ses intérêts, peut lire ou la menace ou la promesse d'alliance.

Hébert s'y est trompé. Il croit à l'appui sincère de Robespierre qui doit avoir besoin de lui. Il se hâte de profiter de l'occasion ; il se précipite sur l'ennemi qu'il croit perdu sans ressources : « Je suis étonné, » dit-il, « que » la Société accorde sa confiance à ceux qui cherchent à » exciter des haines ; la défiance est la manœuvre que » les intrigants cherchent à mettre à l'ordre du jour pour » nous diviser. Ils osent nous dire qu'il faut ouvrir les » prisons et que, quand une tête tombe, on fait à la » République des milliers d'ennemis. Je dis que la So- » ciété ne doit pas laisser passer sous silence de telles » propositions, et qu'elle ne peut souffrir dans son sein » ceux qui les font ; ce n'est pas que je veuille jeter de » l'huile sur le feu ; mais je sais que les bons citoyens » doivent faire justice des mauvais principes. Je sais qu'il » faut les préserver du poison auquel ils sont exposés. » Je demande que la Société fasse examiner par la com- » mission qu'elle a nommée dernièrement, les deux der- » nières numéros du journal de Camille Desmoulins. »

C'en est fait. Le coup fatal a été porté. Robespierre se débarrasse des précautions et des ménagements que jus-

qu'alors il paraissait avoir gardés pour son ancien ami. Le club des Jacobins, son instrument docile et obéissant, arrête que la double commission, chargée du rapport relatif à l'expulsion de Desmoulins, fera un supplément d'instruction sur les deux derniers numéros du *Vieux Cordelier*. Quand nous disions que la peur et les misérables éloges qu'elle dicte n'ont jamais sauvé une tête !

Comme le dernier numéro que nous avons analysé, le numéro six du journal de Desmoulins n'est encore qu'un long plaidoyer qui débute par deux épigraphes, l'une latine et empruntée à Valère-Maxime : « *Peregrinatus est, anima ejus in nequitia non habitavit* ; » l'autre française ; ce n'est qu'une paraphrase de la première : « Camille Desmoulins a fait une débauche d'esprit avec les aristocrates, mais il est toujours bon républicain, et il lui est impossible d'être autre chose. (Attestation de Collot-d'Herbois et de Robespierre, séance des Jacobins. ») Tout-à-l'heure, Robespierre vient de lui faire défaut, et le désolé Camille veut s'accrocher encore à cette branche qui se rompt sous ses efforts.

Il croit qu'une profession de foi le sauvera peut-être. « Je fais juge tout lecteur honnête, si M. Pitt et les aristocrates peuvent s'accommoder de mon *Credo* et si je suis de leur église. » Insensé ! il s'agit bien de croyances et de questions de conscience, quand on a blessé Robespierre, quand on lui a résisté !

Cette profession de foi, toute démocratique, à nos yeux sert à prouver deux choses : d'abord que Desmoulins n'a perdu aucune de ses illusions et que les terribles

leçons qu'il reçoit depuis trois ans ne lui ont en rien profité ; ensuite que c'est avec conscience qu'il a toujours parlé de la République , pensé , agi pour son idéal irréalisable. Les mourants dédaignent toute tromperie et ne cherchent plus à s'en imposer à eux-mêmes.

Ce qu'on peut constater encore dans ce numéro , c'est que la présence d'esprit est absente ; c'est que l'ancienne galté gauloise , mordante , impitoyable , a disparu. La phrase est incolore , plus longue , plus lente que par le passé. La préoccupation personnelle a presque tué le talent.

Ce numéro ne contient de curieux et d'intéressant qu'une anecdote racontée par Camille avec un certain entrain , avec une recrudescence , un élan de verve qui jaillit , flamboie , mais s'éteint en un instant. Il s'adresse à son ami Fréron , alors en mission à Toulon :

« Ici il n'est pas besoin de l'éperon du *Père Duchêne* ,
» mais plutôt de la bride du *Vieux Cordelier* , et je vais te
» le prouver sans sortir de chez moi et par un exemple
» domestique.

» Tu connais mon beau-père , le citoyen Duplessis ,
» bon roturier et fils d'un paysan , maréchal-ferrant de
» village. Eh bien ! avant-hier , deux commissaires de la
» Section de Mucius Sœvola (la Section de Vincent , ce
» sera te dire tout) montent chez lui ; ils trouvent dans
» la bibliothèque des livres de droit ; et nonobstant le
» décret qui porte qu'on ne touchera point à Domat , ni
» à Charles Desmoulin , bien qu'ils traitent des matières
» féodales , ils font main-basse sur la moitié de la biblio-

› thèque, et chargent deux crocheteurs des livres pa-
› ternels. Ils trouvent une pendule dont la pointe de
› l'aiguille était, comme la plupart des pointes d'aiguilles,
› terminée en trèfle; il leur semble que cette pointe a
› quelque chose d'approchant d'une fleur-de-lys, et
› nonobstant le décret qui ordonne de respecter les mo-
› numents des arts, ils confisquent la pendule. Notez
› bien qu'il y avait à côté une malle sur laquelle était
› l'adresse fleurdelisée du marchand. Ici, il n'y avait pas
› moyen de nier que ce fût une belle et bonne fleur-de-
› lys; mais comme la malle ne valait pas un *corset*, les
› commissaires se contentent de rayer les lis, au lieu que
› la malheureuse pendule, qui vaut bien 1,200 livres,
› est, malgré son trèfle, emportée par eux-mêmes, qui
› ne se fiaient pas aux crocheteurs d'un poids si précieux;
› et ce, en vertu du droit que Barère a appelé si heureu-
› sement le droit de *préhension*, quoique le décret s'op-
› posât, dans l'espèce, à l'application de ce droit. Enfin,
› notre duumvirat sectionnaire, qui se mettait ainsi au-
› dessus des décrets, trouve le brevet de pension de
› mon beau-père, qui, comme tous les brevets de pension,
› n'étant pas de nature à être porté sur le grand-livre
› de la république, était demeuré dans le portefeuille, et
› qui, comme tous les brevets de pension possibles,
› commençait par ce protocole : *Louis*, etc. Ciel! s'écrient
› les commissaires, *le nom du tyran!*.... Et après avoir
› retrouvé leur haleine suffoquée d'abord par l'indignation,
› ils mettent en poche le brevet de pension, c'est-à-dire
› 1,000 livres de rentes, et emportent la marmite. Autre

» crime. Le citoyen Duplessis, qui était premier commis
» des finances sous Clugny, avait conservé, comme c'était
» l'usage, le cachet du Contrôle général. Un vieux por-
» tefeuille de commis qui était au rebut, oublié au-dessus
» d'une armoire, dans un tas de poussière, et auquel il
» n'avait pas touché ni même pensé depuis dix ans peut-
» être, et sur lequel on parvint à découvrir l'empreinte
» de quelques fleurs-de-lys, sous deux doigts de crasse,
» acheva de compléter la preuve que le citoyen Duplessis
» était suspect; et le voilà, lui, enfermé jusqu'à la paix,
» et le scellé mis sur toutes les portes de cette campagne
» où tu te souviens, mon cher Fréron, que, décrétés
» tous deux de prise de corps, après le massacre du
» Champ-de-Mars, nous trouvions un asile que le tyran
» n'osait violer.

» Le plaisant de l'histoire, c'est que ce suspect était
» devenu le sexagénaire le plus *ultra* que j'aie encore vu.
» C'était le père Duchêne de la maison. A l'entendre, on
» ne coffrait que des conspirateurs, tout au moins des
» aristocrates, et la guillotine chôrait encore trop sou-
» vent. Je crois que s'il n'avait été un peu plus content de
» mon numéro 8, il m'aurait fermé la porte du logis.
» Aussi, la première fois que j'allai le voir aux Carmes,
» la piété filiale fut moins forte en moi que le comique
» de la situation; et il me fut impossible de ne pas rire
» aux éclats de ce compliment qui venait si naturellement
» et avec lequel je le saluai: « Eh bien! cher père,
» trouvez-vous encore qu'il n'y a que les contre-révolu-
» tionnaires qui *sifflent la linotte*? » Cette anecdote ré-

» pond à tout, et j'espère que Xavier Audouin ne fera
» plus à la séance des Jacobins cette question: « Hommes
» lâches, qui prétendez arrêter le torrent de la Révo-
» lution, que signifient ces nouvelles dénominations
» d'extra, d'ultra-révolutionnaires? » Je viens d'en
» donner, je pense, un échantillon. Car enfin, il n'est
» dit nulle part, dans les instructions sur le gou-
» vernement révolutionnaire, que M. *Brigandeanu*, ci-
» devant en bonnet carré au Châtelet, maintenant en
» bonnet rouge à la Section, pourra mettre sous son
» bras une pendule, parce que la pointe de l'aiguille se
» termine en trèfle, et dans sa poche mon brevet de
» pension, parce que ce brevet commençait, comme
» tous les brevets de pension des quatre-vingt-six dépar-
» tements, par ce mot, *Louis, roi*, qui se trouve aussi
» dans tous les livres; et nous n'avons pas fait la Révo-
» lution seulement pour que M. Brigandeanu changeât de
» bonnet.

» Je reviens à mon *credo*. »

On le voit : les persécutions ont commencé. Camille a compromis les siens qu'on tourmente, qu'on effraie, avant de s'en prendre à lui. Pendant le mois de janvier, Camille saisit la Convention de l'affaire de son beau-père. « Je demande à faire une motion d'ordre, » dit-il. « A quoi sert, citoyens collègues, que vous rendiez des décrets si l'on n'en tient aucun compte? Voici un fait d'après lequel vous verrez que trois de vos décrets ont été violés. — Des commissaires de Section se sont transportés chez un citoyen. Je voudrais qu'un autre

» vous parlât de cette affaire, car ce citoyen, il faut le dire, est mon beau-père. » Et il raconte en détail ce qu'une fois déjà il avait raconté dans son journal. « Que ce soient là des torts, » ajouta-t-il; « suffisent-ils pour faire arrêter un vieillard et l'envoyer aux Carmes? Mais je ne me plaindrais pas de cela, si l'on n'eût pas violé trois décrets; on aurait dû rendre au moins les livres, la pendule et le contrat. »

Bourdon de l'Oise vint en aide à son ami. « Je ne sais pas, » dit-il, « quel est le crime du beau-père de Camille Desmoulins, mais je sais qu'il s'est brouillé avec lui, parce qu'il trouvait de l'aristocratie dans ses numéros. Remarquez bien que c'est Camille Desmoulins qu'on veut attaquer. Le Comité de sûreté générale est instruit depuis cinq jours de ces faits. Je m'étonne qu'il n'ait pas encore fait cesser cette oppression. Je demande que sous trois jours il fasse un rapport à l'Assemblée. »

Vadier répondit, au nom du Comité de sûreté, que cette affaire ne le regardait pas; ce n'était là qu'un prétexte pour accuser le Comité qu'on semblait s'acharner à attaquer; la Convention était bien maîtresse de le renouveler et, si elle le voulait d'ailleurs, dès le lendemain on lui présenterait un rapport spécial sur l'affaire en question.

Mais Danton craignait qu'on n'engageât sur un pareil terrain une action générale à laquelle il n'était pas préparé et où son parti succomberait sans nul doute.

« Je m'oppose, » vint-il dire à la tribune, « à l'espèce

de distinction de privilège qui semblerait accordé au beau-père de Desmoulins. Je veux que la Convention ne s'occupe que d'affaires générales. Si on veut un rapport pour ce citoyen, il en faut aussi pour tous les autres. Je m'élève contre la priorité de date qu'on cherche à lui donner à leur préjudice. Il s'agit d'ailleurs de savoir si le Comité de sûreté générale n'est pas tellement surchargé d'affaires qu'il trouve à peine le temps de s'occuper de réclamations particulières.

Une révolution ne peut se faire géométriquement, mathématiquement. Les bons citoyens qui souffrent pour la liberté doivent se consoler par ce grand, ce sublime motif. Personne n'a plus que moi demandé les Comités révolutionnaires; c'est sur ma proposition qu'ils ont été établis. Vous avez voulu créer une espèce de dictature patriotique des citoyens les plus dévoués à la liberté sur ceux qui se sont rendus suspects. Ils ont été élevés dans un moment où le fédéralisme prédominait; il a fallu, il faut encore les maintenir dans toute leur force; mais prenons garde aux deux écueils contre lesquels nous pourrions nous briser. Si nous faisons trop pour la justice, nous donnerions peut-être dans le Modérantisme et prêterions des armes à nos ennemis; il faut que la justice soit rendue de manière à ne point atténuer la sévérité de nos mesures.

Lorsqu'une Révolution marche vers son terme, quoiqu'elle ne soit pas encore consolidée, lorsque la République obtient des triomphes, que ses ennemis sont

» battus, il se trouve une foule de patriotes tardifs et de
» fraîche date ; il s'élève des luttes de passions, des pré-
» ventions, des haines particulières, et souvent les vrais,
» les constants patriotes sont écrasés par ces nouveaux-
» venus. Mais enfin, là où les résultats sont pour la li-
» berté par des mesures générales, gardons-nous de
» les accuser.

» Il vaudrait mieux outrer la liberté et la Révolution que
» de donner à nos ennemis la moindre espérance de ré-
» troaction. N'est-elle pas bien puissante cette nation ?
» n'a-t-elle pas le droit comme la force d'ajouter à ses
» mesures contre les aristocrates, et de dissiper les er-
» reurs élevées contre les amis de la patrie ? Au moment
» où la Convention peut, sans inconvénient pour la
» chose publique, faire justice à un citoyen, elle viole-
» rait ses devoirs si elle ne s'empressait de le faire.

» La réclamation de mon collègue est juste en elle-
» même, mais elle ferait naître un décret indigne de
» nous. Si nous devons accorder une priorité, elle ap-
» partiendrait aux citoyens qui ne trouvent pas dans
» leur fortune et dans leur connaissance avec des membres
» de la Convention des espérances et des ressources au
» milieu de leur malheur ; ce serait aux malheureux,
» aux nécessiteux, qu'il faudrait d'abord tendre les
» mains. Je demande que la Convention médite les
» moyens de rendre justice à toutes les victimes des me-
» sures et arrestations arbitraires, sans nuire à l'action
» du gouvernement révolutionnaire. Je me garderais
» bien d'en prescrire ici les moyens. Je demande le reu-

» voi de cette question à la méditation du Comité de sû-
» reté générale, qui se concertera avec le Comité de sa-
» lut public; qu'il soit fait un rapport à la Convention,
» et qu'il soit suivi d'une discussion large et approfondie;
» car toutes les discussions de la Convention ont eu pour
» résultat le triomphe de la raison et de la liberté.

» La Convention n'a eu des succès que parce qu'elle
» a été peuple; elle restera peuple; elle cherchera et
» suivra sans cesse l'opinion publique; c'est cette opi-
» nion qui doit décréter toutes les lois que vous récla-
» mez. En approfondissant ces grandes questions, vous
» obtiendrez, je l'espère, des résultats qui satisferont la
» justice et l'humanité. (On applaudit.) »

Le député Romme voulut mettre de côté les faits de violence contre les personnes et se saisit de la question au point de vue artistique. La dénonciation de Camille Desmoulins apportait la preuve que des objets d'art, des valeurs mobilières avaient été induement saisies. Des faits semblables s'étaient passés dans d'autres Sections; des personnes, se disant munies d'ordres du Comité de sûreté générale avaient mis la main sur des gravures, soi-disant séditieuses exposées chez des marchands d'estampes. Un décret plaçait sous la protection des lois tous les objets qui intéressaient l'art; c'était donc là l'occasion d'ordonner des poursuites contre les coupables.

La Convention renvoya les propositions de Danton et de Romme aux Comités réunis de salut public et de sûreté générale. C'était le meilleur moyen de les enterrer à tout jamais.

Nous l'avons dit : le numéro six du *Vieux Cordelier* est daté du trente décembre. Le lendemain, ses ennemis ne perdirent pas de temps, Camille était aux Jacobins l'objet d'une nouvelle attaque plus impatiente, plus énergique que toutes les précédentes. Chaque séance débutait par la lecture de la correspondance. Or, il se trouva que Francastel, représentant du peuple en mission en Vendée, dans une lettre qu'il écrivait à la terrible Société plus puissante que jamais, se plaignait des espérances de contre-révolution qu'avait, dans les départements insurgés, fait naître la lecture des numéros du *Vieux Cordelier*.

» Je dois vous dire, » écrivait le montagnard en mission, « que l'arrestation de Ronsin, cette sorte de Mo-
» dérantisme que professent en ce moment des hommes
» de la Montagne, divers pamphlets, et surtout celui où
» l'on fait des rapprochements si perfides entre nos me-
» sures révolutionnaires (1) et les atrocités des tyrans
» de Rome, ont réveillé ici des espérances, ont fait
» blâmer presque hautement la rigueur salutaire exercée
» contre les brigands de la Vendée. Qu'ils y viennent,
» dans la Vendée, ces nouveaux modérés qui abusent des
» beaux noms de morale, de justice, qui semblent se
» proclamer les plus honnêtes gens de la République, et
» qui, par un intérêt affecté pour des traîtres, des scé-

» (1) Francastel veut parler des écrits que Camille Desmoulins
» publiait alors; le quatrième numéro du *Vieux Cordelier* venait
» de paraître. » (Note du *Moniteur*).

» lérats, pour des hommes au moins très-suspects,
» énervent l'esprit public, amollissent la vigueur des
» coups qui doivent frapper de toutes parts les ennemis
» de la Révolution ! Qu'ils soient témoins de la frénésie in-
» corrigible de ces brigands, qui, au moment d'être
» fusillés, crient encore *Vive le Roi !* et qu'ils prononcent
» si le salut public, si l'affermissement de la liberté
» veulent qu'on use de ménagements envers cette race
» abominable, infatuée de royalisme et de superstition.
» Loin de tous ceux qui sont investis de la confiance du
» peuple cette funeste mollesse, cette indulgence crimi-
» nelle ! Pour moi, bien pénétré des devoirs que m'im-
» posent la véritable justice et le bonheur du peuple, je
» remplirai ma mission toujours avec la même inflexi-
» bilité ; la Vendée sera dépeuplée, mais la République
» sera vengée et tranquille.

» Combattez sans cesse le système dangereux de re-
» noncer aux grandes mesures qui nous ont valu de si
» grands succès, l'extinction de la guerre civile, de pré-
» tendre que nous sommes assez forts maintenant, sur-
» tout depuis la reprise de Toulon, pour ne pas recourir
» à des moyens odieux, cruels, tortionnaires, contraires
» à l'esprit de la Constitution du peuple français.

» Mes frères, » s'écriait Francastel en terminant sa
lettre, « que la Terreur ne cesse d'être à l'ordre du
» jour, et tout ira bien !... »

L'occasion d'attaquer une fois de plus un ennemi dan-
gereux ne pouvait se présenter avec plus d'à-propos. On
convint d'en user ; les rôles furent partagés. Un clubiste

inconnu et dont, à notre grand regret le *Journal de la Montagne* ne cite pas le nom, s'empara dextrement de la lettre de Francastel et la commenta en ces termes :

« Dans le temps où les Brissotins faisaient ressentir
» leur puissance par l'oppression qu'ils exerçaient sur
» les patriotes, les ennemis de la liberté levaient impu-
» demment la tête. Des journalistes stipendiés pouvaient
» calomnier à loisir les vrais amis de la liberté. La faction
» est anéantie, et cependant il existe encore des journa-
» listes qui se permettent les calomnies les plus atroces
» contre les patriotes ; il en est qui osent demander la dis-
» solution du Comité de surveillance, pour établir une
» commission qui élargirait à leur gré tous les contre-
» révolutionnaires détenus. « C'était le Comité de Clé-
» mence que Camille préconisait. « J'ai été dénoncé par
» ces contre-révolutionnaires ; d'autres patriotes le sont
» comme moi. Ecoutez les réflexions de Francastel, vous
» verrez que l'on veut faire rétrograder la Révolution.
» Mais, quels que soient les efforts de tous nos ennemis,
» nous la finirons à l'avantage du peuple et de la liberté. »

L'orateur termina en demandant la radiation du journaliste Camille Desmoulins. *Delenda est Carthago!* Immédiatement Hébert parut à la tribune. « Je suis étonné
» que, d'après la gravité des faits, la commission que
» vous avez nommée n'ait pas encore fait son rapport, »
s'écria-t-il avec un redoublement de rage ; « il est trop
» évident qu'il existe un système de calomnie et une
» conjuration dirigée contre les patriotes. Quelques petits
» intrigants se sont ligués contre eux pour les perdre.

› L'innocence demande justice : il faut enfin que les
› hommes purs se rallient ; que ceux qui sont faits pour
› s'aimer s'aiment. Bourdon (de l'Oise), Fabre d'Églan-
› tine et Camille Desmoulins devaient être chassés der-
› nièrement du sein de la Société. Tous les patriotes le
› demandaient à grands cris ; mais une discussion étran-
› gère vint suspendre la justice de la Société. Il est des
› faits nombreux qui demandent vengeance contre Ca-
› mille : tout ce qui peut être allégué contre Brissot
› n'approche pas de ce qu'on peut reprocher contre
› Camille. Son but a été jusqu'ici de calomnier et de ridi-
› culiser les patriotes ; c'est ce même Camille qui voulut
› faire de Dillon un généralissime, qui s'est vanté d'avoir
› mangé avec lui pour l'empêcher d'être un second Eu-
› gène ; c'est lui qui a dit hautement que les nobles
› étaient nécessaires, qu'ils étaient les seuls instruits.
› L'expérience a prouvé que les sans-culottes étaient
› bons à quelque chose. Leurs succès répondent à toutes
› les calomnies.

› Je demande que les citoyens fassent leur devoir en
› allant dénoncer à la commission tous les faits qui sont
› à leur connaissance, et que la commission fasse un
› prompt rapport. Il est nécessaire de séparer l'ivraie du
› bon grain et de protéger les patriotes calomniés. On
› m'accuse d'être un contre-révolutionnaire et un chef
› de parti ; que ma conduite soit examinée, je consens
› à porter ma tête sur l'échafaud si l'on me trouve cou-
› pable ; mais je déclare que jamais je ne cesserai de
› poursuivre les intrigants. ›

Cette parade eut tout le succès possible. Après quelques moments d'un débat qu'on crut utile à sauver les apparences, la motion de Hébert fut adoptée à l'unanimité. Le 2 janvier 1794, Vadier annonça que la commission nommée pour examiner l'affaire de Phélippeaux, de Fabre d'Eglantine et de Camille Desmoulins n'était point encore en mesure de présenter son rapport. Un membre se plaignit hautement de la commission dont un membre avait dit : « Bath ! est-ce que vous auriez la bonhomie » de prendre cette commission au sérieux ? Ne voyez-vous » pas que cela veut dire qu'il ne faut plus penser à cette » affaire ? Nous nous sommes assemblés plusieurs fois ; » mais sur sept membres, il ne s'en est jamais trouvé » plus de deux ensemble, et il a été impossible de statuer » définitivement sur l'affaire. » Ce personnage ajouta qu'il pensait qu'on voulait ensevelir cette question dans l'oubli, et il se résuma en demandant que la commission fût tenue de faire son rapport à jour fixe. La Société arrêta que le rapport serait déposé le lendemain.

Collot-d'Herbois faisait partie de la commission ; tout en adhérant aux volontés du club, il excusa les longs délais du rapport et de la commission. Suivant lui, si elle n'avait point encore apporté ses conclusions à la tribune, c'est qu'elle avait voulu traiter cette affaire sérieuse comme on traitait les procès sous l'ancien régime. Un Jacobin enragé voulait que la commission fût cassée et que les députés accusés se présentassent à la tribune pour y subir un interrogatoire public. Collot-d'Herbois, pour trancher toute difficulté, consentit, au nom de la

commission, à la comparution des accusés pendant la prochaine séance où, « sans procureurs, sans commissaires, les Jacobins jugeraient eux-mêmes le procès.

« C'est ici, » dit encore un sociétaire, « c'est ici qu'on a déjoué toutes les intrigues ; c'est ici que nous avons combattu simultanément les ennemis du peuple. Je me réunis donc à l'avis de Collot-d'Herbois. Il faut que tout se discute ici publiquement. »

Au milieu des applaudissements, la Société décida que la discussion aurait lieu à la plus prochaine séance, celle du 5 janvier (16 nivôse). Les secrétaires se chargèrent de sommer les membres inculpés de se rendre dans le sein de la Société au jour fixé pour leur affaire.

Le 5 janvier, comme on le lui avait ordonné, la commission s'était mise en mesure de déposer son rapport. Collot-d'Herbois en donna lecture. « Je rappelle à la Société, » dit-il, « qu'elle a à traiter d'affaires du plus grand intérêt pour elle et pour la République entière. Il s'agit de prononcer sur des accusations réitérées avec acharnement par certaines gens, dont plusieurs membres de la Société sont atteints, dont le Comité de salut public même n'a pas été exempt.

« J'écarterai de cette discussion toutes les passions et les faiblesses qui s'y sont maladroitement introduites : je prie qu'on ne m'interrompe pas, afin que les Jacobins puissent retirer de la discussion tout le prix qu'en réclame le salut public. »

Après ces considérations générales et préalables, Collot-d'Herbois s'occupait des brochures de Phélippeaux,

de ses accusations contre Ronsin, contre Rossignol, contre les cruautés de la Vendée, déclarait ces attaques anti-patriotiques et réclamait l'expulsion de Phélippeaux, s'il se présentait à la censure et à l'épuration.

Le rapporteur ensuite aborda les reproches adressés à Camille Desmoulins. « Parlons maintenant d'un autre » ouvrage qui a prêté des armes aux aristocrates; c'est » l'ouvrage de Camille Desmoulins dont je vis le troisième » numéro à mou retour. Cet ouvrage n'est pas avoué par » nous, et c'est déjà pour lui un assez grand malheur. » Camille Desmoulins a professé des principes qui n'é- » taient pas les vôtres; mais il est à vous. Distinguez-le » de son ouvrage, et enchaînez-le plus que jamais parmi » vous; qu'il oublie ces débauches d'esprit qu'il a faites » avec les aristocrates; il a trop bien servi la Révolution; » je n'oublierai pas *la France Libre, le Procureur-Général* » *de la Lanterne*, et quelque chose de mieux qu'il a » oublié peut-être, un ouvrage dont il composa les pre- » mières feuilles au coin de la rue de Tournon, et qu'il » lisait aux patriotes.

» Les aristocrates ont prononcé que Camille Desmou- » lins serait chassé des Jacobins: qu'il n'en soit rien! la » Société jugera dans sa sagesse ce qu'elle doit faire; » mais n'oublions pas ce qu'a fait pour le bien public un » tel patriote. »

Le président Bouquier voulut donner lecture de la lettre de Desmoulins dans laquelle celui-ci annonçait l'envoi de son cinquième numéro en réponse à ce que l'on pourrait alléguer contre lui. Nos lecteurs s'en sou-

viendront : le cinquième numéro du *Vieux Cordelier* n'est qu'une longue défense écrite par le journaliste dans son intérêt personnel.

» Ce n'est pas sur ce numéro que la Société, » dit Collot-d'Herbois, « doit prononcer maintenant; les » autres sont connus, et provoquent les mesures qu'elle » doit prendre.

» Je vais vous parler aussi des opprimés. S'il est ici » quelques membres du Comité de sûreté générale, je » les engage à hâter ce grand rapport qui doit parer à » tant d'inconvénients, de le faire demain, s'il le peut.

» Sans doute nous avons eu trop de clémence, et » c'est pour en avoir eu trop, que nous sommes main- » tenant forcés à tant de rigueur. Nos ennemis avaient » senti combien ils retireraient d'avantages des mesures » précipitées. Aujourd'hui on devait incarcérer un, de- » main dix, peut-être après-demain cent. Ils sentaient » bien qu'à force d'incarcérer des patriotes, il en résul- » terait des mesures générales qui leur deviendraient fa- » vorables.

» Je me résume, et qu'on censure les numéros de Ca- » mille Desmoulins. Je demande que le Comité de sûreté » générale fasse le plus promptement possible le rapport » sur les patriotes incarcérés. » (Applaudissements.)

C'était l'acquiescement de Camille et presque la glorifi-
cation de ses idées que demandait là Collot-d'Herbois.
Hébert ne s'y trompa point un moment. « *Il s'élançe à la*
» *tribune*, » disent les journaux du temps, et il s'ecrie :
« Par la plus astucieuse récrimination, les rôles sont

» changés, et de dénoncés les accusés sont devenus dé-
» nonciateurs à leur tour. Justice, Jacobins, justice! Je
» périrai plutôt que de sortir d'ici avant qu'on m'ait
» rendu une justice éclatante! Je suis accusé, dans un
» libelle qui a paru aujourd'hui, d'être un brigand au-
» dacieux, un spoliateur de la fortune publique. » Allu-
sion au *Vieux Cordelier* qui, dans son cinquième numé-
ro, affirmait que Hébert avait reçu du trésor public plus
de deux cent cinq mille livres du ministre Bouchotte pour
des exemplaires de sa feuille distribuée à profusion aux
frais de l'Etat.

« Voilà la preuve de ce que j'ai avancé, » répondit
tranquillement Camille. « Je tiens à la main l'extrait des
» registres de la Trésorerie nationale (1) qui porte que ,
» le 2 juin, il a été payé par Bouchotte à Hébert, une
» somme de 423,000 livres pour son journal; que le 4
» octobre il lui a été payé une somme de 60 mille livres
» pour 600,000 exemplaires du *Père Duchêne*, tandis que
» ces exemplaires ne devraient coûter que 47,000
» livres. » (2).

(1) Il l'avait publié à la suite de son cinquième numéro où Hébert
prétend avoir été insulté, et qui parut la veille 4 janvier (19 ni-
vôse), tandis que M. Matton la date du 5 nivôse (24 décembre.)
Cette date nous paraît une nouvelle erreur de M. Matton.

(2) Sous la restauration, Bouchotte publia des mémoires où il
essaya de réfuter Camille Desmoulins, et nia avoir jamais acheté
d'exemplaires du *Père Duchêne*. On remarquera que Camille parle
pièces en mains et que si, du vivant de l'auteur du *Vieux Corde-
lier*, Bouchotte ne se défendit pas, il est mal venu d'essayer plus
tard une justification que personne ne pouvait plus contredire.

» Je suis heureux d'être accusé en face, » balbutia Hébert, je vais répondre. »

Robespierre jeune arrivait de Toulon reconquis. Son honnêteté s'indigne de ces ignominies. « Depuis cinq » mois que je suis absent, » fit-il avec dédain, « la So- » ciété me paraît étrangement changée. On s'y occupait » à mon départ des grands intérêts de la République. » Aujourd'hui, ce sont de misérables querelles d'indivi- » dus qui l'agitent. Eh! que nous importent qu'Hébert » ait volé en donnant ses contre-marques! »

Cloué à la tribune par les rires et les railleries de l'Assemblée, Hébert se démenait, levait les yeux au ciel, frappait du pied, s'écriait qu'on voulait l'assassiner. « Je » demande, » poursuivit l'implacable Robespierre jeune, « que Hébert, qui a bien des reproches à se faire, car » c'est lui qui est cause des mouvements dans les dé- » partements relativement au culte, soit entendu à son » tour et seulement sur les faits relatifs à Phélippeaux » dont la discussion était à l'ordre du jour. Si Hébert » doit répondre à Camille, le *Père Duchêne* peut entrer » en lice avec le *Vieux Cordelier*. »

Robespierre l'aîné prit ensuite la parole pour se plaindre qu'Hébert eût interverti l'ordre dans lequel les prévenus devaient être entendus. A un seul mot, on peut pressentir que bientôt il écrasera Camille. Après avoir simulé la plus complète indifférence des personnes, la plus entière impartialité, il insinue que les passions ont égaré Desmoulin et lui ont fait voir l'évidence là où elle n'était pas. « Je parierais, » dit-il, « que les pièces

» démonstratives que Desmoulins vient d'apporter à la
» tribune contre Hébert ne prouvent rien. » Dans deux
jours, Robespierre se montrera bien autrement acerbe.

Le 7 janvier enfin, du haut de l'estrade un secrétaire appela à haute voix Bourdon (de l'Oise), Fabre d'Eglantine, Camille Desmoulins. On y mit toute la solennité possible. A trois reprises différentes, l'appel fut répété, sans que les prévenus répondissent à ces sommations. Robespierre flétrit en quelques mots dédaigneux « les
» champions qui devraient combattre et ne se présentent
» pas dans l'arène. Puisque ceux qui ont provoqué cette
» lutte furent actuellement le combat, que la société les
» appelle au tribunal de l'opinion publique; elle juge-
» ra! »

Plus tard, Desmoulins se décide à paraître; on l'annonce; il monte à la tribune, on va l'interroger. « Avant
» que Camille réponde aux interpellations qui lui seront
» faites, » dit un de la Société, « je demande qu'il nous
» rende compte de ses liaisons avec Phélippeaux et qu'il
» nous dise sur quoi sont fondées l'estime et l'admiration
» qu'il a pour ce grand homme. »

Pour la seconde fois, Camille va nous donner un déplorable spectacle. Il sue la peur; il tremble; il ne bégaye plus seulement, il balbutie; sa tête s'égaré. « Te-
» nez, citoyens, » dit-il pâle et frissonnant, « tenez, je
» vous avoue que je ne sais plus où j'en suis; de toutes
» parts on m'accuse, on me calomnie. Sur le fait de Phé-
» lippeaux, je vous confesse franchement que j'ai cru
» de bonne foi tout ce qu'il a consigné dans son mémoire

» sur la Vendée. En effet, comment supposer un homme
» assez impudent menteur pour oser consigner dans un
» écrit public une suite de faits dénués de fondement ?
» J'ai lu les écrits de Phélippeaux ; la manière dont il
» raconte ce qu'il a vu m'a séduit, et je ne crois pas
» qu'un homme n'ayant lu que ce que dit Phélippeaux,
» à moins d'être un incrédule renforcé, puisse raison-
» nablement révoquer en doute les faits qu'il a consignés
» dans ses lettres imprimées.

» J'ai vu depuis d'excellents patriotes, tels que Collot-
» d'Herbois ; ils m'ont assuré que l'ouvrage de Phélip-
» peaux était un roman, où il mentait impudemment à
» sa conscience et au public. Je vous avoue que je ne
» sais plus où j'en suis ; qui croire, quel parti prendre ?
» En vérité, j'y perds la tête. Est-ce un crime à vos
» yeux de s'être laissé tromper par une série de faits
» tous bien liés entre eux et qui se développent sans art
» et sans efforts. »

On s'étonne de cette pauvre défense ; on murmure. Un
membre dit à Camille qu'il ne doit pas compte au public
de ses sentiments particuliers sur Phélippeaux. Ce qui
intéresse la Société, ce qu'elle veut voir, c'est la façon
dont il expliquera les numéros du *Vieux Cordelier*. Des-
moulins reste muet. Robespierre réclame la parole.

« Il y a quelque temps que je pris la défense de Camille
» accusé par les Jacobins, » dit l'impitoyable Robes-
» pierre. « Je me permis alors des réflexions sur son ca-
» ractère ; l'amitié les permettait : mais aujourd'hui je
» suis forcé de tenir un langage bien différent. Camille

» avait promis d'abjurer les hérésies politiques, les propositions erronées, mal sonnantes, qui couvrent toutes les pages du *Vieux Cordelier*; Camille, enflé par le débit prodigieux de ses numéros et les éloges perfides que les aristocrates lui prodiguent, n'a pas abandonné le sentier que l'erreur lui avait tracé. Ses écrits sont dangereux; ils alimentent l'espoir de nos ennemis et favorisent la malignité publique.

» Camille Desmoulin s'est épris d'une belle passion pour Phélippeaux; rien n'est sublime que les productions de Phélippeaux; c'est son héros, c'est son don Quichotte. Camille est admirateur des anciens; les écrits immortels de Cicéron et de Démosthène font ses délices. La ressemblance des termes seuls lui monte à la tête. L'orateur grec et le romain ont fait des Philippiques, l'un contre le tyran de Macédoine, l'autre contre un scélérat conspirateur.

» Camille croit, en lisant Phélippeaux, lire encore les Philippiques de Cicéron et de Desmosthène; mais qu'il ne s'abuse pas: les anciens ont fait des Philippiques, et Phélippeaux n'a fait que des Philippotiques.

» Camille a quelque chose de la naïveté de La Fontaine. On se rappelle que celui-ci, lisant un jour les prophètes, dit à un courtisan qui ne lisait guère l'Écriture sainte: « Avez-vous lu Barruch? Parbleu! c'était un grand homme! » Le courtisan répondit: « Mais, qu'est-ce que c'est que Barruch? » Eh bien! Desmoulin s'en va prenant tous les passants au collet et leur dit: « Avez-vous lu Phélippeaux? » Les pas-

» sants, semblables au courtisan, lui répètent : « Eh
» mais, mon Dieu ! qu'est-ce que c'est que Phélippeaux ? »

Puis, Robespierre anéantit Camille de sa pitié de plus en plus ironique et méprisante. A ses yeux, le *Vieux Cordelier* est un écrit condamnable, sans doute ; mais pourtant il faut bien distinguer l'auteur de ses ouvrages.

« Camille est un *bon enfant gâté* qui avait d'*heureuses*
» dispositions, mais que les mauvaises compagnies ont
» égaré. Il faut sévir contre ses numéros que Brissot lui-
» même n'eût osé avouer, et conserver Desmoulins au
» milieu de nous. Je demande, pour l'exemple, que les
» numéros de Camille soient brûlés dans la Société. »

A ces railleries, à ce dédain qui le blesse, à ces outrages sanglants, Desmoulins oublie sa frayeur de tout-à-l'heure. Le coup de fouet, qui lui sillonne la figure, lui rend quelque énergie. Il ne s'agit plus d'ailleurs de tout un discours à la tribune. L'homme d'esprit s'est retrouvé. « C'est fort bien dit, Robespierre, » riposte-t-il avec prestesse ; « mais je te répondrai comme Rousseau :
» Brûler n'est pas répondre ! »

Un moment, Robespierre s'étonne de ce sarcasme sur lequel il ne comptait pas de la part d'un ennemi qu'il croit avoir pulvérisé. Les yeux pleins de colère, il se retourne sur Desmoulins que son geste menace. « Comment ! » s'écrie-t-il, « comment ! tu oses encore vouloir justifier des ouvrages qui font les délices de l'aristocratie !... Apprends, Camille, que si tu n'étais pas
» Camille, on ne pourrait avoir autant d'indulgence pour
» toi !... La manière dont tu veux te justifier me prouve

» que tu as de mauvaises intentions. Ah ! brûler n'est
» pas répondre ! Cette citation peut-elle donc trouver
» ici son application ? »

Cette scène est magnifique de mouvement, de terreur et de vérité. La colère a monté les têtes. C'est en frémissant, les uns d'indignation, les autres de pitié sur cet enfant qui se jette sur le géant, l'attaque, le saisit corps à corps, que les sociétaires écoutent Desmoulins répondant avec amertume : « Mais, Robespierre, je ne
» te conçois pas !... Comment peux-tu dire qu'il n'y ait
» que des aristocrates qui aient lu ma feuille !... La Con-
» vention, la Montagne, ont lu le *Vieux Cordelier*... La
» Convention, la Montagne, ne sont donc composés que
» d'aristocrates !... Tu me condamnes ici... Mais n'ai-je
» pas été chez toi... , ne t'ai-je pas lu mes numéros, en
» te conjurant, au nom de l'amitié, de m'aider de tes
» avis... , de me tracer le chemin que je devais tenir ?... »

« Tu ne m'as pas montré tous tes numéros, » répondit Robespierre ; « je n'en ai vu qu'un ou deux. Comme
» je n'épouse aucune querelle, je n'ai pas voulu lire les
» autres ; on aurait dit que je les avais dictés... »

Danton voulut intervenir dans le débat pour le pacifier. « Camille ne doit pas s'effrayer des leçons un peu
» sévères que l'amitié de Robespierre vient de lui don-
» ner, » dit-il, en essayant de faire prendre le change sur les sentiments qui bouillonnaient dans le sein de leur implacable ennemi. « Citoyens, que la justice et le sang-
» froid président à vos décisions ! En jugeant Desmou-
» lins, prenez garde de porter un coup funeste à la li-
» berté de la presse. »

Mais cette grande voix de Danton avait perdu toute influence, tout prestige. On n'obéit point à ses conseils ; on réclama de toutes parts la lecture publique des numéros du *Vieux Cordelier*. « Oui, qu'on ne brûle pas, » mais qu'on réponde, » reprit alors Robespierre. L'homme » qui tient aussi fortement à des écrits dangereux est » peut-être plus qu'égaré. Son courage n'est qu'emprunté » et décèle les hommes cachés sous la dictée desquels il » écrit son journal ; il décèle que Desmoulins est l'or- » gane d'une faction scélérate qui a emprunté sa plume » pour distiller son poison avec plus d'audace et de sû- » reté. »

Immédiatement, un secrétaire donna lecture du quatrième numéro du *Vieux Cordelier*. A l'audition de certains passages, l'auditoire murmurait, s'indignait, désapprouvait. Il était tard déjà ; la discussion à la tribune avait duré longtemps et avait épuisé l'attention. On renvoya au lendemain, sur la demande de Robespierre, la lecture du troisième numéro du *Vieux Cordelier*, celui où la Terreur et les terroristes étaient si malmenés, et du cinquième numéro dans les pages duquel Camille essayait sa justification.

Qu'on ne s'étonne pas de toute l'attention qui tout à coup entoure un seul homme, s'empare violemment de lui, le met en relief et l'expose. Ce n'est pas seulement Camille, son talent, ses audacieuses attaques que l'on discute aux Jacobins, que l'on va juger, que l'on menace. Camille n'est qu'un prétexte. En apparence, c'est entre lui et Robespierre qu'est la querelle ; en réa-



lité, c'est le progrès révolutionnaire et la réaction, personnifiés en Robespierre et Danton, qui se livrent, à propos de ses pages, un dernier et terrible combat où il s'agira du salut de l'empire, de la prépotence, de mort ou de succès. Personne ne s'y méprit jamais. La discussion sur la réception de Camille, ou son expulsion par les Jacobins, fut donc la grande, la seule grande affaire politique de tout le mois de janvier 1794. Tout intérêt autre que celui-là disparut momentanément. Aussi ne craignons-nous pas d'entrer dans tous les détails de cette lutte dont Camille Desmoulins fut le prétexte et la victime.

Si le 19 nivôse, (8 janvier 1794) nous rentrons au club des Jacobins, c'est encore le nom de Camille Desmoulins qui frappe nos oreilles, dès l'ouverture de la séance. Momoro, l'Hébertiste, le Cordelier, le mari de la Déesse Raison si bien raillée par Desmoulins, est chargé, c'est sa vengeance, de lire le troisième numéro du *Vieux Cordelier*, ce numéro où se trouve la fameuse traduction libre de Tacite. « La Société garde le plus profond silence, » lit-on dans le *Moniteur*. Quelqu'un propose de lire le cinquième numéro, celui où Camille invoque son passé révolutionnaire, son passé qu'il croit le plus éloquent défenseur de son présent qu'on incrimine.

Robespierre demande et obtient la parole. C'est tout un acte d'accusation qu'il prononce, un double réquisitoire où les Hébertistes et les Dantonistes vont pouvoir clairement lire leur sort et leur condamnation. La preuve évidente que Camille n'est qu'un prétexte va

nettement apparaître et saillir. C'est par le nom de Desmoulins qu'il débute dans son discours.

» Il est inutile de lire le cinquième numéro du *Vieux Cordelier*, » dit Robespierre; « l'opinion doit être déjà » fixée sur Camille. Vous voyez dans ses ouvrages les » principes les plus révolutionnaires à côté des maximes » du plus pernlicieux modérantisme. Ici, il rehausse le » courage du patriotisme, là il alimente l'espoir de l'a- » ristocratie. Desmoulins tient tantôt un langage qu'on » applaudirait à la tribune des Jacobins. Une phrase » commence par une hérésie politique; à l'aide de sa » massue redoutable il porte le coup le plus terrible à » nos ennemis; à l'aide du sarcasme le plus piquant, il » déchire les meilleurs patriotes. Desmoulins est un com- » posé bizarre de vérités et de mensonges, de politique » et d'absurdités, de vues saines et de projets chimé- » riques et particuliers.

» D'après tout cela, que les Jacobins chassent ou con- » servent Desmoulins, peu importe, ce n'est qu'un indi- » vidu; mais ce qui importe davantage, c'est que la » liberté triomphe et que la vérité soit reconnue. Dans » toute cette discussion il a beaucoup été question d'in- » dividus et pas assez de la chose publique. Je n'épouse » ici la querelle de personne; Camille et Hébert ont éga- » lement des torts à mes yeux. Hébert s'occupe trop de » lui-même, il veut que tout le monde ait les yeux sur » lui, il ne pense pas assez à l'intérêt national. »

Il a dit tout ce qui pouvait compromettre Camille; il l'abandonne pour passer au véritable sujet de toutes ses

préoccupations : la ruine des deux partis qui le gênent, lui font ombrage, l'entravent dans sa marche vers le pouvoir absolu. Il reprend : « Ce n'est donc pas Camille » Desmoulins qu'il importe de discuter, mais la chose » publique. » Alors il parle d'un parti qui veut reprendre les traditions de la Gironde et les continuer, qui propose des moyens « citra-révolutionnaires, » et d'un autre parti d'un génie plus ardent et d'un caractère exagéré, qui propose des moyens « ultra-révolutionnaires, » et qui tous deux cependant « s'entendent comme des bri- » gands dans une forêt. »

Au milieu de ce discours ambigu, où les noms des victimes à abattre sont encore tenus dans un prudent silence, Fabre d'Eglantine, saisi d'impatience et de dégoût, veut s'en aller. Robespierre l'interpelle, le somme de rester pour se défendre, et il conclut : « Je finis en rap- » pelant aux membres de la Convention ici présents et » au peuple français les conjurations que je viens de dé- » noncer. Je déclare aux vrais Montagnards que la vic- » toire est en leurs mains, *qu'il n'y a plus que quelques » serpents à écraser.* » Ils le seront ! ils le seront ! s'écrie l'Assemblée dans un transport de rage. « Ne nous occu- » pons d'aucun individu, mais seulement de la patrie, » reprend alors Robespierre. « J'invite la Société à ne s'at- » tacher qu'à la conjuration, sans discuter plus long- » temps les numéros de Camille Desmoulins. »

A Robespierre succéda Fabre d'Eglantine qui, pris aussi d'un accès de faiblesse, vint publiquement renier Camille Desmoulins. « Je suis accusé d'avoir coo-

» péré à ses numéros, » dit-il. « J'adjure ici Desmoulin
» de dire si jamais je lui ai suggéré une idée. J'ai eu si
» peu de part aux ouvrages de Camille que, un jour
» étant allé dans l'atelier où on imprimait le *Vieux Cor-*
» *delier*, Desmoulin gronda un ouvrier, parce qu'il
» m'avait laissé jeter les yeux sur des feuilles volantes. »
Ces républicains, pour la plupart du moins, ne surent
pas mourir, il faut le reconnaître, comme moururent
les royalistes en ces temps de massacre.

Le 10 janvier enfin, la Société des Jacobins prit une
résolution à l'égard de Camille, sur la demande d'un
clubiste. Un modéré proposa de lire la justification con-
tenuë dans le cinquième numéro du *Vieux Cordelier*, ce
qui ne fut point admis, et les Jacobins arrêtèrent que le
nom de Camille Desmoulin serait rayé de leurs listes.

Mais tout n'était point dit encore. Dufourny prétendit
que si l'on avait pu prononcer en toute connaissance de
cause sur le sort de Camille, il en était autrement de
Bourdon (de l'Oise), autre inculpé, et il demanda à Ro-
bespierre pourquoi, après s'être si souvent montré plein
d'indulgence pour Desmoulin, il affichait maintenant
tant de sévérité à l'encontre de Bourdon et de Phélippeaux.

Robespierre releva le défi. Il eut de bonnes paroles
d'éloge pour son ancien ami de collègue, et des élans
d'indignation contre Phélippeaux. Si Camille avait com-
posé des écrits contre-révolutionnaires, il avait aussi
écrit pour la Révolution et servi puissamment la cause
de la liberté; où et quand Phélippeaux avait-il mérité de
la patrie? Camille n'a jamais tenu aux aristocrates, et

Phélippeaux a au contraire un puissant parti parmi eux. Phélippeaux, sous le rapport du talent, était moins dangereux que Camille Desmoulins, parce que le premier n'en a pas et que Camille en a beaucoup; il reste à déplorer qu'il ne l'ait pas toujours fait servir au bien général; mais Phélippeaux n'a jamais connu le patriotisme; il ne fut jamais qu'un mauvais soldat du Girondisme, un enfant perdu de l'aristocratie. Ce parallèle terminé, Robespierre supplia la Société de vouloir bien s'occuper des grands intérêts de la patrie et d'abandonner une fois pour toutes les vaines querelles de personnes. Mais Dufourny insistait toujours en faveur de Bourdon (de l'Oise) et de Phélippeaux.

Robespierre, au contraire, ne voulait pas que la Société traitât ainsi la question dans ses détails. « Je dis » donc au peuple, » s'écria-t-il, « au peuple qui m'entend, qu'il faut, sans clabauderies, sans prévention, » discuter les intrigues, et non un intrigant en particulier. » Je dis qu'en chassant Desmoulins on fait grâce à un » autre individu et qu'on épargne d'autres intrigants .. » Je demande qu'on s'occupe des moyens d'exterminer à » jamais les intrigues qui nous agitent au-dedans et qui » tendent toutes à empêcher l'affermissement de la liberté. » Il faut les discuter dans leurs agents, dans leur esprit. » Voilà ce qu'on ne veut pas; voilà ce que plusieurs personnes n'osent pas faire et ce qu'elles veulent écarter » en vous parlant de Camille Desmoulins. »

« J'observe à Robespierre que Camille est chassé, » répliqua le persévérant défenseur de Phélippeaux et

de Bourdon, « et que ce n'est pas de lui qu'il s'agit. »

« Dufourny me dit que Desmoulins est chassé, » répondit Robespierre. « Eh ! que m'importe à moi qu'il soit chassé, si mon opinion est qu'il ne peut pas l'être seul, si je soutiens qu'un homme à la radiation duquel Dufourny s'est opposé est beaucoup plus coupable que Desmoulins. Tous les hommes de bonne foi doivent s'apercevoir que je ne défends pas Camille Desmoulins, mais que je m'oppose seulement à sa radiation isolée, parce que je sais que l'intérêt public n'est pas qu'un individu se venge d'un autre, qu'une coterie triomphe d'une autre ; il faut que tous les intrigants, sans exception, soient dévoilés et mis à leur place. »

« Je termine en demandant que la Société, regardant son arrêté comme non avenu, s'occupe de discuter l'intrigue générale, en ne prenant pas des intrigants isolés pour l'objet de sa discussion, et que l'on mette à l'ordre du jour les crimes du gouvernement britannique. »

Le clubiste Deschamps vint en aide à Robespierre. « J'ai le premier demandé l'exclusion de Camille Desmoulins, » dit-il ; « alors beaucoup d'individus que je regarde comme des intrigants, se sont ralliés près de moi, pour parvenir à cette exclusion. Je me suis imposé un silence observateur, et j'ai remarqué que ces derniers étaient les seuls qui avaient vivement poursuivi cette radiation. »

« Je déclare, comme Robespierre, qu'il se trouve ici des coupables qui ont accusé d'autres coupables, et

» qu'une espèce d'intrigants a voulu détruire l'autre pour
» dominer seule. J'invite la Société à se défier de deux
» factions qui se sont introduites dans son sein. J'espère
» que bientôt la vérité se découvrira, et que tous les
» factieux seront couverts de boue. »

Tout-à-coup, la discussion tourne court; la Société revient sur ses pas, sans que le procès-verbal de la séance nous donne les motifs de cette variation extrême, et elle rapporte l'arrêté par lequel elle avait, une heure plus tôt, chassé Camille de son sein. Robespierre, de crainte d'être accusé de partialité, proposa-t-il de réintégrer Camille et de lui rendre une confiance naguère déclarée perdue? La Société, divisée sur l'exclusion de Phélippeaux et de Bourdon, voulut-elle ne pas se montrer plus sévère pour celui-ci que pour celui-là; il nous est impossible de répondre; les documents nous manquent.

Ce qui pour nous est certain seulement, c'est que Robespierre à partir de ce moment est poursuivi par une pensée constante, fixe, qui ne l'abandonne plus; il ne rêve que la ruine du parti de Dantog, et parmi les Dantonistes, c'est Camille à qui il en veut par-dessus tout, par-dessus tous. Il s'occupait déjà, à cette époque, de préparer un de ces discours auxquels il avait habitué la Convention et du sein des éclairs duquel sortait la manifestation de sa volonté suprême. Sans doute, il n'avait point encore résolu de confier à Saint-Just le soin de sa vengeance, la mission de demander à la Convention les têtes de Danton, de Camille, de leurs amis; car, après sa mort, on découvrit dans ses papiers un projet de

discours écrit par lui sur la faction Fabre d'Eglantine. Dans ces lambeaux de phrases, où il est à chaque instant question de Desmoulins, Robespierre reconnaît que si Camille n'a pas été le chef principal des Dantonistes, il leur a été bien utile. Voici sa phrase sur son ancien ami de collège : « Bientôt parurent les numéros de Camille » Desmoulins . égaré par une impulsion étrangère, mais » qui développa par des motifs personnels la doctrine liberticide de la nouvelle coalition ; elle était déjà si » forte, que le Comité de salut public était fortement » ébranlé dans l'opinion d'une partie de la Convention » Nationale. »

Il faut que sa haine soit bien terrible, car il se préoccupe singulièrement de Camille. « Fabre avait inspiré » Desmoulins, » dit-il; « quels sont les conspirateurs auxquels Phélippeaux impute les maux de la République » et même la guerre de la Vendée? C'est Bouchotte, » Rossignol, Ronsin et le Comité de salut public. Quels » sont ceux que Desmoulins accuse de l'ordre de choses » actuel qui lui paraît si déplorable? Bouchotte, Vincent, » Ronsin, les ministres et le Comité de salut public. Que » faut-il à Fabre et à ses pareils? Indulgence, amnistie. » Que demande Desmoulins? Indulgence, amnistie, cessation des lois révolutionnaires, impunité de l'aristocratie et le sommeil du patriotisme. » Et plus loin : « Les Fédéralistes, les Brissotins, les aristocrates avaient » arboré l'étendard de la République pour égorger impunément les Montagnards et les Amis de la République. Les Phélippeaux, les Bourdons étaient leurs

› patrons , les libelles de Desmoulins leur évangile ,
› Fabre d'Eglantine leur oracle. ›

Robespierre , qui ne s'illusionna jamais sur la valeur
des hommes , grandissait là Camille pour le perdre plus
sûrement.

XIII.

Camille vient donc d'être reconnu digne de rester Jacobin.

Les Cordeliers vont lui restituer aussi son titre de Cordelier et leur estime. Le lendemain, 11 janvier, Momoro montait à la tribune et rendait compte de la dernière séance des Jacobins et de ses émouvants détails. La Société le chargea de rédiger un rapport sur la réintégration de son enfant perdu et retrouvé... pour si peu de temps. Voici en quels termes mêlés et de blâmes, et d'éloges, et de conseils, était conçu cet arrêté :

Il portait en substance que Phélippeaux, Bourdon (de l'Oise), Fabre d'Eglantine et Camille Desmoulins avaient perdu la confiance de la Société; mais il établissait une grande différence entre Camille et les autres accusés. « Desmoulins n'a perdu que momentanément la confiance de ses frères Cordeliers; il peut la recouvrer en désavouant ses hérésies révolutionnaires et en nom-

» mant les traitres qu'il peut connaître. Camille a servi
» l'aristocratie sans le savoir; Camille tenait la plume et
» les aristocrates dictaient; Camille ne tient à aucun
» parti révolutionnaire; cependant il a prêté des armes
» terribles aux ennemis du bien public; les Cordeliers
» patriotes punissent, mais savent avouer leurs torts et
» les réparer. »

Aux Cordeliers plus violents encore que les Jacobins, Hébert était tout-puissant. Cet arrêté n'est rien qu'une flatterie de plus à l'adresse de Robespierre haï cordialement, mais redouté, qu'on flatte avec l'espoir de l'endormir.

Dans cette longue et bizarre affaire, on voit constamment apparaître Robespierre et son influence. C'est lui qui, semblable au Neptune de la fable antique, déchaîne les tempêtes, les dirige, les retient, les irrite et les apaise. Mais que fait donc Saint-Just, l'ennemi intime de Camille? Ou ne le voit nulle part; il est muet, impassible. Faut-il croire que Robespierre, en feignant une impartialité pleine de mensonges et d'habiletés, lui a défendu de se mêler à cette lutte à laquelle son intervention apporterait immédiatement un caractère dangereux de personnalité? Ou bien plutôt, averti des projets de Robespierre, bien au courant de ses projets, de son machiavélisme, Saint-Just attend-il avec patience l'heure fatalement marquée d'avance et qui ne peut manquer de sonner?

Car, il ne faudrait pas s'y tromper. Dans l'esprit de Robespierre, Camille est marqué pour la mort.

Les sinistres prédictions ne manquèrent point à Desmoulins, s'il faut en croire Villatte, cet ex-juré du Tribunal révolutionnaire, et aux Mémoires duquel nous devons déjà de précieux renseignements. Cet homme, en même temps qu'il fréquentait Danton et Camille, vivait aussi dans l'intimité de Robespierre, de Saint-Just, de Barrère, de Fouquier-Tinville, sans doute les trompant, les exploitant tous à la fois. « J'avais eu dans le cours de ma carrière politique, » raconte-t-il, « l'occasion de fréquenter le spirituel Camille Desmoulins. Je mangeais chez Camille; il daignait me lire quelquefois ses ouvrages avant de les livrer à l'impression. Camille est attaqué aux Jacobins. On tourmente, on vexe sa famille. Danton prononce le mot d'ultra-révolutionnaire. Robespierre, toujours observateur inquiet sur la direction des événements, affecte tout à la fois de défendre Danton et d'improver ses opinions. Il précipite Desmoulins, en prenant superbement envers lui les dehors de la pitié. Quelques jours avant leur perte, pénétré de douleur, je dinais chez Camille avec sa charmante et vertueuse épouse, sa mère d'une très belle stature, Danton, sa modeste épouse, un jeune homme d'une belle taille et d'une figure intéressante. Je laissai échapper mes inquiétudes à Camille; je lui fis de fréquentes visites. Vingt fois, j'avertis qu'on voulait le guillotiner. Peu avant son arrestation, je le conjurai de se tenir sur ses gardes. La Révolution, comme Saturne, eut bientôt dévoré ses plus tendres enfants, » s'écrie le sensible juré du Tribunal révolutionnaire.

Que Villate , en laissant apercevoir ses craintes , ait obéi soit à une bonne pensée du cœur , soit à un ordre de Robespierre qui voulut étudier l'opinion publique en faisant à l'avance répandre des bruits de lutte prochaine, de possibilités de vengeances , de coups violents à porter à ses ennemis , il est certain que partout on pressentait un grand péril pour le parti de Danton. De Marseille, où il est en mission, Fréron, l'ami intime de Camille, dans une lettre qu'il écrit à Lucile, laisse apercevoir de tristes pressentiments : « Je suis comme toi ; une sombre » inquiétude m'agite, je vois un vaste complot près d'éclater au sein de la République ; je vois la discorde se couer ses torches parmi les patriotes ; je vois des ambitieux qui veulent s'emparer du gouvernement et qui, pour y parvenir, font tout au monde pour noircir et écarter les hommes les plus purs, les hommes à moyen et à caractère. Robespierre est une boussole ; j'aperçois, dans tous les discours qu'il prononce aux Jacobins, la vérité de ce que je dis ici. Je ne sais pas si Camille voit comme moi ; mais il me semble qu'on veut pousser les Sociétés populaires au-delà du but et leur faire faire, sans qu'elles s'en doutent, la contre-révolution par des mesures ultra-révolutionnaires. » — « Je m'aperçois avec douleur qu'on vous chagrine, » puisque Camille est dénoncé par les mêmes hommes » qui m'ont poursuivi aux Jacobins. » — « Mille choses » à ton Vieux Loup ; je voulais lui écrire ; mais le temps » me manque et le courrier me presse. Dis-lui qu'il tienne » un peu en bride son imagination relativement à des

» Comités de Clémence. Ce serait un triomphe pour les
» contre-révolutionnaires. Que sa philanthropie ne l'a-
» veugle pas ; mais qu'il fasse une guerre à outrance à
» tous les patriotes d'industrie. » — « *On veut nous*
» *perdre les uns après les autres.* »

Lucile, la gentille, la gaie, la folâtre Lucile, a elle-même perdu tout son bonheur, toute sa sérénité d'âme. Pour elle, l'avenir n'a plus que des teintes assombries, que des fantômes sanglants. Elle a perdu courage un moment. « Revenez, revenez bien vite, revenez, Fréron ! » répond-elle à son ami absent. « Vous n'avez point de
» temps à perdre. Ramenez avec vous tous les vieux
» Cordeliers que vous pourrez rencontrer ; nous en avons
» le plus grand besoin. Plût au ciel qu'ils ne se fussent
» jamais séparés ! Vous ne pouvez avoir une idée de tout
» ce qui se fait ici ; vous ignorez tout ; vous n'apercevez
» qu'une faible lueur dans le lointain, qui ne vous donne
» qu'une idée bien légère de notre situation. Aussi je ne
» m'étonne pas que vous reprochiez à Camille son Comi-
» té de Clémence. Ce n'est pas de Toulon qu'il faut le
» juger. Vous êtes bien heureux là où vous êtes : tout a
» été au gré de vos désirs ; mais nous, calomniés, persé-
» cutés par des ignorants, des intrigants, et même des
» patriotes ! Robespierre, votre boussole, a dénoncé Ca-
» mille ; il a fait lire ses numéros 3 et 4, a demandé
» qu'ils fussent brûlés, lui qui les avait lus manuscrits !
» Y concevez-vous quelque chose ? Pendant deux séances
» consécutives, il a tonné contre Camille... Marius (Dan-
» ton) n'est plus écouté, il perd courage, il devient

» faible ; d'Eglantine est arrêté , mis au Luxembourg ;
» on l'accuse de faits graves... Ces monstres-là ont osé
» reprocher à Camille d'avoir épousé une femme riche...
» Ah ! qu'ils ne parlent jamais de moi , qu'ils ignorent
» que j'existe , qu'ils me laissent aller vivre au fond d'un
» désert ! Je ne leur demande rien , je leur abandonne
» tout ce que je possède , pourvu que je ne respire pas
» le même air qu'eux. Puissé-je les oublier , eux et tous
» les maux qu'ils nous causent ! La vie me devient un
» pesant fardeau : je ne sais plus penser... bonheur si
» doux et si pur ! hélas ! j'en suis privée. Mes yeux se
» remplissent de larmes ; je renferme au fond de mon
» cœur cette douleur affreuse ; je montre à Camille un
» front serein ; j'affecte du courage pour qu'il continue
» d'en avoir. »

Si les événements ne nous pressaient impitoyablement, si nous n'avions hâte d'en finir avec ces émotions dramatiques, mais pénibles, nous aurions publié les charmantes lettres de Fréron à Lucile. C'eût été d'un habile contraste. A ces menaces de mort, à ces larmes, à ces désespoirs, nous aurions pour un instant fait succéder les douces confidences de l'amitié, les enfantins cris de joie, les railleries inoffensives, la grâce, la jeunesse, les bonheurs intimes et du foyer. Nous aurions montré Fréron, ce rude massacreur du Midi, s'en allant chez les Duplessis à Bourg-la-Reine, et là se vautrant sur l'herbe avec des lapins qu'il caresse, qu'il poursuit, qu'il effraie, qu'il embrasse, qu'il aime tant, que Lucile le baptise du surnom de « Lapin » — « Tu sais, » écrit-il à Desmou-

lins, « tu sais depuis longtemps que j'aime ta femme à la folie ; je le lui écris ; c'est bien la moindre consolation que puisse se procurer un malheureux *Lapin* absent depuis huit mois. » Voyez-vous d'ici cet innocent *Lapin*, aujourd'hui broutant l'herbe tendre, buvant la rosée de la nuit, et demain, redevenu Fréron, écrasant, décimant, mitraillant en masse les malheureux Toulonnais coupables de peu d'amour à l'endroit de la République !

Si Fréron est « *Lapin* » pour Lucile, pour Fréron Lucile est « *Rouleau*. » Desmoulins, c'est « *Bouli-Boula* » ou le « *Vieux Loup*. » M^{me} Duplessis « à la belle stature, » comme dit Villate, c'est « *Melpomène* ». L'enfant de Camille, le petit Horace, s'appelle « *le Lapereau* ». Un ami commun, le futur maréchal Brune, sur lequel les verdets se vengeront des cruautés du « *Lapin* » Fréron, est surnommé « *Patagon* ». « *Marius*, » c'est Danton. Tout ce monde se prodigue ces moqueuses et ces bonnes appellations ; et on rit aux éclats, et on s'amuse, et avec ces folies on trouve moyen de ne pas trop penser aux misères du temps et aux épouvantes de l'avenir.

« Puisse ma lettre, » écrit Fréron à Lucile, « vous convaincre que vous avez toujours été présente à ma pensée. Que Camille en murmure, qu'il en dise tout ce qu'il en voudra, il ne fera en cela qu'agir comme tous les propriétaires ; mais certes il ne peut pas vous faire l'injure de penser qu'il est le seul au monde qui vous trouve aimable et qui ait le droit de vous le dire. Il le sait, ce coquin de *Bouli-Boula* ! car il disait en

» votre présence : J'aime *Lapin* parce qu'il aime *Rouleau*.
» Ce pauvre *Lapin* a eu bien des aventures ; il a parcouru
» furieusement de terriers et il a fait provision d'amples
» récits pour sa vieillesse. Il a souvent regretté le thym et
» le serpolet dont vos jolies mains à petits trous se plai-
» saient à le nourrir dans votre jardin du Bourg de l'E-
» galité... D'abord la patrie ; puis vous. Il ne voulait et
» il ne veut qu'être digne de vous deux. Vous trouverez
» ce *Lapin* romanesque, et il ne l'est pas mal. Il se sou-
» vient de vos idylles, de vos saules, de vos tombeaux
» et de vos éclats de rire. Il vous voit trottant dans votre
» chambre, courir sur le parquet, vous asseoir une mi-
» nute à votre piano, des heures entières dans votre
» fauteuil, à rêver, à faire voyager votre imagination ;
» puis il vous voit faire le café à la chausse, vous dé-
» mener comme un lutin et jurer comme un chat en
» montrant les dents... Je suis à presser l'exécrable Tou-
» lon. Je suis déterminé à périr sur les remparts ou à
» les escalader, la flamme à la main. La mort me sera
» douce et glorieuse, pourvu que vous me réserviez
» une larme. » — « Me répondrez-vous ? » demande Fré-
ron, et il se résoud la question en contrefaisant la jolie
voix de son amie. « Oh ! non, Stanislas ! »

Tout cela est mignard comme un pastel du temps de Louis XV ; tout cela est frais, naïf, gracieux, naturel. « J'ai reçu avant-hier, lu, relu et dévoré votre lettre, » écrit encore *Lapin* à *Rouleau*. « Qu'elle m'a fait de plai-
» sir ! Vous pensez donc à ce pauvre *Lapin* qui, exilé
» loin de vos bruyères, de vos choux, de votre serpolet

» et du paternel logis, est consumé de chagrin de voir
» perdus ses plus constants efforts pour la gloire et l'af-
» fermissement de la République... Ne viens pas ici, ai-
» mable et chère Lucile ! C'est un pays affreux, quoi
» qu'on en dise, un pays sauvage, quand on a vécu à
» Paris. Je n'ai point de cavernes à t'offrir, mais beau-
» coup de cyprès. Il y croit naturellement. Dis à ton
» glouton de mari que les bécassines et les grives y
» sont meilleures que les habitants. S'il n'y avait pas si
» loin d'ici à Paris, je lui en enverrais ; mais tu recevras
» de l'huile et des olives. »

Il paraît que Camille est toujours gourmand et que le représentant du peuple en mission s'est fait le pourvoyeur de sa bouche. Fréron court à une attaque générale et revient pour fermer sa lettre. « Adieu, adieu » encore une fois, folle, cent fois folle, *Rouveau* chéri, » *Bouli-Boula* de mon cœur, » dit de loin Fréron à ses amis. « Voilà une lettre bien longue, mais je me suis » abandonné au plaisir de causer avec toi, et j'ai pris » sur la nuit pour me le procurer. A l'égard de ta répli- » que à celle-ci, elle mettra sans doute un an à venir. » *Quest-ce que ça me fait ? au contraire. C'est clair comme le jour.* Je me rappelle ces phrases inintelligibles ; je » me rappelle ce piano, ces airs de tête, ce ton mélau- » colique, brusquement interrompu par des éclats de » rire. Etre indéfinissable... adieu ! J'embrasse toute la » garenne et toi, Lucile, avec tendresse et de toute mon » âme. Ne m'oublie pas auprès du *Lapereau* et de sa » belle grand-maman *Melpomène*. »

Un autre jour, Fréron écrit encore à Lucile : « Répondez-moi donc, paresseuse que vous êtes, et ingrate qui pis est. On rompt le silence après une année, après des siècles, et on obtient par grâce quelques mots écrits avec distraction, des *Bouli-Boula*, des *qu'est-ce que ça me fait*. Le *Lapin* se désole ; il pense à vous sans cesse ; il y pensait au milieu des bombes et des boulets, et il aurait dit volontiers comme cet ancien preux : *Ah ! si ma dame me voyait !*

» Je m'aperçois avec douleur qu'on vous chagrine, puisque Camille est dénoncé par les mêmes hommes qui m'ont poursuivi aux Jacobins. J'espère qu'il triomphera de ces attaques ; j'ai reconnu sa touche originale dans quelques passages de son nouveau journal ; et moi aussi je suis un des vieux Cordeliers. Adieu, Lucile, méchante diablesse. Votre serpolet est-il cucilli ? Je ne tarderai pas, malgré toutes vos injures, à implorer la faveur d'en brouter dans votre main. J'ai demandé un congé d'un mois pour me refaire un peu ; car je suis exténué de fatigue ; après, je revole dans le sein de la Convention, et je vais à la dérobee m'ébavarder sur l'herbe avec l'âne Martin, dans les allées du bourg l'Égalité, malgré vos potées d'eau.

» Vous n'aurez point d'huile ni d'olives, si je n'ai point une réponse de vous. Vous me direz tout ce que vous voudrez, mais je vous aime et vous embrasse, divin *Rouleau*, sous le nez de votre jaloux *Loup-Loup*. Adieu encore une fois. »

Ces lettres et ces détails nous donnent une idée char-

mante et douce de ce ménage uni, heureux autant qu'il est permis de l'être en temps de Révolution, de ce ménage « *nœud tissé de fleurs*, » comme l'avait pronostiqué, avec le langage ampoulé du temps, le bon abbé Bérardier dans le sermon dont il crut devoir faire précéder la cérémonie du mariage de Camille et de Lucile Duplessis. C'étaient mille folles querelles, mille raccommodements, mille soufflets, mille baisers. C'était l'un auprès de l'autre que la jeune femme travaillait, que le mari écrivait... quelquefois d'odieux et assassins pamphlets. Souvent penchée sur son épaule, elle le regardait penser, s'absorber, rouler sa plume entre ses doigts, puis la faire courir sur le papier. Quand ce qu'elle lisait était par trop méchant, trop acerbe, elle le grondait. Il se fâchait d'être interrompu. Elle le boudait, et tout à coup elle courait à son chat favori, le saisissait dans ses blanches mains « à petits trous, » ouvrait son piano, et à l'aide des pattes du pauvre animal qui ne se savait pas si artiste, elle commençait un odieux charivari qui faisait bondir Camille. Furieux, il lui arrachait le chat des mains, et le chat la griffait en fuyant. « Nous avons, » dit M. Lartullier dans ses *Femmes célèbres de la Révolution*, « une petite pièce de vers écrite de la main de Lucile, adressée à cette chatte, et où elle se plaint qu'elle » la pique en *ut, ré, mi, fa*, quand elle lui promène » ainsi les pattes sur les touches. »

Nous avons vu un adorable autographe de Lucile. C'est un méchant morceau de papier sur lequel, probablement assise près de son mari travaillant, elle grif-

fonnait, pensive, le nom de Camille vingt fois répété, entrelacé dans des additions, dans des profils grotesques, dans des arabesques qui n'ont pas le sens commun.

Il est dans le *Vieux Cordelier* une phrase où a passé dans toute son ardeur l'amour de Camille Desmoulins insulté par Hébert. C'est celle-ci : « Je ne dirai qu'un mot de ma femme, » écrivait-il. « J'avais toujours cru à l'immortalité de l'âme. Après tant de sacrifices d'intérêts personnels que j'avais faits à la liberté et au bonheur du peuple, je me disais au fond de ma persécution : Il faut que les récompenses attendent la vertu ailleurs. Mais mon mariage est si heureux, mon bonheur domestique si grand, que j'ai craint d'avoir reçu ma récompense sur la terre, et j'avais perdu ma démonstration de l'immortalité. Maintenant, Hébert, ton déchaînement contre moi et tes lâches calomnies me rendent toute mon espérance. » Cette phrase résume heureusement tout ce que nous avons dit du bonheur de ce jeune ménage.

Et c'est cependant cette « folle, cent fois folle » Lucile, qui, un jour prise aussi, comme tous ceux qui l'entouraient, de terreur et de pressentiments, écrivit cette étrange prière que l'on va lire, cette philosophique, déiste, incrédule, voltairienne, et cependant fervente aspiration vers la Divinité, vers Dieu dont on lui avait peut-être parlé quand elle était enfant, mais que plus tard elle avait complètement oublié au milieu d'une société athée et indifférente, et vers lequel la ramenaient ses craintes, ses terreurs, la mort prochaine et inévi-

table. Voici cette prière, si tant est qu'on puisse appeler prière ces lambeaux décosus confiés par elle au papier et qu'on trouva chez M^{me} Duplessis :

« Être des êtres, toi que la terre adore, toi, mon
» seul espoir, *si tu es*, reçois l'offrande d'un cœur qui
» t'aime; éclaire mon âme... Je hais le monde... est-ce
» un mal? Pourquoi souffres-tu qu'il soit si méchant?...
» O mon Dieu! quand volerai-je dans ton sein? Quand
» pourrai-je, en contemplant ta gloire, me prosterner
» à tes pieds, les arroser de mes larmes? Remplie de toi,
» sans cesse je pense à toi... Es-tu un esprit, es-tu une
» flamme? Oh! qu'elle paraisse et me consume, cette
» flamme? viens avec moi; ne me quitte plus... je t'a-
» dore sans te comprendre; je te prie sans te com-
» naître; tu es dans mon cœur, je le sens et ne puis te
» deviner; tu es le secret de la nature... Ce bonheur
» que l'on cherche, où le trouver?... Non, il n'y a point
» de bonheur sur terre; en vain, nous courons après :
» ce n'est qu'une chimère... »

Ce fut cependant Lucile qui, plus forte que tous ces révolutionnaires, retrouva sa première fermeté, son énergie, et se monta à la hauteur des circonstances et du danger.

Dans sa trop courte biographie de Camille Desmoulins, M. Matton nous donne les détails d'une scène saisissante, palpitante d'intérêt, d'une scène qui complète bien celle racontée par Villate. C'est tout un quatrième acte de tragédie. Lucile y est magnifique de courage et de volonté.

Brune accourt chez Desmoulins. Sans préambule, sans précautions, comme un franc militaire qu'il est, il lui crie qu'il va se perdre; que ses hardiesses lui ont suscité tout un monde d'ennemis; que son journal et ses imprudences ont ouvert sous ses pas un abîme prêt à l'engloutir. C'est par des plaisanteries que répond Camille cherchant encore à s'illusionner. C'est bien le moment de rire, reprend le futur maréchal d'empire, quand tous les républicains sont effrayés de cette audace et des périls qu'elle a créés. Alors il supplie son ami, par l'intérêt qu'il lui porte, au nom de sa femme qu'il adore, de son fils au berceau, de tout ce qu'il peut d'un moment à l'autre laisser derrière lui dans le monde, dans les larmes, dans la misère; il le supplie de cesser la publication du *Vieux Cordelier* qui ne sauvera pas seul le pays, ne fera point une politique nouvelle, et n'est bon qu'à compromettre son auteur. Camille, alors, se défend de tant de lâcheté; ses vues, il les explique; ses desseins, il les développe avec enthousiasme.

Frappé d'admiration, Brune n'a que des éloges pour cette noble mission que s'est donnée son ami; mais il ne croit point à la réussite. Il persiste à penser au contraire qu'il faut étouffer la voix imprudente du *Vieux Cordelier*. C'est de la modération qu'il faut; avec de la modération, Camille ferait un bien véritable, tandis qu'en continuant à attaquer les bêtes fauves auxquelles est livrée la société, il se livre, il se perd, il s'immole et ne sauvera rien.

« Crois-tu donc, » s'écrie avec dédain l'ancien ami de

Robespierre, « crois-tu qu'ils oseront m'attaquer, me
» déclarer traître, moi et mon *Vieux Cordelier*, et cela
» pour avoir demandé un Comité de Clémence et de jus-
» tice, pour avoir voulu achever et consolider l'œuvre
» de notre Révolution! J'ai toute la France pour moi!
» Desenne ne peut suffire à la vente de mes numéros! Je
» suis lu et entendu partout! » C'est bien là qu'est le
» péril, pensait Brune quand il répondit : « Oui, tu es lu
» de Barrère qui se reconnaît! Tu es lu de Saint-Just qui
» a promis de te faire porter la tête comme un saint
» Denis...! — « C'est vrai! » répartit en riant l'insoucieux
» jeune homme; « je me le rappelle. C'est là une bien
» mauvaise plaisanterie, et certes ma réponse valait
» beaucoup mieux. As-tu vu ma lettre à Dillon? *Dans la*
» *démarche et le maintien de Saint-Just, on voit qu'il re-*
» *garde sa tête comme la pierre angulaire de la République*
» *et qu'il la porte avec respect comme un Saint-Sacrement.*
» Me suis-je trompé, et crois-tu donc que pour une si
» bonne plaisanterie, il voudrait me faire mourir! Je ne
» lui demande qu'une grâce : c'est d'attendre pour cela
» qu'il y ait fait une réponse qui vaille. »

Brune est invité à déjeuner. Il s'assoit entre Lucile
qui le sert et lui prodigue ses attentions, et Desmoulin
qui parle avec enthousiasme, qui s'anime, qui s'enflamme,
qui ne veut rien entendre, qui parle de son pouvoir, qui
s'illusionne sur son influence. « Crois-moi, » s'écrie-t-il,
« je suis l'homme de la Révolution! Quand il l'a fallu,
» j'ai exposé ma vie pour elle au Palais-Royal. A cette
» époque-là, on voulait aussi m'inquiéter, comme vous

» le faites aujourd'hui ; mais la Nation marchait avec moi,
» et j'étais tranquille. Je suis sûr encore , avec mon *Vieux*
» *Cordelier* , de la conduire sur mes pas , de répondre à
» ses vœux , à ses besoins ; l'opinion publique sera en-
» core ma force. « — « Si elle laisse à tes ennemis le
» temps de te frapper ! » dit Brune avec tristesse. —
« J'ai des amis tout prêts. N'avez-vous pas entendu la
» voix éloquente de Phélippeaux ? Danton dort : c'est le
» sommeil du lion ; mais il se réveillera pour nous dé-
» fendre , » répond Camille.

Sa figure rayonne ; la sueur perle sur son front. Alors Lucile se penche sur lui ; de son mouchoir elle lui essuie le front ; d'un beau geste d'amour , elle lui jette ses bras autour du cou , l'embrasse et , toute rouge de honte , elle dit à Brune : « Laisse-le faire , Brune , laisse-le faire... !
» Laisse-le remplir sa mission... Il doit sauver son pays. » Desmoulins , entraîné par l'inspiration , d'un bras étren- gnant à la fois sa femme tendrement courbée sur lui , son fils Horace assis sur ses genoux , de l'autre levant en l'air son verre et le heurtant contre celui de son ami , s'écrie : « *Edamus et bibamus , cras enim moriemur.* »

Mangeons et buvons ; demain nous mourrions ! Rémi- niscence poétique et douloureuse de l'antiquité , stoïcisme affecté et qui n'en a pas moins sa grandeur terrible , car ce toast à la mort n'est pas une vaine bravade. Pour de moindres méfaits , chaque jour le bourreau jette à bas des hommes moins haïs , moins compromis. C'est ainsi que durent se préparer au supplice ou au suicide les sé- nateurs condamnés par les empereurs romains. Evidem-

ment, Desmoulins croyait en ce moment les copier dignement. Il en avait, avant l'instant fatal, les paroles moqueuses et de mépris. En aura-t-il l'impassibilité sublime et la résignation devant la mort ?

Si Lucile l'encourage et le pousse vers sa plume, de partout aussi Camille recevait des lettres qui lui reprochaient son silence. « La République te remercie d'avoir repris ta plume périodique ; tu entreprends beaucoup et tu tiendras davantage, » lui écrivait un de ses amis. « Souviens-toi de ta devise : *La vérité, toute la vérité, rien que la vérité*. Elle pourra blesser bien du monde, et il faut un athlète indompté comme toi pour embrasser une parcelle besogne. » On lui demandait des nouvelles de son *Vieux Cordelier* dont les derniers numéros dataient de la fin de décembre 1793, ou tout au moins de janvier 1794, et mars avait déjà commencé sans que le septième numéro eût été mis sous presse, bien qu'il eût été promis pour bientôt dans le numéro six où sa profession de foi n'avait pas été achevée.

Il me faut pas chercher la cause de cet incroyable retard autre part que dans un sentiment tardif de prudence où la personnalité compromise de l'auteur joue sans doute un grand rôle. Nous savons que Camille a des accès intermittents de la fièvre du courage ; que jamais il n'a été d'une seule pièce ; que, ardent à l'attaque, il n'a jamais su soutenir la lutte quand on la lui a présentée laborieuse, incessante, fatigante par les efforts à tenter. Nous le savons capable d'un coup de tête, bon pour commencer les révolutions qui débutent toujours par des coups de

tête; mais nous savons aussi que cette ardeur s'évanouit bien vite. Pour ne citer que les trois faits les plus considérables de sa vie, et qui prouvent le mieux qu'il s'arrêta souvent en chemin, journaliste il a cessé son journal en 1791, brusquement, sans nécessité, peut-être parce qu'il y avait danger à le continuer. Homme d'état, il a voulu être député. Député, il a donné de la tête juste au milieu de la Girouade qu'il a renversée et que bientôt il a pleurée. Ne sommes-nous point autorisé à croire et à écrire qu'une fois de plus il laissa par insuffisance, par défaut d'haleine ou de courage, son œuvre inachevée?

Eut-il peur pour lui-même? Nous concevons et ne pouvons blâmer l'amour et le regret de la vie. Les terribles scènes du club, les énervantes alternatives d'espoir, de discussion, d'ajournement, d'expulsion, de réintégration, les colères des énergumènes, les malédictions du public des tribunes, les huées de la foule, les pleurs et les sanglots étouffés de la femme qu'on aime et qui vous a rendu heureux, toutes les émotions enfin dont les Révolutions sont hélas! si fertiles même pour leurs enfants gâtés, eussent effrayé un homme d'un caractère mieux trempé que celui de Camille.

Aussi n'acceptons-nous pas complètement le motif par lequel M. Matton, éditeur du *Vieux Cordelier*, cherche à expliquer le silence de Desmoulins. Selon M. Matton, Camille avait écrit son septième numéro qui contenait, nous le verrons, la suite de sa profession de foi politique et de vives attaques contre Robespierre et contre les Comités. Quand il le remit à l'imprimeur, Deseune, son

libraire, lut le manuscrit, s'effraya de tant de hardiesses et n'osa imprimer. Comment se fait-il alors que ce septième numéro, censuré par le libraire-éditeur, ait cependant été composé, livré en épreuves à Camille, corrigé par lui, et prêt à être tiré quand l'auteur fut arrêté? Un jour le libraire a donc craint, et le lendemain il a donc été plus hardi? Est-ce que le danger n'était pas égal aux deux époques? Un parti comme celui de Danton, un homme comme Camille, se laissent-ils imposer une volonté par un libraire?

Non; le motif du silence n'est pas là; ce n'est là qu'un prétexte plus ou moins sérieux, peu plausible. Ce fut Camille qui recula devant sa propre audace, et non pas le libraire. Et il y avait de quoi s'effrayer justement; car dans ce septième numéro, Camille, poussé par sa femme, par ses correspondants, par sa haine, par les délais qu'il avait opposés à son inspiration, ne fut jamais plus audacieux, plus agressif, plus terrible. C'est l'histoire de tous les gens qui, se sentant du cœur, s'irritent contre eux-mêmes d'un instant de poltronnerie, et alors, pour se réhabiliter soit à leurs propres yeux, soit aux yeux de ceux qui les regardent, se jettent à corps perdu dans le danger et y font rage.

M. Matton date ce numéro du quintidi pluviose, deuxième décade (3 février 1794). Nous ne pouvons accepter cette date comme la vraie, ou ce numéro n'était alors qu'à l'état d'ébauche, et comme il fut corrigé le 30 mars suivant, il faudrait croire que l'accès de peur a duré bien longtemps.

Ce septième numéro est intitulé : *Le Pour et le Contre, ou Conversation de deux vieux Cordeliers sur la liberté de la presse*. Il est plus beau peut-être encore que le numéro trois, celui de la traduction de Tacite. Camille, que sa verve a trop longtemps abandonné, la retrouve au bon moment. Son esprit scintillant de ses premiers jours, de ses débats, à ses dernières heures lui est revenu avec ses qualités de style incisif, oseur, personnel. Toute l'histoire ancienne cependant si riche en exagérations de cruauté, il la passe en revue pour prouver que jamais elle n'a connu de bourreaux aussi cruels que ceux que la France a enfantés dans un jour de malheur et pour sa honte éternelle. La continuation de sa profession de foi politique lui fournit un heureux prétexte d'entrée en matière. Il définit ce qu'il entend par liberté.

Pour lui, la liberté c'est la justice. et les fautes ne sont point personnelles ; aussi trouve-t-il épouvantable la pensée de Hébert réclamant à grands cris qu'on égorge les enfants de Capet. « Quoi ! ce ne serait pas un crime » d'avilir ainsi la Nation elle-même, de diffamer le peuple français, en lui faisant mettre ainsi la main dans le » sang innocent à la face de l'univers.... »

» La liberté, c'est l'humanité ; ainsi je crois que la li-
» berté n'interdit point aux époux, aux mères, aux en-
» fants des détenus ou suspects, de voir leurs pères ou
» leurs maris, ou leurs fils en prison ; je crois que la
» liberté ne condamne point la mère de Barnave à frap-
» per en vain pendant huit jours à la porte de la Con-
» ciergerie pour parler à son fils, et lorsque cette femme

» malheureuse a fait cent lieues malgré son grand âge,
» à être obligée, pour le voir encore une fois, à se trou-
» ver sur le chemin de l'échafaud. Je crois que la prison
» est inventée, non pour punir le coupable, mais pour le
» tenir sous la main des juges. Je crois que la liberté ne
» confond point la femme ou la mère du coupable avec le
» coupable lui-même : car Néron ne mettait point Senè-
» que au secret, il ne le séparait point de sa chère Pau-
» line, et quand il apprenait que cette femme vertueuse
» s'était ouvert les veines avec son mari, il faisait partir
» en poste son médecin pour lui prodiguer les secours
» de l'art et la rappeler à la vie. Et c'était Néron ! »

Pour Camille, la liberté est magnanime ; elle n'insulte pas au coupable condamné et surtout au coupable exécuté, car la mort éteint le crime. « Tibère et Charles IX » allaient bien voir le corps d'un ennemi mort ; mais au » moins ils ne faisaient pas trophée de son cadavre. Ils » ne faisaient point le lendemain ces plaisanteries dégoû- » tantes d'un magistrat du peuple, de Hébert : *Enfin j'ai » vu le rasoir national séparer la tête pelée de Custines de » son dos rond.* »

On le voit : cette fois le *Vieux Cordelier* arrache franchement les masques. Le temps des allusions plus ou moins transparentes n'est plus. Collot-d'Herbois, le démolisseur de Lyon, est nommé en toutes lettres. Les deux Comités tout-puissants sont pris hardiment à parti. Leur politique sanglante et tyrannique est abordée d'assaut.

Telle est la première partie de ce septième numéro

qui ne renferme pas encore toute la profession de foi de l'auteur. « Il se disposait, » dit M. Matton, « à la continuer dans le huitième numéro du *Vieux Cordelier* dont nous n'avons que des fragments, et dans les numéros suivants. »

C'est seulement dans la seconde partie que nous trouvons le dialogue qui a fourni son titre à la dernière production de Camille Desmoulins. C'est Camille lui-même qui cause avec un de ses amis de l'ancien club de 1790. L'auteur annonce qu'il est fatigué de la guerre de personnalités, de la lutte contre les coteries; désormais, il veut demeurer étranger à tous les partis, n'en plus servir aucun, se consacrer, abstraction faite des personnes, à quelque grande question générale, à quelque article de sa profession de foi, à son *testament politique*, et pour commencer, « parlons, » dit-il, « du gouvernement anglais aujourd'hui. »

C'est bien de l'Angleterre qu'il s'agit à cette heure! « Sais-tu, » lui répond son interlocuteur, que ce préambule, ces circonlocutions, ces précautions oratoires, tout cela est fort peu Jacobin? A quoi reconnaît-on le vrai Cordelier? C'est à sa vertueuse indignation contre les traitres et les coquins; c'est à l'âpreté de sa censure. L'ami de Camille alors l'excite, le harcèle, le presse de ne rien perdre de sa franchise de langage, la franchise, la liberté de penser et d'écrire, les deux grands bienfaits des républiques. Il lui cite cent exemples d'hommes qui, républicains ou méritant de l'être, ont arrêté tout court l'invasion du despotisme rien qu'avec la franchise

et la liberté de parler ou de la presse. Molière dans le *Misanthrope* ; Bailly avec sa maxime : « *La publicité est la sauvegarde du peuple* ; Cicéron qui lâche l'écluse de ses invectives pour noyer Verrès, Catilina, Claudius, Pison et Antoine ; Catule « qui traînait dans la boue Jules César ; » l'opposition en Angleterre ; c'est à l'aide de tous ces grands noms que le Vieux Cordelier encourage son jeune ami. Il le cite lui-même à lui-même en exemple. « Représentant du peuple, oserais-tu parler aujourd'hui au premier commis venu de la guerre aussi courageusement que tu le faisais il y a quatre ans à Saint-Priest, à Mirabeau, à La Fayette, à Capet lui-même. Nous n'avons jamais été si esclaves que depuis que nous sommes républicains, si rampants que depuis que nous avons le chapeau sur la tête!... »

On n'a pas oublié cette scène de colère où Camille jeta ce sarcasme à Robespierre proposant de lire au club le pamphlet du *Vieux Cordelier* et de le brûler séance tenante : Brûler n'est pas répondre. Par la voix de son interlocuteur, Desmoulins se fait à lui-même les plus amers reproches de son peu de courage. « Robespierre, » se dit-il, « fit preuve d'un grand caractère, il y a quelques années, à la tribune des Jacobins, un jour que, dans un moment de violente défaveur, il se cramponna à la tribune et s'écria qu'il fallait l'y assassiner ou l'y entendre. Mais toi ! tu fus un esclave, le jour que tu souffris qu'il te coupât si brusquement la parole dès ton premier mot : *Brûler n'est pas répondre*, et que tu ne poursuivis pas opiniâtement ta justification. »

Du courage! du courage! crie à chaque ligne le Vieux Cordelier à Camille. « Quand trouvera-t-on parmi » nous cette *effroyable haine* d'Alceste :

» Ces haines vigoureuses

» Que doit donner le vice aux âmes vertueuses.

» Hébert dénonce Legendre dans sa feuille comme un mauvais citoyen et un mandataire infidèle ; Legendre » dénonce Hébert aux Jacobins comme un calomniateur » à gages ; Hébert est terrassé et ne sait que répondre. « Allons, dit Momoro, qui vient au secours de son em- » barras, embrassez-vous tous deux et touchez-là. » » Est-ce là le langage d'un Romain, ou celui de Mascari- » rille dans la comédie :

» C'est un fripon, n'importe ;

» On tire un grand parti des gens de cette sorte.

» Oui, je le répète, j'aime mieux encore qu'on dé- » nonce à tort et à travers, j'ai presque dit qu'on ca- » lomnie, même comme le *Père Duchêne*, mais avec » cette énergie qui caractérise les âmes fortes et d'une » trempe républicaine, que de voir encore, comme aujour- » d'hui, cette politesse bourgeoise, cette civilité par- » rille et honnête, ces ménagements pusillanimes de la » monarchie ; cette circonspection, ce visage de camé- » léon et de l'antichambre, ce B...isme en un mot pour » les plus forts, pour les hommes en crédit ou en place, » ministre ou généraux, représentants du peuple ou » membres influents des Jacobins, tandis qu'on fond,

» avec lourde raideur, sur le patriotisme en défaveur et
» disgracié. »

Alors Camille, par l'intermédiaire de son ami, porte un coup terrible à Robespierre qui avait marqué au coin du communisme son projet de Constitution. C'est la première et la mieux caractérisée de toutes ses attaques. « Oseras-tu, » lui demande le Vieux Cordelier, « oseras-tu tourner en ridicule les bévues politiques de *tel ou tel membre* du Comité de salut public, toi qu'on sait bien n'être pas exempt d'erreurs, mais dont il n'est pas un homme de bonne foi, parmi ceux qui t'ont suivi, qui ne soit persuadé que toutes tes pensées n'ont jamais eu pour objet, comme tu l'as répété jusqu'au dégoût, que la liberté politique et individuelle des citoyens, et non une Constitution utopienne, la République une et indivisible, la splendeur et la prospérité de la patrie, et *non une égalité impossible de biens.* »

Le premier coup est porté au géant. Les autres vont pleuvoir comme la grêle. C'est toujours le Cordelier de l'ancien club qui parle à son ami Camille qu'il exhorte, qu'il encourage. Il lui montre Robespierre poussant Barrère à la tribune et lui dictant ces paroles imprudentes : qu'il fallait détruire le gouvernement Anglais et ruiner Carthage, bien que la Convention eût jadis arboré ce principe : la République a renoncé à la pensée de répandre sa doctrine au dehors et son seul but est d'établir un gouvernement intérieur tel qu'il a été adopté par le peuple français? « Quoi! c'est dans le même temps



» que Robespierre, par son discours aux Jacobins, prend
» sans s'en apercevoir le rôle de Brissot, de nationaliser
» la guerre ! C'est Robespierre qui s'est tant moqué de
» Cloots, voulant municipaliser l'Europe, qui se charge
» de son apostolat et veut démocratiser le peuple an-
» glais ! Car enfin tout peuple dans ce cas, et surtout
» une nation fière comme l'Angleterre, quels que soient
» les vices de sa constitution, dit comme la femme de
» Sganarelle à Robert : *Et moi, si je veux qu'il me batte !*
» Et c'est Robespierre qui oublie ainsi le discours pro-
» fondément politique, entraînant, irréfutable, qu'il pro-
» nonça au mois de décembre 1791, lorsque, presque
» seul avec toi, il opinait si fortement contre la guerre !
» C'est Robespierre qui oublie ce mot énergique qu'il
» disait alors : *Est-ce quand le feu est à notre maison qu'il*
» *faut aller l'éteindre chez les autres !* qui oublie cette
» grande vérité qu'il proclamait et développait si bien
» alors, que la guerre fut toujours la ressource du des-
» potisme qui, par sa nature, n'a de force que dans les
» armes et ne peut rien gagner qu'à la pointe de l'épée,
» au lieu que la liberté n'a pas besoin de canons et ne
» fait jamais plus de conquêtes que par la paix, puis-
» qu'elle ne règne point par la terreur, mais par ses
» charmes ; elle n'a pas besoin de se cacher derrière des
» retranchements pour prendre des villes, mais dès qu'on
» peut la voir, on en est épris et on court au devant
» d'elle. Mais oserais-tu bien faire de semblables rap-
» prochements et par ces contradictions rendre à Robes-
» pierre le ridicule qu'il verse sur toi à pleines mains

« depuis quelque temps ? Pitt dut bien rire en voyant
« que cet homme qui l'appelait, lui, Pitt, *imbécile* et
« *une bête*, à la séance du 10 pluviôse, aux Jacobins,
« est celui-là même, Robespierre, qui s'y prend si bien
« pour l'affermir dans le ministère, et donner un pied
« de nez à Fox, à Shéridan et à Stanope. Qui ne voit
« qu'à la réception de ce discours et du rapport de Ba-
« rère on a dû se dire à Londres : *Eh bien ! puisque nous*
« *sommes Carthage, ayons le courage des Carthaginois ;*
« *faisons plutôt comme eux des câbles avec nos cheveux*
« *et levons-nous en masse.* »

C'est déjà bien hardi ! Cette attaque dirigée contre Robespierre est presque un coup de désespoir. Bien que l'on sente encore que Desmoulins est géné ; bien qu'il ne s'exprime pas avec cette énergie qu'il va déployer contre les Comités ; bien que parfois encore il obéisse à ses anciennes habitudes d'adulation quand il se dit par exemple à lui-même : « Toi qui as eu le bon esprit et le tact d'être aussi incorruptible, de ne pas plus varier, de ne pas plus déménager que Robespierre » ; bien qu'il laisse facilement apercevoir qu'au fond de son cœur il espère peut-être en Robespierre et qu'il regrette de rompre à toujours et sans pensée de retour, ce hardi passage du *Vieux Cordelier* vous saisit violemment, vous fait frissonner, vous laisse dans une émotion pénible qui doit singulièrement ressembler à celle autrefois ressentie par le peuple juif assistant à l'audacieux défi jeté par David encore enfant au géant Goliath. D'un côté une faible plume facile à briser, d'un autre côté la toute-puissance qui vise à la tyrannie !

On a peine à concevoir la légèreté qu'ont apportée la plupart des écrivains dans l'étude de ce remarquable pamphlet qu'on appelle le *Vieux Cordelier*. C'est à peine si quelques-uns l'ont lu; s'ils l'ont lu, certes ils ne le connaissent point. Les premiers qui en ont parlé ont copié deux ou trois passages des premiers numéros, passages qui, maintenant stéréotypés, s'échangent d'écrivain à écrivain, de livre à livre, et ne varient jamais. Personne n'a jamais indiqué la philippique contre Robespierre, l'œuvre la plus hardie de toute la République, l'œuvre qui semblait devoir marquer le commencement d'une véritable lutte et qui ne servit qu'à enterrer dignement la liberté de la presse. La presse allait peut-être se relever et essayer de réparer le mal énorme, immense, qu'elle avait fait comme elle en fera toujours. Robespierre ne lui en laissa pas le temps. Le *Vieux Cordelier* tombé sous la hache du bourreau, il n'y aura plus de journaux jusqu'au moment où Babeuf galvanisera de nouveau la presse avec laquelle il créera le communisme, chassé de France en 1796, reçu à bras ouverts par l'Allemagne qui le réchauffera, l'élèvera et nous le renverra en 1830 pour le malheur et la ruine peut-être de notre société.

Quand on n'a pas lu le *Vieux Cordelier*, on ne peut se faire une idée de l'énergie que, dans ce septième et dernier numéro, Camille Desmoulins a développée contre les tyrans du moment, contre ces hommes qui, au nom de la liberté, voulaient absorber et détruire toute liberté, toute idée d'indépendance. « Oserais-tu t'exprimer

» avec franchise sur le Comité de sûreté générale? » s'écrie le clubiste que Desmoulin s'est choisi pour interlocuteur. « Oserais-tu dire que ce Comité qui embastille » la tiédeur et fait enfermer les citoyens comme suspects » de n'avoir pas aimé la République, a pour son président Vadier, celui-là même qui, le 15 juillet 1791, la » veille du Champ-de-Mars, appuyait de toute sa force » la motion d'André, de mander à sa barre les six tribunaux de Paris et de leur commander le procès à tous » les Jacobins; ce même Vadier qui, le 16 juillet, disait » à la tribune de l'Assemblée Nationale: *J'adore la monarchie, et j'ai en horreur le gouvernement républicain!*.... Oserais-tu dire que Vouland, secrétaire du » Comité de sûreté générale, était un royaliste également bien prononcé et membre du fameux club des » Feuillants?... »

Jagot, « autre frère terrible du Comité »; — Amar, « à » qui le sabre ne va pas mieux qu'à ses confrères, puis- » qu'il a été égaré plus que personne »; — le peintre David, » qui a déshonoré son art en oubliant qu'en peinture » comme en éloquence le foyer du génie c'est le cœur,... » ce républicain plus que farouche qui était autrefois le » peintre du roi »; — La Vicomterie, « connu par son gros » livre des *Crimes des Rois* où il tonne à chaque page » contre les arrestations arbitraires des gens suspects » aux rois, et qui a embastillé à lui seul plus de suspects » en cinq mois que tous les tyrans dont il parle depuis » la fondation de la Bastille »; — Héron, « ci-devant cor- » saire, aujourd'hui écumeur de pavés et grand entre-

» preneur d'arrestations et d'élargissements à prix d'ar-
» gent ; qui , premier commis officieux et volontaire dans
» la Sainte-Hermandad , a gagné peut-être plus d'un
» million depuis six mois qu'il est le *cicérone* du Comité.
» Ce Héron , proné à la tribune de la Convention comme
» un patriote exquis, ce Le Noir du Comité, a chez lui
» des mandats d'arrêt et des lettres de cachet en blanc
» dont il n'a qu'à remplir les noms, et aujourd'hui,
» sous le règne des lois et au fort de la démocratie et de
» l'égalité, il existe un homme inconnu dans la Révolu-
» tion et qu'aucun service n'aurait recommandé, qui
» est plus puissant sur les citoyens par la faveur on ne
» sait de qui, que ne fut jamais par la faveur de son
» Louis XV la *Dubarry* sur les sujets du tyran, quand,
» prenant deux oranges, elle disait : *Saute Choiseul* ,
» *saute Praslin* ; qui prend non des oranges, mais sans
» doute des poignées d'assignats et dit : *En prison un*
» *tel ; en liberté un tel ; saute d'Eglantine ; saute Guff...*,
» *saute Camille Desmoulins*,.... Il tient dans sa main des
» listes de proscriptions, ou livre sans préambule et
» sans autre explication à la guillotine une douzaine de
» députés, vieux Montagnards. Combien de citoyens de-
» puis six mois ont été embastillés de *par M. Héron !* »

Voilà des portraits admirablement, facilement peints, hideuse galerie révolutionnaire que pas un historien ne parait connaître ou parait dédaigner, comme si l'on ne rendait pas impossibles les révolutions en montrant ce que sont et seront tous les révolutionnaires, ces épreuves éternellement les mêmes d'un type unique et effroyable.

Laissons encore parler le Vieux Cordelier. « Tu prétends dans ton journal faire la guerre aux vices sans noter les personnes : dès-lors tu n'es plus un républicain à la tribune des Jacobins , mais un prédicateur et un jésuite dans la chaire de Versailles , qui parle à des oreilles royales de manière qu'elles ne puissent s'effrayer, et qu'il soit bien évident que ses portraits sont de fantaisie et ne ressemblent à personne. Au lieu de supprimer chrétiennement dans ton numéro sept ces six grandes pages de faits , si tu en publiais seulement une ou deux en véritable républicain , c'est alors que le public retirerait quelque fruit de la lecture du *Vieux Cordelier*. Après lui avoir mis sous les yeux deux ou trois exemples , tu lui dirais : Peuple , fais ton profit de la leçon ; je ne veux point faire le procès à tant de monde ; je veux ouvrir une porte au repentir ; je veux ménager les patriotes et même ceux qui en font le semblant ; mais apprends par là que tous ces grands tapageurs des Sociétés populaires qui , comme ceux que je viens de nommer , n'ont à la bouche que le mot de guillotine , qui t'appellent chaque jour à leur aide , font de toi l'instrument de leurs passions , et pour venger leur amour-propre de la plus légère piqure , crient sans cesse : *Que le peuple soit debout !* de même que les dominicains , quand ils font brûler en Espagne un malheureux hérétique , ne manquent jamais de chanter *l'Exurgat Deus !* Que Dieu le père soit debout ! Prends-y garde , et tu verras que tous ces tartuffes de patriotisme , tous ces Phariséens , tous ces crucifiges ,

» tous ces gens qui disent : *Il n'y a que nous de purs,*
» *nous ne resterons pas vingt Montagnards à la Convention,*
» si on les épuraît, non pas dans le club, mais dans un
» journal véridique, parmi ces républicains qui ne par-
» donneraient pas une petite larme, il ne s'en trouve-
» rait pas un seul qui ne fût un novice du 10 août, pas
» un qui n'eût été naguère ou Fayétiste, ou Brissotin, ou
» même un royaliste.

» Conviens que tu n'oserais citer un seul de ces indi-
» vidus ; crois-moi, conserve au moins ta réputation de
» franchise : avoue que tu n'as pas assez de courage,
» ou plutôt ce ne serait point avouer ta poltronnerie. Le
» courage n'est point la démençe, et il y aurait de la
» démençe à ne point suivre le conseil de Pollion : « Je
» n'écris point contre qui peut proscrire. » Ce serait
» avouer seulement que nous ne sommes pas républi-
» cains ; je le vois, mais tu ne peux te résoudre à faire
» cet aveu. »

» Et comment oserais-tu écrire et être auteur quand
» la plupart n'osent être lecteurs ! » dit encore plus loin
et avec persistance l'ami de Desmoulins, « quand les
» trois quarts de tes abonnés, à la nouvelle fausse que
» tu étais rayé des Jacobins, et au moindre bruit,
» comme des lièvres, courent éperdus chez Desenne ef-
» facer leurs noms, de peur d'être suspects d'*avoir lu*.

» Aujourd'hui que tu es membre de la Convention
» Nationale, oserais-tu apostropher aujourd'hui tel ad-
» joint du ministre de la guerre, le grand personnage
» Vincent, par exemple, aussi courageusement que tu

» faisais , il y a quatre ans , Necker et Bailly , Mirabeau ,
» les Lameth et La Fayette , quand tu n'étais que simple
» citoyen ?

» Passe encore que , suivant le conseil de Pollion , *tu*
» *n'écrives point contre qui peut proscrire* ; mais oserais-
» tu parler de quiconque est en crédit aux Cordeliers ? »

Il faudrait tout copier ce splendide numéro sept , remarquable modèle de satire hardie et pleine de convenance , d'atticisme et de force en même temps , de verdeur et de style , de raison et de simplicité vraie , d'érudition bien amenée , bien en place , utile à propos et sans pédantisme.

Pourquoi faut-il que Desmoulins , qui eût été si grand , si beau , si admirable , ne se soit pas trouvé plus tôt ! Pourquoi faut-il que pour parvenir au *Vieux Cordelier* , il ait passé par son ignoble poésie contre la reine , par son *Discours de la Lanterne* , par ses *Révolutions de France et de Brabant* , par ses incroyables fureurs contre le roi sur le bord du tombeau , contre les Girondins vers lesquels l'appelaient sa nature de talent , le besoin de sa cause et de sa sécurité ! Pourquoi faut-il qu'avant d'attaquer Robespierre et les Comités , il les ait , suivant l'expression de Robespierre qui le méprise , *caressés et flattés* !

Aujourd'hui son mérite , son courage des derniers jours , sont niés , ou tout au moins à peu près méconnus . Ses efforts , il les a vainement dépensés ; ses regrets sont stériles et inutiles . L'occasion a fui depuis longtemps . Ce n'est plus un homme fort et habile , mais un imprudent

seulement qui se compromet lui et les siens, en attaquant un colosse qu'il a lui-même contribué à élever sur une base si puissante, si immense, si élevée, que c'est à peine s'il peut lui saisir ses pieds solides et lui imprimer un imperceptible mouvement de secousse.

XIV.

Nous touchons à la péripétie sanglante de ce long drame. Robespierre veut en finir. Vivement attaqués par le *Vieux Cordelier*, d'abord instrument docile entre les mains de Robespierre, les Exagérés, Ronsin, Hébert, Vincent, Momoro, sont dénoncés par Saint-Just à la Convention, puis livrés à Fouquier-Tinville. Le 24 mars, le bourreau montrait leurs têtes au peuple.

Quelques-uns du parti de Danton osèrent se réjouir et prétendre qu'ils n'avaient point eu tort de dénoncer les violents et les démagogues, puisque, par la voix de la Convention, la nation les avait condamnés et punis. Camille fut de ceux-là. Prudhomme raconte que, le jour du jugement de Hébert, il rencontra Camille Desmoulin sur le Pont-Neuf. « Je sors de la mairie, » dit rapidement Camille à Prudhomme, « pour savoir si l'on a pris des mesures nécessaires afin que le supplice de ces scélérats d'Hébertistes ne manque pas. Ces coquins-

» là ont toute la canaille pour eux : mais je leur prépare
» un vilain tour pour animer le peuple contre eux : J'ai
» donné l'idée de porter au bout d'une pique les four-
» neaux du Père Duchêne. »

Mais Saint-Just, dans son rapport, avait laissé voir que Robespierre qui l'inspirait avait peut-être de nouveaux sacrifices, de nouvelles victimes à demander à la patrie en danger. Mais Collot-d'Herbois, aux Jacobins, avait insinué que tout n'était pas fini. « Nous arrache-
» rons tous les masques possibles, » avait-il dit. « Que les
» *indulgents* ne s'imaginent pas que c'est pour eux que
» nous avons combattu, que c'est pour eux que nous
» avons tenu ici des séances glorieuses, bientôt nous
» saurons les détromper... » Mais Danton ne se faisait point illusion. Mais Camille est triste jusqu'à la mort. Mais des bruits sinistres courent par la ville, on se parle d'exécutions prochaines. On ne nomme pas encore les menacés, on les désigne du regard.

Des amis communs essayèrent de rapprocher Robespierre et Danton. Ils se virent un moment dans un diner auquel Camille assistait, se mesurèrent et s'attaquèrent par des paroles de menace et de mépris. Robespierre, en quittant Danton, courut aux notes qu'il rédigeait depuis longtemps, les compléta et les livra à Saint-Just pour en faire un de ces étranges discours, dogmatiques, sentencieux, froids et compassés, tous coulés dans le même moule et dont la conclusion, impassible comme un texte de loi, était toujours la dénonciation d'une conspiration et la nécessité d'arrestations nombreuses.

De leur côté, Danton, Camille, Lacroix, leurs amis, sont réunis à Sèvres. On délibère. On s'inquiète. On interroge le nuage qui monte au zénith et colore le ciel de nuances sanglantes. Que faire? résister? les militaires le voudraient et promettent le concours de l'armée. Fuir et attendre des temps meilleurs? ils arriveront sans doute; la violence se punit toujours par la violence. Danton seul était résolu. « Il n'est plus temps de résister, » disait-il aux uns; « et puis il faudrait du sang; je suis las du sang; j'ai assez de la vie; je ne voudrais pas la payer de ce prix. J'aime mieux être guillotiné que guillotiner. — Et emporte-t-on sa patrie à la semelle de ses souliers? » répondait-il aux autres.

Ce que Danton n'eût pu essayer, la fuite, Camille eût pu le tenter et réussir sans doute. Camille répéta peut-être aussi ce que disait Danton, ce que lui-même avait dit à Brune : « Ils n'oseront pas! »

Un des amis de Desmoulins sut par hasard tout ce qui se tramait au Comité de salut public entre Robespierre, Saint-Just et Couthon. Il arriva tout effaré chez Camille. « Fuyez! fuyez! » lui dit-il, « pendant qu'il en est temps encore. Il y a bien des députés proscrits qui ont heureusement échappé. Dulaure, Doucet, Louvet, se sont retirés en Suisse. Qu'est-ce qui empêche de s'absenter au moins quelque temps? » Camille pensa un moment. « Non, » répondit-il; « je ferai ce que fera Danton. Je veux partager son sort, quel qu'il soit. »

Voilà dans quelles irrésolutions s'étaient écoulées six grandes journées depuis l'exécution des Hébertistes,

terrible menace de fin prochaine pour Danton et ses amis.

Nous sommes au 20 mars (11 germinal). Le matin, Camille avait reçu de Guise une lettre cachetée de noir. C'était M. Desmoulins qui lui annonçait que sa femme venait de mourir. « J'ai perdu la moitié de moi-même, » écrivait le désolé vicillard. « Ta mère n'est plus ! J'avais toujours espérance de la sauver ; c'est ce qui m'a empêché de t'informer de sa maladie. Elle est décédée aujourd'hui, heure de midi. Elle est digne de tous nos regrets... Elle t'aimait tendrement... J'embrasse bien affectueusement et bien tristement ta femme, ma chère belle-fille, et le petit Horace. Je pourrai demain t'écrire plus au long. Je suis toujours ton meilleur ami. »

Sa mère est morte, morte en priant pour lui, morte parce que de loin, et comme toutes les mères, ces anges de bonté, de simplicité et de prescience, elle a eu un instant le triste don de seconde vue ; parce qu'elle sait que le dernier qui lui reste de ses trois fils va périr violemment comme ses deux frères, et qu'elle veut partir avant lui pour lui faire pardonner tant de fautes, tant d'erreurs, tant de crimes.

Sa mère est morte, désolante pensée, triste augure ! Camille pleure sur elle et sur lui-même.

Il pleure, et ses ennemis se réunissent pour recevoir une communication de Saint-Just. Dans une salle des Tuileries, tous les membres des Comités de salut public, de sûreté générale et de législation, se sont assem-

blés secrètement. Par la voix de son grand-prêtre, l'oracle a parlé. Voici ce que dit Saint-Just : « Que la Ré-
» publique était minée sous la Convention même ; qu'un
» homme longtemps utile, maintenant dangereux , tou-
» jours égoïste, avait affecté de se séparer des Comités
» de gouvernement, afin de séparer sa cause de celle de
» ses collègues, et de leur imputer ensuite à crime le
» salut de la patrie ; que cet homme, nourri de complots,
» gorgé de richesses, convaincu de trahisons d'abord
» avec la cour, puis avec Dumouriez, puis avec la Gi-
» ronde, enfin avec les endormeurs de la Révolution,
» tramait maintenant la plus dangereuse de toutes, la
» trahison de la clémence ! Que, sous cette hypocrisie
» d'humanité, il pervertissait l'opinion, grossissait les
» murmures, aigrissait les esprits, fomentait la division
» dans la Représentation Nationale, entretenait l'espoir
» de la Vendée, correspondait peut-être avec les tyrans
» exilés ; qu'il ralliait autour de lui, dans une apparente
» inaction, tous les hommes vicieux, faibles ou versatiles
» de la République. Qu'il leur dictait leur rôle et souf-
» flait leurs invectives contre les salutaires rigueurs des
» Comités ; que c'en était fait de la Révolution si les ser-
» vices passés et douteux de cet homme le couvraient,
» aux yeux des patriotes purs, contre ses crimes pré-
» sents et surtout contre ses crimes futurs ; que la pire
» des contre-révolutions serait celle qu'on aurait la per-
» fidie de faire accomplir par le peuple lui-même ; que
» le pire des gouvernements serait une République tom-
» bée entre les mains des plus corrompus des faux dé-

« magogues ; que cet homme était à lui seul la contre-
» révolution par le peuple !... Cet homme, vous l'avez
» déjà tous nommé. Ses crimes sont écrits dans le si-
» lence même que vous gardez à son nom ! S'il était pur,
» vos murmures m'auraient déjà confondu. Nul ne le
» croit innocent. Tous le croient dangereux. Ayons le
» courage de nos convictions. Ayons l'inflexibilité de nos
» devoirs ! Je demande que Danton et ses principaux
» complices, Lacroix, Phélippeaux et Camille Desmou-
» lins, soient arrêtés dans la nuit et traduits au tribunal
» révolutionnaire. »

Robespierre demeurait impassible. Il signa les ordres d'arrestation ; et, dans la journée, il avait tendu à Camille, à son ancien ami d'enfance, cette main qui venait de parapher le mandat d'amener, la condamnation à mort. Tous, amis et ennemis de Danton, signèrent après Robespierre, les uns avec désespoir, mais sans oser risquer une parole, les autres avec enthousiasme.

Voici la copie de l'ordre d'arrestation en ce qui concerne Camille Desmoulin :

- » Département de police.
- » Commune de Paris.
- » Le onzième jour de germinal.

- » L'an deuxième de la République une et indivisible.
- » Les Comités de salut public et de sûreté générale ar-
» rêtent que le citoyen Camille Desmoulin, membre de
» la Convention Nationale, sera conduit en la maison
» d'arrêt du Luxembourg pour y être gardé au secret.

› Chargent le maire de Paris de mettre sur-le-champ
› le présent arrêté à exécution.

› Les représentants du peuple ,

› Signé : BILLAUD de Varennes, LEBAS , BARRÈRE , CAR-
› NOT , PRIEUR , LOUIS du Bas-Rhin , VADIER , COLLOT-
› D'HERBOIS , VOULAND , JAGOT , DUBARRAU , SAINT-JUST ,
› AMAR , LA VICOMTERIE , M. BAYLE , Elie LACOSTE ,
› ROBESPIERRE et COUTHON.

› Pour copie conforme ,

› Les administrateurs de police ,

› COR... DUPA... ›

Ce terrible mandat d'amener, cette condamnation à mort, pour ainsi dire, n'énonce aucun motif, on le voit. Il n'est même pas daté. On l'avait écrit à la hâte, négligemment, à grande course de plume, sur un bout de papier gris, de papier à enveloppe de paquets.

C'était la nuit. Des Tuileries il sortit bientôt des escouades nombreuses de soldats qui envahirent en silence les maisons des députés à arrêter. Danton, Lacroix, Phélippeaux, sont déjà aux mains de la force publique.

Camille allait se coucher. Il venait, dit-on, de revoir encore les épreuves du septième numéro du *Vieux Cordelier*. Tout-à-coup, le pas cadencé d'une patrouille trouble le silence de la rue. Il tressaille ; car sur le pavé le bruit d'une crosse qui tombe avec fracas lui fait pres-

sentir son sort. Du reste, on ne peut lui reprocher, dans ce premier moment, pas même une minute de trouble ou d'hésitation. Il court à sa femme qui dormait déjà. « On vient m'arrêter, » s'écrie-t-il. Au sortir de son premier sommeil, la pauvre Lucile le comprend à peine. Quand elle aperçoit toute l'étendue de son malheur, elle se jette sur lui demi-nue, l'étreint dans ses deux beaux bras, le serre contre elle pour le retenir et comme si elle devait être plus forte que la nécessité. Avec peine, il se dégage de ce suprême baiser trempé de larmes. D'un pas déterminé, il marche au berceau de son fils qu'il ne reverra plus ; il l'embrasse ; il dit à sa femme de prendre plus de courage, et il descend ouvrir lui-même aux soldats stupéfaits de cette fermeté. Il se livre à l'agent du Comité de salut public, et entouré, serré comme un malfaiteur, il prend le chemin de la prison du Luxembourg, où les détenus politiques qui le connaissaient déjà par ses derniers écrits, lui firent une ovation pleine d'enthousiasme.

Un biographe a écrit qu'en entendant les soldats s'arrêter à sa porte, Desmoulin ouvrit la fenêtre de sa chambre, cria au secours contre la tyrannie, et ne se décida à se livrer que quand il eut perdu tout espoir de voir accourir à sa défense ses amis, ses voisins. Cette version ne s'appuie sur aucune tradition vraisemblable. L'expédition fut menée et finie promptement, secrètement, sans bruit. Camille savait d'ailleurs qu'en temps de Révolution, il est inutile d'appeler au secours. La Terreur tue tout esprit de solidarité. Quand tous sont menacés, per-

soane ne songe à se compromettre pour un homme qui se perd , pour un homme perdu.

Le lendemain , la grande ville se réveilla en sursaut au bruit de l'arrestation des quatre chefs de la grande insurrection inventée par Robespierre et que Saint-Just , avec sa froideur accoutumée , allait dénoncer à la Convention.

Sur leurs bancs où ils étaient cloués par la stupeur , les représentants attendaient en silence l'explication des arrestations de la nuit , et n'osaient la provoquer. Legendre , celui que nous avons vu si vivement attaqué par Camille lors de l'affaire du général Arthur Dillon , trouva seul un peu de courage. Ami intime de Danton , il osa demander que les députés arrêtés fussent traduits à la barre. Il espérait que peut-être Danton retrouverait cette éloquence qui entraînait les masses , qui les déchaînait furieuses , et qu'une émotion populaire naîtrait sans doute d'où sortirait le salut de Danton et de ses amis , la ruine aussi de Robespierre , que lui , Legendre , préparera si puissamment en thermidor prochain. « Citoyens , » vint dire Legendre à la Convention , « quatre membres de cette » Assemblée sont arrêtés de cette nuit. Je sais que Danton en est un ; j'ignore les noms des autres. Qu'importe leurs noms , s'ils sont coupables ? Mais , citoyens , je viens demander que les membres arrêtés soient traduits à la barre , où vous les entendrez et où ils seront accusés ou absous par vous.

« Citoyens , je ne suis que le fruit du génie de la liberté ; je suis uniquement son ouvrage , et je ne développerai qu'avec une grande simplicité la proposition que je vous

» fais. Mon éducation n'est point l'ouvrage des hommes ,
» elle n'est que l'ouvrage de la nature ; n'attendez de moi
» que l'explosion d'un sentiment.

» Citoyens, je le déclare, je crois Danton aussi pur
» que moi, et je ne pense pas que qui que ce soit me
» puisse reprocher un acte qui blesse la probité la plus
» scrupuleuse... »

Les murmures des seydes interrompirent Legendre. Au milieu du bruit, ce député osa dire qu'il avait le droit de craindre que des haines particulières et des passions individuelles n'arrachassent à la liberté des hommes qui lui avaient rendu les plus utiles services, et réclamer de nouveau qu'avant d'entendre aucun rapport, on mandât les détenus et qu'on les écoutât.

Peut-être la Convention allait-elle ordonner la comparution des prisonniers, c'était le salut des Dantonistes. Robespierre eut peur un instant. Il craignait Danton et sa puissance d'improvisation passionnée et passionnante. Il ne voulait pas le laisser parler. Ce qui le prouvera plus complètement encore, c'est le décret qui ordonnera la clôture inique des débats du procès, quand Danton essaiera de soulever la foule par ses éclats de colère et d'indignation. Robespierre courut à la tribune. « Que
» m'importent à moi les beaux discours, » s'écria-t-il,
« les éloges qu'on se donne à soi-même et à ses amis ?
» Une trop longue et trop pénible expérience nous a ap-
» pris le cas que nous devons faire de semblables formules
» oratoires. On ne demande plus ce qu'un homme et ses
» amis se vantent d'avoir fait dans telle époque, dans telle

» circonstance particulière de la Révolution; on demande
» ce qu'ils ont fait dans tout le cours de leur carrière po-
» litique. (On applaudit.)

» Legendre paraît ignorer les noms de ceux qui sont
» arrêtés; toute la Convention les sait. Son ami Lacroix
» est du nombre de ces détenus. Pourquoi feint-il de l'i-
» gnorer? parce qu'il sait bien qu'on ne peut sans impu-
» deur défendre Lacroix. Il a parlé de Danton, parce qu'il
» croit sans doute qu'à ce nom est attaché un privilège:
» non, nous n'en voulons point, de privilèges; non, nous
» n'en voulons point, d'idoles! (On applaudit à plusieurs
» reprises.) »

« On craint, » continua l'habile tribun, « que les détenus soient opprimés! On se défie donc de la justice nationale, des hommes qui ont obtenu la confiance de la Convention? On se défie de la Convention qui leur a donné cette confiance, de l'opinion publique qui l'a sanctionnée! Je dis que quiconque tremble en ce moment est coupable, car jamais l'innocence ne redoute la surveillance publique. »

A ce fatras de paroles sonores et qui ne cachent que l'embarras d'un homme craignant de voir ses ennemis lui échapper, l'Assemblée applaudit servilement. « Et moi aussi j'ai été l'ami de Pétion, » continue Robespierre; « dès qu'il s'est démasqué, je l'ai abandonné; j'ai eu aussi des liaisons avec Roland; il a trahi, et je l'ai dénoncé. Danton veut prendre leur place, et il n'est plus à mes yeux qu'un ennemi de la patrie. » (Applaudissements.)

« C'est ici sans doute qu'il nous faut quelque grandeur

» d'âme. Les âmes vulgaires ou les hommes coupables
» craignent toujours de voir tomber leurs semblables,
» parce que, n'ayant plus devant eux une barrière de cou-
» pables, ils restent plus exposés au jour de la vérité ;
» mais s'il existe des âmes vulgaires, il en est d'héroï-
» ques dans cette Assemblée, puisqu'elle dirige les des-
» tinées de la terre et qu'elle anéantit toutes les factions.

» Le nombre des coupables n'est pas si grand : le pa-
» triotisme, la Convention nationale ont su distinguer
» l'erreur du crime, et la faiblesse des conspirations. On
» voit bien que l'opinion publique, que la Convention na-
» tionale marchent droit aux chefs de partis, et qu'elles
» ne frappent pas sans discernement.

» Il n'est pas si nombreux le nombre des coupables ;
» j'en atteste l'unanimité, la presque unanimité avec
» laquelle vous avez voté depuis plusieurs mois pour les
» principes. Ceux qu'on méprise le plus ne sont pas les
» plus coupables ; ce sont ceux qu'on prône et dont on
» fait des idoles pour en faire des dominateurs. Quelques
» membres de cette Assemblée, nous le savons, ont reçu
» des prisonniers des instructions portant qu'il fallait
» demander à la Convention quand finirait la tyrannie
» des Comités de salut public et de sûreté générale ; qu'ils
» fallait demander à ces Comités s'ils voulaient auéantir
» successivement la représentation nationale. Les Comités
» ne tiennent que de la patrie leurs pouvoirs, qui sont
» un immense fardeau dont d'autres peut-être n'auraient
» pas voulu se charger. Oui, demandez-nous compte
» de notre administration ; nous répondrons par des faits :

› nous vous montrerons les factions abattues ; nous vous
› prouverons que nous n'en avons flatté aucun, que
› nous les avons écrasées toutes pour établir sur leurs
› ruines la représentation nationale.

› Quoi ! on voudrait faire croire que nous voulons
› écraser la représentation , nous qui lui avons fait un
› rempart de nos corps ! nous qui avons étouffé ses plus
› dangereux ennemis ! On voudrait que nous laissassions
› exister une faction aussi dangereuse que celle qui vient
› d'être anéantie et qui a le même but , celui d'avilir la
› représentation nationale et de la dissoudre !

› Au reste, la discussion qui vient de s'engager est un
› danger pour la patrie ; déjà elle est une atteinte cou-
› pable portée à la liberté , car c'est avoir outragé la
› liberté que d'avoir mis en question s'il fallait donner
› plus de faveur à un citoyen qu'à un autre. Tenter ici
› de rompre cette égalité , c'est censurer indirectement
› les décrets salutaires que vous avez portés dans plu-
› sieurs circonstances, les jugemens que vous avez ren-
› dus contre les conspirateurs ; c'est défendre aussi indi-
› rectement ces conspirateurs qu'on veut soustraire au
› glaive de la justice parce qu'on a avec eux un intérêt
› commun ; c'est rompre l'égalité. Il est donc de la digni-
› té de la représentation nationale de maintenir les prin-
› cipes. Je demande la question préalable sur la propo-
› sition de Legendre. »

Legendre , à bout de courage , balbutia quelques
mots d'explication. Il fallait prendre une décision. On
voyait la chambre hésiter. Et le Comité de salut public

n'apparaissait point encore avec son rapport. Barrère se chargea de remplir par sa déclamation facile le vide que laissait l'imprudent Saint-Just en tardant trop. Legendre avait parlé de la dictature. « On parle de dictature ! » s'écria Barrère. « Je ne connais de dictature » que celle des hommes qui prennent tour à tour des » masques différents, tantôt celui du modérantisme, » tantôt celui de l'exagération, tantôt celui de la souplesse, » tantôt celui de l'audace. » Appliquée à toutes les variations politiques de Camille Desmoulins, cette phrase était cruellement écrasante.

Enfin, Saint-Just, rapporteur du Comité de salut public, entre dans la salle et monte à la tribune. Le président lui donne la parole. Un imposant silence se fait parmi les députés et la foule impatiente des tribunes.

« La république est dans le peuple, et non point dans » la renommée de quelques personnages, » dit St-Just en débutant comme d'habitude par une maxime prétentieuse. « Cette idée vraie est la source de la justice et de » l'égalité dans un Etat libre; elle est la garantie du » peuple contre les hommes artificieux qui s'érigent en » quelque sorte en praticiens par leur audace et leur » impunité.

» Il y a quelque chose de terrible dans l'amour sacré » de la patrie; il est tellement exclusif qu'il immole » tout, sans pitié, sans frayeur, sans respect humain, à » l'intérêt public : il précipite Manlius, il immole ses » affections privées; il entraîne Regulus à Carthage. » jette un Romain dans un abîme et met Marat au Pan- » théon, victime de son dévouement.

» Vos Comités de salut public et de sûreté générale,
» pleins de ce sentiment, m'ont chargé de vous demander
» justice, au nom de la patrie, contre des hommes qui
» trahissent depuis longtemps la cause populaire, qui
» vous ont fait la guerre avec tous les conjurés, avec
» d'Orléans, avec Brissot, avec Hébert, avec Hérault et
» leurs complices, et conspirent en ce moment avec les
» rois ligués contre la République; qui ont favorisé le
» projet de vous détruire et de confondre le gouverne-
» ment républicain; qui ont été les défenseurs des traîtres-
» et vos ennemis déclarés, et qui, pour échapper à la
» justice, prétendent que l'on vous attaque en eux. Ils
» ne témoignaient point cet intérêt pour vous, lorsqu'ils
» demandaient l'impunité de vos assassins et votre re-
» nouvellement, qui eût été suivi de votre perte et de
» celle de la liberté.

» Puisse cet exemple être le dernier que vous donne-
» rez de votre inflexibilité envers vous-mêmes! Puissiez-
» vous, après les avoir réprimées, voir toutes les factions
» éteintes, et jouir en paix de la plénitude de votre puis-
» sance légitime et du respect que vous inspirez!

» On a tenté depuis longtemps de vous avilir s'il était
» possible. Vous avez marché entre la faction des faux
» patriotes et celle des modérés que vous devez abattre.
» Ces factions, nées avec la Révolution, l'ont suivie dans
» son cours comme les reptiles suivent le cours des
» torrents. Il faut quelque courage pour vous parler
» encore de sévérité après tant de sévérité. L'aristocratie
» dit : « Il faut s'entre-détruire. » Mais l'aristocratie

» ment à son propre cœur : c'est elle que nous dé-
» truisons. La liberté ne fut point compromise par le
» supplice de Brissot et de Ronsin, reconnus royalistes ;
» n'écoutez point la voix de ceux qui, tremblant devant
» la justice, s'efforcent de lier leur cause à l'illusion du
» patriotisme. La justice ne peut jamais vous compro-
» mettre en rien ; l'indulgence doit vous perdre.

» Je viens donc dénoncer les derniers partisans du
» royalisme, ceux qui depuis cinq ans ont servi les
» factions et n'ont suivi la liberté que comme un tigre
» suit sa proie. Je vais analyser rapidement ce qui s'est
» passé, puis j'achèverai de vous dépeindre la conju-
» ration et vous désignerai les derniers complices. »

Nous ne voulons pas abuser de l'attention du lecteur en reproduisant ce long réquisitoire dans ses généralités, dans ses hors-d'œuvre, dans ces phrases ampoulées où Saint-Just essaya de tracer l'histoire assez fantastique des nombreuses conjurations contre la République. L'esprit, fatigué de ces divagations, n'y trouve rien d'abord qui paraisse se rattacher plus ou moins immédiatement à l'affaire de Danton, de Camille et de ceux qui vont périr avec eux. Il est question de la conspiration de d'Orléans, de la conspiration Mirabeau, de la Conspiration Brissot, de la conspiration Hébert-Ronsin. De Danton, pas un mot. De Desmoulin, pas un mot. Il dut sembler assez difficile à Saint-Just de compromettre Desmoulin avec tous ces hommes, quand tous ces hommes avaient été constamment attaqués, dénoncés, insultés par Desmoulin.

Après avoir longtemps parlé de ces vaincus, tous ensevelis déjà dans la nuit du tombeau, Saint-Just, forcé cependant, malgré son embarras, de s'expliquer sur les événements de la veille et sur leurs causes, arrive brusquement sur ses ennemis. « Il y eut un autre parti, » dit-il, « qui fut et se joua de tous les autres et qui tantôt » voulut usurper, tantôt fut royaliste, tantôt voulut des » richesses, tantôt songea à se ménager une grande autorité quelque régime qui survint, tantôt servit l'étranger. Ce parti, comme tous les autres dénué de » courage, conduisit la Révolution comme une intrigue » de théâtre. »

Ce parti, Saint-Just lui donne pour chef, qui ? Danton peut-être ? Camille Desmoulins peut-être ? Non ; mais Fabre d'Eglantine, poète de second ordre, politique de troisième classe, ce pérorateur que Danton *laissait parler*, comme dit le ministre Garat, ce député qu'on va accuser de concussion et de faux. La Convention dut se sentir étrangement surprise en voyant Danton le penseur, Camille le chaleureux écrivain, déposés tous deux de l'honneur de donner leur nom à la sainte entreprise qui les conduisait au supplice, et au profit surtout d'un homme à qui Saint-Just, sans doute pour déconsidérer les autres, attribuait une part si grande, si considérable, une responsabilité dont l'histoire, plus impartiale ou mieux renseignée, a complètement débarrassé Fabre d'Eglantine. Il est incroyable qu'aucun historien n'ait jamais constaté la coïncidence, et cela méritait attention cependant, qui se remarque entre le projet de discours

de Robespierre, et le discours prononcé par Saint-Just. Une fois déjà, nous avons cité ce passage du projet de discours écrit à l'avance par Robespierre contre les Dantonistes. C'est Fabre qui, selon lui, inspire Desmoulins. C'est Fabre qui est l'oracle de son parti. Cette idée de Robespierre passe à Saint-Just. Est-ce là une erreur grossière? N'est-ce pas, nous le croyons, une erreur volontaire, la négation de sang-froid et calculée de la valeur d'adversaires par lesquels Robespierre et Saint-Just avaient été humiliés et dont ils se vengeaient en leur imposant l'humiliation à leur tour?

Saint-Just a bientôt abandonné le secondaire Fabre d'Eglantine, pour se jeter sur Danton. C'est bien là le vrai chef des hommes que l'on veut perdre, car c'est à lui que s'adressent les attaques les plus multipliées, les plus violentes, les plus injustes, les mieux dénuées de preuves matérielles et fondées sur des faits. Danton, dans le réquisitoire de Saint-Just, a conspiré avec Mirabeau, avec Dumouriez; il a servi la tyrannie avec les Lameth, avec Brissot. Au 10 août, il a fui comme un lâche. Danton s'est vendu à la cour. Danton s'est vendu à l'étranger. Danton s'est livré pour des diners aux banquiers, aux aristocrates, et pour clore sa honteuse carrière, qui oserait affirmer qu'il n'a pas conspiré avec Hébert? Les probabilités, les soupçons, les conjectures, produit ordinaire et infaillible des démagogues, tiennent la place des faits notoires dans cette pièce bien digne de l'époque à laquelle et pour laquelle elle fut écrite. Les imputations y sont justifiées par cela seul qu'elles sont émises.

Cependant, tout n'y est point injustice, et l'un des reproches que le rapporteur du Comité de salut public adressait alors à Danton, retomba lourdement sur Camille Desmoulins, auquel Saint-Just n'avait pas pensé dans cette occasion. On se rappelle qu'après l'anniversaire de la Fédération en 1791, il y eut une affaire sanglante au Champ-de-Mars. Danton, Camille et leurs amis avaient rédigé une pétition pour demander la mise en accusation du roi. Le peuple la porta au Champ-de-Mars, s'ameuta et paya chèrement de son sang pour les meneurs qui disparurent. Saint-Just n'eut point assez de blâmes et de méprisante indignation pour cette lâcheté. « Dans les » premiers éclairs de la Révolution, » s'écrie-t-il en parlant à Danton, et il aurait pu prendre Camille à parti et tout aussi justement, « tu montras à la cour un front » menaçant : tu parlais contre elle avec véhémence. Mi- » rabeau, qui méditait un changement de dynastie, sentit » le prix de ton audace : il te saisit. Tu t'écartas dès- » lors des principes sévères, et l'on n'entendit plus parler » de toi jusqu'au massacre du Champ-de-Mars; alors tu » appuyas aux Jacobins la motion de Laclos, qui fut un » prétexte funeste et payé par la cour pour déployer le » drapeau rouge et essayer la tyrannie. Les patriotes » qui n'étaient pas initiés dans ce complot avaient com- » battu inutilement ton opinion sanguinaire. Tu contri- » buas à rédiger avec Brissot la pétition du Champ-de- » Mars, et vous échappâtes à la fureur de La Fayette, » qui fit massacrer deux mille patriotes. Brissot erra de- » puis paisiblement dans Paris, et toi tu fus couler d'heu-

» reux jours à Arcis-sur-Aube, si toutefois celui qui conspirait contre sa patrie pouvait être heureux, »

Parmi tous les reproches que Saint-Just jette à la face de Danton, il en est un que nous n'avons point compris; nous le trouvons dans ce passage du rapport du 31 mars : « Mauvais citoyen, tu as conspiré; faux ami, tu disais, » il y a deux jours, du mal de Desmoulins, instrument » que tu as perdu, et tu lui prêtas des vices honteux. » Nous avons vainement recherché les traces des propos prêtés à Danton contre Camille. Est-ce là un des nombreux mensonges de cet inique rapport ?

Dans ces longues phrases, nous n'avons point encore vu apparaître le nom de Desmoulins. Evidemment, il réclame sa part des généralités de l'accusation; il est désigné, on le sent; mais c'est à peine si Saint-Just daigne s'occuper de lui. Il ne lui consacre que quelques phrases. Une fois et par hasard, le rapporteur lui fait un crime d'avoir été loué par des feuilles au service de l'étranger; on a, « pendant le procès de Hébert, osé parler » d'arracher Marat du Panthéon et d'y mettre *la Corday*; » ce sont les mêmes plumes qui louaient Danton et Desmoulins qui traçaient ces horreurs! » Mais ce ne peut être là un crime qui mérite la mort, ou ce serait payer bien chèrement un éloge que l'on n'a point quêté, que l'on ne savait pas d'avance, qu'on n'a pu arrêter.

Une autre fois et toujours par hasard, le nom de Camille retentit encore à la tribune. « Que dirai-je, » poursuivit Saint-Just, « des prétentions de ceux qui se prétendirent exclusivement les vieux Cordeliers! Ils étaient

» précisément Danton , Fabre , Camille Desmoulin et le
» ministre auteur des rapports sur Paris , où Danton ,
» Fabre , Camille et Phélippeaux sont loués , où tout est
» dirigé dans leur sens et dans le sens d'Hébert. Que di-
» rai-je de l'aveu fait par Danton qu'il avait dirigé les
» derniers écrits de Desmoulin et de Phélippeaux ? »

Et maintenant , nous retombons dans les généralités.
« Vous êtes tous complices du même attentat , » s'écrie
l'ancien ami de Desmoulin parlant au nom d'un autre
de ses amis. « Tous vous avez tenté le renversement du
» gouvernement révolutionnaire et de la Représentation ;
» tous vous avez provoqué son renouvellement au 10
» août dernier ; tous vous avez travaillé pour l'étranger ,
» qui jamais ne voulut autre chose que le renouvellement
» de la Convention qui eût entraîné la perte de la Répu-
» blique. »

» Je suis convaincu que cette faction des indulgents
» est liée à toutes les autres , qu'elle fut hypocrite dans
» tous les temps , vendue d'abord à la nouvelle dynastie ,
» ensuite à toutes les factions. Cette faction a abandonné
» Marat et s'est ensuite parée de sa réputation ; elle a
» tout fait pour détruire la République en abolissant
» toutes les idées de la liberté. Elle eut plus de finesse
» que les autres ; elle attaqua le gouvernement avec plus
» d'hypocrisie , et ne fut que plus criminelle. »

Mais patience ! Il fallait une vengeance à l'auteur de
l'obscène poëme d'Organt. Il ne pouvait se contenter
longtemps d'une dénonciation banale dans laquelle il en-
velopperait Cawille. Il a prononcé son nom ; écoutons.

« Camille Desmoulins, » dit-il, « qui fut d'abord dupe et »
» finit par être complice, fut, comme Phélippeaux, un »
» instrument de Fabre et de Danton. Celui-ci raconta, »
» comme une preuve de la bonhomie de Fabre, que, se »
» trouvant chez Desmoulins au moment où il lisait à »
» quelqu'un l'écrit dans lequel il demandait un Comité »
» de clémence pour l'aristocratie et appelait la Conven- »
» tion la cour de Tibère, Fabre se mit à pleurer : le »
» crocodile pleure aussi. Comme Camille Desmoulins »
» manquait de caractère, on se servit de son orgueil. Il »
» attaqua en rhéteur le gouvernement révolutionnaire »
» dans toutes ses conséquences. Il parla effrontément en »
» faveur des ennemis de la Révolution, proposa pour »
» eux un Comité de clémence, se montra très-inclément »
» pour le parti populaire, et attaqua, comme Hébert et »
» Vincent, les représentants du peuple dans les armées ; »
» comme Hébert, Vincent et Buzot lui-même, il les »
» traita de proconsuls. Il avait été le défenseur de l'in- »
» fame Dillon avec la même audace que montra Dillon »
» lui-même lorsqu'à Maubeuge il ordonna à son armée »
» de marcher sur Paris et de prêter serment de fidélité »
» au roi. Il combattit la loi contre les Anglais ; il en re- »
» çut des remerciements en Angleterre dans les journaux »
» de ce temps-là. Avez-vous remarqué que tous ceux qui »
» ont été loués dans l'Angleterre ont ici trahi leur pa- »
» trie ? »

Quand Saint-Just parla de Fabre-d'Eglantine, il eut encore un moment d'attention pour Camille et l'accusa de ne pas quitter Fabre. Telle est la part accordée à

Desmoulins dans ce rapport écrit avec une adresse incroyable, avec une rare énergie de style qui couvrait l'absence de vraies raisons, de motifs plausibles d'ostracisme.

Voici en quels termes Saint-Just finissait sa péroraison :

• Ceux que j'ai dénoncés n'ont jamais connu de patrie ;
• ils se sont enrichis par des forfaits, et ce n'est point
• leur faute si vous existez. Il n'est point d'ennemis qu'ils
• n'aient protégés, point de traîtres qu'ils n'aient excu-
• sés. Avides, égoïstes, apologistes des vices, rhéteurs,
• et non pas amis de la liberté, la République est incom-
• patible avec eux ; ils ont le soin des jouissances qui
• s'acquièrent aux dépens de l'égalité ; ils sont insatiables
• d'influence ; les rois comptent sur eux pour vous dé-
• truire. A quelles protestations pourriez-vous croire de
• la part de ceux qui, pressant la main sacrilège de Du-
• mouriez, lui jurèrent une amitié éternelle ? serment
• qui fut gardé : la Belgique et l'armée, vous et l'Europe,
• en êtes témoins.

• Il y a donc eu une conjuration tramée depuis plu-
• sieurs années pour absorber la Révolution dans un
• changement de dynastie. Les factions de Mirabeau, des
• Lameth, de La Fayette, de Brissot, de d'Orléans, de
• Dumouriez, de Carra, d'Hébert, les factions de Cha-
• bot, de Fabre, de Danton, ont concouru progressive-
• ment à ce but par tous les moyens qui pouvaient em-
• pêcher la République de s'établir et son gouvernement
• de s'affermir.

• Nous avons cru ne devoir plus temporiser avec les

› coupables, puisque nous avons annoncé que nous détruirions toutes les factions ; elles pourraient se ranimer et prendre de nouvelles forces : l'Europe semble ne plus compter que sur elles. Il était donc instant de les détruire, afin qu'il ne restât dans la République que le peuple et vous, et le gouvernement dont vous êtes le centre inviolable.

› Les jours du crime sont passés ; malheur à ceux qui soutiendraient sa cause ! sa politique est démasquée. Que tout ce qui fut criminel périsse ! On ne fait point des Républiques avec des ménagements, mais avec la rigueur farouche, la rigueur inflexible avec tous ceux qui ont trahi. Que les complices se dénoncent en se rangeant du parti des forfaits ; ce que nous avons dit ne sera jamais perdu sur la terre. On peut arracher à la vie des hommes qui, comme nous, ont tout osé pour la vérité ; on ne peut pas leur arracher les cœurs, ni le tombeau hospitalier sous lequel ils se dérobent à l'esclavage et à la honte de voir laisser triompher les méchants.

Voici le projet de décret :

› La Convention Nationale, après avoir entendu le rapport des Comités de sûreté générale et de salut public, décrète d'accusation Camille Desmoulins, Héroult, Danton, Phélippeaux, Lacroix, prévenus de complicité avec d'Orléans et Dumouriez, avec Fabre d'Eglantine et les ennemis de la République ; d'avoir trempé dans la conspiration tendant à rétablir la monarchie, à détruire la Représentation nationale et le

» gouvernement républicain. En conséquence, elle or-
» donne leur mise en jugement avec Fabre d'Eglantine. »

Ce décret fut adopté à l'unanimité et au milieu des plus vifs applaudissements, lisons nous dans le *Moniteur* qui ne nous apprend pas si cette unanimité n'était point enfantée par une lâche et ignoble frayeur, si ces applaudissements n'étaient point un bruit sous lequel les représentants essayaient d'étouffer le cri de leur conscience.

Le 31 mars, c'était séance aux Jacobins. La nouvelle des arrestations de la nuit précédente et des débats de la Convention avait attiré, le soir, une grande affluence. Renaudin avait le mot; il demanda que Saint-Just fût invité à donner à la Société la communication « d'un » rapport intéressant qu'il avait présenté, le matin, à la » Convention. » Saint Just, qu'on voit rarement paraître aux séances du club, y était venu pour savourer son triomphe; il envoya chercher à l'imprimerie le manuscrit de son discours. Couthon prit la parole pour remplir l'entr'acte. « Enfin l'horizon politique s'éclaircit; le ciel » devient serein, et les amis de la République respirent, » dit le goutteux impotent. « La Convention va, comme » les armées, au pas de charge. Nous avons dit au » peuple, à la Convention, aux Comités de salut public » et de sûreté générale, et aux véritables Jacobins, que » nous péririons plutôt que de souffrir que le peuple soit » gouverné par la tyrannie ou par le crime. Nous vous » avons annoncé depuis quelques jours qu'il fallait at- » taquer une nouvelle faction; ce n'est peut-être pas la » dernière. La Convention a tenu sa parole. Les chefs

» de la faction qu'elle a enchainés aujourd'hui étaient
» des hommes qui ont paru quelquefois mériter la con-
» fiance du peuple : ce sont Danton, Lacroix, Camille
» Desmoulins. »

Puis Couthon devient aimable ; il sourit ; il joue sur les mots : « Ces hommes, » dit-il, « se donnaient la glorieuse qualification de *vieux* Cordeliers, et ils n'étaient que de *vieux* conspirateurs ; » et, au milieu des applaudissements, il conclut en disant que, si certains patriotes avaient déjà rendu de grands services à la liberté en faisant arrêter les complices d'Hébert, et en les arrêtant encore sur les places, dans les cafés, dans les hôtels garnis, il n'était pas moins nécessaire aujourd'hui d'arrêter les partisans de Danton, de Lacroix, de Desmoulins, des fripons enfin que les honnêtes gens reconnaîtraient facilement à la mine et devraient traduire devant les magistrats. « C'est aux bons citoyens à les faire arrêter » et aux lois de punir. La République doit se purger des crimes qui l'infectent ; la justice et la vertu en sont les bases ; sans elles il est impossible qu'elle subsiste ; avec elles, elle est impérissable. »

Saint-Just fit ensuite lecture de son rapport à la Convention, « lecture accueillie par des applaudissements » unanimes et multipliés. » C'est encore le *Moniteur* qui parle.

Trop longtemps nous avons abandonné l'infortuné qui, depuis vingt-quatre heures déjà, gémit dans les cachots du Luxembourg ; pénétrons jusqu'à lui.

XV.

Danton, Camille, Phélippeaux et Lacroix arrivèrent presqu'en même temps chez le concierge du Luxembourg. Pendant qu'il écrivait leurs noms et leur signalement sur son registre d'écrou, des soldats amenaient aussi Réal, le futur défenseur de Babœuf à Vendôme. Camille, sombre et rêveur, s'était assis à l'écart, la tête penchée sur sa poitrine, les mains abandonnées sur des livres qu'il avait apportés pour charmer les ennuis d'une détention qu'il supposait devoir être longue sans doute. Réal lui parla et ne reçut point de réponse. Pour le tirer de cet abattement, il lui prit dans les mains un des livres qu'il tenait : c'était *les Nuits* d'Young ; un autre : c'était *les Méditations* d'Harvey. « Est-ce que tu veux mourir d'avance ? » lui demanda gaiement Réal, et il lui montra un volume qu'il avait de son côté apporté avec lui. « Tiens, » regarde, » lui dit-il, « voilà mon livre à moi, c'est *la Pucelle d'Orléans*. » Ces saillies restant inutiles, Réal

s'éloigna, et Camille pleurait la tête appuyée contre la muraille. De loin, Danton aperçut ce désespoir et vint à son ami qu'il força à se lever. « Pourquoi ces larmes ? » lui dit le courageux tribun ; « puisqu'on nous envoie à l'échafaud, marchons-y donc gaiement !... »

Un instant, les quatre prisonniers purent espérer la dernière consolation de rester réunis dans le même cachot ; mais avant que la nuit ne se fût écoulée, on les sépara. Les chambres qu'on leur donna se touchaient cependant. Danton ouvrit sa fenêtre et parlait fréquemment à ses amis.

Mais Camille ne l'entendait pas ; il rêvait. Dans ses *Révolutions de France et de Brabant*, il avait, en 1790, écrit cette phrase prophétique : « Une femme du peuple, » qui feignait d'être ivre, m'a abordé. Elle a tiré de son » sein un papier où était un nom qu'elle croyait pour » moi fort redoutable ; et, après quelques propos des » halles, elle m'a dit *de bien prendre garde au Luxem-* » *bourg*, mais je ne crains ni le Luxembourg ni les Tui- » leries ! » Sans doute il se rappelait et commentait cet oracle mystérieux et terrible. 1790, c'était hier, et déjà la prédiction de la sibylle inconnue s'est à la lettre accomplie. Elle lui a dit de prendre garde au Luxembourg, et c'est du Luxembourg, d'où il a daté ses premières tendresses, ses premiers et purs bonheurs, qu'il date sa première étape vers la mort !

Tout au souvenir de sa femme, dès les premières lueurs du jour, il s'était mis à lui écrire. Voici sa première lettre :

« Ma Lucile, ma Vesta, mon Ange, la destinée ramène
» dans ma prison mes yeux sur ce jardin où je passai
» huit années de ma vie à te suivre. Un coin de vue sur
» le Luxembourg me rappelle une foule de souvenirs de
» nos amours. Je suis au secret, mais jamais je n'ai été
» par la pensée, par l'imagination, presque par le tou-
» cher, plus près de toi, de ta mère, de mon petit
» Horace.

» Je ne t'écris ce premier billet que pour te demander
» les choses de première nécessité. Mais je vais passer
» tout le temps de ma prison à t'écrire : car je n'ai pas
» besoin de prendre ma plume pour autre chose et pour
» ma défense. Ma justification est toute entière dans mes
» huit volumes républicains. C'est un bon oreiller sur
» lequel ma conscience s'endort dans l'attente du tribunal
» et de la postérité. O ma bonne Lolotte, parlons d'autre
» chose. Je me jette à genoux, j'étends les bras pour
» t'embrasser ; je ne trouve plus mon pauvre Loulou (*ici*
» *l'on retrouve la trace d'une larme*), et cette pauvre
» Daronne (1).

» Envoie-moi un pot à l'eau, le verre où il y a un C
» et un D, nos deux noms, une paire de draps, un livre
» in-12 que j'ai acheté il y a quelques jours à Charpentier
» et dans lequel il y a des pages en blanc mises exprès
» pour recevoir des notes. Ce livre roule sur l'immor-
» talité de l'âme. J'ai besoin de me persuader qu'il y a

(1) C'était le nom familier donné par Camille à Mme Duplessis
sa belle-mère. (Note de U. Mattou.)

» un Dieu plus juste que les hommes et que je ne puis
» manquer de te revoir. Ne t'affecte pas trop de mes
» idées, ma chère amie, je ne désespère pas encore des
» hommes et de mon élargissement : oui, ma bien aimée,
» nous pourrons nous revoir encore dans le jardin du
» Luxembourg ! Mais envoie-moi ce livre. Adieu Lucile !
» adieu Daronne ! adieu Horace ! Je ne puis pas vous
» embrasser, mais aux larmes que je verse, il me semble
» que je vous tiens encore contre mon sein. (*ici se trouve*
» *la trace d'une seconde larme*)

» Ton CAMILLE. »

» A la prison du Luxembourg, primidi germinal deuxième décade.

» Un chandelier, de la chandelle. Envoie-moi aussi ma
» grande robe de chambre. Envoie-moi aussi à diner,
» car je ne vois point de commissionnaire, personne. Je
» suis dans une chambre assez commode du reste, ex-
» cepté que les fenêtres sont à mes pieds ; il me semble
» qu'on me fera faire l'apprentissage du tombeau par la
» solitude où l'on me laisse. J'écris à Robespierre, sans
» doute il te fera réponse. »

L'infortuné comptait sur les anciens souvenirs d'amitié.
Il se trompait. Danton connaissait mieux Robespierre,
quand il s'écriait dans sa prison : « Ce qui prouve que ce
» b... de Robespierre est un Néron, c'est qu'il n'avait
» jamais parlé à Camille Desmoulins avec tant d'amitié
» que la veille de son arrestation. »

Lucile avait reçu la lettre désolante de son mari. Elle la

lisait, en fondant en larmes, devant la personne qui la lui avait apportée. « C'est inutile, » disait-elle à ceux qui essayaient de la consoler : « c'est inutile, je pleure comme une femme, parce que Camille souffre, parce qu'ils le laissent manquer de tout, parce qu'il ne nous voit pas... Mais j'aurai le courage d'un homme... je le sauverai... Que faut-il faire? Lequel de ses juges faut-il que je supplie?... Lequel faut-il que j'attaque ouvertement?... Voulez-vous me conduire chez Phélippeaux? » On lui apprit que Phélippeaux avait été arrêté comme Desmoulins. « La patrie n'a donc plus de défenseurs? » s'écria-t-elle. « Alors courons chez Danton. » — « Mais Danton est arrêté!... » — « Alors, pourquoi m'ont-ils laissée libre, moi! » fit-elle avec exaltation. « Croient-ils que parce que je ne suis qu'une femme, je n'oserais élever la voix!... Ont-ils compté sur mon silence!... J'irai aux Jacobins!... J'irai chez Robespierre!... Il fut notre hôte, notre ami... le confident de nos sentiments républicains... sa main a uni nos deux mains... Il nous servit de père... il ne peut être notre assassin!... »

Quand on lui eut appris que nul plus que Robespierre n'avait travaillé à la ruine de son mari, elle courut chez M^{me} Danton, pleura avec elle, jeta de grands cris sur leur commun malheur et voulut l'entraîner vers Robespierre. Elles se jetèrent ensemble à ses pieds; elles pleuraient devant lui, s'humilieraient. Devant ce désespoir, cet homme s'attendrirait et leur rendrait leurs époux. Mais M^{me} Danton, digne femme d'un homme fort, refusa de s'humilier. Son mari ne lui pardonnerait jamais, s'il

savait qu'elle eût été supplier son plus mortel ennemi. Folle de désespoir, Lucile se fit conduire au Comité de salut public. On refusa de la recevoir. Chez Duplay, Robespierre fut invisible pour elle.

Alors ses larmes s'arrêtèrent. La fureur prit dans son âme la place de la douleur, nous ne dirons pas de l'amour; c'était l'amour qui l'inspirait. Dans un billet qu'elle adressa à Legendre, ce boucher qu'elle croyait un homme des temps antiques, elle le supplia d'aller poignarder Robespierre. Dans ses *Brigands démasqués*, Danican constate ce détail aujourd'hui tout-à-fait inconnu et jette à Legendre cette insulte sanglante :

« Pour toi, subalterne brigand, tu as beau faire le vi-
» goureux ! l'ombre de la ferme et intéressante Lucile te
» poursuit sans cesse et t'accuse de lâcheté ! Vil trembleur !
» Tu laisses croire à tout le monde que tu es brave et tu
» allas montrer à Robespierre la lettre qu'elle écrivit
» pour t'engager à poignarder le tyran. Ta poltronnerie la
» fit conduire au supplice et tu te disais l'ami de son
» époux !

Danican ajoute encore et il affirme que Legendre alla immédiatement montrer la lettre de M^{me} Desmoulins au Comité de salut public, et cela dans la crainte d'être arrêté lui-même.

Lucile écrivit ensuite à Robespierre cette lettre insensée :

» Est-ce bien toi qui oses nous accuser de projets contre-
» révolutionnaires, de trahison envers la patrie ? Toi qui
» as déjà tant profité des efforts que nous avons faits uni-
» quement pour elle. Camille a vu naître ton orgueil, il

» a pressenti la marche que tu voulais suivre ; mais il s'est
» rappelé votre ancienne amitié , et aussi loin de l'insen-
» sibilité de ton Saint-Just que de ses basses jalousies , il
» a reculé devant l'idée d'accuser un ami de collègue , un
» compagnon de ses travaux. Cette main qui a pressé la
» tienne a quitté la plume avant le temps , lorsqu'elle ne
» pouvait plus la tenir pour tracer ton éloge. Et toi tu
» l'envoies à la mort ! Tu as donc compris son silence ! Il
» doit t'en remercier ; la patrie le lui aurait reproché
» peut-être ; mais , grâce à toi , elle n'ignorera pas que
» Camille Desmoulins fut contre tous le soutien , le dé-
» fenseur de la République.

» Mais , Robespierre , pourras-tu bien accomplir les
» funestes projets que t'ont inspirés sans doute les âmes
» viles qui t'entourent ? As-tu oublié ces liaisons que Ca-
» mille ne se rappelle jamais sans attendrissement ? Toi
» qui fis des vœux pour notre union , qui joignis nos
» mains dans les tiennes , toi qui as souri à mon fils et que
» ses mains enfantines ont caressé tant de fois , pourrais-
» tu donc rejeter ma prière , mépriser mes larmes , fou-
» ler aux pieds la justice ? Car , tu le sais toi-même , nous
» ne méritons pas le sort qu'on nous prépare ; et tu peux
» le changer. S'il nous frappe , c'est que tu l'auras ordon-
» né ! Mais quel est donc le crime de mon Camille ?....

» Je n'ai pas sa plume pour le défendre ; mais la voix
» des bons citoyens et ton cœur , s'il est sensible et juste ,
» seront pour moi. Crois-tu que l'on prendra confiance
» en toi en te voyant immoler tes amis ? Crois-tu que l'on
» béuira celui qui ne se soucie ni des larmes de la veuve ,

» ni de la mort de l'orphelin ? Si j'étais la femme de Saint-
» Just, je lui dirais : La cause de Camille est la tienne ,
» c'est celle de tous les amis de Robespierre ! Le pauvre
» Camille, dans la simplesse de son cœur , qu'il était loin
» de se douter du sort qui l'attend aujourd'hui ! Il croyait
» travailler à ta gloire en te signalant ce qui manque en-
» core à notre République ! On l'a sans doute calomnié
» près de toi, Robespierre, car tu ne saurais le croire
» coupable ; songe qu'il ne t'a jamais demandé la mort
» de personne, qu'il n'a jamais voulu te nuire par sa puis-
» sance et que tu étais son plus ancien, son meilleur ami.
» Lors même qu'il n'eût pas été autant attaché à la Répu-
» blique, je pense que son attachement pour toi lui eût
» tenu lieu de patriotisme, et tu croirais que pour cela
» nous méritons la mort !.... car le frapper lui, c'est.... »

Mais ses amis, mais sa mère en pleurs se pressaient autour d'elle et cherchaient à la calmer. Ils lui parlaient d'espérances que son imprudence allait couper au pied. Ils la suppliaient au nom de son mari que son exaspération compromettait et perdrait nécessairement. D'abord elle ne voulut rien entendre. La raison retrouva pourtant son empire ; elle consentit à ne point envoyer sa lettre à l'odieux Robespierre. Pendant le peu de temps que son mari fut enfermé au Luxembourg, elle se promenait dans les jardins, d'où elle apercevait les fenêtres des chambres où les prisonniers étaient enfermés. De loin elle s'efforçait de deviner la triste cellule où gémissait son mari, son amant, et, tombant accablée sur un banc, elle pleurait et n'écoutait point sa mère qui voulait l'emmener et

ne recevait que de durs refus pleins de colère et d'aigreur.

Bientôt on lui remettait cette seconde lettre : « Ma chère
» Lolotte, le chagrin de ma séparation m'a allumé le
» sang. Je n'ai point de chambre à feu; il faut que tu
» m'envoies un fourneau, de la braise, un soufflet, une
» cafetière. Il me faudrait aussi une cuvette et une cruche
» d'eau. Adieu Lucile, adieu Horace, adieu Daronne,
» adieu mon vieux père. Ecris-lui une lettre de consola-
» tion. Je suis malade, je n'ai mangé que de la soupe
» depuis hier. Le ciel a eu pitié de mon innocence, il m'a
» envoyé dans le sommeil un songe où je vous ai vus tous;
» envoie-moi de tes cheveux et ton portrait, oh ! je t'en
» prie, car je pense uniquement à toi et jamais à l'affaire
» qui m'a amené ici et que je ne puis deviner. »

Le 4^{er} avril, Camille écrit à sa chère Lucile sa troi-
sième et dernière lettre : « Le sommeil bienfaisant a sus-
» pendu nos maux. On est libre quand on dort; on n'a
» point le sentiment de sa captivité; le ciel a eu pitié de
» moi. Il n'y a qu'un moment, je te voyais en songe, je
» vous embrassais tour à tour, toi, Horace et Daronne,
» qui était à la maison; mais notre petit avait perdu un œil
» par une humeur qui venait de se jeter dessus, et la
» douleur de cet accident m'a réveillé. Je me suis retrou-
» vé dans mon cachot. Il faisait un peu de jour. Ne pou-
» vant plus te voir et entendre tes réponses, car toi et ta
» mère vous me parliez, je me suis levé au moins pour te
» parler et t'écrire. Mais ouvrant mes fenêtres, la solitu-
» de, les affreux barreaux, les verrous qui me séparent
» de toi, ont vaincu toute ma fermeté d'âme. J'ai fondu

» en larmes, ou plutôt j'ai sanglotté en criant dans mon
» tombeau : Lucile ! Lucile ! ô ma chère Lucile, où es-
» tu?... (*Ici on remarque la trace d'une larme*). Hier au
» soir j'ai eu un pareil moment, et mon cœur s'est éga-
» lement fendu quand j'ai aperçu dans le jardin ta mère.
» Un mouvement machinal m'a jeté à genoux contre les
» barreaux ; j'ai joint les mains comme implorant sa
» pitié, elle qui gémit, j'en suis bien sûr, dans ton sein.
» J'ai vu hier sa douleur (*ici encore une trace de larme*),
» à son mouchoir et à son voile qu'elle a baissé, ne pou-
» vant tenir à ce spectacle. Quand vous viendrez, qu'elle
» s'assaye un peu plus près avec toi, afin que je vous
» voie mieux. Il n'y a pas de danger à ce qu'il me semble.
» Ma lunette n'est pas bien bonne ; je voudrais que tu
» m'achetasses de ces lunettes comme j'en avais une paire
» il y a six mois, non pas d'argent, mais d'acier, qui
» ont deux branches qui s'attachent à la tête.

» Tu demanderais du n° 13 : le marchand sait ce que
» cela veut dire ; mais surtout, je t'en conjure, Lolotte,
» par nos amours éternelles, envoie-moi ton portrait ;
» que ton peintre ait compassion de moi, qui ne souffre
» que pour avoir eu compassion des autres ; qu'il te donne
» deux séances par jour. Dans l'horreur de ma prison,
» ce sera pour moi une fête, un jour d'ivresse et de ra-
» vissement, celui où je recevrai ce portrait. En atten-
» dant, envoie-moi de tes cheveux ; que je les mette
» contre mon cœur. Ma chère Lucile ! me voilà revenu
» au temps de mes premières amours, où quelqu'un m'in-
» téressait par cela seul qu'il sortait de chez toi. Hier,

» quand le citoyen qui t'apporta ma lettre fut revenu :
« Eh bien ! vous l'avez vu ? » lui dis-je, comme je le disais
» autrefois à cet abbé Landreville, et je me surprenais
» à le regarder comme s'il fût resté sur ses habits, sur
» toute sa personne, quelque chose de toi. C'est une
» âme charitable, puisqu'il t'a remis ma lettre sans ra-
» turer. Je le verrai, à ce qu'il paraît, deux fois par
» jour, le matin et le soir. Ce messenger de nos douleurs
» me devient aussi cher que l'aurait été autrefois le mes-
» sager de nos plaisirs. J'ai découvert une fente dans
» mon appartement ; j'ai appliqué mon oreille, j'ai en-
» tendu la voix d'un malade qui souffrait. Il m'a de-
» mandé mon nom, je le lui ai dit. « O mon Dieu ! » s'est-
» il écrié à ce nom, en retombant sur son lit, d'où il s'é-
» tait levé, et j'ai reconnu distinctement la voix de Fabre
» d'Eglantine. « Oui, je suis Fabre, m'a-t-il dit ! mais toi
» ici ! la contre-révolution est donc faite ? » Nous n'osons
» cependant nous parler, de peur que la haine ne nous
» envie cette faible consolation, et que, si on venait à
» nous entendre, nous ne fussions séparés et resserrés
» plus étroitement ; car il a une chambre à feu, et la
» mienne serait assez belle si un cachot pouvait l'être.

» Mais, chère amie ! tu n'imagines pas ce que c'est que
» d'être au secret sans savoir pour quelle raison, sans
» avoir été interrogé, sans recevoir un seul journal !
» c'est vivre et être mort tout ensemble ; c'est n'exister
» que pour sentir qu'on est dans un cercueil ! On dit que
» l'innocence est calme, courageuse. Ah ! ma chère Lu-
» cile ! ma bien-aimée ! souvent mon innocence est faible

› comme celle d'un mari, celle d'un père, celle d'un fils!
› Si c'était Pitt ou Cobourg qui me traitassent si durement; mais mes collègues! mais Robespierre, qui a
› signé l'ordre de mon cachot! mais la République après
› tout ce que j'ai fait pour elle! C'est là le prix que je
› reçois de tant de vertus et de sacrifices! En entrant ici,
› j'ai vu Hérault-Séchelle, Simon, Ferroux, Chaumette,
› Antonelle; ils sont moins malheureux : aucun n'est au
› secret. C'est moi qui me suis dévoué depuis cinq ans
› à tant de haine et de périls pour la République, moi
› qui ai conservé ma pauvreté au milieu de la Révo-
› lution, moi qui n'ai de pardon à demander qu'à toi
› seule au monde, ma chère Lolotte, et à qui tu l'as
› accordé, parce que tu sais que mon cœur, malgré ses
› faiblesses, n'est pas indigne de toi; c'est moi que des
› hommes qui se disaient mes amis, qui se disent répu-
› blicains, jettent dans un cachot, au secret, comme
› si j'étais un conspirateur! Socrate but la ciguë; mais
› au moins il voyait dans sa prison ses amis et sa femme.

› Combien il est plus dur d'être séparé de toi! Le plus
› grand criminel serait trop puni, s'il était arraché à
› une Lucile autrement que par la mort, qui ne fait sentir
› au moins qu'un moment la douleur d'une telle sépa-
› ration; mais un coupable n'aurait point été ton époux,
› et tu ne m'as aimé que parce que je ne respirais que
› pour le bonheur de mes concitoyens... On m'appelle...
› Dans ce moment, les membres du tribunal révolution-
› naire viennent de m'interroger. Il ne me fut fait que
› cette question : Si j'avais conspiré contre la République?

» Quelle dérision ! et peut-on insulter ainsi au républica-
» nisme le plus pur ! Je vois le sort qui m'attend. Adieu,
» ma Lolotte, mon bon Loup, dis adieu à mon père. Tu
» vois en moi un exemple de la barbarie et de l'ingra-
» titude des hommes. Mes derniers moments ne te dés-
» honoreront point. Tu vois que ma crainte était fondée,
» que mes pressentiments furent toujours vrais. J'ai
» épousé une femme céleste par ses vertus ; j'ai été bon
» mari, bon fils, j'aurais été bon père. J'emporte l'es-
» time et les regrets de tous les vrais républicains, de
» tous les hommes, la vertu et la liberté. Je meurs à
» trente-quatre ans ; mais c'est un phénomène que j'aie
» traversé, depuis cinq ans, tant de précipices de la Ré-
» volution sans y tomber, et que j'existe encore, et
» j'appuie ma tête avec calme sur l'oreiller de mes écrits
» trop nombreux, mais qui respirent tous la même phi-
» lanthropie, le même désir de rendre mes concitoyens
» heureux et libres, et que la hache ne frappera pas.

» Je vois bien que la puissance enivre presque tous les
» hommes, que tous disent comme Denis de Syracuse :
» « La tyrannie est une belle épitaphe. » Mais console-toi,
» veuve désolée ! l'épitaphe de ton pauvre Camille est
» plus glorieuse : c'est celle des Brutus et des Caton les
» tyrannicides. O ma chère Lucile ! j'étais né pour faire
» des vers, pour défendre les malheureux, pour te rendre
» heureuse, pour composer avec ta mère et mon père,
» et quelques personnes selon notre cœur, un Otaïti.
» J'avais rêvé une République que tout le monde eût
» adorée. Je n'ai pu croire que les hommes fussent si

» féroces et si injustes. Com me it penser que quelques
» plaisanteries dans mes écrits, contre des collègues qui
» m'avaient provoqué, effaceraient le souvenir de mes
» services! Je ne me dissimule point que je meurs vic-
» time de ces plaisanteries et de mon amitié pour Danton.
» Je remercie mes assassins de me faire mourir avec lui
» et Phélippeaux; et puisque mes collègues ont été assez
» lâches pour nous abandonner et pour prêter l'oreille à
» des calomnies que je ne connais pas, mais à coup sûr
» les plus grossières, je puis dire que nous mourons
» victimes de notre courage à dénoncer des traîtres, et
» de notre amour pour la vérité.

» Nous pouvons bien emporter avec nous ce témoi-
» gnage, que nous périssons les derniers des républicains.
» Pardon, chère amie, ma véritable vie que j'ai perdue
» du moment qu'on nous a séparés, je m'occupe de ma
» mémoire. Je devrais bien plutôt m'occuper de te la faire
» oublier. Ma Lucile, mon bon Loulou, ma poule à Ca-
» chant (1), je t'en conjure, ne reste point sur la branche,
» ne m'appelle point par tes cris; ils me déchireraient
» au fond du tombeau. Va gratter pour ton petit, vis

« (1) Cachant est un petit village qui se trouve près de Paris, sur
» le chemin de Bourg-la-Reine, où M^{me} Duplessis avait une maison
» de campagne. Camille et Lucile, en allant voir M^{me} Duplessis,
» avaient souvent remarqué à Cachant une poule qui, inconsolable
» d'avoir perdu son coq, restait jour et nuit sur la même branche
» et poussait des cris qui déchiraient l'âme; elle ne voulait plus
» prendre de nourriture et demandait la mort. C'est à cette poule
» que Desmoulin fait ici allusion. » (Note de M. Matton.)

» pour mon Horace, parle-lui de moi. Tu lui diras, ce
» qu'il ne peut pas entendre, que je l'aurais bien aimé !
» Malgré mon supplice, je crois qu'il y a un Dieu. Mon
» sang effacera mes fautes, les faiblesses de l'humanité ;
» et ce que j'ai eu de bon, mes vertus, mon amour de
» la liberté, Dieu le récompensera. Je te reverrai un
» jour, ô Lucile, ô Annette ! Sensible comme je l'étais,
» la mort, qui me délivre de la vue de tant de crimes,
» est-elle un si grand malheur ? Adieu, Loulou, ma vie,
» mon âme, ma divinité sur la terre ! je te laisse de bons
» amis, tout ce qu'il y a d'hommes vertueux et sensibles.
» Adieu, Lucile, ma Lucile ! ma chère Lucile ! adieu,
» Horace, Annette, Adèle ! adieu, mon père ! Je sens
» fuir devant moi le rivage de la vie. Je vois encore Lucile !
» je la vois, ma bien-aimée, ma Lucile ! mes mains liées
» t'embrassent, et ma tête séparée repose encore sur toi
» ses yeux mourants ! »

Dans le Luxembourg transformé en prison, on comptait un grand nombre de nobles, porteurs des plus grands noms, issus des plus anciennes familles. Courageux, dévoués, résolus comme ils le furent tous dans ces déplorables circonstances, tous ces hommes de cœur, toutes ces femmes sublimes oublièrent leur propre infortune pour témoigner les meilleurs sentiments aux nouveaux prisonniers, à Desmoulins surtout que son désespoir et son amour presque romanesque rendaient si intéressant à leurs yeux. Dillon, pour lequel il s'était si sérieusement compromis, s'agitait beaucoup pour parvenir jusqu'à Camille, pour lui parler, l'encourager, le

consoler. Dillon n'était point au secret comme Danton et ses amis ; il pouvait donc à peu près librement circuler dans les cours , dans les corridors. Lacroix avait été enfermé dans une chambre basse. Dillon lui parla plusieurs fois à travers les barreaux de la fenêtre. Il avait soin de ne permettre à personne d'assister à ces entretiens presque mystérieux , car on y parlait toujours à voix basse.

C'en fut assez. Le Comité de salut public avait rempli les prisons de ses espions , de ses *moutons* ; ces misérables pénétraient parmi les détenus avec la mission de tout écouter , de tout recueillir , de profiter des confidences , de les transmettre à Saint-Just , à Robespierre , à Fouquier-Tinville. Quand ils n'avaient rien d'intéressant à dénoncer , ils inventaient pour se rendre nécessaires. Il y avait alors au Luxembourg , et parmi les militaires détenus , un ancien aide-de-camp nommé Amans ; cet homme cherchait une occasion de mériter la protection de Robespierre , et jusque-là n'en avait point trouvé. Il eut connaissance des entretiens de Dillon et de Lacroix. De loin , il avait aussi remarqué les fréquentes promenades de Lucile autour de la prison. Sur ces indices futiles , il bâtit toute une dénonciation qu'il envoya à Robespierre avec cette lettre :

« Citoyen représentant , je veux te faire part de
» quelques observations que j'ai faites , qui pourraient
» être utiles au salut public ; ta vertu républicaine , qui
» ne s'est jamais démentie , m'est un sûr garant que tu
» les mettras à profit , si tu les juges sous le même rap-

» port que moi. Voici le fait : je suis détenu , depuis
» quelques jours, dans la maison d'arrêt du Luxembourg,
» jusqu'à ce que l'affaire de Kellermann soit mise en ju-
» gement, ayant déposé contre lui. L'ex-général Dillon
» qui se trouve détenu, m'engagea, il y a quelques jours,
» à aller dans sa chambre; je me rendis à son invitation,
» et j'y ai été deux jours de suite. Je n'ai pas été long-
» temps sans m'apercevoir que les détenus de la chambre
» de l'ex-général n'étaient pas des révolutionnaires, et
» *seignant* d'être de leur avis, pour tirer quelque fruit
» de leur conversation, d'après quelques mots jetés au
» hasard par Dillon, Dublin, Doucet, Doldemkopf,
» *contre toi*, je me méfiai d'autant mieux qu'ils parlaient
» toujours à l'avantage de Camille Desmoulins, de Phé-
» lippeaux et Fabre-d'Eglantine. N'étant pas politique
» assez profond pour démêler ces discussions, j'écrivis
» au président du Comité de sûreté générale, sans lui
» rien dire autre chose qu'il envoie un membre du Co-
» mité, que j'avais quelque chose à lui communiquer
» pour le bien général; je n'ai obtenu aucune réponse.
» L'arrestation de Fabre-d'Eglantine me confirme encore
» mieux dans l'idée que j'ai qu'il y a une grande cons-
» piration. J'ai jeté les yeux sur le journal d'hier, et j'y
» vois que l'on devait dissoudre la représentation natio-
» nale, en allumant une guerre nationale, en allumant
» une guerre civile entre les protestants et les catho-
» liques. Ce projet m'a fait frémir d'horreur, et ma
» *conscience* ne peut me permettre plus longtemps de
» garder le silence; en conséquence, voici ce que j'ai

› *conjecturé* : Dillon travaille à son bureau toutes les
› nuits, jusqu'à cinq ou six heures du matin; il a un
› commissionnaire fidèle qui va et vient pour porter les
› paquets; des êtres qui me *paraissent fort suspects*,
› viennent le voir et l'entretiennent en particulier; il
› *prêche beaucoup pour le parti des Jacobins qui, selon ce*
› *que je vois, n'est pas le bon*. Dillon est d'une famille
› protestante, et nécessairement il y tient; son oncle,
› ancien archevêque de Narbonne est en Angleterre; sa
› société au Luxembourg n'est liée qu'avec tous les ci-
› devant monseigneurs, ducs, marquis et autres cons-
› pirateurs de la République. J'ai pensé que tu pourrais
› trouver des renseignements, en se saisissant *adroite-*
› *ment* des papiers qui lui parviennent et de ceux qu'il
› envoie, ou en faisant une visite à sa chambre, la nuit,
› quand il écrit. Il faut éviter que les gens de la maison
› le sachent; car il est bon de te dire qu'ici, ceux qui
› ont beaucoup d'argent sont les mieux servis et ont
› plus de prérogatives, et que les *sans-culottes* ne peuvent
› voir personne. Je suis *quasi* persuadé *que les grands*
› *conspirateurs se font mettre dans des maisons d'arrêt,*
› *pour être à l'abri de la surveillance nationale*, et par-là
› mieux servir la cause des tyrans. Tes vertus républi-
› caines et ta sévérité sur l'exécution des lois qui doivent
› affermir la République, me sont un sûr garant que tu
› ne négligeras rien pour *découvrir le fil de cette conspi-*
› *ration*. Je sais que ton temps est trop bien employé
› pour répondre aux lettres que tu reçois; mais pour

» être assuré que ma lettre te soit parvenue, je te prie
» de faire un reçu au citoyen qui te la remettra.

» Salut et fraternité.

» Signé AMANS.

» P. S. Je désirerais que tu te fisses remettre, par le
» Comité de sûreté générale, une copie de mon compte-
» rendu sur les *dénonciations que j'ai faites*, sur plusieurs
» généraux de l'armée des Alpes.

» Paris, le 25 nivôse, l'an deuxième de la République, une, in-
» divisible et impérissable. »

Dans les prisons, on nommait ce misérable, dont on
connaissait l'industrie, le troisième volume de Robes-
pierre. Voici une autre lettre qu'il écrivait toujours à
Robespierre :

» Plus je réfléchis, et plus je suis persuadé qu'il existe
» de grands projets de contre-révolution dans le Luxem-
» bourg ; depuis l'arrestation de Fabre-d'Eglantine, les
» visages sont allongés, l'on se parle tout bas à l'oreille,
» et les personnes que je voyais très-gaies quelques jours
» auparavant, en lisant les différents journaux de Phé-
» lippeaux, de Camille, et les discussions des jacobins,
» sont aujourd'hui fort tristes, ce qui me confirme dans
» mon opinion ; si tu veux t'éclaircir du fait, envoie-moi
» chercher par un gendarme dans une voiture, et je
» pourrai te donner quelques détails ; mais songe à te
» méfier des gens qui peuvent être dans la maison ; le
» moindre soupçon nous ferait perdre le fil de cette
» trame criminelle.

» Signé AMANS. »

Un autre détenu vint en aide à cet infame. C'était un nommé de La Flotte, autrefois sous Louis XVI attaché à la légation française près de la cour de Florence, et qui depuis quelque temps était enfermé comme suspect au Luxembourg. Soit qu'il fût aux gages du Comité de salut public, soit qu'il voulût acheter sa liberté par une dénonciation, La Flotte, à l'aide des premiers documents à lui fournis par Amans, bâtit toute une conspiration où il ne s'agissait de rien moins que de soulever toute la population détenue au Luxembourg, à l'effet de mettre en liberté Danton, Camille, Lacroix, Phélippeaux. Dillon aimait à boire et à jouer; souvent il rassemblait quelques bons compagnons et on passait la nuit en débauches. Ces réunions furent transformées en conciliabules par La Flotte qui combinait encore ses plans, quand arriva l'ordre de transférer les Dantonistes à la Conciergerie.

Pendant la nuit du 1^{er} avril, il était environ onze heures et demie du soir, on appela les quatre prisonniers au greffe; là on leur remit leur acte d'accusation signé de Fouquier-Tinville, et on leur annonça qu'ils allaient immédiatement partir pour la Conciergerie, où ils n'attendraient pas longtemps l'ordre de comparaître devant le Tribunal révolutionnaire. Camille Desmoulins reçut l'acte d'accusation avec des transports de colère; il parcourait le greffe à pas précipités et en poussant de sourdes imprécations dont Danton paraissait singulièrement s'amuser et rire. « Je vais à l'échafaud pour avoir » versé quelques larmes sur le sort des malheureux, » dit Camille en quittant le concierge du Luxembourg;

« mon seul regret en mourant, c'est de n'avoir pu les servir. »

A la Conciergerie comme au Luxembourg, l'arrivée des prisonniers fit grande sensation. On admirait le calme de Danton ; on se désolait sur le désolé Camille Desmoulin. « L'on formait dans la maison, on ne sait pourquoi, dit un prisonnier, « des vœux ardents pour Camille Desmoulin. » A peine arrivés, les prisonniers furent séparés et mis au secret.

Enfermé dans sa chambre, Camille put étudier à son aise l'acte d'accusation dont une première et rapide lecture avait excité en lui tant de fureur. Il y vit que quatorze accusés étaient cités avec lui, comme pour une même affaire, comme complices du même crime, tandis qu'on aurait dû les partager en trois catégories bien distinctes. Chabot, Bazire, Fabre d'Eglantine, Julien de Toulouse, Delaunay, par exemple, accusés de faux public, d'altération matérielle dans la rédaction d'un décret, de malversations financières, n'auraient dû jamais voir leur sort lié à celui de Danton, de Lacroix, de Camille, accusés par Saint-Just d'avoir entretenu des intelligences avec l'Angleterre, d'avoir préparé le rétablissement de la royauté. L'affaire de Westermann, de Lhuillier, de Phélippeaux, ne présentait pas davantage un caractère de connexité nécessaire avec la conspiration reprochée aux Dantonistes.

Il était monstrueux d'appeler sur les mêmes bancs Danton, Camille, avec les deux frères Frey, les barons-banquiers allemands, accourus en France pour tenter

fortune au milieu des troubles publics et qui y avaient en quelques mois gagné plusieurs millions. C'était une méchanceté infame de Robespierre et de Saint-Just. Mourir associé à des faussaires, à des pillards des deniers publics, c'était mourir deux fois ; c'était, comme le disait un témoin du procès de Fouquier-Tinville, un raffinement de perfidie qu'employèrent fréquemment les Comités et Fouquier encore plus souvent, perfidie qui consistait à confondre les hommes les plus probes, les défenseurs les plus intrépides de la liberté, avec les ennemis déclarés de la Révolution.

Pour trouver un prétexte plausible d'accoler ensemble Fabre d'Eglantine et Camille Desmoulins, après avoir parlé des méfaits de corruption et de faux attribués à Fabre, à Chabot, à Bazire, on avait glissé cette phrase imperceptible dans l'acte d'accusation : « Julien de Tou-
» louse et Camille Desmoulins ne peuvent se défendre
» d'avoir pris quelque part à ces délits. » Puis venaient de longues pages où le nom de l'auteur du *Vieux Cordelier* n'apparaissait plus une seule fois, jusqu'à ce qu'une seconde phrase ramenât incidemment son souvenir. Fouquier-Tinville accusait Fabre et ses complices d'avoir fait de l'agiotage indigne dans la liquidation des compagnies financières et surtout de la compagnie des Indes. « Ca-
» mille Desmoulins, » ajoutait-il dans ce passage noyé au milieu du fatras des reproches adressés à Fabre d'Eglantine, « Camille Desmoulins secondait de tout son pouvoir
» les espérances des compagnies financières. Il voulait
» partager le produit de leurs rapines et disait, en cette

» occasion , qu'il ne concevait pas comment en France on
» ne gagnait pas d'argent , parce que lui , Desmouliu ,
» parmi une foule de moyens qui se présentaient à son
» esprit , n'était embarrassé que du choix . »

Voilà tout ce que Camille lut dans le réquisitoire de son parent et protégé l'accusateur public , c'est-à-dire deux allégations qui ne s'appuyaient sur rien de positif , deux allégations vagues au secours desquelles on n'apportait aucun fait , soit futile , soit sérieux . C'était plus vide encore que le fameux rapport de Saint-Just à la Convention , rapport lu devant le Tribunal révolutionnaire par Fouquier-Tinville , rapport qui parut suffisant à ce point qu'il ne fut accompagné d'aucun commentaire .

Sûr que l'émotion , la colère , seraient plus fortes que sa volonté et l'empêcheraient de parler quand le moment serait venu pour lui de se défendre , Camille saisit sa plume fidèle , sa plume qui ne lui avait jamais fait défaut , qui avait toujours obéi à l'inspiration , et sur le papier il commença de jeter , dans le silence de la nuit , ces notes qu'il se proposait de lire à l'audience , quand , au mépris des règles les plus saintes de la justice , on ferma , nous le dirons , la bouche à tous les accusés par un décret de mise hors des débats .

« Notes de Camille Desmouliu sur le rapport de Saint-Just :

« Si je pouvais imprimer à mon tour ; si on ne m'avait pas mis au secret ; si on avait levé mes scellés et que j'eusse le papier nécessaire pour établir ma défense ; si on me laissait seulement deux jours pour faire un nu-

» méro *sept* (1), comme je confondrais M. le chevalier
» Saint-Just ! comme je le convaincrais de la plus atroce
» calomnie ! Mais Saint-Just écrit à loisir dans son bain,
» dans son boudoir ; il médite pendant quinze jours mon
» assassinat ; et moi je n'ai point où poser mon écritoire,
» je n'ai que quelques heures pour défendre ma vie.
» Qu'est-ce autre chose que le duel de l'empereur Com-
» mode, qui, armé d'une excellente lame, forçait son en-
» nemi à se battre avec un simple fleuret garni de liège ?

» Mais il y a une Providence , une Providence pour les
» patriotes , et déjà je mourrai content ; la République
» est sauvée. Une affaire étrangère , mais qu'on avait liée
» à la nôtre pour nous perdre , par un événement impré-
» vu , incroyable , a jeté des flots de lumière sur notre
» prétendue conspiration ; et il demeure prouvé , par des
» faits décisifs , que ceux qui nous accusent sont eux-
» mêmes les conspirateurs.

• *Premier fait prouvé.* Cette conspiration d'Hébert , qui
» a éclaté il y a huit jours , eh bien ! Chabot l'avait dé-
» noncée au Comité il y a cinq mois. Il avait déposé
» 100,000 livres à l'appui de sa dénonciation. Pour la jus-
» tifier complètement , il offrait aux membres du Comité
» qu'ils le fissent arrêter , lui , Chabot et Bazire , à huit
» heures du soir , avec le baron de Batz et Benoit d'An-
» gers , deux principaux agents de la conspiration , qui
» se trouveraient alors chez lui. Le Comité , au lieu de
» faire arrêter les dénoncés et le dénonciateur à huit heu-

« (1) Du *Vieux-Cordelier*. »

» ces du soir , fit arrêter le dénonciateur à huit heures
» du matin ; et Batz , Benoit et Julien de Toulouse s'éva-
» dent. Première présomption de complicité extrêmement
» violente.

» *Deuxième fait.* Ce sont précisément les membres du
» Comité qui ont reçu la déclaration de Chabot et la som-
» me probante de 100,000 livres qui , le lendemain ,
» signent l'ordre à Ozane d'arrêter Chabot et Bazire à huit
» heures du matin. Seconde présomption non moins vio-
» lente.

» *Troisième fait.* Le Comité qui avait dans les mains la
» déclaration de Chabot , déclaration si bien justifiée de
» point en point par le procès-verbal d'Hébert, garde per-
» dant cinq mois le plus profond silence sur cette cons-
» piration. Trois fois , il vient dire à la Convention qu'il
» n'y a aucun fait contre Vincent et Ronsin. Que le peuple
» ait été si long-temps à ouvrir les yeux sur Hébert, Vin-
» cent et Ronsin, rien d'étonnant ; mais le Comité de sû-
» reté générale qui avait les preuves en main ! La pré-
» varication de Vadier , Vouland , peut-elle être plus
» manifeste ?

» Je viens à ce qui me concerne dans ce rapport. De
» mémoire d'homme il n'y a pas d'exemple d'une aussi
» atroce calomnie que cette pièce. Et d'abord il n'y a per-
» sonne dans la Convention qui ne sache que monsieur le
» ci-devant Saint-Just m'a juré une haine implacable pour
» une légère plaisanterie que je me suis permise il y a
» cinq mois dans un de mes numéros. Bourdaloue disait :
» Molière me met dans sa comédie , je le mettrai dans

» mon sermen. J'ai mis Saint-Just dans un numéro rieur,
» et il me met dans un rapport guillotineur où il n'y a
» pas un mot de vrai à mon égard.

» Lorsque Saint-Just m'accuse d'être complice de d'Or-
» léans et de Dumouriez, il montre bien qu'il est un pa-
» triote d'hier. Qui a dénoncé Dumouriez le premier, et
» avant Marat, et plus vigoureusement que personne?
» Certes on ne peut pas nier que ce soit moi. Ma *Tribune*
» *des Patriotes* existe; que Saint-Just lise le portrait de
» Dumouriez que je faisais six mois avant ses trahisons de
» la Belgique; il verra qu'on n'a rien ajouté depuis à ce
» portrait.

» Et d'Orléans dont il me fait encore le complice, qui
» ignore que c'est moi qui l'ai dénoncé le premier? que
» les seuls écrits sur cette faction que les Jacobins ont
» fait imprimer, distribuer, c'est moi qui les ai faits?
» Saint-Just ne se souvient-il plus de mon *Histoire des Bris-*
» *sotins*? La vengeance peut-elle être plus aveugle? Je
» suis complice de Dumouriez, de d'Orléans! et personne
» n'a dénoncé plus que moi ces deux hommes! quelle
» scélératesse! quelle impudeur! C'est Barrère, tuteur
» de Pamela, qui m'accuse d'être de la faction d'Orléans!

» Il y eut une faction, M. de Saint-Just, pour mettre d'Or-
» léans sur le trône; il y en eut une autre pour la mai-
» son d'Hanovre. A vrai dire, la seule faction qu'il y a
» maintenant, c'est celle des Feuillants, des Hébertistes,
» tous rangés sous la même bannière de Pitt, pour re-
» commencer en bonnets rouges l'ancienne guerre de Pitt,
» des Feuillants, des Brissotins, contre les républicains,

» les vieux Cordeliers et la Montagne. Ils se croient déjà
» sûrs de leurs victimes. Hier n'avons-nous pas vu sous
» le tribunal cinq membres du côté droit rire ici à notre
» enterrement! Mais avant que de périr il faut que je
» serve encore une fois la République et tout ce que je
» vais dire seront des faits incontestables; j'ai de bons
» témoins.

» Qui sont ceux qui nous persécutent aujourd'hui?

» Ce Vadier, président du Comité de sûreté générale,
» est le même Vadier que Marat dénonce dans son numéro
» du 17 juillet 1794, comme le *trattre* et le *scélérat le*
» *plus infame* : ce sont ses expressions.

» C'est le même Vadier qui, le 10 juillet, la veille,
» appuyait la motion de d'André, de mander les six tri-
» bunaux de Paris pour nous poursuivre, Danton et moi,
» nommément pour la pétition du Champ-de-Mars. (Voyez
» Marat, numéro du 17 juillet, voyez le *Moniteur* du
» temps.)

» C'est ce Vadier qui vous prend aujourd'hui, citoyens
» jurés, pour suppléants du tribunal du sixième arron-
» dissement, et n'ayant pu nous faire guillotiner alors,
» vous prie de ne pas manquer son coup aujourd'hui.

» C'est ce même Vadier qui disait aussi, en parlant de
» Danton : *Nous viderons bientôt ce Turbot farci*. Que ce
» langage est fraternel!

» Ce Vouland, secrétaire du Comité, est le même Vou-
» land qui était secrétaire des Feuillants, sous la prési-
» dence de Barrère. (Voyez son nom et sa demeure sur
» la liste du club des Feuillants conquise à leur secré-
» tariat le 10 août et publiée par Marat.)

» Cet Amar, rapporteur du Comité, est le même Amar,
» trésorier de France, Brissotin enragé, dont tout le
» monde se rappelle le calembourg fameux à une certaine
» nomination du bureau dans les premiers mois de la
» Convention : *Laloi, Chasset, Danton.*

» Ce David, membre du Comité, est le même David,
» Brissotin enragé, ami de Robespierre il y a deux jours,
» et qui, aujourd'hui, disait : *Je vois bien que nous ne*
» *resterons pas vingt Montagnards à la Convention.*

» J'affirme que deux patriotes vénérables par leurs
» services et leurs cicatrices pour la Révolution, Panis
» et Boucher-St-Sauveur, m'ont dit qu'ils avaient donné
» leur démission de ce Comité de sûreté générale et en
» étaient sortis en secouant la poussière de leurs pieds,
» ne pouvant tenir aux iniquités qui s'y commettaient ;
» ce sont des témoins nécessaires, je demande qu'on les
» fasse entendre.

» J'affirme que Guffroy m'a dit que s'il restait au
» Comité, c'était pour corriger beaucoup de mal par un
» peu de bien : qu'il avait preuve qu'Héron, l'égoût uni-
» versel du Comité, avait été suborner de faux témoins
» dans les prisons pour me meuer à la guillotine. Je de-
» mande qu'on le fasse entendre.

» J'affirme que Reverchon m'a dit que Collot-d'Her-
» bois, en mission avec son cher Ronsin à Lyon, avait
» fait tout au monde pour rendre la République hideuse
» et faire la contre-révolution à Lyon. Qu'on fasse en-
» tendre Reverchon. Ne se souvient-on plus des propos
» de Collot-d'Herbois : *Il faut mettre des barils de poudre*
» *sous les prisons et à côté une mèche allumée.*

› Il y a des témoins que Collot-d'Herbois a dit au sujet de d'Eglantine qui avait relevé ce propos : *Il veut me perdre ; je le conduirai à la guillotine par tous les moyens possibles.*

› Il est des témoins que le grand républicain Saint-Just a dit au commencement de la Convention, avec humeur : *Oh ! ils veulent la République, elle leur coûtera cher !*

› Il y a des témoins que l'ambitieux Saint-Just a dit : *Je sais où je vais.*

› Faudra-t-il des témoins pour prouver que le tartufe, que le scélérat Barrère était président des Feuillants, tuteur de Paméla ; qu'il a proposé la commission des Douze ; que Sempronius Gracchus Villate, ici juré, est bien connu pour l'espion de Barrère ; que Barrère loge dans le pavillon de Flore ; qu'il venait chez moi me caresser, me flagorner, et disait en sortant à Rousselin : *Il faut que nous ayons sous huit jours les têtes de Danton, Camille Desmoulins, Phéippeaux.....*

Le 2 avril (13 germinal an 2), dès le matin, la foule entourait le palais de justice. Sur les quais surtout, des masses affluaient, compactes et agitées. Le soleil était chaud. Les fenêtres de la grande salle de la Liberté qui donnaient sur la rivière étaient ouvertes, et, quoique éloignées, on espérait qu'elles laisseraient arriver jusqu'aux curieux avides quelque bruit, quelques bribes du grand débat qui allait commencer. Nous parlons de curieux ; ce n'était pas seulement la curiosité qui avait ainsi réuni cette multitude. Tout le faubourg de Gloire,

le saint faubourg Antoine, était là descendu, ce faubourg si ami de Danton, si attaché à Camille; ce faubourg où Desmoulins avait tout récemment et pour la dernière fois essayé de son influence, quand il y avait fait colporter une pétition contre Ronsin et Hébert; ce faubourg qui ne demandait peut-être qu'un chef et un signal pour courir sus à Robespierre, pour renverser la garde du palais, envahir la salle où siégeait le Tribunal révolutionnaire, en chasser ces juges et ces jurés iniques et rendre à la liberté ses vieux amis des jours d'émeute, de la Bastille, du Palais-Royal, des Tuileries. Dans cette foule, bien des hommes étaient secrètement armés; bien des cœurs battaient du désir d'un mouvement; bien des têtes bouillaient à ce grand soleil et à ces ardeurs de la pensée. On a avancé que Lucile avait parcouru le faubourg Saint-Antoine, parlant à tous ces ouvriers de son mari qu'ils aimaient, les poussant à la révolte, à la colère, à la vengeance. M. Matton le croit. Nulle part, nous n'avons trouvé le moindre indice de ces tentatives qu'eût inspirées le désespoir. Nous ne croyons pas que, poussés par les pleurs et les séductions de Lucile, les faubouriens soient ce jour-là descendus dans Paris pour lui rendre son mari. C'était pour eux-mêmes qu'ils agissaient et pensaient, quand ils assistaient de loin aux dernières scènes de ce grand drame.

Dans une chambre voisine de la salle publique d'audience, Hermann le président du Tribunal révolutionnaire, Hermann qui, à la suite du procès si habilement, si promptement conduit, méritera d'être appelé par le

reconnaisant Robespierre à la place éminente de ministre de l'intérieur ; Hermann et ses juges dociles , Fouquier-Tinville et ses fidèles jurés étaient réunis autour d'une table verte. Il s'agissait non pas du tirage , mais du triage des juges et du jury ; car tous ces hommes , qui fonctionnaient avec la régularité d'une guillotine , ou les classait en deux catégories : les bons et les très-bons , les *solides*, comme les appelait Fleuriot. Les solides , c'étaient Trinchard , Renaudin , Brochet , Leroi dit Dix-Août , Prieur , Aubry , Chatelet , Didier le serrurier , le futur complice de Babœuf , Villate le convive et l'ami de Camille , Laporte , Gautier , Duplay l'hôte de Robespierre , Lumière-Desbaisseaux , Bénard , et d'autres encore. Ceux-là , on en était sûr , votaient toujours rouge et n'avaient jamais connu la pitié. Nantis du mot d'ordre qu'ils allaient , avant d'entrer en séance , demander à Fouquier , ils ne laissaient jamais après eux d'inquiétude. On les appelait au tribunal les *faiseurs de feux de file*. A l'exception de deux ou trois de ces hommes , tous ceux que nous venons de nommer siégeaient dans l'affaire de Danton , de Camille et de Fabre. Les bonnes troupes sont réservées pour les grandes circonstances.

A onze heures , les accusés furent introduits dans la salle de la Liberté. Danton marchait la tête haute et un peu théâtralement posée. Camille était plus simple et comme affaissé ; sa paleur était remarquable.

De ce procès nous ne redirons que ce qui regarde plus spécialement Desmoulin. Le reste ne peut entrer dans le

cadre restreint d'une étude biographique sur un seul homme.

Le président Hermann demanda d'abord à chaque accusé son nom, son âge et sa demeure. « Moi, » lui dit Desmoulins, « j'ai trente-trois ans, l'âge fatal aux révolutionnaires, l'âge du Sans-Culotte Jésus quand il mourut, » réponse que beaucoup admirent et qui n'est qu'ambitieuse, apprêtée, manquant de simplicité comme tout ce qu'à l'avance on prépare pour obtenir un effet, effet souvent manqué.

Parmi les jurés Camille avait aperçu Renaudin, ce sociétaire qui, au club des Jacobins, était si pressé d'entendre le rapport de Saint-Just. Il demanda la parole pour le récuser; non-seulement Renaudin n'eut point l'honnêteté de se retirer, mais le tribunal décida que cette réclamation n'était pas conforme à la loi en ce qu'elle aurait dû être formulée par écrit et dans les vingt-quatre heures qui précédaient l'ouverture des débats; on refusa donc de l'admettre.

Bientôt encore, Danton, Camille et leurs amis, indignés de se voir confondus avec Fabre, avec les faussaires et les agioteurs, se plainquirent amèrement d'être assimilés à des hommes accusés d'infamie, de friponneries. « Si nous sommes traduits ici comme des conspirateurs, si nous sommes jugés comme tels, » dit Danton parlant pour Camille, Lacroix et Phélippeaux, il faut « du moins que la postérité sache que nous n'étions pas des voleurs. » Cette nouvelle réclamation ne fut pas mieux accueillie.

A plusieurs reprises, les représentants en cause essayèrent de s'expliquer sur des faits que soulevait un semblant de débat ; on les arrêtait immédiatement en leur répondant que dans la plaidoirie ils trouveraient l'occasion convenable de développer plus à propos leurs moyens de défense.

Les accusés purent apercevoir, assis autour du tribunal, quelques-uns de leurs mortels ennemis des Comités, Amar, Vadier, Vouland, d'autres encore parmi les principaux Montagnards. Etaient-ils venus là pour savourer leur triomphe et l'abaissement de leur rivaux humiliés ? ou pour influencer par leur présence les juges et les jurés ? C'est à cette dernière hypothèse que s'arrêtèrent les Dantonistes qui voulurent couper court à ces manœuvres iniques en demandant à faire entendre seize députés comme témoins. Danton, au nom de Camille Desmoulins et de Phélippeaux, pria encore le président du tribunal de vouloir bien écrire à la Convention et lui demander de nommer une commission qui recevrait la dénonciation que ses deux amis et lui se proposaient de déposer contre la dictature coupable exercée par le Comité de salut public. Mais ces demandes eurent toujours le même sort que les premières.

On savait en effet, ou l'on croyait savoir que la défense des députés Dantonistes consisterait moins en une plaidoirie personnelle et où ils essaieraient de se laver des reproches à eux adressés, qu'en une attaque énergique contre les Comités de salut public et de sûreté générale. On craignait des révélations dangereuses. Mêlés à la

grande politique de l'époque, ils connaissaient bien des secrets. Danton et ses amis intimes, nous l'avons démontré au moment du combat où la Gironde succomba, firent partie de cette grande et perpétuelle conspiration dont le but était ou une dictature avec un seul chef, ou un triumvirat, dans les deux cas, l'expulsion violente de la Représentation Nationale. Robespierre et Saint-Just n'ignoraient pas que Danton et Camille savaient l'existence dans les cartons des Comités des pièces de conviction. C'avait été là une de leurs grandes préoccupations et la cause sans doute du retard apporté dans le coup mortel frappé à la faction de Danton. C'était là aussi une raison d'espérer pour Camille et Danton. Danton comptait bien user de cette arme terrible dans ses improvisations, et Camille devait puissamment l'aider dans ses discours préparés à l'avance.

Mais le mot était donné. Au premier indice des révélations compromettantes, le président Hermann savait ce qu'il avait à faire. Danton et Camille n'avaient pas prévu qu'on les soumettrait au régime du silence forcé.

Pour éviter une réponse difficile et pour pouvoir conférer avec les Comités, le président Hermann leva brusquement la séance, cette séance sommaire qui n'avait vu qu'un interrogatoire insignifiant et la lecture de la plainte de l'accusateur public reprochant à Danton, Camille, Lacroix, « leur complicité avec d'Orléans, Dumarçay et autres ennemis de la République, d'avoir »
» trempé dans une conspiration tendant à rétablir la monarchie, à détruire la Représentation Nationale et le »
» gouvernement républicain. »

Les accusés avaient fait passer à Fouquier-Tinville la liste des seize témoins qu'ils lui demandaient d'assigner à leur décharge et en leurs noms. Aussitôt la séance levée, l'accusateur public courut aux Comités. Il fit part des réclamations de Danton et de ses co-accusés ; il demanda conseil. Il lui fut expressément défendu de faire entendre ou de souffrir qu'il fût entendu aucun témoin. Fouquier-Tinville objecta vainement qu'aucune loi ne permettait ces épouvantables violations du droit des gens. Saint-Just ne lui répondit que par des railleries ou des menaces. Ce fait qu'aucun historien n'a relevé était cité en faveur de Fouquier-Tinville par un des témoins de son procès, et n'a jamais été contredit ; d'ailleurs, il reçoit toute la consécration possible des événements qui vont suivre.

Le lendemain, l'audience commença fort tard. Evidemment, le tribunal voulait gagner du temps. Fabre d'Eglantine, Chabot, et Hérault de Séchelles, furent interrogés avant Danton.

Quand vint le tour de celui-ci, « Danton, » lui dit Hermann, « la Convention Nationale vous accuse d'avoir » favorisé Dumouriez, de ne pas l'avoir fait connaître » tel qu'il était, d'avoir partagé ses projets liberticides, » tels que faire marcher une force armée sur Paris, pour » détruire le gouvernement républicain et rétablir la » royauté. » Danton repoussa avec indignation ces absurdes calomnies. Il parla longtemps avec chaleur, avec aigreur. Invité par le président à montrer plus de calme et à se renfermer dans les faits à lui reprochés, il eut des

mouvements de cette éloquence fiévreuse qui si souvent avait remué les masses et qui, ce jour-là encore, impressionna vivement l'auditoire où des applaudissements se firent entendre. Le président lui retira la parole, sous prétexte qu'il avait besoin de repos, que sa voix fatiguée allait le trahir. Il ne consentit à se taire que quand le président lui promit de lui rendre la parole le lendemain pour combattre les chefs d'accusation qu'il n'avait point encore abordés, que quand les juges l'exhortèrent à prendre un peu de ce repos nécessaire pour lui rendre du calme.

Bientôt, Hermann questionna Desmoulins. « Vous êtes » accusé, » lui dit-il, « d'avoir attaqué la Représentation » Nationale dans vos écrits; d'avoir été le défenseur de » Dillon qui voulait faire marcher son armée sur Paris. » Mais donnons un échantillon de ce cruel persiflage par » lequel vous attaquez les décrets les plus salutaires. » Et le président lut quelques passages du troisième numéro du *Vieux Cordelier*, celui que Barrère avait décoré pour toujours du glorieux surnom qui lui restera de : *Traduction de Tacite*. « Je vais, disiez-vous en certains » passages de vos écrits, » reprit Hermann, « donner une » juste idée de tous les crimes qui peuvent se commettre » dans une patrie... Crime de contre-révolution aux des- » cendants de Cassius pour avoir gardé le portrait de » leurs ayeux... Crime de contre-révolution d'avoir été » aux commodités, sans avoir vidé ses poches d'effigies » royales, et cela pour les avilir. On sent parfaitement » que votre intention était de ridiculiser le décret qui

» prononce l'ancantissement de tous les signes de la féodalité.

« Il ne faut pas décomposer mes phrases qui, présentées d'une manière contraire à la véritable acception, donnent un sens tout opposé, » répondit Camille, que nous regrettons une fois de plus de trouver sans dignité dans ce moment suprême. « Je n'ai pu me défendre qu'avec une épée bien acérée contre mes ennemis et j'ai prouvé plus d'une fois le dévouement de toute mon existence à la Révolution. Plus d'une fois j'ai dénoncé Dumouriez et tous les traîtres qui lui ressemblent. » — « Et ces Comités de clémence que vous réclamiez ! » demanda Hermann ; « quels étaient vos motifs pour afficher tant d'humanité ? »

C'était là une magnifique occasion de plaider les droits violés de la raison, de la justice, de la société. Camille ne sut point s'en servir pour grandir avec elle. L'inspiration lui fit défaut, ou le courage. Il répondit : « Je n'ai fait autre chose que ce dont les patriotes les plus chauds m'avaient donné l'exemple. J'ai demandé trois guichets pour les patriotes incarcérés, et d'autres avant moi en avaient demandé six. A l'égard de Dillon dont on m'accuse d'avoir été le défenseur, je réponds que je n'ai demandé autre chose que de le juger promptement. J'ai dit : Jugez-le ; s'il est coupable, punissez-le ; mais s'il est innocent, hâtez-vous de lui rendre ses droits de citoyen. » — « N'est-il pas vrai, » lui fut-il encore demandé, « que vous vous êtes opposé de toutes vos forces à la saisie des biens des Anglais ? que vous

» avez traité les commissaires de proconsuls ? et que
» vous vous êtes permis de combattre leurs rapports
» d'une manière indécente ? » — « Je nie le fait, » ré-
pondit Camille, « et j'en demande la preuve à mes accu-
» sateurs. »

Et ce fut là tout. Cet interrogatoire effroyablement sommaire était terminé. On passa à un autre accusé tout aussi promptement expédié. Comme Danton, comme Camille, Lacroix demanda avec instance des témoins, des preuves. On ne pouvait, on ne voulait pas en fournir ; on leva cette séance où l'on n'entendit que des témoins à charge, des témoins travaillés jusque dans leur chambre de retraite par Amar et Vadier.

Pendant que le Tribunal révolutionnaire siégeait encore et ne savait trop comment s'y prendre pour condamner avec une apparence d'équité les accusés que le peuple ne voyait pas sans émotion si indignement traités, le Comité de salut public usait de ses grands moyens, faisait agir les dénonciateurs de cette odieuse comédie qu'on appela dans l'histoire la Conspiration des prisons.

La Flotte faisait appeler au Luxembourg les administrateurs du département de la police qui, prévenus à l'avance, se transportèrent immédiatement à la maison d'arrêt, et il leur dicta en ces termes la dénonciation qu'ils rédigèrent et firent parvenir au Comité de salut public :

« Nous, administrateurs du département de police,
» sur une lettre à nous écrite par le concierge de la mai-
» son d'arrêt du Luxembourg, nous nous sommes à

› l'instant transportés en ladite maison d'arrêt, et avons
› fait comparaître devant nous le citoyen La Flotte, ci-
› devant ministre de la République à Florence, détenu
› en ladite maison depuis environ six jours, lequel nous
› a déclaré qu'hier, entre six et sept heures du soir, étant
› dans la chambre du citoyen Arthur Dillon, que lui dé-
› clarant a dit ne connaître que depuis sa détention, le-
› dit Dillon, après l'avoir tiré à part, lui avait demandé
› s'il avait eu connaissance de ce qui avait eu lieu ce
› jour au Tribunal révolutionnaire; que, sur une ré-
› ponse négative de la part dudit La Flotte, ledit Dillon
› lui avait dit que les accusés Danton, Lacroix, Hérault,
› avaient déclaré ne vouloir parler qu'en présence des
› membres de la Convention, Robespierre, Barrère,
› Saint-Just et autres; que le peuple avait applaudi; que
› le jury embarrassé avait écrit une lettre à la Conven-
› tion, qui était passée à l'ordre du jour; qu'à la lec-
› ture dudit décret, le peuple avait donné de fortes
› marques d'improbation, qui s'étaient répandues jusque
› sur le pont (bruit que ledit Dillon avait eu soin de ré-
› pandre dans la prison); que sa crainte était que les
› Comités de salut et de sûreté générale ne fissent égorger
› les prisonniers détenus à la Conciergerie, et que le
› même sort ne fût réservé aux détenus dans les autres
› maisons d'arrêt; qu'il fallait résister à l'oppression;
› que les hommes de tête et de cœur devaient se réunir;
› que ledit Dillon dit encore qu'ils voulaient la Répu-
› blique, mais la République libre.

› Dillon ajouta alors qu'il avait un projet concerté

» avec Simon, député de la Convention, et qui était dé-
» tenu dans ladite maison, homme de tête froide et de
» cœur chaud ; qu'il voulait le communiquer à lui déclá-
» rant ; que lui, déclarant, sentant l'importance dont il
» pourrait être de découvrir ce projet, pour la chose pu-
» blique, il prit le parti de dissimuler et d'entrer dans
» ses vues ; que ledit Dillon lui dit qu'il viendrait le trou-
» ver chez lui ; qu'il amènerait Simon, et ferait en sorte
» aussi d'amener Thouret, aussi détenu ; il donna alors
» à un porte-clef, que lui déclarant croit s'appeler Lam-
» bert, une lettre. Sur l'observation du porte-clef, ledit
» Dillon coupa la signature ; qu'il lui dit alors que ladite
» lettre était pour la femme de Desmoulins ; qu'il mettait
» à sa disposition mille écus, à l'effet de pouvoir en-
» voyer du monde autour du Tribunal révolutionnaire ;
» après quoi, il sortit de la chambre ; que lui déclarant
» se rendit dans la sienne, et que, réfléchissant sur l'im-
» portance dont pouvait être la découverte de leur projet,
» il se décida à avoir l'air de partager leurs idées pour
» mieux connaître leur plan.

» Vers huit heures et demie, arrivèrent en effet Dillon
» et Simon : après lui avoir tous les deux confirmé les
» nouvelles que Dillon lui avait précédemment dites, ils
» cherchèrent à énouvoir en lui toutes les passions qui
» pouvaient le porter à adopter leurs projets, tantôt en
» éveillant les mécontentements qu'ils lui supposaient de
» sa détention, tantôt en lui faisant voir la gloire à la-
» quelle il pourrait participer en travaillant à rétablir
» la liberté qu'ils disaient perdue, tantôt enfin en cher-

› chant à exciter son ambition par l'espérance des places
› auxquelles il devrait être porté. Enfin, quand ils cru-
› rent s'être assurés de sa personne, quand ils s'imaginè-
› rent l'avoir associé à leurs infames complots, ils lui
› détaillèrent et discutèrent devant lui différents projets.

› Ne cherchant qu'à gagner du temps et à connaître
› leurs complices, lui déclarant accéda à tout ; il leur dit
› même qu'il avait quelque argent à leur disposition ;
› enfin, quand il se fut assuré de tout, quand il se fut
› persuadé qu'ils étaient les seuls dépositaires de
› leur secret ; quand ils lui eurent donné parole de ne
› point agir avant d'avoir appris les nouvelles du lende-
› main, il les congédia, contents de s'être acquis une
› créature. Il était neuf heures du soir ; les guichets
› étaient fermés, et il ne pouvait faire sa déposition sans
› donner l'alarme dans la prison. Il eut la présence d'es-
› prit, pour ne donner aucune suspiciori à Dillon, de
› rentrer encore dans sa chambre, et d'y rester jusqu'à
› onze heures à une partie de wist ; il veilla toute la nuit,
› et à la pointe du jour, il descendit au guichet dont il se
› fit ouvrir la porte, et courut dire au citoyen Coubert,
› qui a la confiance du concierge, ce qui s'était passé la
› veille, afin qu'il en fit son rapport au concierge, pour
› s'assurer des conspirateurs.

› Quant au projet discuté par Simon et Dillon dans sa
› chambre il se réserve, sous le bon plaisir des Comités
› de sûreté générale et de salut public, d'aller lui-même
› leur en faire le rapport, croyant que le besoin l'exige
› ainsi.

» Lecture faite au citoyen La Flotte, il a dit que la présente déclaration contient vérité, et a signé avec nous, ajoutant encore le déclarant que, sur l'escalier du citoyen Benoît, concierge, ayant rencontré le citoyen Laminière, aussi détenu, celui-ci lui avait dit que le citoyen Arthur Dillon était descendu dans les autres chambres vers les huit heures ; qu'il lui avait aussi fait part de ses nouvelles et de ses craintes, que ledit Laminière avait traitées de chimères, et que ledit déclarant lui avait dit qu'il allait voir à en conférer avec lesdits citoyens Simon, Thouret, et lui déclarant a signé.

» ALEXANDRE LA FLOTTE.

» Sur quoi nous, administrateur de police, disons qu'il sera à l'instant référé aux Comités de sûreté générale et de salut public. pour par eux être ordonné ce qu'il appartiendra.

» WITTCHEMILLE, *administrateur de police.* »

A cette dénonciation de La Flotte étaient jointes à l'appui les témoignages corrompus de Meunier, détenu au Luxembourg, et d'un porte-clef nommé Legendre. Immédiatement, Lucile, l'intéressante Lucile, fut arrêtée chez elle et conduite à Sainte-Pélagie. Au Luxembourg, on consigna dans leurs chambres tous les prisonniers, nobles ou militaires, qui jusque là, on se le rappelle, n'avaient point encore été mis au secret. On leur interdit les journaux tolérés et qui auraient pu leur donner quelques nouvelles du dehors. Bientôt les détenus surent que La

Flotte avait dénoncé Dillon et le député Simon , et purent prévoir le sort de ceux-ci quand on les vit transférer à la Conciergerie.

A l'audience du 4 avril, la foule était immense. On présageait d'orageux débats, et l'attente publique ne fut point trompée. Comme les jours précédents, le tribunal n'entra encore en séance que fort tard. Dès l'ouverture de l'audience, Danton réclama la parole pour continuer, comme on le lui avait promis la veille, son discours et sa défense. Le président prétendit qu'il avait encore d'autres accusés à interroger et ne lui permit pas de parler. Camille, Danton, Lacroix et Phélippeaux réclamèrent avec instances la comparution des députés qu'ils voulaient faire entendre comme témoins. Ils demandaient aussi, comme le premier jour, que le tribunal écrivit à la Convention pour qu'elle nommât enfin cette Commission entre les mains de laquelle ils déposeraient leur dénonciation contre les Comités. Fouquier-Tinville, pour gagner du temps, répondait qu'il ne s'opposait point à l'audition des témoins. Il faut qu'il les appelle lui-même, criaient les accusés. A cela l'accusateur public objectait, par une fin de non-recevoir, qu'il ne pouvait citer des témoins députés, et que la Convention devait préalablement accorder l'autorisation de les appeler en témoignage.

Il s'éleva alors un affreux tumulte. Les accusés se plaignaient amèrement qu'on leur refusât tout moyen de se défendre. Ils menaçaient d'en appeler au peuple de cet abominable refus. Voici au compte-rendu du procès de Danton et de Camille, comment est rapportée cette

scène émouvante : « A l'ouverture de la troisième séance,
» Danton et Lacroix ont renouvelé leurs indécentes et
» ont demandé, en termes peu respectueux, l'audition
» de leurs témoins ; on voyait que leur but était de sou-
» lever l'auditoire et d'exciter quelque mouvement propre
» à les sauver. »

C'est en ce moment que Fouquier-Tinville écrivit cette lettre qu'il signa avec Hermann, qu'il envoya par un exprès à la Convention, et dont on trouva plus tard le manuscrit dans les cartons du Comité de salut public :
« Citoyens représentants, un orage horrible gronde de-
» puis que la séance est commencée ; les accusés en for-
» cenés réclament l'audition des témoins à décharge,
» des citoyens députés Simon, Courtois, Laiguelot,
» Fréron, Paris, Lindet, Calon, Merlin de Douay, Gossuin,
» Legendre, Robin, Robert Lindet, Goupillau de Mon-
» taigu, Lecointre de Versailles, Brival et Merlin de
» Thionville. Ils eu appellent au peuple du refus qu'ils
» prétendent éprouver. Malgré la fermeté du président et
» du tribunal tout entier, leurs réclamations multipliées
» troublent la séance, et ils annoncent hautement qu'ils
» ne se tairont pas que leurs témoins ne soient entendus.
» Nous vous invitons à nous tracer définitivement notre
» règle de conduite sur cette réclamation, l'ordre judi-
» ciaire *ne nous fournissant aucun moyen de motiver ce*
» *refus.* » Dans le projet de lettre rédigé à la hâte par
Fouquier on lisait cette autre phrase : « *Le seul moyen* »
(de leur imposer silence) « *serait un décret, à ce que nous*
» *prévoyons.* »

En recevant ce billet, le Comité de salut public ordonna à Saint-Just de rédiger à la hâte un rapport qu'à l'instant il courut lire à la Convention au nom des deux Comités réunis. « L'accusateur public du Tribunal révolutionnaire, » dit-il, « nous a mandé que la révolte des » coupables avait fait suspendre les débats de la justice » jusqu'à ce que la Convention ait pris des mesures. » Vous avez échappé au danger le plus grand qui jamais » ait menacé la liberté; maintenant tous les complices » sont découverts, et la révolte des criminels au pied de » la justice même, intimidés par la loi, explique le secret » de leur conscience; leur désespoir, leur fureur, tout » annonce que la bonhomie qu'ils faisaient paraître était » le piège le plus hypocrite qui était tendu à la Révolution.

» Quel innocent s'est jamais révolté devant la loi? Il ne » faut plus d'autres preuves de leurs attentats que leur » audace. Quoi! ceux que nous avons accusés d'avoir » été les complices de Dumouriez et de d'Orléans, ceux » qui n'ont fait une Révolution qu'en faveur d'une dynastie » nouvelle, ceux-là qui ont conspiré pour le malheur et » l'esclavage du peuple, mettent le comble à leur infamie!

» S'il est ici des hommes véritablement amis de la li- » berté, si l'énergie qui convient à ceux qui ont entrepris » d'affranchir le pays est dans leur cœur, vous verrez » qu'il n'y a point de conspirateurs cachés à punir, mais » des conspirateurs à front découvert, qui, comptant sur » l'aristocratie avec laquelle ils ont marché depuis plu- » sieurs années, appellent sur le peuple la vengeance du » crime.

» Non, la liberté ne reculera pas devant ses ennemis;
» leur coalition est découverte. Dillon, qui ordonna à
» son armée de marcher sur Paris, a déclaré que la
» femme de Desmoulin avait touché de l'argent pour ex-
» citer un mouvement pour assassiner les patriotes et le
» Tribunal révolutionnaire. Nous vous remercions de nous
» avoir placés au poste de l'honneur; comme vous, nous
» couvrirons la patrie de nos corps.

» Mourir n'est rien, pourvu que la Révolution triomphe;
» voilà le jour de gloire; voilà le jour où le sénat romain
» lutta contre Catilina; voilà le jour de consolider pour
» jamais la liberté publique! Vos Comités vous répondent
» d'une surveillance héroïque. Qui peut vous refuser sa
» vénération dans ce moment terrible où vous combattez
» pour la dernière fois contre la faction qui fut indul-
» gente pour vos ennemis, et qui aujourd'hui retrouve
» sa fureur pour combattre la liberté?

» Vos Comités estiment peu la vie; ils font cas de
» l'honneur. Peuple, tu triompheras; mais puisse cette
» expérience te faire aimer la Révolution par les périls
» auxquels elle expose tes amis.

» Il était sans exemple que la justice eût été insultée,
» et si elle le fut, ce n'a jamais été que par des émigrés
» insensés, prophétisant la tyrannie. Eh bien, les nou-
» veaux conspirateurs ont récusé la conscience publique.
» Que faut-il de plus pour achever de nous convaincre de
» leurs attentats? Les malheureux! ils avouent leurs
» crimes en résistant aux lois: il n'y a que les criminels
» que l'équité terrible épouvante. Combien étaient-ils

› dangereux tous ceux qui, sous des formes simples,
› cachaient leurs complots et leur audace ! En ce mo-
› ment, on conspire dans les prisons en leur faveur ; en
› ce moment l'aristocratie se remue : la lettre qu'on va
› vous lire vous démontrera vos dangers.

› Est-ce par privilège que les accusés se montrent in-
› solents ? Qu'on rappelle donc le tyran, Custine et Brissot
› du tombeau, car ils n'ont point joui du privilège épou-
› vantable d'insulter leurs juges.

› Dans le péril de la patrie, dans le degré de majesté
› où vous a placés le peuple, marquez la distance qui
› vous sépare des coupables ; c'est dans ces vues que vos
› Comités vous proposent le décret suivant :

› La Convention nationale, après avoir entendu le
› rapport de ses Comités de salut public et de sûreté gé-
› nérale, décrète que le Tribunal révolutionnaire conti-
› nuera l'instruction relative à la conjuration de Lacroix,
› Danton, Chabot, Camille Desmoulins et autres ; que le
› président emploiera tous les moyens que la loi lui
› donne pour faire respecter son autorité et celle du Tri-
› bunal révolutionnaire, pour réprimer toute tentative
› de la part des accusés pour troubler la tranquillité pu-
› blique et entraver la marche de la justice ;

› Décrète que tout prévenu de conspiration qui résis-
› tera ou insultera à la justice nationale sera mis hors
› des débats sur-le-champ. ›

Pour ajouter à l'effet déjà produit par le discours de
Saint-Just, Billaud-Varenes demanda la lecture à la tri-
bune de la dénonciation de l'espion La Flotte. Vadier vint

encore broder sur le tout, en racontant ses impressions d'audience, le tumulte qu'il grossit à plaisir, les insultes contre le tribunal, les malédictions qu'il exagéra, et le projet de décret présenté par Saint-Just fut adopté « à l'unanimité! »

Ainsi se consumma la plus épouvantable iniquité des temps modernes, la mise hors des débats d'accusés qui ne purent se défendre, la mise hors des débats, mot nouveau inventé pour qualifier un crime nouveau et sans précédent, si ce n'est au procès des Girondins. Camille qui les avait perdus avait pleuré d'indignation, quand il les entendit mettre hors des débats. Pour que sa punition fût complète, il fallait qu'il devînt aussi victime de l'iniquité dont il avait été la cause éloignée, c'est vrai, mais la première cause.

Pendant que Saint-Just lisait son rapport à la Convention dont on enlevait le consentement à l'aide de la lettre de l'espion La Flotte, la séance du Tribunal révolutionnaire avait été suspendue. On voulait que l'indignation de l'auditoire eût le temps de se calmer. Elle était assez vive pour faire craindre un soulèvement.

Les représentants Amar et Vouland arrivèrent bientôt hors d'haleine, tout émus. Ils s'étaient chargés d'apporter le décret de la Convention et ils n'avaient point perdu de temps. « Nous les tenons, les scélérats! » disait Vouland à ses amis qu'il rencontrait. A l'instant, Fouquier-Tinville fut mandé. « Voilà ce que tu demandes, » lui cria de loin Amar, en lui tendant le décret de mise hors des débats, et Vouland ajouta : « Voilà de quoi vous

» mettre à votre aisé. » — « Ma foi ! nous en avons besoin, » répondit Fouquier-Tinville qui s'empara en souriant du décret et courut le lire au président Hermann qui rouvrit de suite la séance. David s'écriait avec joie : « Eh bien ! nous les tenons enfin cette fois ces scélérats » de Danton, de Camille, de Phélippeaux ! Ils n'échapperont pas cette fois ! On vient de découvrir une conspiration au Luxembourg pour dégager Danton et assassiner les membres du Comité de salut public. » Plus tard, après Thermidor, quand la réaction se montra, Amar et Vouland essayèrent, en face de la notoriété publique, de nier leur présence au Tribunal révolutionnaire. Mais Clauzel les convaincra du plus honteux mensonge.

Fouquier-Tinville imposa silence à sa joie pour lire aussi froidement qu'il le put le décret de la Convention et la lettre du dénonciateur La Flotte.

A ce coup de théâtre, les accusés bondirent d'indignation. « Je prends à témoin le peuple que je n'ai point insulté le tribunal, » s'écria Danton en tendant ses puissantes mains vers l'auditoire et en écrasant le tribunal d'un regard de mépris. Quand il entendit prononcer le nom de Lucile, quand Fouquier-Tinville ajouta qu'elle avait été arrêtée, Camille Desmoulins se répandit en cris de désespoir : « Les scélérats ! » fit-il avec des larmes dans la voix. « Les scélérats ! non contents de m'assassiner, ils veulent encore assassiner ma femme. » Les autres détenus menaçaient les juges, les jurés ; ils appelaient le peuple à leur secours. Sous l'influence de ces puissantes émotions, la foule, houleuse comme en un

jour de tempête, s'agitait, tournoyait, battait en brèche la faible balustrade défendue par quelques soldats. Dans ce tumulte, on entendait la voix pleine de colère de Danton; il s'écriait en apercevant quelques-uns de ses collègues de la Convention qui, cachés derrière les juges, venaient jouir de leur triomphe : « Voyez... voyez ces lâches assassins; ils nous suivront jusqu'à la mort!... » Et du doigt il les désignait à ses compagnons de malheur. S'il y eût eu là un seul homme énergique et qui eût indiqué à la foule furieuse ce qu'elle avait à faire, Danton et Camille eussent été délivrés. Qui sait à quelle horrible guerre civile Paris et la France ensuite eussent été en proie et pour combien de temps!

Vainement les détenus demandèrent-ils la parole pour repousser l'accusation de rébellion contre la loi, pour démontrer l'absurdité du prétendu complot du Luxembourg; comme aux deux jours précédents, on leva brusquement la séance sans daigner leur répondre. Westermann essaya de parler; Hermann lui dit qu'il divaguait et perdait son temps. « Puis-je mieux l'employer qu'à défendre ma vie? » répliqua l'intrépide soldat de la Vendée, et il se rassit tranquillement.

Tous les documents du temps, les débats surtout du procès de Fouquier-Tinville, nous montrent l'action incessante et pas même hypocritement cachée des deux Comités dans cette horrible affaire. Vadier, Amar, Vouland, ne quittent point un instant le tribunal. On les voit, rapportent des témoignages authentiques, irréfutables, s'agiter, aller, venir, passer des juges aux jurés.

des jurés à l'accusateur public. Le peintre David eut des mots odieux. L'imprimeur Nicholas se montrait le plus acharné contre Camille. Tout le Comité de sûreté générale était là, et d'instant en instant envoyait au Comité de salut public des notes sur les nombreux incidents de l'audience. On sent qu'il s'agit là pour eux de leurs mortels, de leurs derniers ennemis.

Le 3 avril (16 germinal) fut le dernier jour de cet abominable procès qui eût pu ne durer qu'une audience, qu'une heure, qu'une minute, le temps de lire l'arrêt de mort.

Tous les hommes du Comité de sûreté générale étaient de bonne heure au palais de justice, en conférence avec le président Hermann, avec les accusateurs Fouquier-Tinville et Fleuriot. De temps à autre, Fouquier et Hermann sortaient pour aller à la chambre où les jurés étaient réunis. Ils causaient chaleureusement avec l'un, avec l'autre; ils s'en allaient, puis revenaient. On pouvait s'apercevoir qu'un grand coup se montait. Un juré, Topino Lebrun, encore un peintre, avoua plus tard que Hermann et Fouquier-Tinville manœuvraient pour engager le jury à déclarer au moment convenu qu'il se croyait suffisamment instruit; ils dépeignaient les accusés comme des scélérats, comme des conspirateurs dangereux; ils disaient qu'on venait à l'instant de recevoir une lettre de l'étranger adressée à Danton et ne laissant plus aucun doute sur sa culpabilité.

L'audience est ouverte. Danton s'apprête à parler. Camille est armé de ce projet de discours que nous

l'avons vu écrire à son arrivée à la Conciergerie. Danton demande la parole. Lacroix réclame la possibilité de continuer sa défense. Mais Fouquier-Tinville l'interrompt. Il lit le décret qui veut que, quand une affaire a duré plus de trois jours, le jury soit interrogé s'il est suffisamment éclairé, et, comme au procès des Girondins, il invite les jurés à faire leur déclaration. Ceux-ci se disposaient alors à sortir; mais une scène terrible les cloua sur leurs bancs.

Camille était entré dans un de ces accès de violence et de rage qu'il connut seulement à partir de son arrestation. Il criait aux jurés qu'ils étaient des assassins. Il appelait le peuple à son aide. Danton se leva froidement; il avait déjà fait le sacrifice de sa vie. « Nous sommes » dévoués à la mort, » fit-il avec calme. « Nous ne » sommes pas des conspirateurs. Le peuple un jour con- » naîtra la vérité de ce que je dis. Je vois de grands mal- » heurs fondre sur la France. Voilà la dictature... Le dic- » tateur a déchiré le voile, il se montre à découvert...! » Et dans son mépris, il lançait à la tête des juges des boulettes de pain. En proie à la fureur, Camille roulait dans ses mains convulsivement agitées son projet de défense maintenant inutile et le lançait au président. C'est ce chiffon qui, ramassé après l'audience, passa de main en main et arriva plus tard en la possession de M. Matton qui le rendit public.

(1) MM. Berville et Barrière publient, comme ayant été saisis dans les papiers de Robespierre, des notes écrites par Camille et qui diffèrent un peu du projet de défense que nous avons publié.

Pour la forme, les jurés se retirèrent dans la salle des délibérations et bientôt ils réapparaissaient et se déclaraient suffisamment instruits. Le président Hermann leur soumit les questions résultant de l'acte d'accusation, et le jury, pour la seconde fois, rentra en délibération. De nouvelles intrigues, des sollicitations plus pressantes l'attendaient encore dans cette salle où le mystère, le recueillement, la conscience auraient dû seuls présider. Une scène de violence inouïe se passait là aussi. Trois ou quatre jurés résistaient à la pression des Comités et de Fouquier-Tinville. Trinchard, le chef du jury, et tout dévoué à Robespierre, s'emportait, grinçait des dents et, c'est l'expression d'un témoin, se comportait en véritable forcené. Ses yeux étincelaient de colère à cette opposition que lui faisaient quelques jurés obéissant à un reste de conscience. « *Les scélérats vont périr!* » s'écriait-il en parlant à un des greffiers du tribunal, et plus tard il remettait à Fouquier-Tinville une liste des jurés; en regard des noms de ceux qui avaient paru vouloir sauver Danton, Camille et leurs amis, et sur les indications de ce misérable, Fouquier écrivait un F, l'initiale compromettante du mot *faible*. Un instant le bruit se répandit dans la salle que la majorité des voix était pour l'absolution. Les représentants Vouland, Amar, Vadier retournèrent en toute hâte vers le jury, le menaçant de la colère des Comités, exerçant sur lui la plus odieuse comme la plus terrible pression.

Pendant cette odieuse comédie de délibération prétendue secrète, le président déclara, « attendu la con-

» duite peu respectueuse des accusés envers la République, la Représentation Nationale, le tribunal et la déclaration des jurés, » que les débats étaient fermés. « Mais, » s'écria Danton qui se laissait aller à la colère, lui aussi ; « mais aucunes pièces n'ont été produites contre nous...! Aucun témoin n'a encore été entendu...! » — « N'importe, » répondit Hermann ; « le décret existe... » il faut qu'il soit exécuté.... »

« Quelle infamie, » s'écriait Lacroix : et de toutes parts sur les bancs des accusés, on entendait ces exclamations se croiser : « On nous juge sans nous entendre! — La délibération des jurés est inutile! — Qu'on nous mène à l'échafaud! — Nous avons assez vécu pour la gloire! — Ce sont des brigands! des assassins! » Il fallut que la force publique intervînt pour faire cesser cette horrible scène. Les soldats ne purent emmener Camille qui des deux mains et des dents se cramponnait à son banc; il fallut se mettre à plusieurs sur lui et l'emporter en lui faisant violence.

Le jury délibérait encore, que les ouvriers de l'imprimerie du Tribunal révolutionnaire, séparés par un mur seulement de la salle des séances, reçurent à composer les feuilles du procès que l'accusateur public leur faisait passer par un judas; de telle sorte que la condamnation à mort était imprimée avant d'être prononcée; et les crieurs publics purent annoncer et vendre le jugement, avant que les jurés eussent décidé du sort des accusés.

Quand le jury rentra en séance, Trinchart lut la déclaration portant qu'il avait existé une conspiration tendant

à rétablir la monarchie , à détruire la Représentation Nationale et le gouvernement républicain, et que Lacroix, Danton, Camille Desmoulins, Hérault de Séchelles, Philippeaux et Westermann étaient convaincus d'avoir trempé dans cette conspiration. Fabre d'Eglantine, Chabot, Delaunay et les autres, étaient déclarés coupables d'avoir tramé une autre conspiration tendant à diffamer et avilir la Représentation Nationale et à détruire par la corruption le gouvernement républicain. Un seul individu, au nom sans valeur et ignoré, se vit innocenter.

Le tribunal les condamna tous à mort et ordonna qu'à la diligence de l'accusateur public ce jugement serait exécuté dans les vingt-quatre heures sur la place de la Révolution.

Un révolutionnaire naïf demandait à Vadier si, réellement, il y avait des preuves bien convaincantes de culpabilité contre les condamnés. « Peut-il y avoir des doutes, » répliqua fièrement Vadier, « quand les Comités et la Convention accusent, et quand les preuves sont dans le rapport de Saint-Just !... »

Voici comment le *Moniteur* apprécia les émouvantes péripéties du jugement de Danton et de Camille Desmoulins :

« On est encore étonné de l'audace qu'ont montrée tous les conspirateurs que la loi vient de frapper. Pendant le cours de la procédure, ils paraissaient compter sur un soulèvement du peuple, parmi lequel de l'argent devait être distribué, ainsi que sur un mouvement que leurs complices fomentaient dans les prisons.

» Lorsque leurs espérances furent tout-à-coup déçues
» par la déclaration de la conviction du jury, on ne fut
» pas peu surpris de les entendre réclamer à grands cris
» la parole et offrir à leurs juges une justification tar-
» dive que la loi ne permettait plus de recevoir, eux
» qui, jusqu'alors, ne leur avaient répondu que par des
» outrages et les plus grossières invectives.

» Forcés, après leur jugement, de simuler une assu-
» rance qu'une sorte d'espoir dans la force de leur parti
» leur avait d'abord inspirée, ils ont montré moins de
» courage que d'audace. Leurs sarcasmes, leurs rires
» ironiques et forcés exprimaient leur mépris pour le
» peuple qu'ils avaient feint de servir et pour la Repré-
» sentation Nationale contre laquelle ils avaient conspiré.

» Ils parurent se plaindre de ce qu'aucune preuve
» écrite n'eût été produite dans la procédure, comme
» *s'il fallait que des conspirations fussent tramées par des*
» *actes notariés* pour que la justice nationale eût le droit
» de les punir. »

« Au reste, s'il est vrai de dire que la conviction mo-
» rale du grand jury national est plus lente à se propager
» sur une grande multitude d'hommes que celle qui ré-
» sulte d'un fait simple et positif, nous n'avons plus à
» craindre que cette difficulté arrête un seul patriote de
» la France dans le jugement qu'il doit porter sur ces
» conjurés. Des témoignages irrécusables, des preuves
» matérielles vont être publiés sur cette affaire. Déjà la
» Société des Jacobins, toujours ardente à concourir à
» l'instruction publique, vient de consacrer ses séances à

» l'audition de dépositions qui n'ont pu être faites au tri-
» bunal que pendant le cours de l'instruction préliminaire.
» Garnier de Saintes , Arthur et plusieurs autres mem-
» bres , ont énoncé les faits les plus graves et les plus
» positifs sur Danton , Lacroix , Camille Desmoulins ,
» Phélippeaux , etc. Des preuves authentiques , les rap-
» prochements les plus frappants se trouvent accumulés
» dans ces dépositions , que nous nous empresserons de
» faire connaître. »

Aux scandales du procès . il ne manquait que le scan-
dale de cette note sans aucun doute émanée du Comité
de salut public essayant péniblement une justification
impossible à l'aide de cet épouvantable paradoxe : Que
les conspirations pour se prouver n'ont pas besoin d'actes
notariés , c'est-à-dire accomplis , et qui étayait cette jus-
tification de preuves qu'on disait accumuler quand les
accusés étaient condamnés , de témoignages qu'on disait
recueillir quand les condamnés étaient exécutés !...

Nous avons eu la curiosité de rechercher ces témoi-
gnages authentiques portés devant les Jacobins s'érigeant
en tribunal de révision , ces rapprochements frappants ,
ces dépositions écrasantes. Nous n'avons vu que de longs
bavardages , des mensonges entassés sur des mensonges ,
des dénonciations par Vadier contre Dufourny qui lui
demandait des preuves de la culpabilité de ses amis , une
violente querelle entre Robespierre et Dufourny , et enfin
l'expulsion de ce dernier chassé par les Jacobins , parce
qu'il avait osé douter , ce grand coupable , quand Saint-
Just avait parlé.

Le soir, pendant que les condamnés marchaient à la mort, il y eut à la Commune une séance peu nécessaire; rien ne figurait à l'ordre du jour. Les tyrans de Paris attendaient des nouvelles de ce qui allait se passer sur la place de la Révolution. Il y eut là un mot odieux dû à Payan, l'agent national. Il racontait à ses collègues les scènes de la veille et du matin au Palais de Justice. Il parlait de Camille Desmoulin « qui s'était efforcé de res- » susciter le Modérantisme » et contre lequel il n'y avait pas eu besoin d'entasser les preuves. « Cet homme, » dit Payan, « *ne pouvait manquer d'être coupable*, puisqu'il a » su plaire aux aristocrates. » Vadier était dépassé.

XVI.

Les prisonniers, arrachés par la force à leur banc de douleur aussitôt après la déclaration de clôture des débats, ne reparurent plus à l'audience. Ce fut en leur absence, et contre tous les précédents judiciaires, que fut prononcée publiquement leur condamnation à mort. Immédiatement reconduits à la Conciergerie, un greffier vint leur apprendre la sentence fatale. Quand le greffier voulut lire la loi qu'on leur avait appliquée, ils s'écrièrent qu'ils n'en avaient que faire et que peu leur importait le nom de l'arme à l'aide de laquelle leur assassinat allait s'accomplir.

« On peut de suite nous conduire à l'échafaud, » dit Danton qui était rentré dans toute la magnificence de son calme.

Quant à Camille, son accès de colère s'était changé en un accès d'attendrissement. Il pleura sur sa femme et sur son fils et redisait : « Que vont-ils devenir!... mon bon

» Loulou !... mon Horace !... Ma pauvre Daronne !... »
Cet homme fut d'une incroyable faiblesse en face de la mort que cependant il avait eu le temps de prévoir à l'avance, d'examiner en face et de trouver moins regrettable en présence de tant d'iniquités et des misères de la patrie. Faible comme une femme, plus faible qu'une femme, car Lucile saura mourir avec plus de courage et de dignité que lui, ce n'est point à son pays qu'il pense, ce n'est point sur son pays qu'il se désole, lui homme politique; c'est sur lui-même, c'est sur sa famille, c'est sur son avenir trop tôt brisé. Ce désespoir vulgaire, qui rendrait intéressant un simple particulier injustement frappé par la Révolution qu'il n'a jamais cherché à entraver, qu'il a subie avec plus ou moins de plaisir, mais qu'il n'a jamais gênée, déshonore les derniers moments de Camille Desmoulins et diminue singulièrement le relief qu'il avait conquis à l'aide de ses récents écrits. Qu'allait donc faire dans le combat cet homme qui ne sait pas mourir ? Pourquoi se jeter au sein de la tourmente sans avoir interrogé sa force ? Les martyrs de la foi chrétienne tombaient dignement, sans pleurs, sans regrets. Les martyrs de la politique en certains moments sont aussi grands que les martyrs de la religion ; ils périssent pour la société ; mais, comme la religion, la société veut aussi qu'ils sachent succomber dignement, courageusement, stoïquement. Les royalistes sont aussi grands par leur fermeté devant la guillotine que par leur dévouement à leur roi. Leur fin admirable expia et couvrit toutes leurs fautes, même celle de l'émigration, la plus grande de

toutes. Il n'y eut que La Dubarry et Hébert qui périrent en lâches. Des filles publiques se firent pardonner leur honte par leur magnifique attitude à leurs derniers moments. Camille, l'incomplet Camille, mourut sans dignité, pleurant ses amours comme un enfant de dix-huit ans qu'on sépare de sa première maîtresse. L'amour conjugal, sainte et trop rare vertu de l'homme privé, ne doit plus apparaître à la dernière heure de l'homme public, surtout en temps de révolution, surtout en face de l'honneur d'une mort violente; et nous ne comprenons pas l'enthousiasme de ceux qui s'extasiaient devant Camille mourant avec une boucle de cheveux de Lucile qu'il serre convulsivement dans sa main. C'est du roman. Ce n'est plus de l'histoire.

A la Conciergerie, Camille ne sut que pleurer encore. On dit qu'il lut quelques pages des *Nuits* d'Young, ce livre énervant qu'il avait emporté de chez lui.

On réunit dans une salle basse tous les condamnés pour la fatale toilette. Camille et Danton purent causer un moment. « Est-ce bien là la République? » dit Desmoulins, « cette République que j'avais rêvée, que tout le monde eût adorée?... Je n'aurais pu croire que les hommes fussent si injustes!... » Quand ce fut à Camille à livrer au bourreau sa tête à raser, il lutta en insensé, avec des cris, des imprécations d'enfant. Contenu par les aides de l'exécuteur, puis bientôt garrotté, on raconte qu'il pria Danton de prendre dans ses vêtements une boucle des cheveux de sa femme, précieuse relique envoyée par Lucile, qu'il portait depuis trois jours sur

son cœur et que Danton lui mit dans ses mains qui la conservèrent jusqu'après sa mort. Quant à Danton, il ne fit aucune résistance et subit froidement les outrages des derniers préparatifs.

Bientôt, on entendit dans un préau le bruit métallique des roues des charrettes qui allaient emporter pour leur dernier voyage tous ces jeunes hommes si forts, si pleins de sève, si pleins de vie. Camille monta l'avant-dernier sur le tombereau. Danton y prit place après lui.

Il était cinq heures et demie du soir. Au dehors, la foule était énorme et bruissait d'impatience. Quand la porte s'ouvrit, quand les premiers soldats parurent, un grand silence se fit. La populace vit d'abord au premier rang des condamnés les comparses du drame; elle regarda indifférente. Il y eut quelques souvenirs et de la pitié pour Westermann, un des héros de la Vendée. Quand on aperçut Phélippeaux, des cris de haine se firent entendre. Le désespoir du capucin Chabot excita la gaieté de la foule. Mais quand on vit passer Lacroix, Hérault de Séchelles, calmes et maîtres d'eux-mêmes, la figure pâle de Camille qui plongeait ses regards parmi les masses et y cherchait des amis, des libérateurs, Danton qui souriait dédaigneusement, il y eut dans ce peuple un moment d'hésitation, comme un regret, comme un souvenir. Beaucoup n'osaient contempler en face ces hommes qui avaient tant fait pour la démocratie, qui pour elle avaient commis tant de fautes, pour elle s'étaient compromis, sacrifiés, et les plus

mauvais sentaient comme un remords se glisser dans leur cœur. Il y avait là aussi bien des spectateurs des émouvants débats du matin. Avec quel espoir suivaient-ils de loin le funèbre convoi qui marchait à pas lents ?

Mais dans la foule on avait à propos dispersé ces hideux sans-culottes, ces horribles femmes, cette plèbe avide de sang, ordinaire cortège de toutes les victimes chaque jour envoyées à la mort. Ce silence de blâme ou de menace ne pouvait leur plaire. Quelques cris poussés par des énergumènes donnèrent le signal d'un épouvantable concert de malédictions, d'injures, de vociférations inénarrables, qu'on ne croyait pas possibles dans l'échelle de la voix humaine. Les railleries impitoyables, les sarcasmes amers, les insultes dégoûtantes se croisaient autour des charrettes. La troupe de sang chantait l'hymne de sang, l'odieuse Marseillaise, plus souvent chant de massacre que chant de guerre.

» Les infames ! » se contenta de dire Danton en écrasant la foule de son regard fier et dédaigneux. A ces cris, à ces rires frénétiques, à ces chants de cannibales qui vont dévorer leur prisonnier, Camille sentit bouillonner son sang. Ce bruit, ces figures avinées et cruelles, ce spectacle odieux le sortirent violemment de sa mélancolie. L'énergie lui revint. Il essaya de parler à ces monstres enragés. Le tumulte devint plus effroyable.

Alors lui aussi appela l'injure à son aide. « Et c'est là » ce peuple, » dit-il à Danton qui haussait les épaules, « ce peuple qu'il y a quatre ans j'ai appelé aux armes, » pour qui j'ai commencé la Révolution qui me tue ! »

Puis se reprenant à espérer : « Peuple ! pauvre peuple ! » on te trompe... ! » s'écriait-il. « On immole tes sou- » tiens..., tes meilleurs défenseurs... On te trompe ! » Et il essayait de briser les liens qui retenaient ses bras captifs, ses bras qu'il voulait tendre à la foule qui hur- lait autour de lui, qui couvrait sa voix de ses huées, de ses cris de mort, de ses outrages. Dans son délire, dans sa colère, Camille déchirait aux aspérités de la charette et les cordes qui le retenaient et ses habits qui volaient en lambeaux. Et toujours il criait : « Peuple... peuple... » ou te trompe ! » — « Reste donc tranquille, » lui dit enfin Danton fatigué de ce bruit inutile ; « reste donc » tranquille et laisse là cette vile canaille.... ! »

Sur la porte d'une maison, et décoration bien digne de l'époque, on dit que Camille aperçut un buste de Marat. « Ah ! » se serait-il écrié, « si Marat vivait nous ne se- » rions pas ici ! » Et un adorateur fervent de Marat, le citoyen Alphonse Esquiros ajoute comme commentaire cette phrase qu'il affirme tenir de la sœur de Marat : « Si mon frère eût vécu, les têtes de Danton et de Ca- » mille ne seraient pas tombées ! »

Quand ils passèrent sous les fenêtres de Robespierre, Camille maudit cet homme qui, en ce moment, s'il faut en croire ses historiens dévoués, regrettait son ancien ami de collège et disait : « Ce pauvre Camille... ! que » n'ai-je pu le sauver... Mais il a voulu se perdre... ! » A cette pensée hypocrite de Robespierre, Desmoulin répondit par une malédiction : « Les monstres qui m'as- » sassinent ne me survivront pas, » cria-t-il avec force.

Mais sa voix grêle se perdit dans le tumulte. On attribua à Camille et à Danton à la fois cette prophétie dont une partie se réalisa presque à la lettre. « Il sera exécuté comme un tyran, » auraient-ils dit l'un ou l'autre pendant le lugubre voyage. « On rasera la maison de Robespierre... On y sèmera du sel.... On y plantera un poteau exécration à la mémoire du crime.... »

Bientôt un cri immense s'éleva au-dessus de la place de la Révolution. C'était le peuple qui entourait l'instrument de mort et de loin avait aperçu les charrettes s'agiter péniblement et lentement s'avancer, dominant les flots de cette mer inhumaine.

Quelques têtes tombèrent..... « Voilà donc, » dit amèrement Camille Desmoulins, « la récompense destinée au premier apôtre de la liberté.... ! »

Les deux premières voitures étaient vides. On fit descendre les condamnés de la troisième.

« Adieu, Camille... » fit Danton pendant que Lacroix et Héroult de Séchelles montaient à la guillotine. Et Danton voulut embrasser son ami... Les aides les séparèrent... « Misérables... ! » dit Danton ; « vous n'empêchez pas nos deux têtes de s'embrasser dans le panier.... »

Camille mourut en pensant à sa femme... « O ma bien aimée...! je ne te verrai plus...! » Ce furent là ses dernières paroles.

Et la foule s'écoula muette.

Quatre mois plus tard, Saint-Just et Robespierre, pour réaliser la prophétie de Danton ou de Desmoulins, por-

taient leur tête aussi sur cet échafaud que , pour punition providentielle, on relevait juste à la place où ils avaient égorgé leurs amis, tous quatre, victimes et bourreaux, subissant la peine de l'attentat qu'ils avaient commis en portant la main sur le grand principe de la royauté et sur le représentant de ce principe qu'ils avaient envoyé égorger sur cette même place de la Révolution où se confondit le sang du juste et de l'injuste, du croyant et de l'athée, du grand seigneur et du plébéien, de la courtisane royale et des femmes les plus pures, les plus saintes, du vieillard impuissant et de l'enfant encore inoffensif.

Mais quelle différence dans le cortège qui conduisit à la mort les victimes d'avril et les victimes d'août!

A part quelques stipendiés ou quelques-uns de ces monstres, écume de toutes les émotions populaires, qui insultèrent les suppliciés d'avril pendant la marche funèbre, la masse était silencieuse et lugubre. Sur la plupart des visages on lisait la tristesse et la peur surtout. De partout, les sentiments les plus éloquents de la commisération la plus tendre étaient envoyés vers ces infortunés, sur l'aile des regards qui convergeaient sur eux. Et quand chaque citoyen, acteur forcé ou volontaire de cette scène terrible, fut rentré dans la sécurité de son intérieur, des pleurs coulèrent; les regrets qui n'étaient plus comprimés par la terreur s'échappèrent de toutes les bouches. Chacun aurait voulu mourir ainsi, s'il fallait mourir : mourir, la seule chose qu'on sût bien faire alors.

Mais le dix thermidor, ce n'est plus le silence respect-

tueux du vrai peuple qui sera le compagnon de voyage de Saint-Just et de Robespierre ; c'est le cri terrible de la joie unanime ; c'est le regard non plus de la pitié, mais de la vengeance. On a souffert si longtemps d'une oppression si dure , qu'on ne sait plus être généreux. A la vue de Robespierre mourant , couvert de sang , entouré de ses complices mutilés dans la lutte , aux haillons déchirés , souillés de boue , les citoyens exhalèrent leur joie , leur délire. On ne pardonna même pas à ce jeune et beau Saint-Just , si puissant , si ferme , si courageux. C'est que ce ne sont plus des opprimés qu'on va livrer au bourreau , mais des oppresseurs qu'on va tuer et faire disparaître. Le 5 avril , chacun craignait pour soi le sort de Danton et de Camille. Le 10 thermidor , on ressaisissait le bonheur perdu , la sécurité trop longtemps inconnue , la vie qui jusque là n'avait tenu qu'à un fil , à une dénonciation , à une colère , à un caprice.

XVII.

Camille Desmoulins a porté la main sur le Roi que la politique avait déclaré inattaquable, que la religion avait rendu sacré. Camille Desmoulins a ouvert la porte aux révolutions et il a enseigné l'émeute au peuple de Paris. Camille Desmoulins, rebelle et régicide, a été frappé dans sa personne ; il a payé son crime de sa vie. Est-ce assez ? Sa punition est-elle assez complète ?

Non. Pour que l'exemple soit plus profitable, la Providence a voulu que ce grand coupable fût puni même après lui, même dans ceux qu'il laisse derrière lui, dans ceux qu'il aimait avec le plus de tendresse. Les ruines vont s'accumuler dans sa famille. Sa femme aimée, son père qui a vainement tenté de lui donner une direction plus sage, son beau père qui a eu le tort d'activer encore son esprit déjà si ardent, son fils Horace, tout est condamné à mort ; les innocents seront impitoyablement punis comme le coupable. Trois générations disparaîtront

successivement, et le nom de Desmoulius sera rayé à tout jamais de l'état civil d'une nation qu'il conduisit à l'abîme. C'est à vous forcer à croire au dogme de la fatalité. Les familles maudites du drame grec ne subissent pas plus complètement la punition que nos sociétés, plus dignement inspirées, veulent rendre personnelle, mais qui jadis poursuivait tout ce qui appartenait de près ou de loin au coupable par les liens de la famille. Œdipe dans l'antiquité, de nos jours Camille Desmoulius, portent malheur et condamnent à la mort tous ceux qui les ont aimés. Ce qui a été dit de presque tous les juges du roi Louis XVI : qu'ils ont péri violemment, est vrai surtout pour Camille Desmoulius, en ce sens que pour lui la mort n'a pas été une peine simple, une réparation personnelle, mais une peine complexe subie par tous les siens sans exception. Il ne laissera derrière lui que deux femmes, sa belle-mère, M^{me} Duplessis, et la sœur de Lucile, pour conserver la tradition de ses faits, de ses pensées, de ses écrits, afin que plus tard l'histoire puisse réviser le jugement de 1794, et le déclarer juste, nécessaire, utile par la grandeur de l'expiation.

Pendant qu'un drame se dénouait en face de la statue de la Liberté dont les pieds baignaient dans le sang, un autre se commençait à la Convention. Le Tribunal révolutionnaire, une fois lancé dans la voie, ne demandait qu'à la parcourir entière. Le Comité de sûreté générale lui avait promis de nouvelles victimes. Vadier voulut tenir cette promesse.

Vadier, « sentant le besoin d'épancher son cœur dans

» le sein de ses vertueux collègues, au moment où la
» justice et la probité étaient à l'ordre du jour, » vint
raconter à la Convention que, comme un lâche, il s'était
caché pour être témoin des débats du procès des Dan-
tonistes. « Hier, » dit-il, « j'ai été témoin sans être vu,
» des débats scandaleux qui ont eu lieu au Tribunal
» révolutionnaire; j'y ai vu les conspirateurs conspirer
» en face de la justice; j'y ai entendu les propos les plus
» atroces; j'ai entendu dire à ces criminels que rien
» n'était plus glorieux que de conspirer contre un
» gouvernement qui conspire... J'ai vu, citoyens, les
» conspirateurs lancer des boulettes aux juges et aux
» jurés, et les insulter avec une audace qu'on a peine
» à croire. » Mais ce n'était point seulement pour
faire un récit à la façon des confidants de tragédie, que
Vadier était monté à la tribune. Immédiatement, il aborda
le principal sujet de ses préoccupations.

« Dans ce moment même, Dillon et Simon, notre col-
» lègue, conspiraient dans leur prison, » ajouta Vadier.
« Ils avaient organisé une cohorte de scélérats qui de-
» vaient sortir du Luxembourg avec un mot d'ordre,
» s'emparer des avenues des Comités de salut public et
» de sûreté générale, tomber sur les membres qui les
» composent, et les immoler à leur fureur. Et ces hommes
» respirent encore! Mais le peuple est là pour soutenir
» l'énergie de la Convention et l'aider à déjouer tous les
» complots; il ne souffrira pas que la liberté soit anéantie.
» Quant à moi, je vous déclare que, si je connaissais un
» traître parmi les membres qui composent ces deux Co-

› mités, j'aurais le courage, quoique la vieillesse ait
› glacé mon énergie, de le poignarder de ma main, et
› toute arme me serait bonne. (Les plus vifs applaudis-
› sements se font entendre dans la salle et dans les
› tribunes.) ›

Couthon, du Comité de salut public, succéda à Vadier. Il fut plus violent, plus agressif, plus positif encore. « Je veux vous entretenir, » dit-il à la Convention, « avec
› un peu plus de détails de la nouvelle conspiration qui
› s'était formée dans les prisons, par suite de celle dont
› les chefs ont été livrés à la justice : Simon (du Mont-
› Blanc), Thouret, l'ex-constituant, et Arthur Dillon,
› ci-devant général, qui, après la mémorable journée du
› 10 août, fit rassembler les troupes qu'il commandait
› au camp du Pont-sur-Sambre et leur fit prêter de nou-
› veau le serment de fidélité au tyran que le peuple venait
› de juger à mort ; ce Dillon, dont Camille Desmoulin
› osa depuis prendre la défense avec une chaleur opi-
› niâtre, dirigeait le complot ténébreux conçu dans le
› séjour du crime. Dans la nuit d'hier, les portes des
› prisons devaient être ouvertes à ces monstres par les
› soins d'un concierge qu'ils avaient gagné. Tous les
› prisonniers et leurs complices du dehors devaient se
› réunir sous le commandement de Dillon, et se porter
› d'abord au Comité de salut public, dont ils savaient
› bien que les membres étaient en permanence conti-
› nue, pour égorger, avec le sang-froid du crime, ces
› membres. Ils devaient ensuite délivrer les conjurés,
› immoler les juges du Tribunal révolutionnaire, s'em-

» parer des avenues de la Convention et des Jacobins,
» massacrer tous les députés et les patriotes les plus
» ardents, se porter ensuite au Temple, en extraire
» l'enfant Capet et le remettre entre les mains de cet in-
» fame Danton, dont le peuple et nous avons été si long-
» temps dupes, pour que ce fût Danton qui le présentât
» au peuple et proclamât la tyrannie qu'il a affecté de
» combattre avec une hypocrisie si perfide.

» Comment s'est-il défendu, ce scélérat et ses com-
» plices ? Ils se sont défendus par des diffamations contre
» la Représentation Nationale, par des injures contre la
» justice, en traitant le Comité de salut public d'autorité
» tyrannique, et en rappelant, comme les Brissot, les
» Buzot, les Pétion, et toutes les factions qui ont passé,
» les idées effrayantes de dictature, de décemvirat, etc.
» Nous les dictateurs ! les décemvirs ! nous qui abhorrons
» toute puissance qui s'éloigne du principe sacré de la
» puissance du peuple ! nous qui avons juré d'exterminer
» jusqu'au dernier ennemi de la Constitution populaire !
» Citoyens, la réponse du Comité de salut public à ces
» accusations aussi folles qu'atroces se trouve dans les
» sentiments fiers et républicains de tous les membres
» qui le composent, dans leurs actions publiques, dans
» leur vie privée, dans cette sentence terrible et con-
» signée dans la Déclaration des Droits : « Que tout indi-
» vidu qui usurperait la souveraineté du peuple soit mis
» à mort à l'instant par les hommes libres. » Je demande
» que la Convention Nationale proclame de nouveau dans
» son sein, en présence du peuple, cette maxime redou-

» table pour les despotes et pour les amis de la liberté
» et de l'égalité. »

Cette proposition n'était pas faite à peine que la Convention se levait d'enthousiasme et la convertissait en décret, aux applaudissements des tricoteuses et des forcenés des tribunes qui ne voyaient là qu'une nouvelle promenade, un nouveau spectacle, une nouvelle parade, une nouvelle tuerie.

Dans la nuit du 7 au 8 avril, tous les prévenus de la conspiration des prisons furent transférés à la Conciergerie; ils venaient du Luxembourg, de Sainte-Pélagie, de quelques autres maisons d'arrêt. Dans cette affaire vingt-cinq personnes étaient comprises comme prévenues de complicité avec l'infame Hébert, avec Anacharsis Clootz, avec Ronsin, avec cette faction enfin d'Exagérés et de violents qui ne précéda que de quelques jours sur l'échafaud la faction des Modérés. De plus, on les accusait d'avoir « voulu troubler l'État par une guerre civile par suite de laquelle, dans le courant de ventôse et de germinal, des conjurés devaient dissoudre la Représentation Nationale, assassiner ses membres et les patriotes, s'emparer de la souveraineté du peuple et donner un tyran à la France. »

Les hommes les plus inconnus les uns aux autres purent alors se rencontrer surpris et pour la première fois dans les cachots de la Conciergerie. Le général Dillon et l'évêque apostat Gobel; le procureur-général Anazagoras Chaumette et un obscur accoucheur du département de l'Aisne; l'infame Grammont-Roselly, le comédien-ad-

judant-général, et son fils; la veuve Hébert, religieuse défroquée, et Lucile, la veuve de Desmoulins, voyaient leurs noms accolés sur le même acte d'accusation. Lucile accusée de complicité avec Hébert! Puis venaient des porte-clefs du Luxembourg, des militaires, des procureurs au Châtelet, des nobles, de simples soldats de Ronsin, des marins, un porte-arquebuse du ci-devant comte d'Artois, formant un ensemble des plus bizarre, des plus incohérent. « Nous la vîmes arriver cette veuve si intéressante et si douce, » dit Riouffe dans ses *Mémoires sur Les Prisons*. « Elle était encore dans le vertige de sa douleur; elle marchait et regardait comme Nina!... » O jeu bizarre des révolutions! la veuve Hébert et la veuve Camille Desmoulins, dont les maris venaient de se traîner à l'échafaud, s'asseyaient souvent sur la même pierre dans la cour de la Conciergerie et pleuraient ensemble...! »

Une instruction précéda les débats publics. On fit comparaître des témoins dont les dépositions devaient, pensait-on, donner quelque apparence de vérité à cette accusation si mal motivée et formulée. Un porte-clef du Luxembourg, cité à charge, déclara qu'il n'avait eu connaissance de la conspiration que par les papiers publics, et que les prisonniers s'étaient toujours parfaitement conduits dans la prison où la tranquillité n'avait cessé de régner. Aussi ce brave homme mérita-t-il l'honneur d'être jeté dans ces prisons qu'il connaissait si mal. Voici le réquisitoire de Fouquier-Tinville, réquisitoire suivi d'un arrêt conforme : « Attendu qu'il est constant

» qu'il a existé dans la maison du Luxembourg une cons-
» piration contre la sûreté du peuple et tendant à égorger
» la Convention Nationale, et qu'il résulte de la dépositi-
» tion du témoin qu'il est impossible qu'il n'ait pas eu
» connaissance de cette conspiration, l'accusateur public
» requiert, et le tribunal ordonne qu'il sera mis en arres-
» tation. »

Un autre gardien et le portier du Luxembourg nièrent également toute tentative de conspiration. Un sieur Beau-sire, ancien soldat aux gardes, l'amant de la fille Olivia qu'on fit passer pour la reine dans la fameuse affaire du Collier, avoua, après Thermidor, que des employés supérieurs de la prison lui avaient dicté des listes de prétendus conjurés. Un autre témoin, toujours après Thermidor, déposa que si passer toute sa vie en des jeux d'enfant était conspirer, le député Simon alors était un grand conspirateur ; car il ne savait que niaiser dans sa prison. Un détenu nommé Scheffer, un instant compromis par La Flotte, prouva qu'on lui avait un jour remis une dénonciation qu'il lui fallait faire parvenir au Comité de salut public s'il voulait recouvrer sa liberté. On fut obligé de renoncer à faire entendre en public ces hommes restés honnêtes. Qu'y gagnèrent les accusés ?

Le 10 avril, ils comparaissaient devant le Tribunal révolutionnaire. Lucile s'asseyait sur ce banc où avait, cinq jours plus tôt, figuré son mari. Jeune et belle, courageuse et résignée, elle était l'objet de l'admiration de ces gentilshommes qui semblaient lui composer une cour digne d'elle et l'entouraient de leurs respects. Le calme

et la dignité régnaient sur ce beau et grand front, dans ces yeux limpides où tout-à-l'heure pétillaient la malice et l'esprit, et que la mort allait fermer.

L'acte d'accusation portait, entre autres généralités, cette phrase menteuse : « Examen fait tant des interro-
» gatoires subis pardevant le Tribunal par chacun des
» prévenus que des pièces, il résulte qu'ils étaient tous
» les agents et complices de l'horrible conspiration dont
» une partie des conjurés a déjà subi le châtement de
» leurs exécrables forfaits. » Quand de la généralité Fouquier-Tinville passa au nom de chaque détenu et à la part spéciale à lui attribuée dans le complot, voici seulement ce que l'auditoire put recueillir de relatif à Lucile. L'accusateur public parlait du « conspirateur » Limoran et disait : « Enfin il a mis le comble aux attentats
» dont il s'est rendu coupable par la dernière conspiration
» qu'il a ourdie avec Simon, député, complice du traître
» Hérault-Séchelles, la femme de Camille Desmoulins et
» le porte-clés Lambert, leur agent, dans la maison
» d'arrêt où il était détenu, et dont le but était d'arracher
» des bras de la justice les infames complices des cons-
» pirations de Dillon, de massacrer les représentants du
» peuple, et de replacer sur le trône le fils du tyran, en
» anéantissant pour jamais la liberté : soulèvement qui a
» été tellement combiné que, dans la nuit dernière, il s'est
» manifesté dans différentes maisons d'arrêt de Paris des
» mouvements de sédition et de révolte dans lesquels on
» a crié : *Vive le Roi!* »

Dès le commencement des débats, le président mit

Dillon et M^{me} Desmoulins en présence. L'interrogatoire en ce qui les concerne fut des plus sommaire; voilà tout ce que nous trouvons dans le compte-rendu des audiences du tribunal révolutionnaire.

Le président à Dillon. Avez-vous écrit une lettre dont vous avez fait lecture à deux citoyens? l'avez-vous présentée à Lambert, qui a refusé de la porter, et n'avez-vous pas eu soin, sur les observations de ce Lambert, de couper votre signature? et à qui adressiez-vous cette lettre?

R. J'adressais cette lettre à la femme Camille, à laquelle j'avais de grandes obligations pour quelques services reçus d'elle; je lui mandais: « Femme vertueuse, » ne perds pas courage; ton affaire et la mienne sont en » bon train, et bientôt les coupables seront punis, et les » innocents triompheront. »

Le président à Lambert, cette lettre vous a-t-elle été présentée, et vous en êtes-vous chargé?

R. Dillon m'a proposé de la porter à son adresse, et en a coupé la signature.

D. Pourquoi vous en êtes-vous chargé, et pourquoi n'en avez-vous pas fait part au concierge? votre but était sans doute de procurer à ce détenu des communications au dehors, prohibées par la loi?

R. Je me suis défendu de tout mon pouvoir de porter cette lettre; mais Dillon l'a glissée furtivement dans ma poche; aussitôt que je m'en aperçus, je la lui remis; il voulait me forcer à exécuter cette commission; je persistai dans mes refus, et il ne m'aurait pas été possible



de communiquer cette lettre à qui que ce soit, parce que Dillon, sans doute, déconcerté de mes refus, en conçut des craintes et mit la lettre en morceaux.

L'accusateur public à Lambert. Mais votre devoir, lorsque cette lettre vous fut présentée une première fois, était de vous empresser de la communiquer aux surveillants de la maison d'arrêt; et à défaut de cette communication, vous deviez au moins dénoncer toutes les tentatives criminelles de Dillon, pour vous corrompre.

Le président à la veuve Camille. Avez-vous reçu la lettre de Dillon?

R. Je n'en ai reçu aucune.

D. Dillon, avez-vous dit que Danton et autres accusés avaient refusé de parler, et avaient déclaré ne vouloir s'expliquer qu'en présence des membres du Comité de salut public?

R. Je l'ai dit, d'après le bruit de toute la cour.

D. Avez-vous dit que le décret de la Convention qui ordonnait de passer à l'ordre du jour sur les différentes demandes des accusés avait produit dans le public la plus grande fermentation, que l'on s'était même porté en foule au Tribunal révolutionnaire, et qu'il y avait du monde jusque sur les ponts?

R. Je n'ai point tenu de pareils propos.

Le président. Mais au moins vous ne pouvez nier avoir allumé le feu de la révolte dans les prisons?

R. Le témoin entendu en a imposé au Tribunal, et je nie tous les faits qu'il m'impute.

D. Avez-vous dit que le projet était d'égorger les

membres de la Convention et tous ces enrégés de Jacobins?

R. J'ai dit que je tenais ce propos de Simon le député.

D. Avez-vous dit aussi que c'était le moment de résister à l'oppression.

R. J'ai dit que, si les journées du mois de septembre se renouvelaient dans les prisons, il était du devoir d'un homme courageux de défendre ses jours, et de demander à être entendu et jugé avant de se laisser immoler.

D. N'avez-vous pas envoyé 3,000 livres à la femme Desmoulins?

R. Tous ces faits sont imaginés à plaisir par La Flotte; le jour que j'ai conversé avec lui, il était un peu échauffé par les liqueurs, et cependant il avait apporté des citrons pour préparer du punch. Il ne serait pas étonnant que sa tête, qui était un peu exaltée ce jour-là, ne permit pas aujourd'hui à sa mémoire de rendre les faits tels qu'ils se sont passés.

D. Femme Desmoulins, vous a-t-on envoyé 3,000 livres?

R. Je n'ai rien reçu.

D. Connaissez-vous Dillon? Avez-vous quelques liaisons avec lui? Est-il venu quelquefois chez vous?

R. J'ai vu quelquefois Dillon, il m'a obligée en différentes rencontres: mais il est venu rarement chez moi.

Le président demanda encore à Arthur Dillon s'il avait témoigné quelque inquiétude sur le sort des prisonniers

et si ces inquiétudes , il en avait fait part à quelqu'un. Le général répondit qu'il avait appris qu'il se préparait un nouveau massacre des prisons ; il avait alors pu dire qu'à une boucherie semblable à celle de septembre il préférerait la mort glorieuse apportée par une balle ennemie. « Il est de toute évidence, » fit alors Fouquier-Tinville, « que Dillon avoue toutes les machinations qui lui » sont reprochées. Tous ses efforts se bornent à les colorer , à leur donner des explications forcées ; mais les « jurés sauront bien distinguer la vérité exempte de » toute tergiversation, d'avec le mensonge qui cherche à » s'envelopper de mille subterfuges. »

Une seule fois encore , le nom de Lucile apparaît furtivement. Le président Hermann demanda à Dillon s'il n'avait pas communiqué à un prisonnier ses plans de contre-révolution et surtout ses intelligences avec la veuve de Camille Desmoulins ; s'il n'avait pas laissé échapper quelque confidence sur les démarches qu'elle était chargée de faire pour seconder des projets de complot , sur l'argent qu'il l'aurait chargée de répandre parmi le peuple pour y chercher des partisans , des complices : « Je n'ai parlé à personne d'aucun genre de conspiration, » répondit le général ; « et lorsque j'ai eu le » bonheur d'obliger la veuve Camille, je n'en ai rien exigé » de contraire au bien public. »

Et c'est tout... ; et il n'est pas plus question de Lucile que si elle ne figurait pas sur ces bancs de malheur... Aucun accusé ne parle d'elle ; aucun témoin ne prononce son nom ; aucune pièce de conviction , aucune preuve si

minime qu'on la suppose, n'est citée pour établir sa complicité qui n'existe pas, ou si elle existe ce n'est que la complicité du cœur, la complicité de la tendresse conjugale, la complicité de l'amour qui de loin se désole, craint, espère et fait des vœux.

La non-participation de Lucile à la prétendue conspiration était si évidente, le peu de nécessité de sa présence au procès si démontré, son innocence si claire et si complète, que le public et les accusés annonçaient d'avance et avec certitude son acquittement. Le 13 avril, quelques minutes avant d'entrer à l'audience où le jugement allait se prononcer, Lucile et la veuve de Hébert se rencontrèrent au greffe de la Conciergerie. La femme de Hébert alla vers la femme de Camille, — toute rancune devait avoir cessé après la mort et devant la mort, — et elle lui dit avec émotion ; « Tu es bien heureuse, » toi !... Nulle ombre de soupçon jeté sur ta conduite !... » Tu vas sortir par le grand escalier, et moi !... moi je » vais aller à l'échafaud.... »

Toujours calme et sereine, Lucile ne montra ni joie, ni peine, ni espoir, ni crainte. Sûre au fond d'elle-même qu'elle était à l'avance condamnée par les ennemis de son mari, elle ne répondit pas. Le cœur brisé, peu lui importait la vie ou le supplice, la vie qui n'eût été qu'un long supplice pour elle ?

M. de Lamartine prête à Lucile cette réponse qu'elle aurait faite à la veuve de Hébert : « Les lâches me tuent » ront comme lui... ; mais ils ne savent pas ce que le » sang d'une femme fait monter d'indignation dans l'âme

» d'un peuple.... N'est-ce pas le sang d'une femme qui
» a chassé pour toujours les Tarquins et les Décemvirs
» de Rome...? Qu'ils me tuent et que la tyrannie tombe
» avec moi...! » Ces paroles, M. Matton, sur la foi de
M^{me} Duplessis, les fait adresser par Lucile à ses juges
quand ils la condamnèrent à la mort. Ces paroles sont
apocryphes et nullement dans le caractère de l'infortunée.
C'est bien assez que son mari ait abusé du droit de ci-
tation pédante, sans qu'on prête à Lucile des phrases
savantes contre les Tarquins et les Décemvirs. La vérité
de son attitude, digne, simple, touchante comme ce
qui est naturel, se trouve dans cette phrase admirable-
ment sentie et profonde, dans cette phrase qui est tout
un portrait, prononcée par Thirriet Grandpré, témoin
au procès de Fouquier-Tinville, quand il raconta l'entre-
vue pénible des deux veuves : « La femme Camille, »
dit Thirriet Grandpré, « pénétrée sans doute de l'atrocité
» de ses juges, ne leva pas les yeux, ne manifesta ni
» crainte, ni espérance, mais attendit modestement son
» jugement. »

Ce mot *modestement* est encore la réfutation de tout
un discours que Lucile aurait jeté à la face de ses juges
après sa condamnation. Si on en croit M. des Essarts
dans son livre des *Procès Fameux*, elle se serait écriée :
« J'aurai donc dans quelques instants le bonheur de
» voir mon cher Camille !... En quittant cette terre où je
» ne possède plus ce qui m'attachait à la vie, Je suis bien
» moins malheureuse que vous. » Elle parlait à ses juges.
« Car vous éprouverez en vivant tous les tourments du

» remords que le crime entraîne à sa suite, jusqu'à ce
» qu'une mort infame vous arrache l'existence !... »

Il est une manie : c'est celle de tourmenter l'histoire et la bourrer de sa propre éloquence qu'on prête si généreusement à ceux qui n'en ont que faire. Lucile n'eut pas un mot de reproche pour ceux qui la clouèrent trois jours devant l'attention publique et qui la condamnèrent. De ses lèvres il ne sortit jamais une malédiction. Nous n'en voulons pour preuve que cette lettre sublime d'adieux éternels par elle adressée de sa prison à sa mère :

« Bonsoir, ma chère maman. Une larme s'échappe de
» mes yeux ; elle est pour toi. Je vais m'endormir dans
» le calme de l'innocence. LUCILE. »

Commenter cette lettre, ce serait méconnaître sa beauté touchante et digne, sa simplicité sublime. Cette femme ne pouvait jouer à la prophétesse, ne sut jamais maudire.

Quand la pauvre mère apprit que sa fille allait être conduite à l'échafaud, elle écrivit à Robespierre cette lettre qui devait rester sans réponse : « Ce n'est
» donc pas assez d'avoir assassiné ton meilleur ami, tu
» veux encore le sang de sa femme ! Ton monstre de
» Fouquier-Tinville vient de donner l'ordre de l'emmenner
» à l'échafaud ; deux heures encore, et elle n'existera
» plus. Robespierre, si tu n'es pas un tigre à face hu-
» maine ; si le sang de Camille ne t'a pas enivré
» au point de perdre tout-à-fait la raison, si tu te rap-
» pelles encore nos soirées d'intimité ; si tu te rappelles
» les caresses que tu prodiguais au petit Horace que tu

» te plaisais à tenir sur tes genoux ; si tu te rappelles
» que tu devais être mon gendre , épargne une victime
» innocente ; mais si ta fureur est celle d'un lion , viens
» nous prendre aussi , moi , Adèle et Horace , viens nous
» déchirer tous trois de tes mains encore fumantes du
» sang de Camille ; viens , viens , et qu'un seul tombeau
» nous réunisse. »

Pendant ce temps-là , parée avec soin comme pour un jour de fête , souriante , belle de toute sa grâce , de toute sa jeunesse , de toute sa fraîcheur , que rehaussait tant de force et d'enthousiasme , Lucile marchait à la mort que nulle femme moins qu'elle n'avait méritée.

Lucile , s'abandonnant aux mains horribles de Samson , est la condamnation la plus éloquente , la plus complète , la plus terrible de toute cette armée de bourreaux qui compose la Révolution , la République et la Terreur. Aucun forfait politique n'est comparable à cette iniquité des iniquités dont elle fut la victime. Les fastes sanglants de l'histoire n'auront jamais à raconter un assassinat politique et juridique aussi horrible. Les mots manquent , ou n'ont pas de force. Peut-être , dans les desseins de la Providence , fallait-il qu'une femme aussi belle , aussi jeune , aussi pure , aussi intéressante , fût aussi malheureuse , pour qu'à l'aspect de cette grande infortune les nations se sentissent encore plus de dégoût , plus d'horreur , plus de haine , pour ces mégères qu'enfanta la Révolution , qu'à un moment donné toutes les Révolutions enfanteront.

Lucile est morte.... De douleur , M. Desmoulin père

expire à Guise... M. Duplessis ne put longtemps survivre à sa fille. Restée seule avec le pauvre petit orphelin Horace, M^{me} Duplessis fut condamnée à pleurer toute seule, à vivre pour cet enfant qui n'avait plus qu'elle pour soutien sur la terre. Forte et courageuse, elle sut dignement remplir ses devoirs de mère. Elle ne voulut pas que son petit-fils connût jamais cette politique qui avait perdu toute sa famille. Elle l'éleva pour le commerce, et quand Horace fut un homme, il alla mourir en Amérique....

Il y a quelques années, quand la sœur de Robespierre à Arras, quand la sœur de Saint-Just à Blérancourt, quand la sœur de Marat, vivaient encore, il y avait à Paris, dans la rue de Sorbonne une vieille femme, robuste, courageuse, dont tout le bonheur consistait à parler de Lucile, de Camille, d'Horace. C'était M^{me} Duplessis qui, trouvée dans sa retraite par M. Matton, parent de Desmoulins, lui confiait des trésors de souvenirs dont il se montra peut-être trop avare. Adèle Duplessis, la sœur de l'infortunée Lucile est encore vivante et demeure retirée à Vervins auprès de M. Matton.

XVIII.

Camille Desmoulin est tombé. Les lâches, — l'élément de la lâcheté entre en large proportion dans la composition du corps social, — se ruèrent sur lui. C'est parmi ses compatriotes que nous préférons aller chercher nos exemples.

Un jour, dans une de ces sociétés de déraison qu'on appelait alors Sociétés populaires et que nous flétrissons du nom de Club, — c'était à Chauny, — il s'agissait de préparer toutes les splendeurs d'une fête publique de la Raison. Quelqu'un proposa de brûler ces numéros de « *l'infame Hébert* » qu'on lisait avec tant de plaisir il y avait quinze jours à peine, et son buste devant lequel on s'inclinait bien bas naguères. Ce qui fut adopté. « Puis » qu'on va brûler l'effigie du traître, du faux patriote » Hébert, ainsi que les noms de ses complices, » fit un amateur d'autodafés, « pourquoi ne brûlerait-on pas » aussi l'effigie de Camille Desmoulin ? Il n'y a pas que

» Hébert qui ait conspiré. » L'idée fut trouvée très-heureuse, vivement applaudie, chaudement appuyée et promptement adoptée.

Un chubiste sentit son cerveau transpercé d'une inspiration qu'il ne voulut pas conserver pour lui seul et dont il fit part à la Société en ces termes : « Mais puisque la » Municipalité a bien voulu se donner tant de peine pour » la cérémonie prochaine, il faut l'inviter à nous donner » une nouvelle fête décadi prochain. C'est alors que nous » brûlerons Camille Desmoulins, attendu qu'on ne peut » trop souvent se réjouir de la punition des conspirateurs, » et que ces expiations publiques, qui prouvent la justice » du peuple, pourront peut être effrayer ceux qui seraient » tentés de les imiter. » On topa à cette sage proposition, et voici comme quoi Camille Desmoulins ne fut pas brûlé le même jour que Hébert, son hideux ennemi.

Parmi la foule de compliments et félicitations qui de toutes parts fondirent sur la Convention, quelques jours après l'exécution de Danton et de ses amis, nous trouvons cette adresse partie du département de l'Aisne et qui a trait à cette sanglante tragédie où périssait un enfant de ce département : « La Société populaire et républicaine » d'Orbais, département de l'Aisne, félicite la Convention » d'avoir déjoué les manœuvres perfides des lâches partisans du royalisme et de la tyrannie. » Le reste ne vaut pas la peine d'être répété.

Mais patience ! Les six mois de vie que Camille a assignés à la Terreur ne sont point expirés, et déjà la Terreur a succombé. Le 10 thermidor a vu naître la

réaction. Les Comités sont décimés. Saint-Just n'est plus! Robespierre n'est plus! Fouquier-Tinville attend, dans les cachots qu'il a si souvent remplis, qu'il a si souvent vidés, la punition, la mort qu'il aurait dû subir cent fois, si la peine se mesurait au crime.

Parmi une foule de brochures qu'enfanta la réaction, il en est une excessivement rare et curieuse qui fut spécialement dirigée contre Fouquier-Tinville et Carrier, et où Camille Desmoulins joue un rôle très-important. Elle parut sous ce titre piquant : *Le Club Infernal*. Sous forme d'un dialogue des Morts, elle mettait en scène un certain nombre des hommes les plus compromis par leurs excès révolutionnaires. Nous croyons que cette satire, où Camille joue le beau rôle, tiendra parfaitement sa place dans cette étude spécialement consacrée à Camille Desmoulins, et qu'elle servira à donner une idée aussi complète que possible de la haute estime où l'on tenait alors l'auteur du *Vieux Cordelier*, le seul journal qui, en ces temps de malheur et de honte, ait essayé la lutte.

La première séance du *Club Infernal* est présidée chez Pluton par Robespierre supplicié il y a quelques semaines. Elle est entièrement consacrée à la réception que, d'avance et à l'aide d'une fiction destinée à produire effet, les âmes des révolutionnaires préparent à leur sœur, l'âme de Fouquier-Tinville qui, sur la terre, attend encore son jugement. La scène animée où l'ex-accusateur public du Tribunal révolutionnaire rend compte à ses amis de ce qui se passe sur la terre, à Paris, à la Cou-

vention, n'appartient pas assez à notre cadre pour que nous la racontions en détail. Passons à la seconde séance du *Club Infernal*.

Cette brochure, ou la première partie de cette brochure, eut un assez grand succès pour déterminer son auteur anonyme ou pseudonyme, Pilpay, à écrire et publier une seconde séance. Cette fois, c'est à Fouquier-Tinville que le club a délégué la présidence; il l'a bien méritée. La séance commence par le dépouillement de la correspondance. On annonce l'arrivée aux enfers de l'Anacréon de la guillotine, de Barrère que le club salue de ses huées, de ses moqueries.

— Il faut avouer, s'écrie-t-il en se retirant confus, que je joue, depuis quelque temps, d'un grand malheur. Honni des uns, abhorré des autres, proscrit sur la terre, méprisé aux enfers, que vais-je devenir? Que ferai-je?

— Te pendre! lui crie dans la foule Camille Desmoulins, en lui jetant de sa voix stridente une de ces phrases brèves et méchantes qui faisaient bondir d'aise les tribunes aux Jacobins. Cependant Barrère ne s'est point découragé; à force d'instances et de plates soumissions, il a reconquis quelque peu de son ancienne popularité. Il en profite pour faire des motions révolutionnaires. Par exemple, par un article additionnel à un projet émis par Billaud-Varennés pour la création de nouveaux Comités révolutionnaires, Barrère demande qu'on remette Fouquier-Tinville à la tête du Tribunal révolutionnaire et qu'il commence ses fonctions par le procès du journaliste-représentant Fréron; ce qui est adopté. On se rappelle

que Fréron fut l'ami intime de Camille ; c'est ce qui va motiver l'intervention violente de ce dernier. On se rappelle aussi les lettres de Fréron à Lucile.

Fouquier-Tinville saute de joie et s'écrie : Je le savais bien que mon innocence serait reconnue , et hautement reconnue ! C'est le produit composé de mon mémoire justificatif et de l'amitié de Barrère. Il est bien fait , mon mémoire ! très-bien fait ! N'est-il pas vrai , Messieurs ?

— DUMAS : Il est lourd , diffus , plat et sottisier ! En style de procureur , des phrases des halles , des récriminations bouffonnes , des dénégations sans preuves !

— FOUQUIER : On sait que tu fus toujours mon *ennemi capital*. Je te récuse.

— DUTHIL (en gasconnant) : Moi , j'é le trouvé fort bien fait , très-bien rédigé. J'en touchérai deux mots dans le *Bulletin républicain* , qué j'é protégé , qué j'é dirigé , qué j'é corrigé , qué j'é chéris commé la prunellé dé mes yeux. J'en touchérai deux mots , et ces deux mots vaudront un discours entier.

— FOUQUIER : Je te reconnais pour mon ami.

Alors Fouquier-Tinville , quittant le fauteuil de la présidence , court embrasser Barrère. Cet exemple touchant est bientôt suivi par tous les membres. Robespierre embrasse Danton. Coffinhal embrasse Henriot. Dumas est embrassé par Granet.

Carrier , le proconsul féroce de Nantes , Carrier , pâle et tremblant , court pour se précipiter dans les bras de Camille Desmoulins. Camille le repousse avec horreur , et lui crie de toute la force de sa petite voix bégayant :

et glapissante : Retire-toi , sauvage ! Va ! fuis loin de moi ! Nous n'aurons jamais rien de commun que le supplice qui , pour des causes bien différentes , dut également terminer nos jours.

— CARRIER (avec une fureur concentrée) : On voit bien que tu n'as jamais été qu'un modéré !

— CAMILLE : Modéré , soit ! Mais crois-tu , cannibale , crois-tu couvrir ici , comme en France , par cette injure banale et gratuite , l'horreur de ta conduite ? Crois-tu que les esprits infernaux , aussi crédules que les Parisiens , attacheront à tes phrases dégoûtantes la justification de tes forfaits ? Si nous aimons à retracer ici d'un pinceau léger et nos sottises et nos malheurs , ne crois pas que ce soit pour nous en applaudir. L'adresse de Robespierre et la gigantomachie de Collot n'y font rien. Tes plates forfanteries n'y feront pas davantage.

— CARRIER : Mais quoi ! Voyez donc quelle sortie ? Et à propos de quoi ? Parce que j'ai poursuivi les aristocrates jusqu'à la mort , parce que j'ai relevé l'esprit public à Nantes , en faisant noyer , fusiller , guillotiner hommes , femmes et enfants qui portaient sur leur front le signe honteux de la réprobation.

— CAMILLE : Sans les juger !

— CARRIER : Et pourquoi juger ceux que l'opinion publique a déjà condamnés. Les formes lentes de la justice , les détails fastidieux des interrogatoires , les examens des crimes , tout cela ne fait que gêner le mouvement révolutionnaire , obstruer les canaux du patriotisme et favoriser les manœuvres de l'aristocratie. J'ai sauté à pieds

joins par-dessus tout cela ; les airs des uns , la haine des autres , les reproches de tous n'ont pu m'arrêter. Je nageais dans le sang avec la tranquillité que Tallien conserve à la tribune. Ma conscience est mon premier juge....!

— PHÉLIPPEAUX : Ta conscience est ton bourreau!... son fouet vengeur te poursuivra sans cesse, et si la France, dans ses mesures avouées par l'humanité, n'a pu te décerner d'autre supplice que celui de la guillotine, la justice éternelle qui veille constamment pour rétablir les proportions entre les délits et les peines, cette justice qui a fait casser la mâchoire à Robespierre et la tête à Couthon, t'impose la loi de boire dix pintes de sang tous les jours avant de déjeuner.

— FOUQUIER : Il faut savoir si cette motion est appuyée.

— BARRÈRE : Non, et je demande de quel droit Philippeaux vient dicter des lois au milieu du sénat infernal.

— ROBESPIERRE : Ce n'est pas lui qui dicte des lois ; il n'en est que l'organe. Chacun de nous est soumis à une peine dont il est inutile de révéler le secret, mais dont le récit serait effrayant pour nos complices. Que Carrier se résigne donc ! Le sang de deux mille Nantais crie vengeance contre lui. Il faut qu'il boive tout celui qu'il a versé.

— FOUQUIER : Ah ! alors mon tour viendra ; mais il faudra auparavant aller rassembler nos amis, faire un dernier effort pour nous remettre en selle, et surtout commencer le procès de Fréron.

Le troisième numéro du *Club infernal* parut quelques

jours avant le commencement du procès de Fouquier-Tinville, toujours sous le pseudonyme de Pilpay qui couvre pour nous un auteur dont nous ne soupçonnons pas même le nom.

L'écrivain satirique rassemble pour la troisième fois les hôtes des enfers. Le club infernal est fort agité; on vient d'y apprendre que sur la terre a paru une double brochure qui rend compte des séances de la Convention souterraine. Mais, dit Audouin, avec une vérité si perfide et une si franche scélératesse qu'à la franchise près on croit nous voir agir et nous entendre parler, l'auteur, payé sans doute par Pitt et Cobourg, nous met si crâment à découvert que nous sommes exposés sans défense à tous les traits de l'aristocratie.

— **Tous** (en chœur) : Il faut le chasser.

— **AMAR** : Il faut l'écrouer à la Force.

— **FOUQUIER-TINVILLE** : Il faut le guillotiner.

— **CARRIER** : Il faut le noyer.

— **AUDOUIN** : Il faut le connaître.

Au milieu de ce tapage, arrive Camille Desmoulins. Nous allons voir l'ancien protecteur de Fouquier-Tinville, celui qui le fit porter au Tribunal criminel par ses électeurs du faubourg Antoine, non-seulement reprocher à cet homme sa longue série de forfaits, mais encore le mettre à mort à la suite d'un combat singulier dont le pseudonyme se sert pour débarrasser son Club infernal d'un monstre que tout-à-l'heure la société va réellement rejeter de son sein.

Camille prend la parole : Au contraire, il faut souffrir

cette vérité, Jacobins, s'écrie-t-il, puisque vous n'avez plus ni moyen de payer des flatteurs, ni le pouvoir d'étouffer la lumière. *Qui malè agit odit lucem*. Les tyrans et les sots craignent la lumière; mais la lumière, plus forte que toutes vos barrières, vous a terrassés, et a laissé voir dans toute leur difformité les traces épouvantables de tous vos forfaits.

— BARRÈRE : Nous sommes rassasiés de ces tableaux.

— CAMILLE : Ah ! vous n'êtes pas au bout ! puisque la pensée est sortie du cercueil où vous l'avez renfermée, vous entendrez la vérité, et son langage sera votre premier supplice. Vous m'avez fait guillotiner parce que, sous votre gouvernement, le père n'osait défendre son fils; que la fille abandonnait sa mère; que l'ami trahissait son ami; que le découragement était dans toutes les âmes; que l'effroi était peint sur toutes les figures; que la mort planait sur toutes les têtes. Aujourd'hui, tout le monde peut vous faire impunément ces reproches; tout le monde peut vous comparer à Phalaris, à Néron, à Aureng-Zeb.

— DUTHIL (gasconnant) : Catédis ! Jé crois qué Camillé nous laché des épigrammes. Jé mé chargé de lui répondre dans lé *Bulletin Républicain*. C'est un modéré.

— CAMBON : C'est un fou ! Ce n'est pas nous qui gouvernions.

— CAMILLE : Ce n'est pas vous qui gouverniez immédiatement, mais vous gouverniez par vos agents. Les administrations, les agences, les Sociétés populaires, les bureaux et vos Comités, tout était rempli par vos

créatures et de votre esprit. Par quels moyens êtes-vous venus à bout de placer ainsi tous vos amis! En publiant, en criant à tue-tête que vous étiez les seuls patriotes, les seuls républicains, les seuls révolutionnaires. Entourés de fripons, d'abbés, d'hobereaux et d'écrivailleurs, vous êtes parvenus, à l'aide de ce cortège lâche et rampant, à donner au courage l'attitude de la sédition, à la vertu la livrée du vice, au patriotisme les couleurs de l'aristocratie. Voilà votre histoire. Voici mes conclusions. Je demande que, au lieu de vous consumer en dénonciations vagues, en adresses mendieuses, en assassinats nocturnes, vous laissiez à l'auteur du *Club infernal* et à tous les autres le droit d'écrire et d'imprimer leurs opinions, sans à en répondre devant les tribunaux.

— FOUQUIER: Oui, pourvu que ce tribunal soit le mien!... Et pour en finir, je demande qu'on mette hors la loi, ou qu'on traduise devant moi tous les modérés qui osent blasphémer la sainte doctrine des Jacobins.

— CAMILLE: Il serait en effet très-commode pour des scélérats de votre espèce de clore la bouche et les yeux aux moutons de la nôtre! Je sens que la Terreur et les échafauds vous conviennent beaucoup mieux comme moyens que la justice et la raison; mais la justice innée dans tous les cœurs, en reprenant son cours accoutumé, casse les auteurs et les instruments de la tyrannie et rétablit la tranquillité dans les esprits, la clarté dans les idées, la justesse dans le langage, la liberté dans les opinions et l'équilibre dans la Société. Malheur alors! malheur à tous les scélérats subalternes qui ont servi

bassement le crime et foulé aux pieds les saintes lois de la nature et de l'humanité! Malheur à tous ces monstres de la Révolution, qui ne sont sortis de la fange que pour piquer, mordre et déchirer tous les talents et toutes les vertus! Malheur à tous les histrions du patriotisme en linge sale et en cheveux gras qui ont cru bêtement étouffer dans des flots de sang les réclamations de leurs victimes! Malheur....

— FOUQUIER : Malheur sur ta tête à toi-même, oiseau de mauvais augure! Tu ne sais donc pas qu'on nous craint, qu'on craint nos révélations et nos aveux? Tu ne sais donc pas que j'ai de quoi fermer la bouche à tous nos accusateurs, et tel qui se montre aujourd'hui mon plus acharné persécuteur doit redouter d'être bientôt connu comme un de mes plus anciens complices.

— CAMILLE : Anciens et nouveaux, tous tes complices seront punis. Ton interrogatoire, qui doit commencer avant quinze jours, va donner à l'Europe qui l'attend la solution du problème suivant : Si Robespierre, Saint-Just et Couthon n'ont pu commettre seuls tous les crimes dont on les accuse, ils devaient avoir ou la Convention tout entière pour complices, ou des complices dans la Convention. De la solution de ce problème jaillira la lumière qui éclairera tous les mystères d'iniquité. Avant quinze jours, le voile sera déchiré.

Carrier de Nantes menace alors Camille qui l'écrase de vérités aussi dures que celle qu'il vient de jeter à la face de l'infame Fouquier-Tinville. Cambon essaie de venger Carrier et ne réussit qu'à s'attirer une fou-

droyante apostrophe digne des meilleurs passages du *Vieux Cordelier*. Les Montagnards votent alors l'exclusion de Camille, de Danton, de Phélippeaux qui, prenant gaîment leur parti, se retiraient après s'être embrassés tendrement, lorsque Robespierre insulte Danton au passage. Danton de son poing d'athlète écrase Robespierre. Barrère veut intervenir; mais le modéré Boulanger l'assomme avec son livre du *Despotisme*. Fouquier-Tinville a provoqué Camille qui l'attend de pied-ferme et le passe au fil de sa plume.

De loin, quelques passages de ce pamphlet peuvent paraître ridicules et grotesques. A une distance de cinquante ans, par l'effet de la perspective, ces attaques ont perdu quelque peu de l'éclat de leur couleur. Mais si l'on veut se rappeler que le premier numéro du *Club infernal* a paru quelques semaines seulement après le 9 thermidor; que beaucoup des prétendus vengeurs de la société n'avaient pensé qu'à sauver leur tête et que, si on s'en rapportait à leur passé qui n'était point toute mansuétude, on pouvait craindre que tout-à-l'heure aussi ils essayassent de conquérir le pouvoir à l'aide de la Terreur, on reconnaîtra quelque courage à ces premiers efforts tentés pour préparer l'esprit public, tentés au milieu des périls que le voile du pseudonyme, toujours facile à percer, n'aurait pas suffi peut-être à conjurer dans des circonstances données, dans le cas non improbable où les Terroristes auraient reparu aux affaires, ressaisi l'empire et avec lui l'arme terrible de la vengeance.

Il est encore une observation à faire dans l'intérêt de Camille Desmoulins : c'est que jamais l'opinion publique ne s'égara, ne le confondit, même au moment de son supplice, avec des hommes comme Robespierre, comme Saint-Just, comme Fouquier-Tinville surtout. On blâmait ses fautes, ses excès, ses entraînements, mais alors on ne les lui imputait point encore à crime. Le pamphlétaire qui a écrit le *Club infernal* pour flétrir et perdre Fouquier-Tinville, a obéi à la pression de l'opinion publique en accordant, parmi les personnages qu'il a choisis, le plus beau rôle à Camille Desmoulins.

Les trois brochures dont nous venons de faire l'analyse, eurent un grand retentissement dans Paris, non seulement comme acte de courage, mais encore comme acte de courage arrivant à point, à propos, en son temps, ni trop tôt, car elles n'eussent pas produit leur effet ou l'eussent inutilement perdu, ni trop tard, car elles eussent trouvé toute faite une impression qu'il s'agissait de rendre populaire, de faire dominer par un retour aussi complet que brusque et dout l'histoire des révolutions, surtout chez un peuple aussi peu constant, ramène de fréquents exemples. La victime d'avril 1794 devenait le triomphateur de septembre 1794. Ce n'est pas seulement le *Club infernal* qui servit à la glorification des idées modérées personnifiées alors en Camille Desmoulins; beaucoup d'autres brochures furent aussi écrites en son honneur. Nous avons vu Babœuf, partisan alors du Modérantisme, consacrer à Camille, au milieu de quelques phrases de désapprobation, des éloges qu'un an plus tard

il n'aurait plus écrits. Nous connaissons une brochure de circonstance qui s'appelle *l'Ombre de Camille Desmoulins*: Tous voulurent oublier ses déplorables antécédents politiques pour ne se rappeler que son dernier journal. Nul ne se ressouvint des *Révolutions de France et de Brabant*, le journal révolutionnaire par excellence. On ne parlait alors que du *Vieux Cordelier*, de l'opposition des derniers temps. La mode n'était plus à la Terreur. Quand Fouquier-Tinville et ses âmes damnées, les jurés du Tribunal révolutionnaire furent emprisonnés, l'un d'eux, Vilate, publia quelques écrits où nous avons puisé d'utiles renseignements. : « Vous n'existez plus, dignes enfants » de la Révolution, » s'écrie-t-il ; « toi, naïf et généreux » Camille, qui as remporté jusqu'aux regrets de tes ennemis. » Pour se sauver, Vilate faisait appel à un sentiment national. Et plus loin il ajoute : « Législateurs, » Peuple, auriez-vous oublié vos anciens amis ? Ce Camille Desmoulins n'a-t-il laissé aucun sentiment dans vos cœurs ? Fut-il un ennemi de la liberté, parce qu'il ne pouvait voir, sans horreur, la France se convertir en prisons, en cimetières ? Quel est celui de ses assassins qui eût été capable de son énergie, le 14 juillet ? Ce jour mémorable est-il effacé des annales de la Révolution ? Nos neveux verront-ils sans indignation les pages de l'histoire, le récit de la prise glorieuse de la Bastille, et la mort affreuse de celui qui donna le signal de l'assaut ? Ce Phélippeaux devint-il un conspirateur, parce qu'il s'opposa à la destruction de la génération actuelle, parce qu'il dévoila les tyrans qui

» voulaient faire haïr et détester la Révolution française,
» parce qu'il fut vertueux, et qu'il ne craignit pas de se
» perdre pour la vérité? Portez vos regards sur sa veuve
» et sur son fils, n'ayant pour tout héritage de ses travaux
» que ses derniers écrits, dépositaires des preuves de
» son ignorance et de son courage héroïque.

» Je les ai connus l'un et l'autre, ces martyrs de la
» liberté. Où sont leurs tombeaux? Des larmes s'échappent
» des yeux, quand on pense que leurs restes, perdus et
» confondus, ne peuvent être entourés de quelques faibles
» arbustes à la faveur desquels les amis sincères de la
» patrie voudraient les faire remarquer à l'humanité
» plaintive et désolée. »

Comme esquisse de ce sentiment du moment, de ce revirement politique dont profita la réhabilitation posthume de l'homme dont nous écrivons la vie, nous ne pouvons mieux trouver que les lignes écrites par Rionffe dans une brochure parue à la fin de 1974 et intitulée *Mémoires sur les Prisons*. D'abord le portrait de Camille Desmoulins y est d'une ressemblance frappante; ensuite l'opinion publique du moment les a vivement colorées et s'y est empreinte pour toujours.

« L'infortuné Camille, » dit Rionffe, « mourut indigne
» de la lâcheté du peuple, et furieux d'avoir été la dupe
» de Robespierre auquel il avait immolé les plus éclairés
» de ses collègues et surtout les plus purs; il n'avait
» jamais eu d'autre mérite que celui d'être un écrivain
» amusant, et fut constamment le parasite et le promoteur
» de tous les partis qui dominaient. Il marcha toujours

› sous la bannière d'un homme, jamais sous celle de la
› vertu et de la vérité, soit par faiblesse de tête ou au-
› trement; il avilit le caractère de représentant et de
› citoyen par la lâcheté avec laquelle il endura les ou-
› trages de Robespierre. Son *Vieux Cordelier* vint trop
› tard; il ne s'éleva pas à la hauteur de ce qu'il avait
› écrit, et montra, dans tout son jour, qu'on peut être
› le plus pitoyable des hommes et un écrivain très-
› piquant. Il avait beaucoup d'imagination et nul juge-
› ment. Généralement il y a eu trop d'hommes à imagi-
› nation dans cette dernière législature : c'est entasser
› des matières combustibles dans un édifice public.

› Mais est-ce à moi qu'il appartient de le juger avec
› sévérité, moi qui ai vu l'effet que les feuilles du *Vieux*
› *Cordelier* produisirent au milieu de nous? Une seule
› fois, sous cet affreux régime de Robespierre, le signal
› de la clémence fut offert aux Français accablés et noyés
› dans le sang; et ce fut la main de Camille Desmoulin
› qui le présenta. Sa voix semblait nous rappeler à la
› lumière et nous dire : « Il est encore des cœurs hu-
› mains. » Son généreux dévouement lui coûta la vie.
› Nous devons oublier ses erreurs et pleurer sa perte.
› Laissons à la postérité le soin de prononcer. »

Encore Riouffe se montre-t-il, au début de son article, plus sévère cent fois que la majorité même des penseurs. Toute discussion du talent, du caractère, de la conduite de Camille fut absorbée dans la reconnaissance qui l'improvisa héros du moment. Le courage civil avait été si rare, si complètement éteint, qu'on exagéra son eulte

en exagérant le mérite de l'homme qui osa publiquement en donner des preuves compromettantes et qu'il paya de sa vie. « On rend un culte religieux à Camille Desmoulins, » dit en 1796 l'auteur de *La Conjuration de Robespierre*.

Nous ne pouvons citer, et nous le regrettons, tous les écrits où se prouva l'attention qui, pendant une année entière, — et c'est beaucoup faire dans un pays comme le nôtre que conserver un bon souvenir même pendant une seule année, — s'attacha à la mémoire de Camille Desmoulins. Mais on ne nous reprochera pas de terminer cette longue étude par deux dernières citations encore.

Dussault, dans un article sur la religion, a écrit en 1795 ce touchant et mélancolique passage qu'on croirait échappé à la plume sentimentale de Bernardin de Saint-Pierre.

« Un des premiers jours de ce printemps, je traversais
» la place de la Révolution avec un de mes amis. La con-
» versation tomba sur les scènes affreuses dont cette place
» a été le théâtre. Les évènements de l'année dernière, me
» dit-il, sont liés dans mon esprit aux époques de la
» nature ; je me plais à rappeler ces divers évènements,
» en les rattachant aux gradations diverses et successives
» de la saison. » — « Le printemps, repris-je, est beau-
» coup plus tardif cette année, et cela doit déranger un
» peu votre calcul et votre mémoire. » — « Il est vrai,
» cette touffe de lilas, que vous voyez à gauche sur la
» terrasse de l'orangerie, auprès de l'escalier, était déjà
» toute verdoyante le jour où Camille monta à l'échafaud,

» et maintenant elle pousse à peine quelques bourgeons. »
— « Oui, et à la variation près de la saison, vous y avez
» attaché un souvenir, et vous ne verrez jamais ce lilas
» se couvrir de feuilles sans penser à la mort de l'infor-
» tuné qui effaça tous ses torts en écrivant *Le Vieux*
» *Cordelier*. »

En juin 1795, le libraire Desenne se résolut enfin à publier le remarquable numéro sept du *Vieux Cordelier*. Il y joignit les lettres de Camille à Lucile. Dans le *Moniteur*, on annonça cette publication qui fut analysée assez longuement, et on en fit la critique qui se terminait par cette phrase : « Quelles fautes ne doivent pas être effacées
» par le souvenir du dévouement de Camille Desmoulins!
» Quels regrets ne doivent pas laisser de sa perte un
» talent si précieux, une sensibilité si délicate et une
» résignation si noble et si touchante ! »

Ce mouvement de reconnaissance prit bientôt tout le caractère d'un grand sentiment national. Gérénte avait proposé à la Convention sur le point de se retirer de décréter des fêtes qui consacraient la journée du 10 thermidor et la chute du Terrorisme. Merlin de Thionville, un des anciens amis de Camille, un de ses camarades de table, vint appuyer la proposition de Gérénte. Mais suivant lui, ce n'était pas assez de perpétuer le souvenir de la belle journée du 10 thermidor, il fallait aussi honorer d'un culte tout spécial la mémoire de ces nobles et infortunés citoyens qui l'avaient préparée au prix de leur vie, de leur sang. « Un temps viendra, » s'écria Merlin de Thionville dans un élan de sublime inspiration ; « un

› temps viendra où il faudra aussi être juste envers les
› morts, et, de la même main qui aura cicatrisé les
› blessures de l'Etat, jeter des fleurs sur la tombe du mal-
› heureux Phélippeaux (applaudissements redoublés),
› sur la tombe de tant d'autres victimes que l'ancien des-
› potisme, non royal, sacrifia à sa fureur et à son orgueil.
› (Nouveaux applaudissements.) Robespierre, qui ne
› voulait pas souffrir que rien fût égal à lui, faisait couper
› toutes les têtes qui l'entouraient, qu'il voyait au ni-
› veau de la sienne ou par lesquelles il craignait de se
› voir surpasser. C'est à la Convention à distinguer les
› véritables conspirateurs, ceux qui ont assassiné la
› patrie, des hommes qui l'ont servie dans tous les
› temps, comme Phélippeaux et Camille Desmoulins
› (applaudissements redoublés); comme Camille Des-
› moulins qui le premier arbora, au Palais-Égalité, la
› cocarde tricolore (les applaudissements se renouvellent);
› comme Camille Desmoulins, qui, continuellement op-
› posé aux apôtres de la tyrannie sous Capet, fut assas-
› siné par les bourreaux de Robespierre, pour avoir rap-
› pelé le souvenir des jours affreux de l'empire romain
› que cet homme atroce ramenait dans sa patrie; pour
› avoir prêché ce que la Convention fait aujourd'hui:
› pour avoir dit *qu'il fallait ouvrir un guichet aux patriotes*;
› pour avoir dit qu'il n'y avait point de gouvernement
› sans justice; pour avoir dit enfin que le gouvernement
› révolutionnaire était une tyrannie organisée, s'il n'était
› pas fondé sur l'équité. (Les plus vifs applaudissements
› se font entendre.) ›

L'idée de Merfin renfermait un germe fécond que la haine contre les révolutionnaires et les révolutionnaires devait plus tard amener à maturité. Le 10 avril 1796, le député Bailleul présenta au Conseil des Cinq-Cents un rapport sur une pétition des veuves de Carra, Gorsas, Pétion, Valazé, Brissot et Phélippeaux. Elles demandaient à la Nation des secours pour elles et leurs enfants. Dans son rapport, il concluait à ce que cette demande fût prise en considération et qu'une pension leur fût accordée. « Je demande la même justice pour le fils de Camille Desmoulins qui est dans l'indigence, » dit Goupillau. Le nom du jeune Horace fut inséré au projet de décret.

Le 28 avril 1796 (7 floréal an 4), le Conseil des Cinq-Cents prit en considération les pétitions des veuves de Valazé, Buzot, Carra, Gorsas, Brissot, Pétion, Phélippeaux. Sur la proposition de la Commission nommée pour examiner leur demande, le Conseil des Cinq-Cents déclara que leurs maris étaient du nombre de ces représentants qui, après avoir coopéré à établir la liberté et à fonder la république, l'avaient scellée de leur sang, avaient péri victimes de leur dévouement à la patrie et laissaient par leur mort leurs femmes et leurs enfants dans la misère; qu'il était donc instant de venir au secours de ces infortunés qui avaient des droits à la reconnaissance nationale. Il fut attribué à chaque veuve un secours annuel de deux mille francs augmenté de mille francs pour chaque enfant né de son mariage avec le représentant dont la patrie voulait honorer la mémoire. Il y eut toute une phrase spécialement consacrée à Camille;

une génération, aussi impitoyables que celle de la grande idole indienne qui broie les populations sur son passage.

Maintenant cet enfant terrible s'effraie de ce chaos, de ces décombres et surtout de voir qu'on ne veut pas s'arrêter, même quand il n'y a plus rien à abattre. Il veut réparer le mal dont il est cause. Ce puissant levier qui lui a si bien servi pour détruire, il le croit bon aussi pour réparer. Il fait un nouvel appel à sa plume, à la presse. Il crée un journal encore. Il écrit le *Vieux Cordelier*...! Cherchez à quoi le *Vieux Cordelier* fut bon...! Destiné à ruiner la Terreur, ruina-t-il la Terreur? Destiné à rappeler la nation au courage, donna-t-il du courage à la nation? A qui servit-il de centre? Quels ressorts mit-il en mouvement? Inerte, sans puissance, sans initiative, sans utilité, il écrasa son auteur de ses ruines.

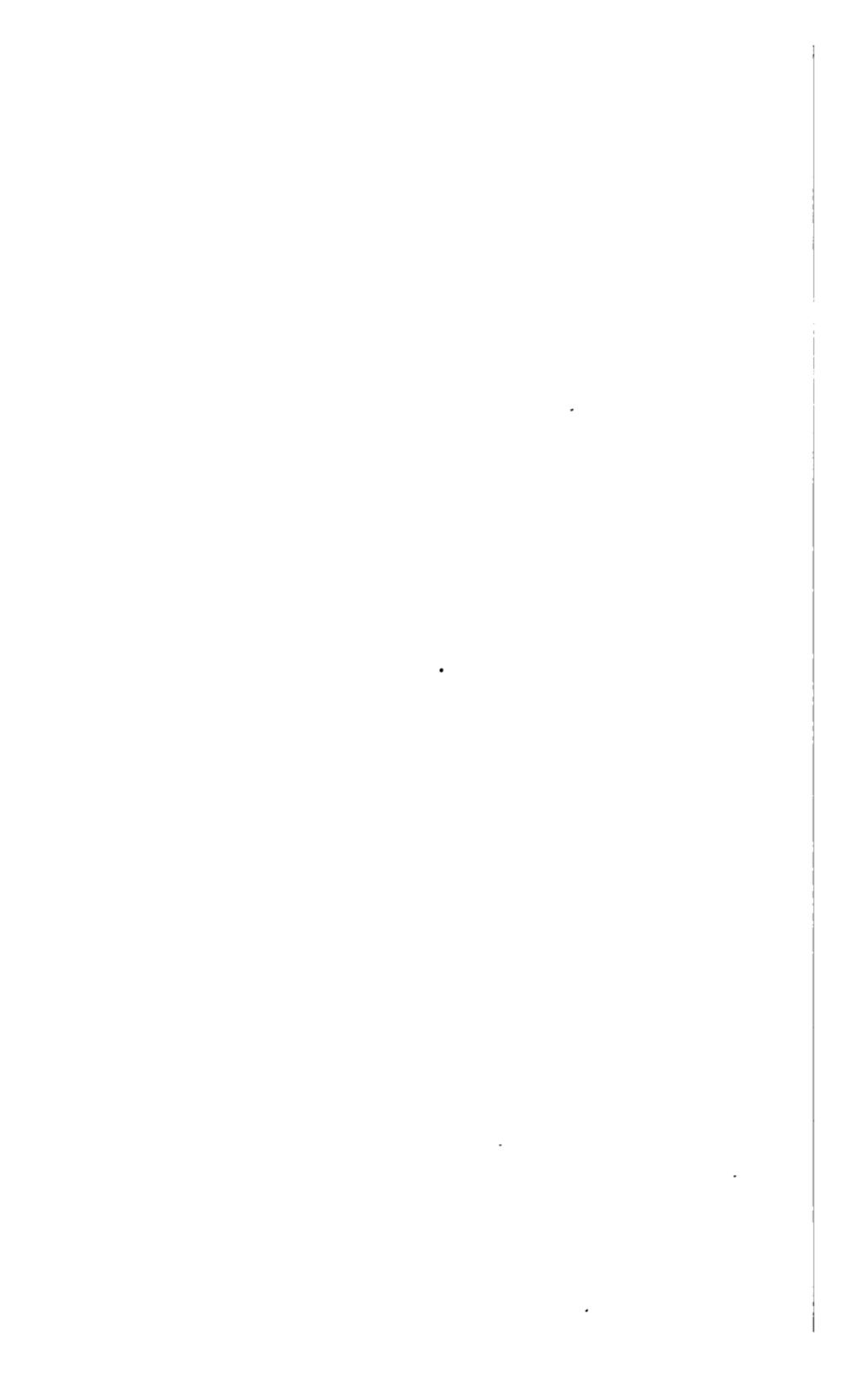
La presse, inventée pour aider aux révolutions, ne servira qu'à enfanter des révolutions, et jamais à les entraver, à les arrêter, à les dompter, à les rendre impossibles.

Trois générations de journaux et de journalistes nous viennent en aide, en preuve. Si la République de 1848 est détruite, elle le devra à l'effort de la presse d'un côté, aux excès de la presse de l'autre...? Et puis, sera-ce donc toujours à recommencer? Les sociétés n'oseront-elles donc jamais se retourner sur l'auteur de leur mal et l'anéantir?

ED. FLEURY.

Laon le 10 décembre 1850.

ROCH MARCANDIER.



ROCH MARCANDIER.

La ville de Guise peut réclamer le singulier honneur d'avoir donné le jour, à peu d'années d'intervalle, à deux journalistes qui doivent tenir une grande place dans l'histoire de la presse périodique.

L'un est ce fameux Camille Desmoulins qui le premier lança le peuple de Paris sur le sentier de l'émeute, et l'un des premiers aussi parmi les révolutionnaires essaya d'enrayer le char de la politique, descendant à toute vitesse la pente effrayante de la Terreur.

Roch Marcandier est le second et le plus inconnu des deux, si inconnu que son nom est aujourd'hui complètement oublié. A part de rares biographes qui ne savent rien de lui que la date de sa mort et se sont tous copiés pour ne rien dire, aucun des historiens de la Révolution ne parle de Roch Marcandier; aucun ne semble même soupçonner que Roch Marcandier ait vécu, ait écrit, ait

lutté, ait souffert, ait péri victime de son courage et de son admirable dévouement. Toute la gloire, tout l'éclat, tout le relief, tout le bruit des blâmes et des éloges sont réservés pour Camille Desmoulins, le grand coupable; l'inattention ingrate, voilà la récompense de Roch Marcaudier qui vaut mieux que Camille, qui ne s'est point rendu coupable comme lui de tant d'excès de tout genre, qui lui a ouvert le chemin de la réaction, et qui était doué de tout le courage physique dont Camille manquait si complètement.

Marcaudier complète admirablement Desmoulins dont il est la doublure dans le journalisme, comme au théâtre les acteurs qui ne sont point encore arrivés, qu'un talent supérieur ou la faveur du parterre, ce sultan capricieux, n'a point encore mis en relief, se cachent derrière les chefs d'emploi qu'ils valent bien souvent. Même lieu de naissance; même carrière; même amour de la lutte, même ardeur réactionnaire; même mort violente sur l'échafaud auquel tous deux livrent aussi en pâture les femmes qu'ils ont aimées. Seulement, Camille, le premier des deux, força l'attention et fit parler de lui. Il est resté original. Roch Marcaudier n'est donc plus qu'un reflet, le satellite d'un astre brillant autour duquel il gravite et dans la gloire duquel il se laisse absorber. C'est là, peut-être avec l'absence complète de style, la vraie cause de cet injuste oubli dont nous allons essayer d'entr'ouvrir le lourd linceul, pour exposer cet écrivain à l'attention qu'il mérite.

Comme nous l'avons dit au début de cette étude, Roch

Marcandier naquit à Guise, probablement en 1767. Son père était chantre de l'église collégiale de Guise, ce qui indique peu d'aisance, sans doute la misère, car ses deux filles, pour vivre, professaient l'état de couturières, l'une à Guise, l'autre à Paris. Le chapitre de l'église fit pour l'élever quelques sacrifices. Il était boursier au collège de la ville.

Nous ne savons rien de son enfance et de sa première jeunesse ; quand il quitta Guise pour aller demander une carrière, un avenir à la grande ville, il débuta par donner des leçons de grammaire et d'arithmétique à de jeunes garçons. Au commencement de la Révolution, Roch Marcandier est correcteur, prote peut-être, dans une imprimerie de Paris. De compositeur-typographe à écrivain, il n'y a que l'épaisseur d'une plume. Le jeune homme corrigeait des journaux tous les jours ; il ne voyait alors réussir que des journalistes. Il ne fallait guère pour atteindre au succès qu'avoir été journaliste, comme plus tard on ne put arriver qu'à l'aide de la robe d'avocat. Probablement, le jeune Roch eut bientôt retrouvé dans Paris le jeune Camille, l'ami d'enfance de son frère aîné, répétiteur au collège Louis-le-Grand. Camille lui parla avec enthousiasme de ce fiévreux bonheur qu'on éprouve à écrire. Il lui raconta comment dans ses brochures il osait attaquer tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus respecté au monde, la royauté, le roi, les nobles, la religion, les prêtres ; comment une page signée de lui et répandue à profusion conquérait assez de puissance pour détruire ce que les gros livres

de tous les philosophes ensemble n'avaient pu qu'ébranler ; comment on parlait de lui ; comment il avait vite grandi ; comment les horizons les plus lointains lui ouvraient leurs immenses perspectives ; comment les impossibilités disparaissaient devant son regard.

Camille perdit son ami. Marcandier ne rêva plus que journalisme, pouvoir, ambition. Pour l'humble typographe, l'avenir n'existait pas. A l'écrivain tous les espoirs étaient permis. Pour l'homme de la presse, la plume était le levier d'Archimède. Marcandier se fit journaliste.

Moins audacieux que Camille qui s'était improvisé, qui s'était instantanément trouvé, Marcandier n'osa créer, tout d'abord et seul, une feuille où se seraient reflétés sa personnalité, son genre de faire, sa nature de talent. Il crut au besoin d'un apprentissage dans ce métier d'écrire au courant de la plume et de la pensée et qui ne s'apprend pas, où l'on échoue quand on ne réussit pas du premier coup : nous voulons parler, on le comprend, de la presse révolutionnaire en temps de révolution seulement.

Marcandier voyait Desmoulin recherché, craint, adulé, immense. Il crut en un bon maître et s'enrôla sous ses ordres. Il se fit son secrétaire, comme Camille avait voulu se faire le secrétaire de Mirabeau. Camille nourrissait et payait Marcandier et lui donnait à écrire quelques articles qu'il retouchait, qu'il marquait à son coin et dont il endossait la responsabilité. Sans doute aussi, la comptabilité du journal entrait dans les attributions

de Marcandier dont le nom n'apparaît jamais dans les *Révolutions de France et de Brabant*. Une fois seulement, à la fin de 1790, dans le numéro 50, Roch Marcandier signe un court et insignifiant article, compte-rendu d'une adresse présentée au roi par un inconnu qui se prétend la victime des prévarications d'un haut personnage.

Marcandier était encore secrétaire et collaborateur de Camille Desmoulin, quand celui-ci se compromit sérieusement à la Fédération du 17 juillet 1791, d'abord en poussant le peuple, assemblé tumultueusement sur la place Vendôme, à envoyer à l'Assemblée Nationale une députation chargée de demander la mise en accusation du roi, ensuite en haranguant du haut de l'autel du Champ-de-Mars la populace furieuse. Desmoulin fut obligé de fuir pour ne pas être arrêté. Par ordre de La Fayette, son journal fut suspendu. Une perquisition fut faite dans ses bureaux. On ne trouva que Marcandier que la police voulut saisir pour se consoler de l'absence du vrai coupable. Déjà plus énergique que son ami, Marcandier lutta contre les soldats, se défendit à coups de pistolet, et réussit à sortir de cette bagarre à peu près sain et sauf, et n'endossant que quelques horions qu'il sauvait à son patron.

C'est alors que cessèrent de paraître les fameuses *Révolutions de France et de Brabant* et que finit aussi sans doute la communauté de vie et de travaux entre Roch et Camille, jusque-là unis, amis, pensant ensemble et de conserve.

Entre cette date de juillet 1791 et la fin de 1792, Roch Marcandier disparaît complètement à nos yeux.

Séparé de Desmoulins, ne vivant plus sous l'influence puissante nécessairement créée par les relations incessantes de la collaboration, Marcandier, qui peut-être n'écrivait des articles jacobins que pour vivre, que pour assouvir la faim mauvaise conseillère, sentit sa conscience se révolter contre l'indigne métier qu'il avait fait jusque-là. Loin des détestables exemples qu'il recevait chaque jour, des leçons qui le pervertissaient, de l'atmosphère fiévreuse où l'on ne respirait que la haine du Pouvoir, les exagérations, les colères, il s'aperçut qu'il avait fait fausse route. Fils de plébéien, il ne se sentait point au cœur de rancunes contre les heureux du siècle, auxquels il ne demandait que sa place au soleil, que la possibilité d'arriver.

La grande et triste journée du 10 août dessilla complètement les yeux du jeune patriote. La taie lui fut violemment arrachée. Il vit clair dans le cœur de ses anciens amis, quand, au bruit de la chute du trône, il les aperçut se précipitant sur ce Pouvoir qu'ils avaient honni tant qu'il était aux autres, et dont ils s'arrachèrent avidement et sans pudeur les lambeaux, lorsqu'ils eurent, aux dépens de leur patrie, renversé le Roi, massacré ses serviteurs, détruit les anciens principes, violé les Constitutions auxquelles ils avaient coopéré. Camille, secrétaire du Sceau au ministère de la justice, en apprit plus en un jour à Marcandier que Camille trois ans journaliste.

Sincèrement honnête, Marcandier n'assista pas sans horreur aux massacres du 3 septembre, aux tueries des prisons. On dit que l'indignation fait les poètes. L'indignation inspira à Marcandier la brochure la plus énergique de toutes celles que produisit la Révolution. Méprisant le danger qu'allait appeler sur sa tête sa déclaration de guerre aux puissants du moment, à ces hommes de sang que leur coup d'essai classait bien loin au-dessus de tous les monstres dont l'histoire a recueilli les noms, catalogue horrible d'abominations, il burina ce livre qu'il appela *Histoire des Hommes de proie*, ou *les Crimes du Comité révolutionnaire*, titre mélodramatique, fécond en promesses bien réalisées par l'écrivain.

Ce livre est la plus grande hardiesse du temps. Au moment où il fut écrit et répandu, c'était en 1793, Danton, Camille Desmoulins, Panis, Sergent, Manuel, le fameux procureur de la Commune, Marat, la haute Montagne enfin, étaient à l'apogée de leur puissance. Un mot, un signe, et cent affiliés des clubs, bravis nouveaux, se levaient pour se charger de leurs vengeances. Et cependant Marcandier les stigmatisa du fouet de la satire la plus audacieuse. Il osa les désigner nommément à l'indignation des bons citoyens.

« *Verba volant, scripta manent,* »

écrit-il au début de son livre qui est resté comme un des témoignages les plus énergiques contre les journées de septembre, témoignage qu'il scella de son sang. Au début de son pamphlet, Marcandier s'étonne de l'audace de ces

hommes qui osèrent rêver et accomplir les massacres des prisons. « Les générations futures se refuseront, » dit-il, « à croire que ces forfaits exécrables ont pu avoir » lieu chez un peuple civilisé, en présence du Corps- » Législatif, sous les yeux et par la volonté des dépositaires des lois, dans une ville peuplée de *huit cent mille* » *habitants* restés immobiles et frappés de stupeur, à » l'aspect d'une poignée de scélérats soudoyés pour » commettre ces crimes.... »

Plus courageux que toute cette ville qui commence déjà l'apprentissage honteux de la soumission moutonnière que tant de fois plus tard elle montrera devant les émeutiers profitant de la lâcheté de Paris, Marcandier s'écrie : « Quelle que soit l'horreur que m'inspirent ces » journées de sang et d'opprobre, je les rappellerai sans » cesse aux Parisiens, jusqu'à ce qu'ils aient eu le courage d'en demander vengeance. Quelque pénible et » douloureuse que soit cette tâche, je la remplirai avec » constance, car il me semble que le plus sûr moyen » d'arrêter l'anarchie et de mettre ses parties honteuses » à découvert, est de la montrer au peuple dans toute » sa laideur.

» Je dirai donc la vérité sans ménagement pour personne ; je raconterai les faits sans les pallier. Si je fais » par hasard quelques digressions, ce ne sera que pour » mieux faire sentir combien il est important de demander compte aux membres du Comité de surveillance » du sang qu'ils ont fait répandre et des richesses qu'ils » ont dévorés.

» Descendons maintenant dans cette caverne , et tâchons, s'il est possible, d'y porter la lumière. »

Aussitôt , il montre à l'œuvre le fameux Comité de surveillance composé de « Panis-Barrabas, l'âme damnée » de Marat , de Marat le Prussien , fraîchement sorti de sa caverne, Jourdeuil le grippe-sous , Duplain le banqueroutier, et Deforgues autre fripon. » Sergent-Agathe, ainsi nommé parce que, dans les dépouilles des personnes arrêtées comme suspectes , « il se fit présent de deux » montres d'or ornées de leurs chaînes et d'une agathe » du plus grand prix , » est là aussi, avec les administrateurs de la Commune , Leclerc, Lenfant, Cailly et Dufort, « trop intéressés au brigandage pour s'aviser jamais » d'entraver les opérations de Barrabas. La certitude » d'être admis au partage leur faisait contempler d'un » œil complaisant les entreprises les plus révoltantes , » les attentats les plus horribles. »

Nous connaissons les acteurs ; voyons-les à l'œuvre maintenant.

« On conçoit donc aisément , » poursuit l'impitoyable Marcandier , « que cette monstrueuse association , dont » l'ensemble rappelait l'idée de tous les vices et de toutes les turpitudes , ne pouvait enfanter que de grands » crimes, et c'est ce qui est arrivé. Ce fut dans cette » caverne que furent préparés les massacres de septembre ; ce fut dans cet abominable repaire que fut prononcé l'arrêt de mort de huit mille Français , détenus » la plupart sans aucun motif légitime , sans dénonciation , sans aucune trace de délit , uniquement par la

» volonté de l'arbitraire des voleurs du Comité de surveillance. »

Tous ces malheureux suspects qu'on a jetés dans les prisons pour s'emparer plus à l'aise de leurs dépouilles et qu'on se prépare à égorger parce que les morts ne réclament jamais, certains membres du Comité, plus honnêtes que Barrabas, — Barrabas ! quel affreux sarcasme ! quel triste souvenir dans cette nouvelle Passion ! — certains membres du Comité, une infime minorité, voulaient au moins qu'on les interrogeât, qu'on ramît les innocents en liberté et qu'on livrât immédiatement les coupables aux tribunaux. Ce n'était point l'affaire de Barrabas et de ses amis qui écrasèrent les dissidents. On allait préparer « bien des successions vacantes » : c'était le mot.

« Le 2 septembre, » écrit Marcandier avec cette simplicité, cette fermeté d'expression qui donnent tant de force et d'ampleur à son livre ; « le 2 septembre, on apprend » que la ville de Verdun est prise par les Prussiens qui, » ajoutent les colporteurs de cette nouvelle, s'y sont introduits par la trahison des Verdunois, après une résistance simulée de leur part. Aussitôt on tire le canon » d'alarme, la générale bat et le tocsin sonne. Des municipaux à cheval courent sur les places publiques, confirment cette nouvelle, font des proclamations pour » exciter les citoyens à marcher contre l'ennemi.

» Au premier coup de tocsin, chacun se demandait avec » raison pourquoi, au moindre danger, on se complaisait » à jeter ainsi l'alarme dans Paris, et à frapper de ter-

» reur tous sès habitants. Loin d'entretenir dans leur
» âme cette mâle énergie qui convient à des guerriers et
» assure le gain des batailles, n'était-ce pas en effet un
» moyen puissant d'énerver leur courage? Mais ceux qui
» ne connaissaient pas le secret des conjurés furent bien-
» tôt instruits par leur propre expérience. O jour de
» deuil et d'opprobre ! C'était à ce signal que devaient se
» réunir les assassins qui se portèrent aux prisons ; c'é-
» tait le prélude du plus affreux carnage.

» Les brigands distribués par bandes se portèrent aux
» prisons ; aux unes ils fracturèrent les portes, aux autres
» ils se font livrer les clés et s'emparent des victimes que
» le Comité de surveillance y avait amoncelées pendant
» quinze jours.

» Ces assassins armés de sabres et d'instruments meur-
» triers, les bras retroussés jusqu'aux coudes, ayant à la
» main des listes de proscription dressées quelques
» jours auparavant, appelaient nominativement chaque
» prisonnier.

» Des membres du Conseil général, revêtus de l'écharpe
» tricolore et d'autres particuliers s'établissent au guichet
» dans l'intérieur de la prison. Là, était une table cou-
» verte de bouteilles et de verres; autour étaient groupés
» les prétendus juges et quelques-uns des exécuteurs de
» leurs sentences de mort. Au milieu de la table était
» déposé le registre d'écrou.

» Les assassins allaient d'une chambre à l'autre, ap-
» pelaient chaque prisonnier à tour de rôle, puis le cou-
» duisaient devant le tribunal de sang qui lui faisait ordi-

» nairement cette question : Qui êtes-vous ? Aussitôt après
» que le prisonnier avait décliné son nom , les cannibales
» en écharpe inspectaient le registre , et après quelques
» interpellations aussi vagues qu'insignifiantes , ils le
» remettaient entre les mains des satellites de leurs
» cruautés , qui le conduisaient à la porte de la prison ,
» où étaient d'autres assassins qui le massacraient avec
» une férocité dont on chercherait en vain des exemples
» chez les peuples les plus barbares.

» A la prison de l'Abbaye , ils étaient convenus entre
» eux que toutes les fois que l'on conduirait un prisonnier
» hors du guichet en prononçant ce mot : à *la Force* , ce
» serait l'équivalent d'une sentence de mort. Ceux qui
» remplissaient à la Force le même emploi , c'est-à-dire
» le métier de bourreau , étaient convenus de même qu'en
» prononçant ce mot : à *l'Abbaye* , cela voudrait dire
» qu'il fallait donner la mort au prisonnier , qu'il était
» condamné. Ceux qui étaient absous par le sanglant
» tribunal , étaient mis en liberté et conduits à quelque
» distance de la prison , au milieu des cris de : *Vive la*
» *Nation !*

» L'assemblée Législative députa plusieurs de ses
» membres , qu'elle chargea de rappeler à la loi les bri-
» gands qui s'en écartaient d'une manière aussi atroce ;
» mais que pouvait le langage de la raison et de la morale
» sur des assassins altérés de sang , et la plupart plongés
» dans la plus crapuleuse ivresse ? Cette mesure était in-
» suffisante ; toute harangue devenait vaine , attendu que
» pour dompter des tigres il fallait de la force armée ; il

» fallait que l'Assemblée sortit tout entière, et qu'elle
» vint former autour de chaque prison un rempart inex-
» pugnable. Ils repoussèrent par des menaces tous les
» avis et les conseils de paix qui leur étaient portés.
» L'abbé Fauchet, évêque du Calvados, membre de la
» députation, fut menacé, injurié, et peu s'en est fallu
» que de la menace on n'en vint aux coups; il vit l'ins-
» tant où les assassins allaient le comprendre au nombre
» de leurs victimes. Il se retira, et vint rendre compte à
» l'Assemblée qui était elle-même dans la stupeur et l'a-
» vilissement, menacée d'une dissolution totale par l'in-
» fame Robespierre, qui exerçait une tyrannie sans bornes
» dans Paris. »

« Voyez l'accusation du député Louvet contre Robes-
» pierre, publiée dans les premiers temps de la Con-
» vention, » ajoute le courageux Marcandier qui marche
à un nouvel ennemi et l'étreint corps à corps. « La con-
» duite que ce faux patriote a tenue à l'égard de l'As-
» semblée Législative, y est montrée au grand jour. On
» voit un conspirateur audacieux qui voulait asseoir la
» dictature sur les débris de la Représentation Nationale;
» cependant Robespierre ne cessa de parler de ses vertus
» civiles, de son désintéressement, et si on veut l'en
» croire, personne n'est moins ambitieux. Ce misérable
» quitta la place d'accusateur public au Tribunal criminel
» de Paris, pour vivre, disait-il, dans la retraite; il
» avait imprimé qu'il n'était point intrigant, qu'il ne
» voulait aucune place, qu'il n'en accepterait aucune, et
» tout-à-coup il fut se nicher dans le Conseil général de

» la Commune et de là au Capitole; du Capitole, quel
» saut fera-t-il?... Consultez l'histoire, elle vous appren-
» dra ce que devenaient les eunemis du peuple romain.»

Quand Marcandier fut traîné, en juillet 1794, devant le Tribunal révolutionnaire, Fouquier-Tinville, son compatriote, lui reprochera d'avoir prêché le Fédéralisme. Là n'est point la véritable cause de sa perte. Il faut la chercher dans la courte note des *Crimes des Hommes de proie*, dans cette note spécialement consacrée à Robespierre. Robespierre ne pardonnait aucune injure, et l'injure adressée au futur dictateur par l'humble écrivain était sanglante; elle ne pouvait se laver que par du sang.

Marcandier vient de peindre à larges traits les masses principales de l'horrible tableau que présentait Paris. Ce court exposé d'ensemble précède le récit des épisodes douloureux de ces douloureuses journées dont on ne connaît point encore, dont on ne connaîtra jamais tous les lamentables détails.

Dans un récit sans emphase et qui vous glace par son impitoyable sécheresse, Marcandier traîne son lecteur dans l'église des Carmes où les bourreaux égorgent à coups de sabre et de baïonnette les prêtres prosternés sur les degrés du sanctuaire; au séminaire Saint-Firmin, du haut du grenier duquel on précipite d'autres prêtres sur le pavé de la rue; à la Salpêtrière, où les femmes sont violées avant de mourir; à Bicêtre, au Châtelet, bientôt encombrés de cadavres; à la Force, où la belle M^{me} de Lamballe, depuis quelques jours revenue de l'émigration, périt d'un supplice sans nom et qu'on croirait

importé de chez les Hurons martyrisant un prisonnier. O le peuple ! on le dit bon , sensible... ! Est-ce bien à lui qu'il faut s'en prendre ? Est-ce lui qui fut le plus coupable ? La haine et l'horreur ne doivent-elles pas aller chercher plutôt ces grands révolutionnaires émérites qui le perdirent , lui soufflèrent la colère au cœur et le précipitèrent sur les victimes qu'ils lui désignaient , qu'il connaissait à peine , et dont la mort ne devait en rien lui profiter ? De l'esprit qui pense et commande et du bras qui obéit , qui mérite le plus de blâme ? L'arme inerte qui boit le sang , le marteau qui écrase , endossent-ils la lourde responsabilité pesant sur la main qui les a soulevés et dirigés ?

Aussi Roch Marcandier n'accuse point le peuple qui n'a joué là que le rôle du marteau exterminateur. Il va droit à la pensée qui a conçu le crime , qui a versé le sang dont se rougit et fume tout Paris. « Et vous , partisans de ces massacres , » s'écrie-t-il dans un saint accès de sainte indignation ; « et vous , conjurés féroces , » qui n'avez cessé de tromper la multitude crédule , direz-vous qu'il était impossible d'arrêter le bras des assassins ? Direz-vous qu'il n'était point en votre puissance de les réprimer ? Vous avez dit aux départements , par l'organe imposteur de vos commissaires , que vous n'aviez pu arrêter la colère du peuple ! Malheureux ! vous prostituez le nom du peuple , vous ne l'invoquez que pour le déshonorer et couvrir vos turpitudes et vos crimes ! Était-ce donc le peuple qui commettait ces forfaits exécrables ? Non , il gémissait en silence ; c'est

» vous , administrateurs féroces , qui , d'intelligence avec
» le Conseil général de la Commune et le ministre Danton,
» avez tout préparé , tout fait exécuter. C'est vous qui
» avez fait commettre tous ces crimes par un petit nombre
» d'affidés , afin de vous enrichir des dépouilles sanglantes
» de vos nombreuses victimes ; c'est vous qui avez fait
» de Paris le coupe-gorge du riche , et préparé la misère
» du peuple en brisant tous les liens sociaux , en tarissant
» tous les canaux de la circulation , en détruisant la con-
» fiance publique si nécessaire , si indispensable à la
» prospérité commune et au bonheur de tous.

» S'il n'était pas prouvé qu'à vous seul appartient l'op-
» probre des premiers jours de septembre , je vous rap-
» pellerai deux faits que vous ne pouvez nier. Je vous
» rappellerais ce paiement de 850 livres , fait par ordre
» du Conseil général , au marchand de vin qui fournissait
» vos assassins à la Force pendant leur horrible exé-
» cution ; je vous rappellerais le Comité de surveillance
» louant la veille du massacre les voitures qu'il destinait
» et qui ont servi à conduire à Clarenton les cadavres
» de septembre.

» Mais tous ces crimes sont attestés par des milliers
» de témoins , et s'ils ne l'étaient pas , on aurait encore
» le droit de vous punir de votre inaction criminelle.

» Pourquoi , après vous être emparé de tous les pou-
» voirs , n'en avez-vous pas fait usage pour tempérer la
» fureur des assassins ? Quel mouvement vous êtes-vous
» donné ? Quelle mesure avez vous prise pour arrêter
» l'effusion du sang ? Lorsque des citoyens accablés de

» douleur se sont présentés au Conseil général pour es-
» quisser ce tableau hideux et déchirant, que leur a-t-on
» répondu?... Juste ciel! je frémis d'y penser. Plusieurs
» de ces tigres ont applaudi. Le commandant-général
» a-t-il été requis de donner des ordres à la garde natio-
» nale? Non, et ce fait est prouvé. Santerre osa dire
» qu'il avait requis la force armée; mais tout démen-
» son assertion. Roland, le seul Roland, l'objet des
» calomnies et des perquisitions de tout ce qu'il y a de
» vil, d'assassins et de voleurs en France, fut l'unique
» qui osa lever une tête altière, et rappeler à leur devoir
» les autorités perfides et criminelles qui encourageaient
» les massacres par leur immobilité. »

Marcandier avançait tout-à-l'heure que le massacre précédait et annonçait le pillage. Il le prouve. Les chevaux que Danton attelle à sa voiture, il les a volés dans les écuries ci-devant Royales, tandis qu'ils devaient être vendus au profit de la Nation. « Que serait-ce si, remontant à la source de sa fortune, je découvrais au peuple un homme perdu de dettes avant le 10 août 1792, et, immédiatement après cette époque, renonçant à toute pudeur, étalant en public un faste insultant à la misère commune, et chez lui un luxe asiatique.

» Que serait-ce si, l'interpellant de déclarer comment
» et par quels moyens sa fortune s'est subitement accrue
» et d'une manière incalculable, avec quel or il a acquis
» des domaines considérables et avantagé sa femme de
» sommes énormes, lui qui n'aurait pu, il y a un an,

» lui apporter en dot qu'une longue liste de créanciers ?
» que serait-ce, dis-je, si Danton, interpellé sur tous
» ces faits en présence du peuple, ne pouvait rien ré-
» pondre de plausible ?

« Chanay arrêta le ci-devant prince de Paix, » raconte
l'auteur des *Crimes des Hommes de proie*, « et il l'em-
» mena à la mairie, dans la caverne de Barrabas. Ce fut
» cet insigne voleur qui le mit en liberté. On imagine
» bien que ce n'est qu'à force d'argent, en lui volant sa
» bourse, qu'il lui laissa la vie ; car Barrabas est trop
» cupide pour avoir lâché sa proie sans intérêt. »

Et plus loin : « Le 14 février dernier, Panis-Barrabas,
» qui se voyait inculpé de toute part, voulut donner une
» preuve de son désintéressement et de sa probité. Il dit
» à la Convention que, en sa qualité d'administrateur,
» il avait conservé à la Nation une somme de dix-huit
» cent mille livres dont il n'existait point de procès-
» verbal. Cela est vrai ; mais il s'est bien gardé de dire
» pourquoi il n'y avait pas de procès-verbal ; car, en
» faisant cet aveu, il donnait la clé de tous ses larcins et
» se montrait criminel à tel point qu'il n'y avait plus qu'à
» le conduire à l'échafaud ! »

Marcandier ne se contenta pas de prouver, par un
intérêt immédiat et assouvi, que les massacres de sep-
tembre ne devaient être imputés qu'à Danton, à Camille
Desmoulins, à Sergent, à Panis-Barrabas, à tous ces
Jacobins qui se débarrassaient ainsi d'un seul coup des
maîtres légitimes de tant de richesses par eux convoitées
et volées. Il les montra à l'œuvre, non pas massacrant

eux-mêmes les prisonniers, mais dirigeant les coups des égorgeurs, celui-ci désignant un ennemi à faire disparaître, ceux-là un protégé à sauver. Marat fit jeter dans les prisons un individu « avec lequel il avait eu une dispute en Angleterre, il y avait dix ans. » L'huissier Jourdeuil envoie à la tuerie « un de ses anciens clients » qui l'avait convaincu de friponneries. » Danton donnait des lettres de grâce à ses parents. Fabre d'Eglantine faisait élargir sa servante, sa maîtresse, par lui accusée de vol et qu'il eut peur de voir massacrer. « Camille » Desmoulins, de son côté, fit sortir de la Force, la veille du massacre, un prêtre de ses amis. » Manuel remit lui-même en liberté Beaumarchais, détenu depuis trois jours à l'Abbaye.

« Hommes de proie ! » s'écrie Marcandier dans un transport de sublime colère, après avoir dénoncé ces faits odieux que le premier il livre à l'histoire ; « hommes » de proie, en faut-il davantage pour prouver à la France » que ces crimes sont votre ouvrage, et que tous ces cadavres vous appartiennent ? Que signifient ces mandats » de délivrance donnés à vos parents et à vos amis ? Que » signifie votre présence dans les prisons à l'instant des » massacres ? que vous aviez tout préparé, que vous » dirigiez les assassins, lorsque, d'un autre côté, vous » rendiez nuls les moyens de répression ; que vous partageâtes les pouvoirs, afin de faire égorger tel homme » dont vous convoitiez la fortune, en même temps que » vous mettiez en liberté tel autre qui était digne d'être » associé à votre infamie et à vos larcins.

» Que les anarchistes, amis du brigandage dont ils
» partagent les fruits, fassent un dernier effort pour at-
» ténuer les conséquences accablantes et les preuves
» irrésistibles qui résultent de tous ces faits ; qu'ils s'é-
» puisent, s'ils le veulent, en déclamations et en men-
» songes pour prolonger l'égarément du peuple et dis-
» traire ses regards par des dénonciations vagues ou
» controuvées, afin qu'il ne s'attache point à la poursuite
» des auteurs de ces forfaits ; que les plumes vénales,
» les écrivains mercenaires, sans cesse occupés à cor-
» rompre les sources de l'opinion, affirment publique-
» ment, contre le cri de leur conscience, que ces mas-
» sacres ont été commis par des étrangers ; que le frocard
» Chabot,

» Grand orateur tiré de cet ordre de saints

» Que le grand Séraphique a nommés capucins,

» vienne nous dire à la tribune que c'est une insurrection!
» Rien ne m'empêchera de vous répéter sans cesse qu'il
» n'y a point là d'insurrection ; que pour donner ce nom
» aux cinq jours de septembre, il faudrait que ce fût
» l'action libre et volontaire du peuple entier, un mou-
» vement subit et spontané de la masse ; et dans cet état
» de choses même, ce serait toujours des massacres,
» rien que des massacres exécutés par les ordres et sous
» la direction des autorités, qui seraient toujours cou-
» pables de n'avoir pas essayé de les empêcher ; mais
» pourquoi cette réfutation de Chabot ?

» Les jours de prestige sont passés ; personne ne croit

» maintenant que ce sont des étrangers qui ont sonné le
» tocsin pour rallier les Septembriseurs ; ces vils scé-
» lérats étaient eux-mêmes des étrangers ; si quelques
» vagabonds sans patrie, sans famille, se sont mêlés aux
» assassins, il faut en accuser ceux qui en ont montré
» l'exemple.

» C'est en vain que les hommes de proie ont attaché
» pendant un an, avec des poignards, un bandeau sur
» les yeux des parents et des amis de ceux qu'ils qua-
» lifient sans preuves de conspirateurs féroces ; ce sont
» ces hommes de sang qui ont préparé froidement et re-
» nouvelé parmi nous les horreurs d'une Saint-Barthélemi ;
» les conspirateurs féroces, ce sont ceux qui lançaient à
» pleines mains les mandats d'arrêt, en sautant de pied-
» joint par-dessus toutes les lois ; les conspirateurs fé-
» roces et cent fois dignes de mort, ce sont ceux enfin
» qui opéraient dans les ténèbres du Comité de surveil-
» lance, et qui attiraient sur Paris la haine de toutes les
» nations.

» En supposant contre toute vérité, uniquement pour
» le besoin de leur cause, que l'on pût pallier l'horreur
» de ces massacres en les imputant à des étrangers, il ne
» serait pas moins vrai de dire que de pareils attentats
» ne devaient pas être impunis ; quels que soient les ins-
» tigateurs et les complices, il fallait les rechercher et
» les poursuivre jusqu'à l'échafaud ; cependant, depuis
» trois mois, aucune recherche n'a été faite contre les
» coupables, ce qui prouve que l'on craint de les dé-
» couvrir. Que dis-je ! ils sont connus, on les nomme,

» leurs noms exécrables passent de bouche en bouche, du
» nord au midi de la France ; on les accuse ; et la Con-
» vention se tait ; est-ce faiblesse ? est-ce complicité ? je
» m'abstiens de prononcer ; passons à l'appel nominal
» des chefs les plus connus. »

Alors il nomme et accuse formellement Danton ex-
ministre de la justice, Camille Desmoulins secrétaire du
sceau, Fabre d'Eglantine secrétaire au département de
la justice, Panis, Sergent, Manuel, le procureur de la
Commune, tous députés depuis à la Convention.

« Je les dénonce nominativement, » dit-il en finissant ;
« je les dénonce en présence du peuple de Paris, à la
» Nation française, comme les chefs suprêmes des assas-
» sins et des voleurs ! Je les dénonce à la Nation entière
» comme les plus implacables ennemis de l'humanité,
» comme le plus impur fléau dont le ciel irrité ait jamais
» accablé la terre ! Qu'ils osent m'accuser de les avoir
» calomniés ! Je les provoque à descendre avec moi aux
» pieds des tribunaux, et je m'engage à monter à leur
» place à l'échafaud, s'ils peuvent me prouver que je suis
» un calomniateur.

» Je ne publie en ce moment qu'un abrégé de la liste, »
ajoute-t-il encore après avoir dénoncé quelques-uns
des provocateurs obscurs des massacres de septembre.
« C'est pour répondre à ces fripons du premier ordre
» qui feignent de croire que les massacres ont été com-
» mis par des étrangers. En attendant que j'imprime le
» nom des autres, l'accusateur public du Tribunal révo-
» lutionnaire peut instruire sur les faits ; il y a ample
» matière. »

Tel est ce pamphlet presque insensé à force de hardiesse et de témérité. Tel est cet écrivain , que jusqu'à présent l'histoire a dédaigné , au lieu de lui ouvrir tout grands les feuillets de son livre d'or ; qu'elle laisse enfoui dans l'obscurité , au lieu de le poser en exemple , au lieu de préconiser bien haut son courage civil , cette grande vertu si rare dans les temps de révolutions.

Quand on sait à quels hommes terribles Marcandier s'adressait dans son *Histoire des Hommes de proie* , on se sent effrayé ; on tremble pour lui. On ne comprend pas que , dans cette guerre qu'il a déclarée à tous les crimes heureux , à tous les vices qui président aux destinées de la malheureuse France , il n'ait point succombé dès les premiers pas. Nous allons maintenant l'admirer s'acharnant , plus ardent que jamais , à secouer par leurs pieds d'argile ces géants que les efforts d'un homme jeune , pauvre , isolé , ne pouvaient déraciner , mais que la providence devait punir en leur soufflant la discorde au cœur , devait détruire les uns par les autres , en attendant que la Nation reprit courage , se ruât sur les derniers de ceux qui avaient survécu à cette guerre de frères ennemis , et les fit rentrer dans la poussière d'où , pour son honneur , elle n'aurait jamais dû les laisser sortir.

Les Girondins , qu'un pamphlet de Camille Desmoulins vient de désigner au peuple comme de faux frères , comme d'indignes citoyens , vont bientôt succomber. Nous sommes en plein mois de mai 1793. Ils ont encore devant eux vingt jours à peine de vie parlementaire. Le peuple les menace et s'agite. Les clubs s'animent contre ces

traîtres, contre ces modérés. Au pamphlet de Camille, Marcandier voulut répondre par un pamphlet. Camille s'acharnait après Brissot. Marcandier prit à parti les têtes de la Montagne, Marat, Danton, Robespierre, Sergent, Panis, Fabre d'Eglantine. La lutte fut entre les écrivains dans le journalisme, avant d'aboutir à la tribune entre les orateurs. Mais il était écrit que les Girondins, ces exagérés, ces violents des dernières années, les modérés, les repentants de 1793, devaient durement expier leurs fautes. Et que pouvait faire un homme de cœur, mais ignoré, un pauvre, obscur et inhabile écrivain que son parti ne connaissait même pas, dont le dévouement ne pouvait même être aidé? Eût-il été aidé, qu'il n'aurait pas renversé ces tribuns puissants dont l'heure n'avait pas sonné et qui ne devaient périr que quand leur mission terrible aurait été complètement remplie, pour que l'exemple et la leçon fussent plus profitables. Et comment en a-t-on profité!

Un pamphlet girondin! En ces temps où la Gironde vaincue succombait sous la défaveur, qui donc lirait un pamphlet girondin? Sûr qu'au début d'un journal, le titre de ce journal entre pour beaucoup dans l'insuccès ou dans la réussite, Marcandier chercha et trouva une phrase de haute saveur, de goût relevé, d'un parfum pimenté qui allât chatouiller fortement et réveiller les sens de ce peuple blasé par la lecture de l'*Ami du Peuple* de Marat, du *Père Duchêne* de l'infame Hébert. Son journal, il l'appela *le Véritable Ami du Peuple*, et il lui donna ce titre effronté que nous sollicitons la faveur de pouvoir

écrire sans trop effaroucher la pudeur de nos lecteurs : *Par un s.... B..... de Sans-Culotte qui ne se mouche pas du pied, f....., et qui le fera voir.* Disons de suite que, une fois son journal connu, Marcandier se débarrassa de ces grossièretés nauséabondes devenues inutiles, et qu'il les abandonna pour toujours à Hébert auquel peut-être il n'aurait jamais dû les emprunter. Les bonnes causes doivent toujours être convenablement défendues.

Le Véritable Ami du Peuple est maintenant une rareté bibliographique. Les biographes n'en connaissent que le titre qu'ils se sont transmis de l'un à l'autre après Prudhomme qui en cite le nom et une phrase depuis lors toujours copiée et recopiée. Ce journal compte seulement douze numéros dont le premier porte la date du vendredi 10 mai 1793 et dont le dernier parut le 26 juillet suivant.

L'industrie de l'imprimerie était libre alors ; aussi chaque journaliste éditait-il lui-même ses élucubrations. Roch Marcandier acheta comme tous ses confrères une presse de hasard et quelques caractères usés. Ancien ouvrier typographe, il économisa ses faibles ressources, en composant et imprimant lui-même son journal.

Voici quelques-uns des titres dont il faisait précéder chacun de ses numéros. On verra qu'il les écrivait avec l'intention de frapper vivement l'attention publique. —
« *Vive la République une et indivisible ! Au f..... les enri-*
» *chis Paris, Sergent, Danton, etc., etc. Rendez nous vite*
» *vos comptes, ou f..... nous le camp ! Les renards de la*
» *faction des hommes de proie cités au tribunal du Peu-*

» ple. — « Nouveaux attentats de la faction des hommes de
» proie pour faire égorger les véritables amis du Peuple
» qui les dénoncent, preuves en main, comme d'insatiables
» enrichis. Les crapuleux forcés d'inventer des mots nou-
» veaux pour peindre des attentats inconnus à la terre.
» L'araignée prussienne, le petit médecin du comte d'Ar-
» tois, Marat, le faux ami du Peuple, dénoncé par la Com-
» mune du 10 août comme l'assassin du Peuple et comme
» un des membres du Comité du 2 septembre. Portrait de
» mademoiselle Marat, qui ordonne de jeter de l'eau bouil-
» lante pour asperger les Sans-Culottes qui se plaignent de
» n'avoir reçu que quarante-cinq livres pour avoir couronné
» M. Marat comme un jambon de Mayence. » — « Made-
» moiselle Marat en danger d'être fustigée par les citoyens
» et citoyennes des deux sexes. » — « Grande et doulou-
» reuse agonie de la faction des hommes de proie. Les vo-
» leurs et les assassins groupés sur le sommet de la Mon-
» tagne. Permanence de l'anarchie et du brigandage. Con-
» tinuation des embastillements et des arrestations noctur-
» nes. » — « Avis intéressant sur l'efficacité des pompes
» pour éteindre les insurrections du beau sexe. » — « Rap-
» port fait par Saint-Just au nom du Comité de Malheur
» Public sur l'affaire des Trente-Deux. (Les Girondins.)
» Infamie notoire de ce rapporteur qui s'est déclaré l'avocat
» général de la faction des hommes de proie. » — « Tours
» de gobelets des paillasses de la Montagne pour endormir
» les Parisiens et leur faire croire que les insurgés du Cal-
» vados sont des royalistes. »

A n'en juger que par ces lignes fécondes en promesses,

on pourrait croire à la satire qui ricane, qui mord en grimaçant un sourire; on pourrait croire à un petit journal spirituel, pimpant, gaiment scandaleux. On se tromperait étrangement. Marcandier ne sait être plaisant que dans la légende de ses numéros. Son intitulé rédigé, l'indignation s'empare de lui; le fiel lui monte aux lèvres; sa bile déborde. Il s'était promis de tympaniser et de fustiger ses ennemis et il les assomme. Il voulait les attaquer en tirailleur et il fond sur eux l'épée à la main. A la place de la raillerie, il ne peut que leur lancer une insulte mortelle. Trop convaincu de leur indignité, trop profondément blessé au cœur et point assez maître de son inspiration, il oublie d'être spirituel. Aussi, l'effet produit ne fut-il pas ce qu'il attendait, probablement. Son pamphlet périodique dut être trouvé compromettant par son exaltation. On ne dut point oser l'acheter à ses porteurs. La foule ne dut point oser s'arrêter devant les placards que la femme de Marcandier allait elle-même afficher la nuit aux coins des rues, devant ainsi, mais dans l'intérêt de la bonne cause, la femme de Babœuf qui, en 1795, colportait aussi, aux dépens de sa liberté, les écrits socialistes du *Tribun du Peuple*.

« Nous allons voir si ces b..... là sont des j.....-f.....
» ou des républicains. Ils nous prennent pour des
» cruches à qui l'on fait avaler de l'eau toute claire en
» guise de rogome. » Tel est le début effronté qu'un honnête et courageux jeune homme se crut obligé, pour se faire lire, d'imposer à une œuvre de pure et sainte réaction. Qu'il dut souffrir! « Pauvre peuple, » continue

Marcandier, « qui a cru voir des amis dans une poignée
» de j.....-f.... qui t'ont pillé, assassiné, ne vois-tu pas
» qu'ils ne te font couronner que leurs mannequins et
» des j.....-f....? Alors, à qui se fier, dis-tu? A qui, f....?
» à qui, b....? à la loi, f...., qui ne flatte personne,
» qui égalise tout, qui est le résultat de la volonté de
» tous, qui seule peut enrichir le pauvre, détruire la
» mendicité, fertiliser les campagnes, nous donner la
» poule au pot, et empêcher qu'avec une parole un s...
» tartufe, en faisant semblant de te vouloir rendre heu-
» reux, ne te donne aujourd'hui du pain et des spec-
» tacles que pour te dépouiller et te septembriser de-
» main!... »

Mettons à part cette feinte grossièreté, masque ignoble qui ne défigure d'ailleurs qu'un instant la plus louable intention, et reconnaissons que jamais, dans ces temps de honte et de malheur, meilleur conseil ne fut adressé à ce peuple d'insensés. Dès les premiers mots, quelle immense différence sépare Marcandier de Desmoulin, le disciple du maître! Ce n'est plus là le style, l'esprit de Camille; l'esprit et le style manquent complètement; mais jamais plus saine raison n'essaya vainement de souffler pour l'éteindre sur le feu des passions populaires. On sent qu'un jour la sagesse retrouvera son empire, puisque, même au sein du plus effroyable cataclysme, elle a trouvé moyen de faire entendre sa voix par-dessus la grande voix de la tempête populaire.

Mais ce n'est pas le temps des généralités vertueuses. Marcandier le sait. Se débarrassant à l'instant des abstrac-

tions qui n'ont pas de nom , d'un bond il court à l'ennemi , l'étreint au corps et lui livre combat. « Braves députés, » s'écrie-t-il, « qui n'avez d'autre tort aux yeux des bons citoyens que de siéger à la Montagne à côté des brigands qui vous déshonorent, n'ouvrirez-vous donc jamais les yeux sur cette poignée d'hommes de proie, avides de sang et de richesses : choisissez entre le doux plaisir de recueillir les bénédictions du peuple ou sa malédiction ; trop longtemps égarés par l'astuce et l'hypocrisie, vous avez prêté votre appui à des brigands qui finiraient par vous associer aux justes châtimens qui les attendent.

» Chassez tous les hommes de proie de la Montagne, ou bientôt vous serez confondus avec les Panis, les Sergent et les Fréron. Car enfin, si l'on demande de quel côté sont les brigands, il faudra bien répondre : Regardez la Montagne. Et, en effet, Marat siège dans cette partie de la Convention, et l'on demande de quel côté sont les brigands et les assassins !

« Paris entier accuse Panis d'avoir fait assassiner, le 2 septembre, des milliers de citoyens, pour s'approprier leur or, leur argent et leurs bijoux ; la France entière a vu son nom infame au bas d'un ordre donné de sang-froid pour égorger des millions de citoyens dans tous les départemens : il siège à la Montagne, et l'on demande de quel côté sont les brigands !

» Sergent, son compagnon, son complice en brigandage, est convaincu d'avoir commis les mêmes crimes. » Une agathe du plus grand prix, et des montres qu'il a

» volées impunément , démontrent à la France à quel degré il est coupable ; eh bien ! Agathe-Sergent siège à la Montagne , et l'on demande de quel côté sont les voleurs et les brigands !

» Danton , l'avocat patelin , qui a eu le 4 mai des conférences secrètes avec Lacroix , *la plume d'Orléans* , et avec Marat qui emploie souvent la plume du chevalier Pio , *le fidèle* de Robespierre et le *grand machiniste de d'Orléans* , Danton , durant son ministère de la justice , s'est gorgé de sommes énormes ; il a trois chevaux ; ce Danton qui demandait à grands cris des comptes , des comptes pour se faire payer de ceux qui n'en rendaient pas , a-t-il rendu aucun compte ? Danton qui a fait répandre sous le contre-seing du ministre de la justice l'ordre d'assassiner des milliers de citoyens dans les départements ; Danton , cet effronté larron ; Danton siège à la Montagne , et l'on demande de quel côté sont les sangsues du peuple , les malversateurs , les intrigants et les brigands !

» D'Eglantine , dénoncé par Marat lui-même , *non pas dans son journal* , mais dans un Comité , mais comme un fripon qui a fui sa Section où l'on connaissait sa pauvreté , et qui par un commerce de souliers et de fournitures , mises au rebut , s'est fait douze à quinze mille livres de rente , sous les auspices de Danton , son protégé et son protecteur , il est à la Montagne , et l'on demande de quel côté sont les brigands ! »

Robespierre , le tout-puissant , n'aura jamais été attaqué comme l'attaque Marcandier :

« Le Maratin-Robespierre, qu'on dit le descendant de
» l'illustre Damiens décédé en place de Grève, Robes-
» pierre le tartufe, le roi des Jacobins, n'a-t-il pas été
» dénoncé par Rebecqui et même par Lacroix, comme
» atteint et convaincu d'avoir voulu s'élever à *la hauteur*
» d'un trône dictatorial, sur les cadavres du 2 septembre?
» Il a fait nommer à la Convention son petit frère, que
» personne ne connaissait, et d'Orléans qui logeait son
» ami Pio, qui payait 15 mille livres à Marat, et Panis
» un assassin, le beau-frère de Santerre, et l'on demande
» de quel côté sont les ambitieux, les hypocrites et les
» hommes suspects ! Duplain, son imprimeur, aujourd'hui
» membre du Tribunal révolutionnaire, Duplain
» banqueroutier, membre du Comité des assassinats de
» septembre, et celui qui payait six mille livres un jour-
» nal que personne ne lisait, mais qui servait de prétexte
» à un don volontaire que recevait sans se compromettre
» le plus lâche des tartufes, ce Duplain a signé, sous
» les auspices de Robespierre, la lettre du 3 septembre.
» Et Robespierre, à la figure de renard, siège à la Mon-
» tagne, et l'on demande de quel côté sont les hommes
» suspects, les intrigants et les ennemis du peuple ! »

Dans le passage qui va suivre, à l'aide de sa seule indignation d'honnête homme, sans style et sans aucun faux moyen, Marcandier, l'inconnu, s'élève aux plus hautes sublinités de l'inspiration. Dieu qui est pour les honnêtes gens lui a du doigt touché les yeux, lui a ouvert l'avenir. Il prophétise. « La cause de tous nos malheurs, » écrit-il dans un accès de seconde vue, « ne vient ni de

» la Plaine, ni du Rocher, *mais d'une poignée de lâches*
» *assassins qui seront envoyés au supplice par la Montagne*
» *désabusée...* La cause de tous nos malheurs est la mi-
» sère du peuple que vous avez pillé, volé, assassiné,
» proscrit, pour vous élever à la domination et pour
» vous gorger de nos dépouilles. La cause de tous nos
» malheurs est dans l'anarchie qui empêche l'établisse-
» ment d'une Constitution républicaine. Elle est dans
» l'inquisition atroce que vous exercez sur tous les
» hommes qui n'ont pas encore ployé le genou devant
» vos idoles. La cause en est dans l'impunité de ceux
» qui ont égaré la main du peuple et qui lui ont fait com-
» mettre les assassinats de septembre. Au f... les bri-
» gands et les assassins; ils auront à nous rendre un ter-
» rible compte !

» Vous nous parlez sans cesse de votre civisme, de
» votre désintéressement et de vos vertus ! les tartufes !
» Si vous avez quelque pudeur, marchez aux frontières,
» mais videz vos poches et vous en serez plus légers pour
» fuir, car les assassins sont toujours lâches. »

Et cette véhémence philippique est signée ! Marcandier dédaigne de se réfugier sous le silence de l'anonyme. Il veut qu'on sache qui il est, ce qu'il a été, tout, jusqu'à sa demeure. Il signe « Roch Marcandier, ancien secré-
» taire de Camille Desmoulins : rue de Tournon, n°
» 1177. » Tout-à-l'heure, nous disions que Marcandier n'avait pu se montrer écrivain spirituel. Cependant, le nom de Camille Desmoulins qui contraste à côté du sien, n'est-il point un trait heureux d'esprit, de fine satire ?

Montagne et Gironde, raison et passion, inimitiés mortelles, oppositions de principes, tout est là. Il semble que ce nom de Desmoulins est gros de reproches, d'appels éloquents à des retours sur soi-même, de prédiction aussi. Roch Marcandier, l'ancien ami de Camille, aime encore Desmoulins et le convie à plus de modération, au repentir. Il semble l'exciter à entrer dans cette voie de réaction où s'obtient la vraie gloire, où se cachent, il est vrai, de terribles dangers, mais dangers qui réhabilitent et épurent. Marcandier écrit pour défendre ces Girondins que Desmoulins poursuit. N'est-ce point après le dénouement sanglant du drame de la Gironde, que Camille en effet écrira le *Vieux Cordelier*, son seul titre au souvenir des honnêtes gens ?

En confiant au papier ses haines mortelles contre ces hommes de sang et de pillage qu'il avait, avec un rare bonheur d'expression, surnommés les Oiseaux de Proie ; en essayant de porter dans tous les esprits l'énergique conviction qui travaillait son âme, Marcandier dut compter sur les persécutions. Elles ne se firent pas longtemps attendre. Elles ne lui firent point défaut.

Ce fut sa femme qui se chargea de remplir les conditions obligées du dépôt et de la déclaration du nom de l'auteur, formalités à accomplir par tout journal nouveau qui se disposait à paraître. Marcandier se doutait qu'il serait immédiatement arrêté, s'il se présentait lui-même. Ce qu'il prévoyait pour lui retomba sur sa femme. Quand elle voulut recruter, parmi les colporteurs de journaux, des hommes qui s'en iraient par les rues an-

noucer, crier le *Véritable Ami du Peuple*, en l'accompagnant de ces commentaires bizarres, piquants, qui faisaient rechercher et lire chaque nouveau pamphlet, ces gens, pour la plupart vendus à Marat et à Hébert, et agents dévoués de la propagande ultra-révolutionnaire qui les faisait vivre, arrêterent cette pauvre femme aussitôt qu'elle leur eut appris ce que contenait la nouvelle feuille à crier et à vendre. Ils l'enfermèrent d'abord au corps-de-garde du Théâtre-Français et s'empressèrent d'aller la dénoncer au Comité révolutionnaire qui la fit jeter en prison.

Bientôt, Marcandier apprenait cette triste nouvelle. Il courut à Gorsas qui dirigeait le *Courrier des Départements* dans le sens de la Gironde. Il lui raconta l'événement, et le 11 mai, Gorsas publiait une lettre véhémement de Marcandier. « J'ai avoué, » écrivait celui-ci, « et j'avoue » l'écrit. Ceux que j'ai mis en circulation sont signés de » moi, et le citoyen Regnier s'en est déclaré l'imprimeur. » Où est donc la liberté, si elle n'existe que pour *Marat* » et *ses amis*?... J'ai, il est vrai, attaqué ce cannibale; » j'en ai attaqué quelques autres; mais je n'ai parlé que » de leur administration cauteleuse, de leur brigandage » plus propre à faire haïr la liberté qu'à la faire chérir. » Citoyen, où est mon crime? Quel est celui de mon » épouse? Je vous en conjure, au nom des principes! » Défendez-moi! Défendez-la contre la tyrannie dont nous » sommes les victimes. »

A cette instante prière Gorsas répondait par ces lignes :
« Nous venons de présenter le tableau, non de Paris,

» mais des brigands qui veulent le dominer. Partout l'on
» y a vu l'apologie du meurtre. Chaumette, au Conseil
» général; Robespierre, Desfieux et un prétendu officier
» belge, aux Jacobins; Manin, Briançon, à la soi-disant
» Société révolutionnaire; Varlet, à la Section de la Halle;
» Henriot et Félix à celle des Sans-Culottes; enfin Marat
» et le substitut Hébert dans leurs libelles périodiques...
» Nous allons actuellement mettre en opposition le pre-
» mier numéro de Roch Marcandier, auteur du *Véritable*
» *Ami du Peuple*, dont l'épouse, arbitrairement détenue,
» a été arrêtée par ordre de Marat et par les colporteurs
» de cet *assassin privilégié*. »

Et Gorsas suppléait à la publicité qui avait manqué au premier numéro du *Véritable Ami du Peuple* par la publicité de son journal où, ce jour-là, il réédita presque en entier le travail de Marcandier.

Comme on le voit, cet acte de brutalité attaqué par le principal organe des Girondins, prenait toutes les proportions d'une affaire publique. La Gironde, qui allait succomber le 31 mai, était encore en majorité dans quelques Comités, notamment au Comité de législation. Marcandier, épaulé par Gorsas, demanda à la Convention que sa femme, arbitrairement arrêtée, fût remise en liberté. Le 16 mai, au début de la séance, le Comité de législation fit présenter à l'Assemblée un rapport relatif à l'arrestation de la femme de Roch Marcandier. « Cette femme, » disait le rapporteur, « distribuait des exemplaires du journal le *Véritable Ami du Peuple*, lorsque des colporteurs se ruèrent sur elle et la conduisirent

» au corps-de-garde des Cordeliers. De là, elle fut conduite chez le commissaire de police de la Section de Marseille, et ensuite au Comité révolutionnaire de cette Section. Votre Comité a pensé que l'arrestation de cette femme était un acte arbitraire, contraire aux principes de liberté, puisque, » ajoutait le rapporteur Girardin prenant parti pour le hardi journaliste, « il n'existait, dans les écrits qu'elle distribuait, rien qui puisse porter atteinte à la souveraineté du peuple, à la représentation nationale et à l'établissement du Gouvernement républicain, puisque ce journal ne contenait que des reproches à quelques individus pour fait d'administration. Le Comité vous propose donc de décréter que la citoyenne Marcandier sera mise en état de liberté. »

Charlier, député montagnard, demanda l'ordre du jour ; suivant lui, la Convention devait laisser au tribunal de police le soin de prononcer sur le sort de cette femme ; tout portait à croire qu'il la ferait élargir. Mais le Girondin Doulcet répondit que, si la hiérarchie des pouvoirs existait encore, cette femme n'aurait pas été huit jours enfermée sans être interrogée ; qu'il appuierait bien la proposition de Charlier, si l'ordre existait ; mais que comme cet ordre n'existait pas puisqu'aucune autorité, ni le ministre de l'intérieur lui-même ne remplissaient leur devoir, c'était aux représentants du peuple à venir au secours des opprimés.

« Ces attaques sont une calomnie, » interrompit Bantable — « Si ce que je viens de dire est une calomnie, »

répondit Doulcet, « je serai bientôt puni ; car mon intention est de terminer par demander l'adoption du décret contre les calomniateurs par Rulhi qui s'est plaint d'avoir été dénoncé comme un traître par Bentabole. Si cette loi est portée, j'en demanderai pour moi l'effet rétroactif. D'ailleurs je demanderai la parole, lorsque la Convention voudra m'entendre, pour dénoncer, moi aussi, au nom de mes commettants, la Commune et la Municipalité de Paris. Alors, si je suis un calomniateur, il faudra que je sois poursuivi comme tel ; mais pour cela il faut une loi. Je demande donc que vous chargiez votre Comité de législation de vous présenter cette loi, afin que ceux qui sont désignés par le journal intitulé le *Véritable Ami du Peuple*, puissent en poursuivre l'auteur comme calomniateur. »

La Convention adopta le projet de décret du Comité de législation, et la femme de Marcandier dut être, à la grande colère de Marat, immédiatement rendue à la liberté et à son mari. « Grâce te soient rendues, ô Convention républicaine ! » s'écrie Marcandier dans son second numéro. « Tu n'as plus qu'un mot à dire pour rallier tous les vrais amis du peuple et nous débarrasser de tous les braillards qui font comme les rois et qui nous pillent et nous assassinent, toujours sur un f... prétexte plus ou moins *Sacré !* »

Après cet acte de gratitude, Marcandier se retourne, plus agressif, plus ardent que jamais, sur Marat, maintenant son ennemi personnel. « Le peuple trompé, » dit-il, « par les phioles du petit médecin du comte d'Ar-

» tois, va enfin s'apercevoir que tous nos amis de sep-
» tembre l'ont assassiné pour le voler. Je suis flambé, se
» dit Marat; car le peuple est juste, bon et solide, et
» l'on a beau crier et hurler qu'on est son ami, il sait
» bien que ses véritables amis n'assassinent pas, et qu'ils
» rendent des comptes de leur administration. Marat fait
» dire aux colporteurs que le *Véritable Ami du Peuple*
» est une feuille aristocrate et calomnieuse; les colpor-
» teurs, bons citoyens, et qui sont trop honnêtes pour
» soupçonner une atrocité si noire, se jettent sur le
» journal, sans le lire; au f... le journal. En le faisant
» supprimer, cet assassin du Peuple espérait bien étouffer
» les preuves des vols et brigandages de ses amis; mais
» il n'en a pas été ainsi, et les bons citoyens de la Com-
» mune du 10 août ont été, *preuve en main*, appuyer les
» accusations du *Véritable Ami du Peuple*.

» Les nobles et les prêtres firent assassiner Jésus-Christ
» par le peuple, qui le chérissait, en le faisant passer
» pour un aristocrate; voilà ce qui a manqué d'arriver
» à la femme du *Véritable ami du Peuple*. On la traîne au
» Comité de police de la Section du Théâtre Français. Le
» commissaire ne voulut prendre aucune détermination
» contraire à la liberté individuelle. Le Comité révolu-
» tionnaire n'osa prendre sur lui de consommer la per-
» sécution. Ils renvoient à la police municipale la pauvre
» femme du *Véritable ami du Peuple*, après l'avoir rete-
» nue dans leurs griffes, depuis sept heures du matin
» jusqu'à deux heures de l'après-midi.

» On la jette dans une chambre-prison, où il y avait

› quatre matelas pour 16 personnes , dont la plupart
› étaient rongées de vermine et de gale.

› Après 52 heures de chartre privée, d'insomnie, et
› de terreur, on pense à lui faire subir un interroga-
› toire.

› Que conclure ? Ce qui est évident : ceux qui ont pillé,
› volé, assassiné le Peuple, s'agitent en tout sens pour
› faire assassiner encore ceux qui ont le courage de dé-
› noncer, *preuve en main*, les dilapidations de ces bri-
› gands. »

Mais Marcandier n'est point au bout de ses tribulations. Quelques brigands à la solde de Marat furent chargés de *septembriser* l'auteur du *Véritable ami du Peuple*. Ils le suivaient partout. Un jour, ils crurent le reconnaître dans le Luxembourg. C'était un pauvre diable qui sans doute lui ressemblait. Ils tombèrent sur lui et le laissèrent sur le carreau.

Ces persécutions, ces luttes, ces menaces, ne firent qu'augmenter l'audace et l'ardeur de Marcandier. Ce ne fut plus seulement à l'aide de révélations qu'il essaya de combattre Marat, de le rendre impossible ; il lui jeta à la face les railleries amères ; il l'attaqua jusque dans ses affections intimes. On sait qu'à la fin du mois d'avril, la Convention, obéissant une dernière fois à l'impulsion des Girondins, avait décrété Marat d'accusation et l'avait renvoyé devant le Tribunal révolutionnaire. Marat disparut dans sa cave, comme il le faisait toujours au moment du danger. Mais le peuple se souleva ; mais les clubs et la Commune se prononcèrent ouvertement pour

lui ; mais le Tribunal révolutionnaire , composé des meilleurs Jacobins , l'acquitta à l'unanimité ; mais la populace lui fit une ovation turbulente , le couronna de lauriers et alla le réinstaller à grand bruit à la Convention stupéfaite. On sait aussi que Marat vivait en concubinage avec une espèce de harpie , vieille , laide , avare et méchante. Le peuple avait voulu reconduire Marat jusque chez lui ; il espérait que le triomphateur arroserait amplement son triomphe. *Mademoiselle* Marat , comme dit par mépris Marcandier en parlant de la concubine de son ennemi , ne sut point être généreuse pour cette populace qui se fâcha et faillit lui donner publiquement cette correction indécente que les femmes des 5 et 6 octobre 1789 distribuèrent aux religieuses envahies , que les Tricoteuses de la Convention infligèrent en plein Palais-Royal à Théroigne de Méricourt devenue réactionnaire.

Marcandier raconte ainsi ce dénouement imprévu de l'ovation de Marat.

« *MADemoisELLE Marat et l'eau bouillante.*

» Tout le monde sait que Marat , croyant voir arriver
» le règne de la justice , fit une retraite sûre et garda le
» silence. On s'endormit , mais les hommes de proie ne
» dorment point ; cette faction , bientôt enhardie par
» l'inaction de toutes les autorités , fit résonner le ter-
» rain , eut l'air de l'abandonner en faisant croire à son
» amendement. On sait comment ils ont réchauffé les
» serpents de la faction. Mesures concertées. Petit sou-

per bien préparé. Préparatifs du couronnement arrêtés, et l'on a vu les écharpes et les couronnes, et la mise en jeu d'une foule de citoyens des deux sexes, qui crut faire, en sauvant un monstre, une action méritoire; ils croient sauver un ami, car le peuple n'est point ingrat; le peuple qui fit périr Phocion et d'autres ennemis des faux amis du peuple, croyait assassiner un ennemi.

Le lendemain du triomphe du petit monstre, des citoyens des deux sexes, qui avaient concouru à son couronnement, se présentèrent à son domicile pour réclamer la petite rétribution promise. La dulcinée de Marat, à l'instar de tous les hommes de proie, *le péril passé gambade pour les saints*, les traite avec ingratitude. Après des injures et des quolibets coup sur coup renvoyés, on se mit en devoir de châtier *mademoiselle* Marat, et de la faire repentir de ses insolences. Elle appelle aussitôt une de ses suivantes et lui demande de *l'eau bouillante* pour *en asperger* l'assemblée, qui eût fait *fustiger* la donzelle, si elle n'eût pris le parti de se retirer avec Marat dans leur commune tanière. Cette Révolution a cela d'étrange que ceux qui osent faire *peur* réussissent! Les citoyens et citoyennes ayant *fait peur* à Marat, il sortit de son portefeuille 45 liv. et les citoyens des deux sexes s'en allèrent, son argent à la main, grognant contre les duretés de *mademoiselle* Marat. Deux jours après, Marat fut encore couronné à la porte des Jacobins, et cette fois-là, il a payé un peu plus cher la couronne de lauriers posée sur son sacré

» chef. Un escamoteur habile qui s'était glissé dans la
» foule, le *jacobinisa* et lui *reprit* un portefeuille de 300
» liv.

» Marat n'a plus de goût aux couronnements depuis
» ce temps-là où le petit médecin *des écuries* du comte
» d'Artois a écrit que le *foyer de la contre-révolution est*
» *dans le sein de la Convention* ; s'il était renvoyé pour
» ses nouveaux délits à un Tribunal, il est probable qu'il
» ne serait pas *couronné* par les citoyens et les citoyennes
» des deux sexes qui sont extrêmement surpris de le voir
» un des membres du Comité du 2 septembre, dénoncé
» pour violation et dilapidations de dépôts par le conseil
» général de la commune. Quant au portrait de *made-*
» *moiselle* Marat, c'est un portrait *tout craché* et par la
» figure et par les sentiments. Vous voyez que c'est un
» morceau friand et ragoûtant. Quelles harpies ! »

Camille Desmoulins, se vengeant d'un ennemi, n'eût pas senti et déversé sur lui plus de malveillance et d'aigreur ; seulement, il eût montré plus de gaieté, plus d'esprit ; il eût forcé à rire. On ne rit jamais avec Roch Marcandier. Tous ses articles, durs, violents, vous font trembler pour lui. On sait combien Hébert-Duchêne était haineux. Marcandier s'amuse pour ainsi dire à s'attirer, à surexciter sa haine. Il l'appelle Hébert-Mandrin, Hébert l'antropophage, Hébert le brigand. On sait combien Robespierre possédait de puissance. Il lui porte à la face cette injure sanglante : Petit neveu de Damiens ! Robespierre le tartufe ! On sait combien furent violentes, avides de sang, ces hideuses prostituées qui remplissaient

les tribunes de la Convention , pesaient lourdement sur ses délibérations , et se ruaient partout où elles flairaient le carnage. Marcandier ose attaquer ces tigresses déchaînées ; dans son quatrième numéro , il les appelle « soldatesque femelle des Jacobins , épouvantables furies » qui , par leurs beuglements redoublés , troublent les » délibérations déjà rendues fort orageuses par les clameurs des hommes de proie. »

On s'étonne que cet homme n'ait pas vingt fois payé sa hardiesse de sa vie , que vingt fois déjà il n'ait pas été mis en pièces par ces Ménades de la politique. Si elles s'étaient contentées de le jeter , un jour , à la porte de la tribune réservée pour les journalistes à la Convention , c'est que ce virulent et quatrième numéro n'avait point encore paru. Mais l'arrestation de sa femme , mais les menaces des séides d'Hébert et de Marat , mais les violences contre ce citoyen qui avait le malheur de lui ressembler , firent comprendre à Marcandier que le temps des précautions était venu. Il loua un petit grenier où il transporta tout son matériel d'imprimerie , des provisions de guerre et de bouche , et il s'y enferma. Sa femme seule connaissait sa retraite et pouvait y pénétrer. C'est là qu'il rédigea et composa son quatrième numéro qu'il date en commençant « *De mon camp retranché au sixième étage* , » et à la dernière page « *De l'imprimerie ou grenier du VÉRITABLE AMI DU PEUPLE* .

S'il se cache , il ne veut pas qu'on croie à de la peur ; c'est que sa liberté d'action court des dangers , c'est qu'on veut l'arrêter. « Lorsque Marat était légalement

» poursuivi à cause des pages de sang qu'il avait écrites, »
dit Marcandier en s'adressant à ses amis, « il s'était retiré
» dans une cave du fond de laquelle il lançait le venin de
» la plus noire calomnie contre les meilleurs citoyens ;
» en ce moment je suis poursuivi par des assassins pour
» avoir osé dire la vérité au peuple et la lui avoir dite de
» manière à armer contre moi de vils scélérats qui ont
» vieilli dans le crime et qui sont toujours prêts à justi-
» fier leurs attentats par des attentats plus révoltants en-
» core. En conséquence, j'ai cru devoir faire une retraite
» de quelques jours dans un grenier ; de là je dirai des
» vérités palpables pour tous ceux que le ciel n'a point
» encore frappés de bêtise , en attendant qu'ils aient eu
» le courage d'émettre leur vœu sur les nombreuses ar-
» restations nocturnes exécutées par la Commune et ses
» complices , fauteurs et adhérents , les quarante-huit
» Comités d'inquisition séant à Paris. Les tyrans munici-
» paux qui ont détenu ma femme arbitrairement dans
» leurs griffes pendant six jours et sept nuits , ont voulu
» se donner le plaisir de m'en faire de même ; mais sa-
» chant bien que rien n'est sacré pour eux , que la viola-
» tion des personnes et des propriétés est la plus petite
» chose du monde , je n'avais point couché chez moi.
» Lorsque leurs satellites se présentèrent , j'étais sur la
» porte d'un de mes voisins ; on mit sur la mienne un
» happe-chair à poste fixe dont la figure sinistre faisait
» reculer d'horreur tous les passants. Personne n'a pu me
» dire à qui ce coupe-jarret appartenait ; mais j'en ai
» conclu par ce qui suit que c'était l'homme de la tyran-

» nte municipale. *Le soir à onze heures*, deux quidam en
» écharpe vinrent violer mon asile, prirent chez moi une
» chanson. N'ont-ils rien mis dans mes papiers ? c'est ce
» que j'ignore ; ne m'ont-ils rien volé ? c'est ce que je n'aff-
» firme point ; le temps découvrira tout ; provisoirement,
» je les dénonce à la République entière comme les plus
» extravagants des monstres qui aient jamais souillé la
» terre de la liberté. Au reste, voici ce qui sert de prétexte
» à la persécution que j'éprouve. Ces royalistes déguisés
» ont conçu une haine implacable pour tous les républi-
» cains qui osent dénoncer au peuple les vols et les ra-
» pines dont ils se sont rendus coupables. J'ai dénoncé
» des voleurs et des assassins, voilà mon crime : mais je
» persiste. »

Marcandier, las de vivre sans air, loin du monde, du bruit des affaires qu'il ne connaissait plus que par les journaux achetés par sa femme aux crieurs de la rue et qu'elle lui apportait le soir, voulut un jour descendre dans Paris. Mais des agents des Comités rôdaient autour de sa retraite, et bientôt il était reconnu. Trois « happe chair » de la Municipalité, » comme il les appelle, le suivirent de loin. Il entra chez un libraire du ci-devant Palais-Royal. Deux des espions se posèrent en sentinelles à la porte, et le troisième courut au premier corps-de-garde requérir de l'aide. Heureusement, le poste était commandé par un modéré qui voulut savoir si le mouchard était porteur d'un mandat d'arrestation ; il refusa de marcher quand il sut que l'agent de la police secrète agissait sous la seule impulsion de son zèle. Les happe-chair cou-

rurent à la Municipalité se munir de l'ordre d'arrestation nécessaire pour forcer la main à ce trop consciencieux garde national ; mais quelqu'un , qui assistait à ce débat du corps-de-garde , prévint Marcandier ; il se hâta de mettre entre lui et ses persécuteurs le plus d'espace possible.

« Je suis donc en état de proscription , » écrit-il dans son onzième numéro daté du 20 juillet 1793 ; « mais » comme je connais la résistance à l'oppression , voici la » déclaration que je fais entre les mains du premier Fran- » çais qui voudra bien la recueillir : Je déclare que je » mettrai à mort par tous les moyens possibles tout » porteur de mandat qui tenterait de m'arrêter, attendu » que , d'après les persécutions que j'éprouve , tout acte » émané des Municipaux ne peut être à mon égard qu'une » suite de ces mêmes persécutions. »

L'instant du dénouement devait bientôt approcher. Marcandier le sentait bien : seul, abandonné, sans autre ressource qu'un indomptable courage, il ne pouvait longtemps lutter contre la horde immense, puissante, des oppresseurs de la France. Sa perte était jurée. Et cependant au milieu de ses angoisses, de ses ennuis, il s'occupait encore des intérêts de ses ingrats concitoyens. Dans un de ses numéros, il esquissait un projet de réforme dans les finances, et confiait au papier ses vues sur les assignats, sur les moyens d'en prévenir la contrefaçon. Il rédigeait un article sur la défense militaire de Paris. « C'est par de pareils efforts, » écrit-il, « qu'on peut mériter le titre glorieux d'Ami du Peuple, et non en s'occu-

» part d'affaires personnelles, d'intrigues, et non en s'oc-
» cupant de la rédaction de plats journaux, de sanguinai-
» res diatribes, ou de haines, de vengeances et d'attentats
» contre la Représentation Nationale. »

La fin de cet article est trop belle pour que nous la puissions passer sous silence. « O mes concitoyens ! » s'écrie-t-il dans un élan de tendresse et d'inspiration ; « ô mes concitoyens ! combien les intrigants vous ont » grandement et souvent trompés ! Le travail, mais un » travail utile et productif, peut seul fournir les moyens » honnêtes de subsister honorablement ; et l'on a dilapidé les capitaux qui pouvaient fonder solidement les » moyens de ce travail utile, en vous en assurant à jamais » les inestimables avantages. On a retiré de vos mains la » bêche qui fertilise la terre. On vous a précipités dans » la crapule et la débauche ; au lieu d'organiser et de » fonder pour vous une instruction publique digne d'un » peuple libre ; les vautours qui vous dévorent n'ont su » que pervertir l'esprit public et jeter partout les racines » d'une profonde corruption , et par là , on vous a peut- » être pour long-temps rendus inhabiles au travail. Eh ! » quels seront vos besoins ? Dans quelque temps, combien » ils seront grands , et combien seront diminués les » moyens de les satisfaire ! et cela , parce qu'on a dimi- » nué prodigieusement, en vous agitant sans cesse , la » somme de vos travaux et qu'on vous a distribué, pour » payer votre *improductivité*, les capitaux énormes qui » eussent pu servir tout à la fois à rendre le sol de la » France plus abondant, plus fertile, et à vous épargner » à jamais le fardeau des impôts.

» Citoyens , ouvrez les yeux ; distinguez vos amis
» d'avec ceux qui n'en eurent jamais que le nom sans
» l'avoir mérité ; distinguez ceux dont les talents peu-
» vent vous servir utilement ; et préparez-vous , désor-
» mais , à faire des choix plus heureux que ceux qui ont,
» jusqu'ici , compromis votre salut et votre honneur ;
» vous gémirez longtemps sous les accablants fardeaux
» qu'ont accumulés sur vous les mains inexpérimentées ,
» les cœurs cruels et les têtes vides de la plupart de
» vos mandataires. »

Marcandier , écrivant ces phrases ardemment patrio-
tiques dans la sombre nudité d'un grenier, sur une table
boiteuse où sa plume se heurte à ses pistolets , vivants
témoins de dangers incessants , à côté de sa presse que
tout-à-l'heure il va manœuvrer lui-même, nous paraît une
admirable personnification du journalisme pur , utile,
vraiment social , presque un phénix, tant il est rare. Cet
homme qui va bientôt mourir pour sa foi politique est
grand et sublime comme un chrétien des premiers siè-
cles , que les carrières de Rome cachent mal à ses bour-
reaux , et qui va mourir pour sa foi religieuse. Nous ne
regardons pas comme un des moins grands bonheurs de
la vie d'un écrivain l'occasion si rare d'avoir à remettre
en lumière une pareille figure historique , un caractère
aussi splendide.

Les derniers numéros du *Véritable Ami du Peuple* rem-
plirent la coupe de la colère et de la vengeance. Il ne res-
tait plus à Marcandier qu'un seul homme puissant à atta-
quer : c'était Saint-Just ; et après tous les dominateurs du

moment que l'ensemble des dominateurs à irriter : c'était la Convention. Il se jeta sur la Convention et sur Saint-Just.

Saint-Just venait de lire à la Convention qui n'était plus en nombre pour délibérer, son rapport sur les Girondins proscrits, et dont les uns gémissaient déjà dans les cachots, tandis que les autres erraient par les départements pleins de périls.

Mercandier osa imprimer que le rapport de Saint-Just « était un fatras dégoûtant de calomnies et d'impostures, » donnant à son auteur des droits incontestables aux huées et aux crachats du public. »

Mercandier osa imprimer que « la Convention n'était » plus qu'un moyen de sédition, un conciliabule d'anarchistes et de contre-révolutionnaires déguisés. » Il osa rappeler que les nombreuses séances de cette Assemblée illégale ne présentaient pas cent-cinquante membres, tandis que la Constitution portait qu'il en fallait deux cents pour que les délibérations fussent légales. Il osa proclamer que par ce fait, que chaque jour on pouvait constater, « la Convention était dissoute. »

« O Parisiens ! » s'écria le *Véritable Ami du Peuple* ; « le bonheur et la prospérité ne seront-ils donc pour vous qu'une nouvelle terre promise ? Approchez un instant de l'abîme ; sondez avec courage sa profondeur ; donnez à vos débats scandaleux quelques relâches, et à la Patrie les soins qu'elle réclame ; apprenez donc à connaître les anarchistes, et à ne pas confondre parmi eux vos véritables amis.

» Vous avez fait la Révolution pour n'avoir plus ni Bastille, ni lettres de cachets; les prisons regorgent de victimes du pouvoir arbitraire de la Municipalité.

» Vous avez fait la Révolution pour diminuer les impôts dont l'énorme poids vous accablait; et les anarchistes, désorganisant tout, ont amené une surcharge de dépenses, une plus grande consommation de papier-monnaie que l'on emploie à réparer leurs désordres, et, par cet accroissement de dépense, vous ne sentez pas les bienfaits de la liberté.

» Vous avez fait la Révolution pour combler le déficit; la Révolution est consommée, le déficit vous reste et sa masse est doublée; c'est encore l'ouvrage des anarchistes, et ils vous restent pour le tripler.

» Les ennemis de votre bonheur vous diront que vos calamités prennent leur source dans le Gouvernement républicain. Moi je dis : ce Gouvernement est bon par excellence; c'est le seul qui peut vous rendre véritablement heureux; ce sont les anarchistes que vous avez mis en place qui font votre malheur; c'est leur cupidité qui s'oppose à la prospérité publique; ce sont ces hommes qui sont vicieux, et non pas votre Gouvernement. La cause de vos malheurs est dans la déprédation effrénée de vos trésors; contraignez, la loi à la main, vos administrateurs de vous rendre des comptes, demandez un compte général de vos finances; alors que vous en connaîtrez la situation, vous pourrez appliquer le remède efficace. La France approche de sa décadence; mais vous pouvez lui rendre sa splendeur

» et sa gloire , en terrassant l'anarchie. Autrement , re-
» noncez pour jamais à l'honneur d'être comptés pour
» quelque chose sur la liste des peuples libres.

» Les républicains Jacobites qui vous flagornent , les
» républicains modérés et les trembleurs qui n'osent vous
» dire la vérité , finiront par vous conduire à votre perte ;
» mais le *Véritable Ami du Peuple* qui ne sait rien em-
» prunter d'une politique perfide ou timide vous doit la
» vérité , et il vous la dira. En but à la haine honorable
» des brigands qui vous oppriment et vous dépouillent ,
» n'attendez jamais que je cherche à capter votre
» bienveillance par de basses adulations ; je vous indi-
» querai sans craintes et sans ménagements les moyens
» qui me paraissent propres à ramener , dans vos murs ,
» la tranquillité et le règne des lois qui seuls peuvent
» opérer le retour de l'abondance et de la prospérité.

» Tous les remèdes que les anarchistes vous ont con-
» traints d'appliquer à vos maux n'ont été , jusqu'à ce
» jour , qu'un corrosif brûlant qui a détruit la liberté
» plutôt que de la faire croître ; les charlatans qui avaient
» intérêt de vous tromper ont jeté le corps politique dans
» une langueur mortelle ; ne souffrez pas qu'il périsse ;
» réunissez - vous , et frappez l'anarchie. Frappez ce
» monstre , et ne tremblez pas , extirpez-le. »

Et Marcandier propose :

« 1° De fermer dès à présent le club des Jacobins ,
» attendu que c'est dans ce repaire infame où se réu-
» nissent tous les prédicateurs d'anarchie et de pillage ,
» que par leurs maximes sanguinaires et féroces , ils

» corrompent l'esprit du peuple, pervertissent la saine
» morale, foulent aux pieds tous les principes de justice
» et d'humanité, dictent des lois à la Convention, et que
» par leurs manœuvres liberticides ils tendent visiblement
» à renverser le Gouvernement républicain, et à dissoudre
» le corps politique au milieu des horreurs de la guerre
» civile.

» 2° De détruire les quarante-huit Comités d'inquisition
» révolutionnaire, comme incompatibles avec une Cons-
» titution terminée, attendu que le mot *révolutionnaire*
» indique naturellement que ces quarante-huit Comités
» auraient dû être abolis aussitôt que la Constitution fut
» achevée; autrement, partout où les instruments révo-
» lutionnaires existent, il n'y a point de gouvernement.

» 3° De faire punir, suivant la rigueur des lois, tout
» homme convaincu d'avoir lancé des mandats d'arrêt
» sans preuve de délit, et sans autre motif que celui d'une
» vengeance personnelle.

» 4° D'abolir le coupe-gorge révolutionnaire, réviser
» toutes les procédures, afin de frapper du glaive de la
» loi les juges qui ont prévariqué dans l'exercice de leurs
» fonctions.

» 5° De procéder au renouvellement de la Municipalité
» actuelle sans aucun délai; mettre en état d'arrestation
» tous les municipaux jusqu'à ce qu'ils aient rendu leurs
» comptes.

» 6° D'exiger que le Conseil exécutif présente un
» compte général de ses dépenses, et qu'il justifie par
» pièces authentiques de l'emploi des sommes mises à sa
» disposition depuis le 10 août jusqu'à cette époque.

» 7° D'ordonner au Comité de Septembre de publier
» une liste des procès-verbaux qu'il a reçus, et des
» mandats d'arrêts qu'il a lancés pendant la durée de ses
» fonctions, afin que chacun puisse vérifier et réclamer
» non seulement la vengeance des massacres, mais encore
» les effets précieux qui leur ont été enlevés lors de leur
» arrestation.

» 8° De demander à la Convention la punition des as-
» sassins de Septembre, et, sur le refus des Montagnards,
» d'en appeler au peuple français réuni en Assemblée
» primaire, afin qu'il déclare que les femmes et les enfants
» des victimes de Septembre sont rentrés sous la loi na-
» turelle, et qu'ils sont sous la protection immédiate des
» citoyens de toute la République. »

Si les Parisiens ont le courage d'appliquer immédia-
tement, sans hésitation, ce remède héroïque, les départe-
tements mettront fin à cette insurrection du Fédéralisme,
nouvelle Ligue du Bien Public; Paris prouvera à l'Europe
que, s'il fut trop longtemps égaré, il est redevenu le
centre puissant de la justice sévère, de la raison, du
bon sens; ses intérêts et sa gloire y trouveront également
leur compte; sa fortune réapparaîtra avec ses enfants
dispersés par la Terreur, par la violence, par le crime
effronté.

C'en était trop! Les fameux Comités de surveillance et
de salut public ne pouvaient plus longtemps tolérer ces
appels énergiques à la résistance. Ils n'auraient passé à
personne un tel excès d'audace. L'exemple pouvait de-

venir dangereux. Ils décrétèrent d'arrestation Roch Marcandier et sa femme.

Marcandier eut le bonheur, — était-ce un bonheur? — d'échapper encore une fois aux limiers de la police révolutionnaire. Quand ils envahirent son grenier, il était vide. Ils n'y trouvèrent que des papiers, des épreuves de journal qu'ils saisirent, des caractères d'imprimerie qu'ils dispersèrent, une presse qu'ils brisèrent suivant leur habitude, comme ils avaient fait chez Condorcet, chez Louvet, chez Gorsas. C'était le bon temps de la liberté de penser et d'écrire!

Marcandier s'était enfui et caché chez une de ses sœurs, M^{me} Mariot, mariée à Paris, et depuis retirée à Guise, leur pays natal, où elle vivait encore il y a cinq à six mois, fort âgée, mais pleine de mémoire, mais ressaillant au souvenir de son frère bien-aimé.

Poursuivi et traqué par l'impitoyable police, Marcandier dut souvent changer d'asile. Son frère aîné, professeur au collège ci-devant Louis-le-Grand, le reçut chez lui et se compromit singulièrement; il eut le hasard de ne perdre que sa place. D'autres amis dévoués donnèrent aussi asile à Marcandier. Le général Belair, qui commandait l'armée de Réunion-sur-Oise, ci-devant Guise, et qui connaissait l'auteur du *Véritable Ami du Peuple*, paraît l'avoir quelque temps recueilli à Montmartre, où il avait une maison. Il avait formé le projet de le faire passer, sous un nom supposé, pour son secrétaire, de l'emmener à l'armée et de là, ce qui devait être facile, le faire évader à l'étranger. Nous ne savons ni pourquoi.

ni comment échoua ce plan. Marcandier resta à Paris. Plusieurs démarches furent faites par ses parents de Guise auprès de lui pour qu'il quittât cette résidence pleine de dangers. Il ne voulut rien entendre. Peut-être recherchait-il encore quelques occasions de lutte. Peut-être croyait-il à un avenir meilleur et prochain.

Nous le voyons, le 25 prairial an 2 (juin 1794), toujours errant, toujours poursuivi. Du fond d'une de ses retraites, il écrit au conventionnel Legendre cette lettre-confidentielle et désolée :

« Citoyen, dans la situation déplorable où je suis
» tombé par la force des circonstances, j'ai le malheur
» d'être réduit à vivre éloigné, depuis un an, de la so-
» ciété entière. Je suis sans appui, sans consolateur,
» pour ainsi dire délaissé de tout ce qui respire dans la
» nature. Malgré mes vicissitudes, mes regards sont
» toujours fixés vers la liberté publique et sur le sort des
» patriotes qui, comme vous, ont marché d'un pas ferme
» et avec incorruptibilité dans le sentier de la Révolution.
» Citoyen Legendre, j'ai à vous communiquer les choses
» les plus importantes; elles vous intéressent personnel-
» lement, ainsi que plusieurs de vos collègues; venez
» sans nul délai, si vous voulez les entendre. Ma femme
» vous donnera elle-même mon adresse; je ne la joins
» pas à ma lettre, parce que, si elle venait à s'égarer,
» je serais compromis.

» Salut et fraternité.

» *Signé* R. MARCANDIER.

» An citoyen Legendre, à Paris. »

C'était là de la confiance bien placée ! Le boucher Legendre, suant la peur, aussi tremblant qu'il se montrera agressif, courageux... en thermidor, après la chute de Robespierre, avait déjà livré au Comité de salut public l'infortunée Lucile, la femme de Camille Desmoulius, son ancien ami, cette pauvre veuve qui lui avait écrit, qui lui avait demandé vengeance. Il trahit aussi Marcandier. Coutumier du fait, l'infame, le jour même où il reçut la lettre de Marcandier, courut au Comité de sûreté générale et y déposa cette dénonciation trouvée plus tard parmi les papiers de Robespierre :

« Louis Legendre, représentant du peuple, s'est présenté au Comité, et a déclaré avoir reçu une lettre de Roch Marcandier, caché depuis un an, et qu'il soupçonnait d'être un ennemi de la Patrie. Il demande au citoyen Legendre une conférence, ce que celui-ci n'a pas voulu lui accorder, sans en avoir préalablement fait part au Comité, d'autant qu'il se propose de prendre, en cette occasion, toutes les mesures nécessaires pour le mettre entre les mains du Comité.

» *Signé* LOUIS LEGENDRE. »

Le soir, la femme de Marcandier se présentait chez Legendre qui la reçut, l'accueillit avec bonté, sut d'elle où se cachait son mari, et la fit arrêter par des soldats auxquels il livra aussi le secret de la retraite de Marcandier.

Le 13 messidor (1^{er} juillet 1794), Robespierre vint dénoncer à la tribune des Jacobins un nouveau complot

enfanté, disait-il, par le complot des Girondins, une nouvelle accusation contre lui, suite des calomnies de Louvet. « Une multitude de fripons, » vendus à l'étranger, suivant lui, ourdissaient dans le silence une combinaison de calomnies et de persécutions contre les gens de bien. Le patriote qui veut venger la liberté et l'affermir est présenté aux yeux du peuple comme un homme redoutable et dangereux. On veut donner à la vertu l'apparence du crime. Plusieurs fois, on a vu les Comités de salut public et de sûreté générale attaqués ; aujourd'hui on aime mieux attaquer les membres en particulier, pour parvenir à briser le faisceau.

Toutes ces généralités du discours de Robespierre sont longuement déduites, étirées, allongées. On ne sait où il veut en venir, lorsque tout à coup il consent à livrer le nom du coupable à l'impatience du club qui veut enfin connaître ce nouvel ennemi à combattre, cette nouvelle victime à abattre.

« L'accusation de Louvet, » dit Robespierre, « est » renouvelée dans un acte trouvé parmi les papiers du » secrétaire de Camille Desmoulins, ami du conspirateur » Danton ; cet acte était prêt de paraître, lorsque le Co- » mité de sûreté générale l'a découvert et l'a renvoyé au » Comité de salut public. Les conjurés y citent tout ce » qui s'est passé dans la Révolution à l'appui de leur dé- » nonciation contre un prétendu système de dictature. A » examiner l'absurdité de la dénonciation, il serait inutile » d'en parler ; des calomnies aussi grossières ne sont pas » faites pour séduire les concitoyens ; mais on verra

» qu'elles n'étaient préparées que comme un manifeste
» qui devait précéder un coup de main contre les Pá-
» triotes. Que direz-vous, si je vous apprends que ces atro-
» cités n'ont pas semblé révoltantes à des hommes revêtus
» d'un caractère sacré, que parmi nos collègues eux-
» mêmes il s'en est trouvé qui les ont colportées ! »

« Qu'on répande des libelles contre moi, » dit en ter-
minant l'implacable Robespierre, « je n'en serai pas
» moins toujours le même, et je défendrai la liberté avec
» la même ardeur. Si l'on me forçait de renoncer à une
» partie des fonctions dont je suis chargé, il me resterait
» encore ma qualité de représentant du peuple, et je
» *ferais une guerre à mort aux conspirateurs.* »

On sait ce que valait une pareille menace dans la bouche
d'un pareil homme.

Dix jours plus tard, le 24 messidor, Roch Marcandier
et sa femme se revirent, pour la première fois depuis
leur arrestation, dans la grande salle de la Liberté, en
face des juges impitoyables et de jurés assassins du tri-
bunal révolutionnaire. Ils faisaient partie d'une fournée
complète. Fouquier-Tinville requérait ce jour-là contre cin-
quante accusés. Seize furent acquittés. C'était beaucoup !

Tous les autres furent condamnés.

Roch Marcandier et sa femme eurent l'honneur de fi-
gurer en tête de tous ces martyrs. Par un hasard extra-
ordinaire, le bulletin du tribunal révolutionnaire pré-
sente une lacune de quelques jours et ne parle nullement
de l'affaire de Marcandier. Les biographes suppléent à
ce silence, en disant qu'il fut condamné « comme étant

- › un des *principaux chefs* de la faction fédéraliste , ayant
- › fait un libelle sous le nom de *Véritable Ami du Peuple*,
- › où il dit que la Convention n'était plus qu'un moyen
- › de sédition , un conciliabule d'anarchistes , un assem-
- › blage monstrueux d'hommes sans caractère. ›

En recourant au *Moniteur* qui chaque jour publiait la liste des affaires expédiées par le tribunal de sang , voici le peu de renseignements , ceux-ci du moins exacts , que nous y trouvons :

« 24 messidor (12 juillet 1794.)

- › Roch Marcandier , âgé de 27 ans , de Guise , rue Tra-
- › versière , faubourg Saint-Germain , et Marie Gouarnot ,
- › âgée de 31 ans , sa femme ,
- › Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple
- › en provoquant par des écrits la dissolution de l'As-
- › semblée Nationale , en distribuant et colportant ces
- › écrits,
- › Ont été condamnés à la peine de mort. ›

Le soir du même jour , mains dans mains , les yeux fixés vers l'éternité , les deux jeunes époux allaient à la mort. Les premiers , ils montèrent sur l'échafaud , et donnèrent l'exemple du courage et de la fermeté à leurs compagnons de bonheur , — car c'était un bonheur que de cesser d'assister au désolant spectacle qui tirait des larmes de sang à la France.

Quinze jours plus tard , la révolution du 9 Thermidor les eût sauvés.... Mais la coupe du crime n'était point encore pleine !

Un livre intitulé *Carceriana* parut en 1795. Son titre suffit pour indiquer sa spécialité; c'était un recueil de pensées, de lettres, d'écrits en vers ou en prose, le tout attribué aux détenus des prisons sous la Terreur. Ce livre contient une pièce de vers attribuée à la collaboration de Roch Marcandier et d'un écrivain nommé Montjourdain; renfermés dans la même prison, et à la veille de mourir, ils auraient confié au papier leurs adieux à la vie. Cette pièce que nous avons entre les mains, est une espèce de complainte, assez mal faite, sans inspiration, sans chaleur, sans style, sans pensée. Cependant, en 1795, elle courut tout Paris alors au plus fort de la Réaction. Nous ne pouvons, à la suite des collectionneurs du *Carceriana*, croire à la collaboration de Roch Marcandier. Ces vers parlent constamment d'une femme qu'on laisse sur la terre, qui peut-être sera oubliée, vivra pour d'autres amours. Et nous savons que les deux têtes de Marcandier et de sa femme tombèrent en même temps dans le hideux panier. éternellement unies dans un long et suprême baiser, M^{me} Mariot, cette sœur de Marcandier qui vivait à Guise il y a quelques mois, avait, parmi ses souvenirs de jeunesse et de douleur, conservé quelques couplets de cette chanson; elle les redisait volontiers. Depuis, cette pièce de vers a été retrouvée entière copiée sur le livret d'un soldat républicain venu à Guise lors du camp de Réunion-sur-Oise et qui resta dans le pays. Si nous avons parlé de ces vers, bien que nous ne les croyons pas de Marcandier, c'est pour rassembler tout ce que nous avons pu recueillir sur cet écrivain digne de plus de renom, digne de plus d'attention.

Maintenant, si ce n'était nous répéter, nous demanderions, comme à la fin de l'étude sur Camille Desmoulins, à quoi ont servi l'énergie, le saint dévouement, l'immense courage, la vie et la mort de Roch Marcandier. Son journal a-t-il empêché un excès, retenu un grand coupable, éclairé un aveugle, enhardi un timide? A-t-il préparé la réaction de Thermidor? En aucune manière. Comme le *Vieux Cordelier*, le *Véritable Ami du Peuple* ne put servir de centre à aucune résistance, à aucun effort. Ils restèrent l'œuvre louable, glorieuse, d'une individualité perdue dans la tempête. Ces journaux ne furent nullement les symptômes d'un mouvement général et généreux. Robespierre tomba, parce qu'il menaçait trop d'existences, trop d'ambitions, trop d'intérêts. Ces ambitions froissées, ces intérêts égoïstes se groupèrent pour ne point être écrasés. Les Thermidoriens ne valaient pas mieux que les Robespierristes. Les deux partis voulaient de la Terreur chacun pour lui-même. Tallien, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois, Barrère de Vieusac, ne valaient ni plus ni moins que Fouquier-Tinville, Couthon, Robespierre et Saint-Just. Ce qui le prouve au-delà des besoins de la démonstration, c'est que Camille Desmoulins et Roch Marcandier s'étaient acharnés sur les uns comme sur les autres, avec la même ardeur, la même insistance, et ne purent rien ni contre les uns ni contre les autres, parce qu'ils étaient encore unis.

Camille Desmoulins et le *Vieux Cordelier* nous prouvent surabondamment que la Presse, admirable et puissant instrument de destruction et de révolution, ne sera ja-

mais qu'un médiocre levier entre les mains des réédificateurs de sociétés. Roch Marcandier et le *Véritable Ami du Peuple* complètent pour nous la série de preuves nécessaires à la démonstration de cette vérité : La Presse et les journaux sont plus aptes au mal qu'au bien, au renversement des principes qu'au développement de ces mêmes principes. En un mot, les deux seuls bons journaux de la Révolution n'ont servi qu'à la glorification des hommes qui les écrivaient et n'ont pas modifié le milieu social en vue duquel ils furent écrits ; tandis que les détestables feuilles de Camille Desmoulins pendant trois ans, de Hébert, de Marat, conquirent immédiatement, sans combat, sans conteste, fatalement, cette pernicieuse influence qui a perdu deux générations, compromis un grand empire, remué le monde, influence qui n'est point éteinte de nos jours et ne paraît point, malheureusement, à la veille de s'éteindre.

Que conclure ?

ED. FLEURY.

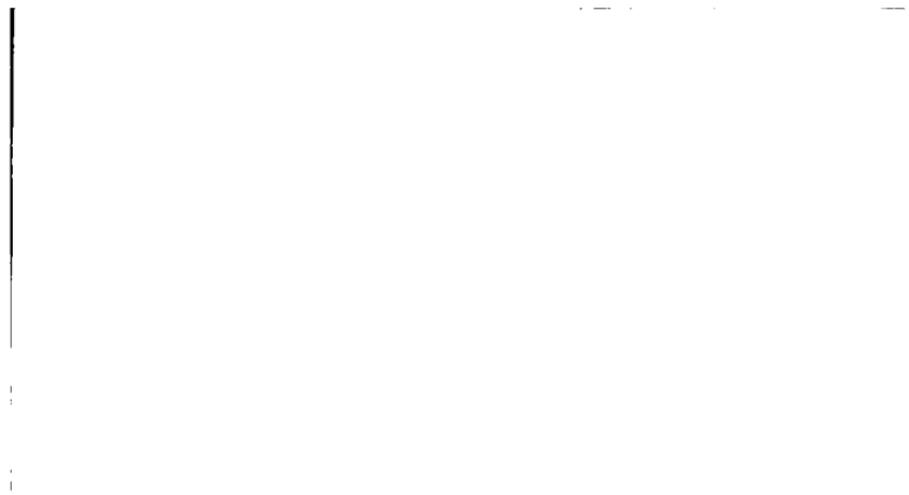
Laon, le 20 décembre 1850.

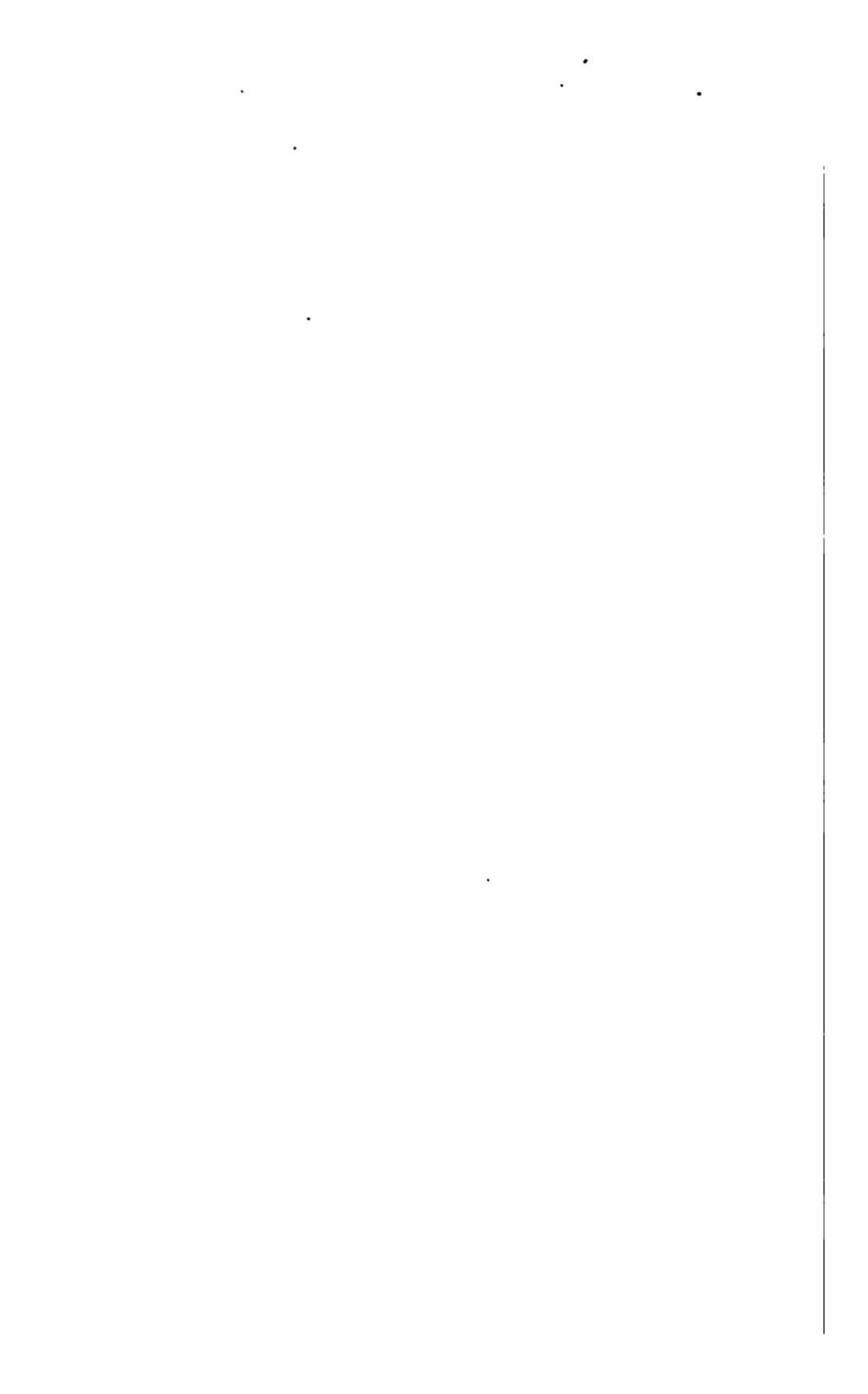
1
ARI 4.

1

2

3





MAY 12 1959

